TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 000 — 40 PAGES — VENDREDI 25 MARS 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 26 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 300 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Bonn lance un programme exceptionnel d'investissements publics

LIRE PAGE 38

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE PAS DE CLERC DE Mrs. THATCHER

Mme Margaret Thatcher a perdu son pari. En déposant une motion de censure contre le gouvernement travailliste de M. Callaghan elle a voulu affirmer son rôle de leader de l'opposition. Très prisée de la droite conservatrice, Mme Thatcher n'a cependant pas réussi à faire oublier son prédécesseur, M. Heath. Elle a cru — à tort — que le moment était venu de porter l'estocade au Labour, devenu minoritaire aux Communes. Ce mauvais calcul, déjoué autant par l'habileté de M. Callaghan que par l'inquiétude née dans des milieux divers à la perspective de l'arrivée inopportune des tories au pouvoir, risque de peser lourd sur l'avenir politique de la « femme de fer », comme l'appelle la presse soviétique.

M. Callaghan, lui, sort grandi de l'épreuve. Considéré comme un « pape de transition » en raison de son âge et de la façon dont il avait succédé à M. Wilson, démissionnaire, il vient de faire la preuve d'une astuce manœuvrière que n'aurait pas reniée son prédécesseur. Sachant qu'il ne pouvait rien attendre des nationalistes écossais et gallois, il a négocié pied à pied avec les deux formations les plus hésitantes : les libéraux et les députés de l'Irlande du Nord.

Les uns et les autres paraissent, il est vrai, s'être surtout contentés de promesses. Mais les Unionistes d'Ulster ont pu regagner Belfast avec l'espoir de nouveaux sièges à Westminster, une très vieille revendication des élus de toutes tendances en Irlande du Nord. Les libéraux, eux, croient voir se lever une aube nouvelle.

Leur jeune leader, M. David Steel, s'est révélé un négociateur de première force. Il n'a pas cherché à extorquer aux travaillistes ce dont les successeurs du puissant parti whig rêvent depuis longtemps : l'entrée dans un cabinet de coalition. Mais il a obtenu ce qui s'en rapproche le plus : un accord de coopération qui confère un lustre nouveau au « troisième parti ».

En s'engageant ainsi — seulement jusqu'à l'automne, — M. Callaghan risque de mécontenter sérieusement son aile gauche. Mais celle-ci va rarement plus loin que les menaces verbales. Rien ne prouve d'ailleurs que les « conseils » des libéraux seront pris au pied de la lettre par leurs alliés provisoires.

Plus important que ces jeux parlementaires, le maintien de M. Callaghan à Downing Street va permettre au gouvernement d'aborder dans un bon climat la négociation sur la reconduction de l'accord annuel avec les syndicats sur la limitation des hausses de salaires.

Clé de voûte de la politique de redressement économique des travaillistes, cet accord sera particulièrement difficile à arracher cette année en raison de la persistance de l'inflation. Mais le TUC paraît toujours décidé à soutenir les efforts du Labour, comme l'ont prouvé ses récentes interventions contre les grévistes du « Times » et de British Leyland.

Au moment où la livre se redresse, où le déficit de la balance commerciale s'amenuise, où le pétrole et le gaz naturel de la mer du Nord commencent à tenir leurs promesses, M. Callaghan avait toutes les raisons de s'opposer à de nouvelles élections. Il serait toutefois mal venu qu'il s'endorme sur ses lauriers : les votes hostiles des nationalistes écossais et gallois lui signifient clairement qu'il est en sursis, et que, après l'assainissement de l'économie, la seconde priorité nationale a pour nom : dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles.

(Lire nos informations page 5.)

M. Desai succède à Mme Gandhi à la tête du gouvernement indien

M. Morarji Desai, âgé de quatre-vingt et un ans, a été chargé, jeudi 24 mars, de former le nouveau gouvernement indien par le parti Janata, auquel il manque seulement une voix pour détenir la majorité absolue à la Chambre du peuple.

Le chef du Congrès pour la démocratie, M. Ram, qui postulait, lui aussi, le poste de premier ministre, n'a pas assisté à la réunion des députés de la nouvelle majorité au cours de laquelle le choix en faveur de M. Desai a été annoncé. Selon le correspondant de l'agence France-Presse à New-Delhi, M. Ram aurait refusé le poste de vice-premier ministre qu'on lui proposait.

Divergences au sein de la nouvelle coalition

L'attitude de M. Ram, qui a fait campagne avec le parti Janata contre Mme Gandhi, montre que la nouvelle majorité est divisée. M. Narayan, un des adversaires les plus populaires de Mme Gandhi — mais qui ne s'était pas présenté aux élections en raison de son mauvais état de santé, — avait proposé une fusion du parti Janata et du parti fondé par M. Ram. Cette tentative a échoué mercredi, et M. Ram a déclaré, jeudi en fin de matinée, à la presse que sa formation ne ferait pas partie du nouveau gouvernement.

M. Georges Fernandes, ancien président du parti socialiste, qui est l'une des quatre formations rassemblées au sein du parti Janata, a déclaré qu'il regrettait l'absence de M. Ram lors de la réunion des parlementaires de la majorité. Le parti socialiste est la seule formation située à gauche au sein de la coalition baptisée parti Janata (Parti du peuple). M. Ram, pour sa part, passe pour moins conservateur que M. Desai.

Le parti du Congrès — qui détient la majorité des deux tiers à la seconde Assemblée fédérale, le Conseil des Etats et contrôle encore vingt des vingt-deux Etats de l'Union — semble lui aussi divisé après sa défaite électorale.

M. Reddy, ancien ministre de l'intérieur, conteste la personnalité de M. Borooah, actuel président du Congrès, et veut proposer, avec le soutien d'autres congressistes, de nouveaux objectifs pour l'ancien parti gouvernemental. Il aurait eu mercredi une entrevue avec Mme Gandhi. M. Chavan, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Mme Gandhi, a été élu « leader du groupe parlementaire » du Congrès.

On apprend enfin que M. Mohammed Yunus, ami de la famille Gandhi, qui avait joué un rôle de premier plan dans la création d'un pool des agences de presse des pays non-alignés, a démissionné du conseil d'administration de l'agence de presse indienne Samachar.

(Lire p. 10 le portrait de M. Desai.)

La majorité au lendemain des « municipales »

M. Barre souhaite recueillir les suggestions de MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet et Péronnet

Commentant devant le conseil des ministres de mercredi les résultats des élections municipales des 13 et 20 mars, M. Valéry Giscard d'Estaing a souligné que la majorité doit avant tout « mettre fin à ses divisions » et se présenter comme « une organisation cohérente exprimant une pacte majoritaire franc et loyal ».

M. Raymond Barre s'est adressé dès mercredi aux chefs des partis de la majorité (MM. Chirac, Poniatowski, Lecanuet et Péronnet) pour les inviter à le rencontrer dans les jours qui viennent pour lui présenter leurs suggestions et leurs avis. M. Michel Debré, ancien premier ministre, s'est successivement entretenu mercredi avec M. Chirac et avec le premier ministre.

Tardives admonestations

Trois jours après le premier tour des élections municipales, qui avait permis aux signataires du programme commun de gouvernement de la gauche d'enlever à la majorité trente-trois villes de plus de 30 000 habitants, M. Valéry Giscard d'Estaing s'était borné à commenter en deux phrases les « élections locales » auxquelles il avait toutefois consenti à reconnaître une « importance réelle ».

Trois jours après le second tour, qui s'est soldé, pour les « collectivistes » de la « coalition socialo-communiste » (comme on aime à dire chez M. Chirac), par la conquête de vingt-neuf nouvelles villes de même importance, il eût été bien peu réaliste de ne pas en dire davantage.

Aussi bien, ceux qui n'avaient point perçu d'emblée la signification profonde des scrutins des 13 et 20 mars l'ont-ils apprise mercredi du président de la République : « *Les Français aspirent à une société plus juste, plus égale et plus libre. Ils ont confirmé qu'ils souhaitent à cet égard le changement.* »

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 12.)

UN « GRAND PARTI LIBÉRAL » ?

Lire, page 12, l'article de NOËL-JEAN BERGEROUX.

10 000

par JACQUES FAUVET

SANS avoir le culte des chiffres ronds, dix mille numéros, c'est tout de même une date, un petit événement et, si l'on prend la mesure des obstacles franchis, une performance. Au départ et pendant un quart de siècle, la puissance de refus de son fondateur face aux divers pouvoirs, depuis trente-deux ans deux générations de journalistes qui n'ont jamais relâché leur effort et leur fidélité, dans l'aisance comme dans l'austérité, dans le succès comme dans la difficulté, enfin des statuts, inspirés des beaux rêves de 1944, qui, s'ils avaient été imités, auraient évité bien des mécomptes à bien des confrères, telles sont les raisons de l'indépendance et sans doute de la réussite du « Monde ».

Le scandale, pour ses adversaires, ce n'est pas qu'il ait réussi, encore qu'il n'ait cessé et ne cesse d'être menacé, c'est qu'il ait réussi en préservant son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, de tout parti, de toute idéologie, de toute confession et, bien sûr, de tous intérêts. C'est qu'il soit rédigé et qu'il soit lu par des hommes et des femmes de toutes tendances, même si, lorsqu'un choix grave, simple et décisif se présente au pays, il marque une préférence.

Les puissants ou les jaloux se seraient consolés de son indépendance s'il avait échoué, ou de sa réussite s'il avait aliéné son indépendance. Frappés de la fidélité de ses rédacteurs, de ses lecteurs, de ses annonceurs, ils ont cherché plus d'une fois à les séduire ou à les débaucher et le chercheront encore.

***

Ce dix millième numéro du « Monde » coïncide avec le contrôle annuel de sa diffusion, qui fait apparaître une légère augmentation du nombre de ses lecteurs non seulement par rapport à 1975 mais par rapport à l'année record, chargée d'évènements intérieurs et extérieurs, que fut 1974. « Le Monde » consolide ainsi sa troisième place après « Ouest-France » et « France-Soir ».

Troisième journal français par le tirage, « le Monde » est le deuxième quotidien parisien et le premier pour la diffusion tant en province qu'à l'étranger. Il n'en tire aucune vanité, et en serait plutôt étonné, s'il n'en était réconforté après une année au cours de laquelle il a dû faire face à une double offensive qui visait sa réputation et mettait en cause son indépendance.

(Lire la suite page 24.)

La célébration par les Neuf des vingt ans du traité de Rome

M. Giscard d'Estaing quittera Paris vendredi matin 25 mars pour Rome, où il participera à une réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté des Neuf destinée à célébrer le vingtième anniversaire du traité de Rome qui donna naissance à la C.E.E. le 25 mars 1957.

Des conversations auront lieu à cette occasion, notamment sur le problème de la représentation éventuelle de la Communauté au « sommet » des pays industrialisés, qui se tiendra en mai, à Londres, en présence de M. Carter.

Un pari audacieux

par MAURICE FAURE (*)

Négociée en six mois, sur la base il est vrai d'un excellent travail préalable élaboré par des experts, les traités de Rome virent le jour dans des conditions que les plus optimistes n'osaient espérer.

Ils furent surtout le fruit d'une forte volonté politique partagée par les six chancelleries des pays membres. Il apparaissait alors vital de prendre rapidement des initiatives nouvelles si l'on ne voulait pas condamner à mort l'unité européenne, blessée deux ans auparavant par l'échec de la Communauté européenne de défense, conçue à la hâte et sans doute historiquement prématurée.

En sorte que la C.E.C.A. (Communauté européenne du charbon et de l'acier) demeurait son seul support, artificiel et fragile. Le mérite de ses promoteurs avait été grand, original, courageux. Mais cette intégration de deux secteurs économiques seulement était une conception trop élitiste pour atteindre l'opinion publique dans ses profondeurs. Leur valeur de symbole se dégradait au fur et à mesure qu'ils apparaissaient de moins en moins comme les facteurs principaux de la puissance économique et militaire au profit des domaines du nucléaire, de l'électronique, du spatial.

(*) Député, maire de Cahors, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, signataire aux côtés de M. Christian Pineau des Traités de Rome du 25 mars 1957.

(Lire la suite page 8.)

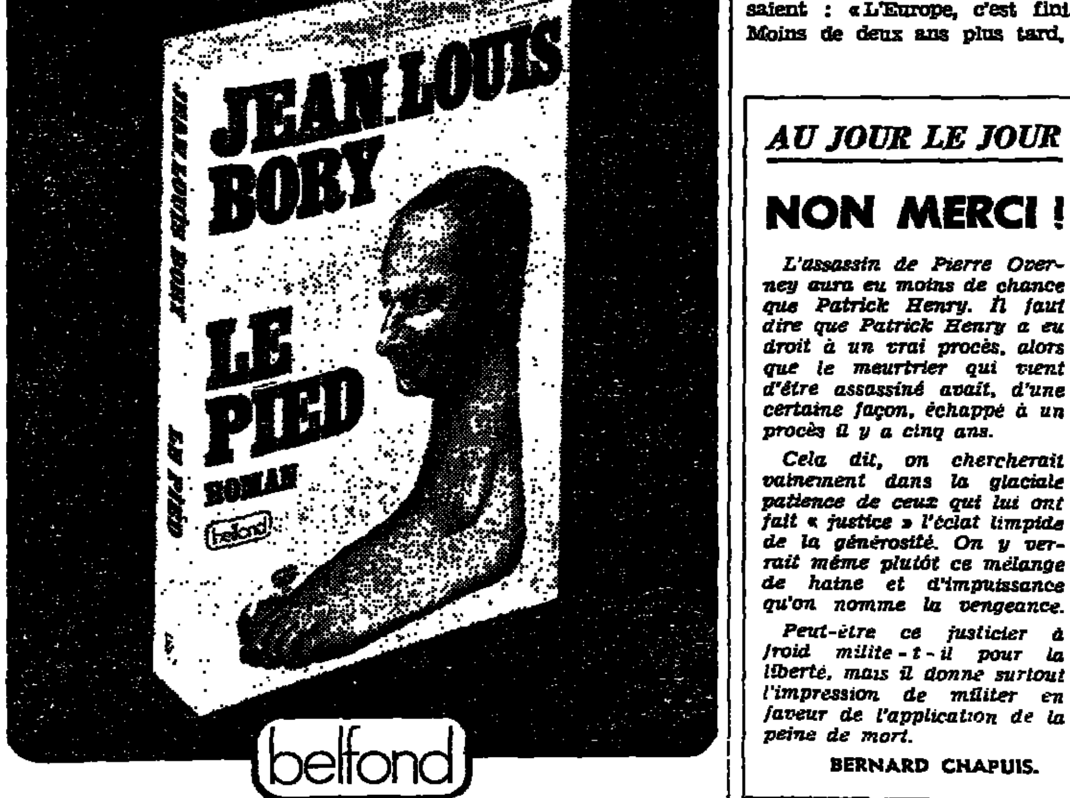
Pourquoi la pâte n'a pas levé

par PIERRE DROUIN

Comme le survol d'un pays permet de mieux discerner ses caractéristiques géographiques profondes et les traces essentielles que l'homme y a laissées, de même un recul de vingt ans aide à repérer ce qui a vraiment marqué dans la construction européenne. Surtout, cette histoire rend plus aisée la réponse à la question irritante d'aujourd'hui : pourquoi la « pâte » européenne n'a-t-elle pas levé ?

Il est tout de même singulier qu'après un départ foudroyant le Marché commun en soit arrivé au triste jeu du « sur place ». Il ne faut pas oublier, en effet, qu'après la mise à mort de la Communauté européenne de défense à la fin d'août 1954 la plupart des commentateurs pensaient : « L'Europe, c'est fini. » Moins de deux ans plus tard, à Venise, les Six décidaient de mettre sur le métier deux traités, celui du Marché commun et celui de l'Euratom, traités qui étaient signés le 25 mars 1957 à Rome. Quelle vitalité avaient alors nos négociateurs, si l'on songe aux « marathons » d'aujourd'hui sur des sujets de bien moindre ampleur ! Quels espoirs portait en elle l'Europe ! Les gouvernements intéressés rêvaient de rien de moins que d'établir « *les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens* » comme l'indique le préambule du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne.

(Lire la suite page 8.)





AU JOUR LE JOUR

NON MERCI !

L'assassin de Pierre Overney aura eu moins de chance que Patrick Henry. Il faut dire que Patrick Henry a eu droit à un vrai procès, alors que le meurtrier qui vient d'être assassiné avait, d'une certaine façon, échappé à un procès il y a cinq ans.

Cela dit, on chercherait vainement dans la glaciale patience de ceux qui lui ont fait « justice » l'éclat limpide de la générosité. On y verrait même plutôt ce mélange de haine et d'impuissance qu'on nomme la vengeance.

Peut-être ce justicier à froid milite-t-il pour la liberté, mais il donne surtout l'impression de militer en faveur de l'application de la peine de mort.

BERNARD CHAPUIS.

CÉLÉBRÉ PAR ETIEMBLE

Le retour de Julien Benda

Pour avoir dans « la Trahison des clercs », l'un de ses plus beaux livres, férocement mis au pilori tous les savants, philosophes, écrivains, qui, de droite ou de gauche, se soucient moins de la justice-en-soi, de la vérité-en-soi, que des ou de leurs intérêts temporels, Julien Benda fut longtemps en butte à la haine de ses chatouilleuses victimes : après l'avoir étrillé, vilipendé, elles jugèrent plus sage de faire silence sur celui qu'elles ne pouvaient réfuter. Benda mort, on put craindre que le temps ordinaire de purgatoire ne se prolongeât indûment. Or voici qu'après un demi-siècle de vie cachée, Benda retrouve une audience, des fervents, des champions.

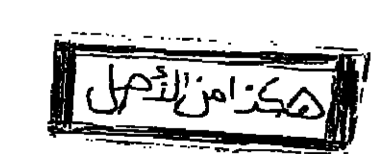
Voici qu'on le réimprime de plus en plus souvent : son autobiographie en deux tomes, dont la relecture enchanta Mauriac au point de lui inspirer une chronique du « Figaro », a reparu chez Gallimard. Après une réédition au Club français du livre, « la Trahison des clercs » est ressortie chez Grasset en 1975, préfacée par un de nos prix Nobel de médecine : André Lwoff ; la voici au programme du Livre de poche pour 1977, cependant qu'on en prépare des traductions allemande, italienne ; aux Etats-Unis, en France, des thèses de plus en plus nombreuses redécouvrent le mal-aimé. Il était donc grand temps de réimprimer cette « Fin de l'Eternel » qui confirme, qui glose et qui complète « la Trahison des clercs ».

C'est sur ce constat de réhabilitation qu'Etiemble ouvre sa préface à « la Fin de l'Eternel ». Il ne se sent plus seul dans son admiration pour le vieux sage des années folles, disparu en 1956, qui en dépit du marxisme, de la psychanalyse et du relativisme généralisé, croyait à une pensée libre de tous ces conditionnements. Un homme de foi à sa manière qu'Etiemble nous propose comme un maître dur mais rassérénant dans notre époque de confusion.

(Lire page 22 du « Monde des livres » le texte de cette préface.)

LIRE PAGE 36 :

COMMENT RETROUVER LE PLEIN EMPLOI par André Henry



AFRIQUE

le meilleur de l'humour

Les textes les plus droles des meilleurs humoristes contemporains.

humour SEGHERS

CAMI
Michel Laclos
Le createur de la semaine camique de "l'Illustration". Un classique.

humour SEGHERS

GOSCINNY
Claude-Jean Philippe
Le pere du "Petit Nicolas" d'Asterix et de "Pilote".

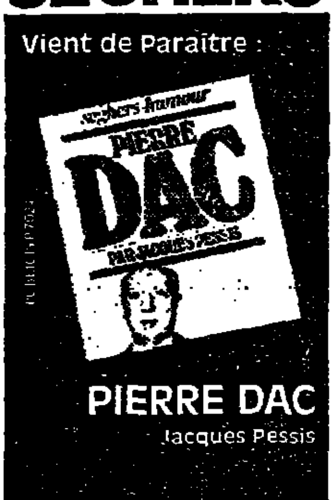
humour SEGHERS

BACRI
Roland Bacri
Le petit poète du "Canard Enchaîné" Auteur de "Et Alors?... et Oilà" et du "Roro".

BREFFORT
Roland Bacri
Auteur de "Irma la Douce". Un classique du "Canard Enchaîné".

humour SEGHERS

Vient de Paraître :



PIERRE DAC
Jacques Pessis

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie et le Polisario marquent des points sur le plan diplomatique africain

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie et le Front Polisario ont marqué des points ces dernières semaines dans la petite guerre diplomatique qui les oppose au Maroc et à la Mauritanie. A la vingt-huitième session du conseil ministériel de l'O.U.A., à Lomé, le mois dernier, les représentants du Maroc et de la Mauritanie n'ont pas obtenu que la délégation du Front Polisario quitte les lieux. En outre, un rapport de l'O.U.A., présenté au cours de cette session, mettait en cause le Gabon et le Maroc dans l'attaque du 16 janvier contre le Bénin et précisait que les assaillants avaient été formés dans une base militaire près de Marrakech. Dénonçant cette affaire *comme un mauvais coup*, le roi Hasan II a suspendu la participation de la délégation marocaine aux travaux de l'O.U.A. *El Moudjahid* a publié le 22 mars le rapport intégral de la mission spéciale de l'ONU, qui confirme celui de l'O.U.A.

Le «sommet» tenu à Niamey du 19 au 21 mars par cinq pays riverains du Sahara (*le Monde* du 23 mars), à savoir la Libye, le Mali, le Niger, le Tchad et l'Algérie, *constitue pour cette dernière* un sujet de satisfaction dans la mesure où cette rencontre contribue à isoler Rabat et Nouakchott sur le plan régional.

La semaine dernière, au Caire, l'organisation de la jeunesse sahraouie a été admise comme *membre de plein droit* de l'Union de la jeunesse arabe, en dépit de l'opposition de la Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie. Ces deux derniers pays se sont retirés de l'U.J.A. lorsque les participants ont approuvé une résolution des délégués palestiniens, irakiens, libyens et algériens condamnant « *le fait accompli contre la révolution sarahouie* ».

Un incident du même genre s'est produit dans le domaine sportif, il y a une quinzaine de jours. Déclarant, selon *El Moudjahid*, que l'on « *ne peut dissocier le sport de la politique* », le comité olympique marocain a décidé de ne plus participer aux activités de l'OUA. Il a annulé l'organisation de la septième assemblée générale du C.S.S.A. (Comité supérieur des sports africains), *prévue à Rabat du 23 au 28 mai*, et décidé de boycotter les prochains jeux africains, dont la phase finale se déroulera à Alger en 1978.

D'autre part, six partis de l'opposition espagnole (parti carliste, P.C.E., parti socialiste populaire, P.S.O.E., parti du travail espagnol et mouvement communiste) ont publié, le 12 mars, une déclaration commune demandant au gouvernement de dénoncer l'accord de Madrid du 14 novembre 1975, et d'exiger du Maroc et de la Mauritanie « *le retrait immédiat du Sahara de toutes les troupes* ».

Enfin, sur le plan mitaire, les dirigeants sahraouis font état « *de pertes infligées à l'ennemi* ». Un communiqué du ministre de la défense de la R.A.S.D. annonce que, au cours d'un accrochage dans la région de l'Aguerguer, le 15 mars, le commandant des forces mauritaniennes à Dakhla (ex-Villa-Cisneros), le capitaine Sidina Ould Sidia, a été tué ainsi que d'autres officiers.

PAUL BALTA.

Maroc

LE P.P.S. (communiste) DÉNONCE LES POSITIONS « INTEMPESTIVES » DE LA C.G.T. SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

(De notre correspondant)

Rabat. — « *Du moment où, de façon inconsidérée, on condamne* a priori *la lutte du peuple marocain au nom de l'amitié avec un régime voisin, alors on s'expose à ce que la stature internationale de la C.G.T. et ses convictions de force syndicale soutenant les justes causes soient mises quelque peu en doute.* » Cette opinion n'est qu'une des phrases les plus significatives d'un long article que le journal du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S. — communiste), *Al Bayane*, a consacré le 23 mars à de récents propos de M. Georges Séguy en Algérie au sujet du « *soutien de la C.G.T. au peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance* ».

La relation de ces propos se réfère expressément à ce qu'en a publié *le Monde* du 18 mars. Pour *Al Bayane*, les déclarations du « *camarade Georges Séguy* » s'expliquent par le fait que, depuis quelque temps déjà, « *la grande centrale ouvrière française s'est fourvoyée dans les rets du pouvoir algérien* ». Il en résulte une « complaisance » à l'égard d'une « cause » dont *Al Bayane* estime que la C.G.T. n'a pas cherché à vérifier si elle était vraiment juste et fondée. Il en résulte également, selon l'organe du P.P.S., une « *situation invivable* » en France pour les travailleurs marocains qui, « *partie intégrante* » de la classe ouvrière française, « *se reconnaissent* » dans la C.G.T. Ces travailleurs n'accepteront jamais que soit remise en cause « *la justesse de la lutte populaire en faveur du retour du Sahara spolié à la mère patrie* », affirme encore *Al Bayane*, qui pense que la « *position intempestive* », réaffirmée par M. Georges Séguy, est de nature à aliéner définitivemen à la C.G.T. la confiance des travailleurs marocains en France, ces derniers ne pouvant comprendre que la centrale syndicale « *s'arroge le droit arbitraire de mettre en contradiction leurs intérêts nationaux et leurs intérêts de classe* ».

L. G.

LES CANDIDATS PRO-GOUVERNEMENTAUX L'EMPORTENT AUX ÉLECTIONS LOCALES ET PROFESSIONNELLES

Rabat (A.F.P.). — Les résultats définitifs des élections pour l'ensemble des collectivités locales et des chambres professionnelles sont maintenant connus. Les candidats indépendants, pro-gouvernementaux pour la plupart, emportent partout la majorité des voix. Ils *sont donc assurés d'obtenir* le tiers des sièges dans la future Chambre des représentants (1).

Le Parlement marocain est, en effet, élu à deux niveaux. Les deux tiers de ses membres sont désignés au suffrage universel direct. Le dahir réglementant les prochaines élections législatives n'ayant pas encore paru, on ignore combien de députés comportera la future Chambre. L'ancien Parlement, celui de 1970, en comptait deux cent quarante.

Au second niveau, il appartient, d'une part aux collectivités locales représentées par les conseils provinciaux, d'autre part aux chambres professionnelles (chambres d'agriculture, du commerce et de l'industrie, de l'artisanat, délégués des salariés) de choisir dans leur sein un tiers de l'effectif parlementaire. C'est dans ce collège que les indépendants sont assurés d'obtenir la quasi-totalité des sièges, soit un tiers du Parlement.

(1) Selon *le Matin du Sahara*, qui a publié le 22 mars les résultats, les indépendants emportent 147 des 152 sièges pour l'industrie, 239 sièges sur 270 pour le commerce, et 216 sièges *sur* 233 *pour l'artisanat.*

République Sud-Africaine

LE GOUVERNEMENT SURSOIT A SON PROJET DE LOI SUR LE CONTROLE DE LA PRESSE

Johannesburg. — *Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a annoncé, mercredi 23 mars, devant le Parlement, qu'il donnait un an de sursis à la presse sud-africaine et qu'il retirait momentanément le projet de loi présenté aux députés il y a deux semaines en première lecture* (le Monde *daté 13-14 mars).*

Le projet qui envisage un contrôle très strict des journaux avait soulevé un tollé dans les milieux de la presse tant anglaise qu'afrikaans, parmi l'opposition parlementaire et à l'étranger.

« *En réponse aux appels de la National Press Union* (N.P.U.) *et à sa requête, le gouvernement a décidé de lui accorder un an de mise à l'épreuve pour qu'elle puisse s'autodiscipliner, avec son propre conseil de presse et sous son propre code* », a déclaré M. Vorster, avant d'ajouter : « *A la suggestion de la N.P.U., le gouvernement a également décidé de créer un secrétariat attaché au bureau du premier ministre qui sera chargé des liaisons avec la presse, de résoudre les difficultés et d'examiner les plaintes.* »

La N.P.U., qui regroupe tous les patrons de presse sauf celui du dernier-né des quotidiens anglophones, le *Citizen*, et qui, depuis trois jours, menait des négociations avec le premier ministre lui-même, se déclare aujourd'hui satisfaite.

Jusqu'à présent, le nouvel accord entre les patrons de presse et le premier ministre n'a pas rencontré d'hostilité.

D'autre part, les forces de sécurité ont mené, mercredi 23 mars, une série de perquisitions dans plusieurs locaux d'organisations chrétiennes et dans les bureaux de deux mouvements de la « conscience noire », à Johannesburg, à Pretoria et au Cap.

La police serait à la recherche des auteurs des documents appelant à une semaine de deuil en commémoration du massacre de Sharpeville et à la mémoire de tous les manifestants africains morts depuis le 16 juin dernier.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Zaïre

Les gendarmes katangais seraient encadrés par des mercenaires européens

L'armée de l'air zaïroise est intervenue à plusieurs reprises contre les éléments venus d'Angola qui ont pénétré au Zaïre. Mercredi 23 mars, 4 tonnes de bombes ont été larguées sur la localité de Kisenge, au Shaba (ex-Katanga), qui sert de base opérationnelle aux envahisseurs.

Cependant, le **conflit ne semble pas affecter la production de cuivre du Shaba qui, affirme-t-on dans les milieux spécialisés de New-York, se poursuit normalement.**

A Washington, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a indiqué mercredi devant le Sénat que le Nigéria avait offert sa médiation en vue de mettre fin aux hostilités au Shaba. En raison de ce développement nouveau, M. Vance a indiqué qu'il ne serait « peut-être pas nécessaire » que les Etats-Unis satisfassent la nouvelle demande d'aide présentée au début de la semaine par le gouvernement du Zaïre.

De notre correspondant

Bruxelles. — Le spectre des Cubains envahissant le sud zaïrois s'estompe d'heure en heure, et même *Spécial*, un hebdomadaire bruxellois, dont les liens avec le régime de Kinshasa sont connus, admet qu'il s'agit de colonnes de gendarmes katangais encadrés par des mercenaires européens. Les différentes colonnes de gendarmes seraient assistées d'une centaine d'Européens, et l'hebdomadaire précise même que celle qui a pénétré au Zaïre par Kapanga, est dirigée par « *un certain Marcel* », de toute évidence un Belge rescapé de la



(Dessin de PLANTU.)

sécession katangaise de 1960. Il y aurait, en plus des Belges, des mercenaires français, sud-africains et même rhodésiens, tandis qu'un important contingent anglais serait sur le point de quitter l'Europe par avion à destination d'une ville du nord de l'Angola. La solde des mercenaires serait de 26 000 francs belges par semaine (3 100 F.)

L'opération serait dirigée par le général katangais Mbumba, qui « *disposerait de l'équivalent de 600 millions de francs belges en dollars, en livres sterling, en francs français et surtout en diamants* ».

Des officines de recrutement à Marseille et à Bruxelles ?

Spécial précise encore : « *Comme il y a dix-sept ans, les officines de recrutement de mercenaires sont situées à Marseille et à Bruxelles. Les mercenaires quittent l'Europe à bord de charters touristiques. Arrivés en Angola, ils sont répartis entre trois bases principales : Texeira-de-Souza, Kimbele et Noqui (...). Ces trois localités ont été choisies minutieusement pour constituer le point de départ d'attaques directes contre le territoire zaïrois.* »

Toujours selon l'hebdomadaire, en plus des deux colonnes opérant dans le sud, deux autres colonnes doivent entrer au Zaïre à l'embouchure du fleuve : « *De Noqui, quelque 2 000 ex-gendarmes et une trentaine d'Européens devraient s'emparer de Boma et de Matadi, avant de remonter vers Kinshasa.*

P. de V.

AMÉRIQUES

Argentine

UN AN APRÈS LE COUP D'ÉTAT DE MARS 1976

Amnesty International dénonce la généralisation de la torture

Le nombre des prisonniers politiques s'est *considérablement* accru en Argentine depuis le 24 mars 1976. De même que celui des « disparus ». Plus des trois quarts des détenus placés « à la disposition du pouvoir exécutif » attendent, sans avoir *été* inculpés, de passer en jugement, et peuvent être maintenus indéfiniment sous les verrous. La torture, considérée comme une méthode de lutte contre la subversion, s'est généralisée. Telles sont, en substance, les conclusions du rapport de la mission qu'Amnesty International a envoyée en Argentine du 6 au 15 novembre 1976.

On ne voit pas, constatent les enquêteurs, comment pourrait être mis fin aux graves violations des droits de l'homme dans ce pays : l'armée qui a pris le pouvoir le 24 mars 1976 n'a pas précisé combien de temps elle entendait le conserver ; l'état de siège illimité prive les citoyens de toutes garanties légales. Ils peuvent être indéfiniment maintenus au secret ou en prison.

Le rapport ne passe pas sous silence les activités (assassinats, attentats, enlèvements, etc.) des organisations clandestines d'extrême gauche. Mais, selon la mission, la « violence terroriste » *ne justifie pas les « mesures extrêmes »* officiellement adoptées qui ont affecté « *un grand nombre d'innocents* ». Si, comme l'affirment certains chefs militaires, les guérilleros sont en déroute, pourquoi le nombre des enlèvements, des détentions e tdes exécutions *n'a-t-il* pas diminué ? Amnesty International estime que « *loin de restaurer un climat de sécurité, les dispositions prises pour combattre la subversion ont au contraire contribué à semer la terreur* ».

Il est difficile d'évaluer le nom*bre des prisonniers politiques.* C'est un secret militaire. Au total, il y en aurait entre cinq et six mille. Une estimation « raisonnable » qui ne tient compte cependant que des lieux de réclusion officiels.

Les prisons sont depuis décembre 1975 placées sous juridiction militaire. Les détenus sont soumis, de manière générale, à un régime très strict : restrictions des visites ; censures de la correspondance ; fouilles permanentes et arbitraires ; sévères sanctions pour la moindre infraction aux règlements. Depuis le 24 mars 1976 les prisonniers « à la disposition du pouvoir exécutif » n'ont plus été autorisés à s'entretenir avec leurs défenseurs.

Pendant plus de six mois, en 1976, les prisonniers de Cordoba, Coronda et Resistencia n'ont pu avoir aucun contact avec l'extérieur. Les geôliers ont rompu ou confisqué crucifix, photos de famille, correspondance, papiers à lettres, pièces d'échecs. « *Tout cela sans explication*, écrivent les détenus. *On nous laisse enfermés vingt-trois heures sur vingt-quatre sans aucune possibilité d'activité physique ou intellectuelle.* »

Au cours des transferts les prisonniers sont systématiquement soumis à de mauvais traitements : « *Les soldats qui nous ont escroté jusqu'à l'avion distribuaient des coups de fouets et de crosses* », raconte Augusto Nogueira, un cultivateur de vingt-six ans transféré le 6 septembre 1976 de Villa Devota à Sierra Chica. « *Dans l'appareil où nous nous tenions accroupis les mains sur la nuque, les coups n'ont cessé de pleuvoir. A la descente, ce fut une nouvelle volée. De même qu'à la révision, à la douche et dans les couloirs menant aux cellules. Blessé je n'ai cependant reçu aucun soin.* »

Exécutions sommaires

La brutalité des geôliers du pénitencier de Cordoba n'a pas, semble-t-il, d'égale en Argentine. C'est là que l'on a constaté le plus grand nombre d'exécutions sommaires. Parfois, elles sont camouflées dans un communiqué faisant état d'une tentative d'évasion. Parfois, les autorités ne prennent même pas ce soin. De mai à octobre 1976, vingt-cinq prisonniers, dont le rapport cite les noms, ont, selon toute vraisemblance, été passés par les armes ou ont péri des suites de sévices.

Si la situation des prisonniers « officiels » est précaire, celle des séquestrés l'est, on s'en doute, plus encore. Amnesty International estime qu'entre deux mille et cinq mille personnes ont disparu depuis le 24 mars 1976. Une liste provisoire de deux cents noms accompagne le rapport. « *Un grand nombre d'enlèvements*, affirme-t-il, *ne sont en fait que des détentions illégalement pratiquées par les forces de sécurité.* » Certaines des victimes ont été assassinées ; d'autres attendent encore de connaître leur sort dans les commissariats, les établissements militaires ou des camps de concentration spécialement aménagés.

Disparu le 11 octobre, le Père Patrick Rice, un prêtre ouvrier irlandais, a été remis en liberté à la fin du mois de novembre : « *J'ai été d'abord emmené au commissariat numéro 36 de la capitale et roué de coups. Ensuite, on m'a conduit, les mains liées et les yeux bandés, dans un autre lieu pour me faire subir le supplice de l'eau. Le lendemain, ce fut la gégène. Trois jours après mon arrestation, on m'installa au quartier général de la police. Là, après avoir soigné mes blessures, on me présenta à l'ambassadeur d'Irlande.* »

Des exécutions massives ont eu lieu souvent en représailles d'opérations menées par les guérilleros. Ce fut le cas, semble-t-il, après l'assassinat, le 19 août, du général Omar Actis, chargé de la préparation de la Coupe du monde de football de 1978 : trente cadavres apparurent à Pilar, un faubourg de Buenos-Aires. Des prisonniers pris comme otages ? Les victimes, signale le rapport, ne portaient ni cravate, ni ceinture, ni lacets de souliers, objets que la police retire habituellement aux détenus. Des exécutions ont également eu lieu sans provocation préalable : trente-quatre personnes ont été fusillées le 14 avril. La police les a fait enterrer en catimini dans une fosse commune du cimetière de Moreno, près de la capitale. Les corps ont été retrouvés le 6 octobre.

La question de la *torture* justifie un chapitre à part. Les témoignages recueillis, nombreux et variés, provenant de personnes appartenant à tous les secteurs de la société, constituent, selon Amnesty, une preuve irréfutable de l'usage de la torture comme « *instrument* de politique ». Les autorités argentines s'en défendent.

Malgré les assurances du gouvernement, *la situation des réfugiés* politiques — quelque douze mille personnes — s'est, constatent le enquêteurs, « *détériorée de façon significative* ». Plusieurs dizaines d'entre eux sont encore emprisonnés. Les enlèvements et les assassinats se sont multipliés. Des perquisitions légales ou illégales ont eu lieu dans les centres d'hébergement. Le rapport signale de nombreux cas de refoulement. La majorité des quelque soixante-dix Uruguayens, dont huit enfants, arrêtés entre mars et septembre, semble avoir été renvoyée, contre leur volonté, dans leur pays d'origine.

A cet égard, le témoignage de M. Enrique Rodriguez Larreta (père) est capital. Il a été arrêté le 14 juillet, à Buenos-Aires, par les forces de sécurité argentines, et conduit dans une maison du quartier de Floresta où il s'est retrouvé en compagnie de nombreux autres Uruguayens, dont son propre fils détenu quinze jours auparavant; Gerardo Gatti et Leon Duarte, syndicalistes, et Margarita Michelini, fille du sénateur assassiné en mai. Des officiers des services de renseignements uruguayens ont interrogé M. Rodriguez Larreta et l'ont torturé. Il a été témoin d'autres séances de torture, et du supplice, le 19 juillet, de Carlos Santucho, frère de Mario, principal dirigeant de l'ERP (armée révolutionnaire du peuple), noyé dans une cuve remplie d'eau.

Amnesty International formule une série de recommandations. Aux Nations unies d'abord, pour qu'elles envoient en Argentine une mission d'enquête sur les violations des droits de l'homme. Au gouvernement de Buenos-Aires surtout, l'enjoignant de publier sans tarder une liste des prisonniers politiques, des « disparus » et des personnes décédées pour des motifs politiques.

PHILIPPE LABREVEUX.

AFRIQUE

République populaire du Congo

IL N'Y A AUCUN RAPPORT ENTRE L'ASSASSINAT DU CARDINAL BIAYENDA ET CELUI DU PRÉSIDENT NGOUABI

selon un communiqué officiel

Un communiqué du comité militaire du parti congolais du travail, publié mercredi 23 mars à Brazzaville, rend un vibrant hommage au cardinal Biayenda, dont l'assassinat, mardi soir, continue de susciter de vives réactions.

« *L'archevêque était un partisan du président Ngouabi*, indique notamment le communiqué. *Les deux personnalités avaient toujours travaillé pour la paix. Il n'y avait aucun conflit entre l'Eglise et l'Etat et aucun rapport ne doit être établi entre l'assassinat du cardinal et celui du président Ngouabi.* »

Cette déclaration officielle pourrait toutefois donner à penser que le meurtre du cardinal, loin d'être un acte de représailles après la mort de M. Ngouabi, visait, au contraire, à supprimer un homme gênant qui aurait pu, un jour, dénoncer publiquement les instigateurs des assassins du chef de l'Etat. Un autre communiqué a annoncé l'institution d'une cour martiale.

● AU VATICAN, l'assassinat du cardinal Biayenda a provoqué stupeur et consternation. C'est la première fois depuis un demi-siècle, nous précise notre correspondant Robert Solé, qu'un membre du Sacré-Collège disparaît dans des circonstances aussi tragiques, la dernière affaire de ce genre remontant au 4 juin 1923, quand l'archevêque de Sarragosse, en Espagne, fut tué à coups de revolver par des inconnus.

● *A Paris*. — Le cardinal Marty a exprimé, mercredi, sa « *grande tristesse* ».

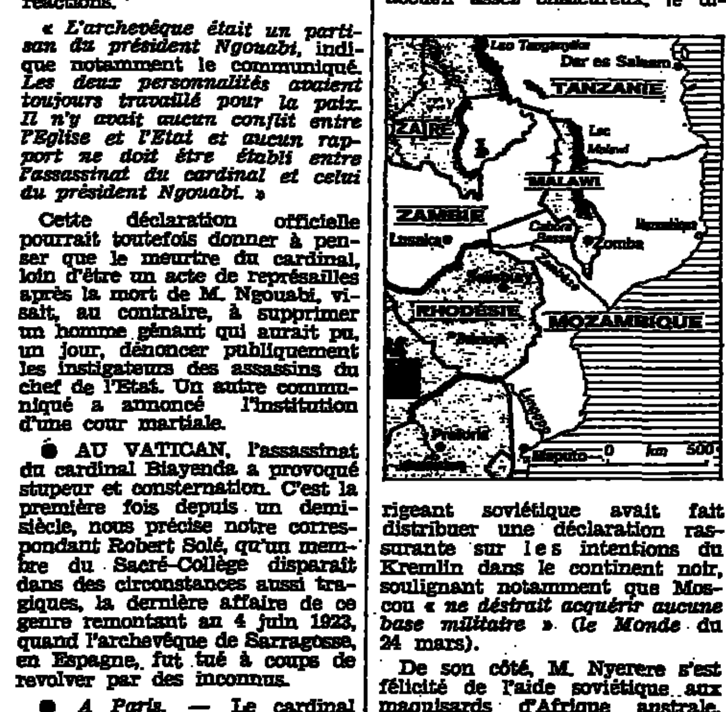
« *Je connaissais bien le cardinal Biayenda*, a-t-il poursuivi. *Je l'avais rencontré récemment encore, à Moulla, au Gabon. Il m'avait dit, à plusieurs reprises, que son premier souci était l'unité et qu'il travaillait beaucoup dans ce sens. Et lui-même est victime de la division...* » — (A.F.P., Reuter, A.P.)

LE VOYAGE DE M. PODGORNY EN TANZANIE

Le chef de l'État soviétique réaffirme le « soutien total de Moscou à la libération de l'Afrique australe »

M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, a réaffirmé, mercredi 23 mars, premier jour de sa visite officielle à Dar-Es-Salaam, le « *soutien total de Moscou à la libération de l'Afrique australe* » et averti les puissances occidentales que son pays ne « *tolérerait pas d'ingérence impérialiste au Zaïre* ». Au cours du banquet offert en son honneur par le président Nyerere, il a qualifié l'Union soviétique de « *bouclier contre l'agression de la part des impérialistes* ».

A son arrivée dans la capitale tanzanienne, où il a reçu un accueil assez chaleureux, le dirigeant soviétique avait fait distribuer une déclaration rassurante sur les intentions du Kremlin dans le continent noir, soulignant notamment que Moscou « *ne désirait acquérir aucune base militaire* » (*le Monde* du 24 mars).



De son côté, M. Nyerere s'est félicité de l'aide soviétique aux maquisards d'Afrique australe, laissant entendre toutefois qu'il jugeait insuffisante l'assistance économique de certains pays communistes aux Etats africains indépendants. « *Je ne suis pas sûr*, a-t-il dit, *que tous les pays communistes comprennent pleinement les besoins africains* » en matière d'assistance économique. M. Podgorny, qui devait se rendre ce jeudi à Zanzibar, aura huit heures d'entretiens politiques avec les dirigeants tanzaniens.

Poursuivant sa tournée africaine, M. Fidel Castro a été accueilli dans l'enthousiasme mercredi à Luanda, où il a exalté l'« *internationalisme prolétarien* », dont « *la coopération entre l'Angola et Cuba est un exemple pour le monde* ». Le premier ministre cubain, dont c'est la première visite en République populaire d'Angola, y restera cinq jours.

A Lusaka, l'incertitude demeure quant à la date d'arrivée de M. Castro. En l'absence d'informations officielles, certains observateurs en viennent à se demander si le leader cubain ne fera pas coïncider son séjour en Zambie avec celui de M. Podgorny, attendu samedi.

Cette rencontre dans un pays peu suspect de sympathies marxistes, et membre du groupe des pays de « première ligne » intéressés au règlement du conflit rhodésien, mettrait en valeur de façon spectaculaire l'intérêt porté par Cuba et l'Union soviétique à l'Afrique australe. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

OUVERTURE DE LA ROUTE DJIBOUTI - ADDIS-ABEBA

Djibouti *(Reuter)*. — Cent soixante-dix-sept camions éthiopiens sont partis mercredi 23 mars de Djibouti pour Addis-Abeba. Le passage de ce convoi exceptionnel marque l'ouverture officielle de la route reliant Djibouti à la capitale éthiopienne. Ces véhicules, stockés depuis plusieurs mois dans le port de Djibouti, ont été chargés de blé destiné aux victimes de la sécheresse en Ethiopie.

Le tronçon de 250 kilomètres permettant de rejoindre depuis Djibouti la route Assab-Addis-Abeba a été entièrement construit et financé par la France. L'opération a coûté au Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) la somme de 85 millions de francs. La mise en service de cette voie devrait, selon les observateurs, renforcer les liens économiques unissant Djibouti à l'Ethiopie, déjà reliés par le chemin de fer franco-éthiopien.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

M. Carter souhaite augmenter la puissance des émissions de radio destinées aux pays de l'Est

Washington (A.F.P., A.P.). — Le président Carter a demandé, mardi 22 mars, au Congrès d'autoriser la mise en place de seize émetteurs supplémentaires de 250 kilowatts chacun à la centaine que comportent actuellement les stations La Voix de l'Amérique, Radio Free Europe et Radio Liberty, qui diffusent des informations ainsi que des commentaires pro-occidentaux à destination des pays de l'Est, et notamment de l'Union soviétique.

Ces émetteurs supplémentaires sont destinés, a précisé M. Carter, « *à augmenter la capacité de percer les brouillages, à relever la puissance actuellement insuffisante et à fournir une capacité de réserve en cas de panne en période de crise internationale* ».

Le président a recommandé également la mise en place de douze émetteurs supplémentaires pour les émissions de La Voix de l'Amérique vers l'Asie et l'Afrique. Il faudra vraisemblablement trois à cinq ans pour que ces nouveaux émetteurs soient mis en service.

Le budget actuel de Radio Free Europe et de Radio Liberty, installées toutes deux à Munich, en R.F.A., est de 53,3 millions de dollars. M. Carter a proposé un crédit supplémentaire de 14,2 millions de dollars pour ces stations et de 30 millions de dollars pour La Voix de l'Amérique, dont le budget actuel est de 69,4 millions de dollars.

La Voix de l'Amérique, dont le fonctionement est assuré par l'Agence officielle d'information des Etats-Unis, USIA (United States Information Agency) n'est plus brouillée par les pays de l'Est depuis septembre 1974. Les deux autres stations sont brouillées, sauf par la Roumanie et la Hongrie.

MALGRÉ SON IRRITATION

Le Kremlin reste prêt au dialogue

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques étudieront sérieusement et « à fond » les propositions que leur exposera M. Cyrus Vance la semaine prochaine à propos de la limitation des armes stratégiques et du Proche-Orient, mais l'atmosphère politique des pourparlers est d'ores et déjà « détériorée » par l'attitude adoptée par M. Carter en ce qui concerne les problèmes des droits de l'homme. Telle est, en résumé, l'explication de texte que font les commentateurs soviétiques les plus autorisés, trois jours après le discours prononcé par M. Brejnev devant le congrès des syndicats. Cette exégèse n'est pas entièrement négative : après avoir manifesté sa profonde irritation devant les « ingérences » des Américains dans les affaires soviétiques, le Kremlin reste prêt au dialogue.

Ces éclaircissements sont d'autant plus significatifs qu'on a très peu d'espoirs maintenant à Moscou de voir la Maison Blanche faire marche arrière. En mettant inlassablement les points sur les « i », M. Carter semble avoir convaincu ses interlocuteurs soviétiques de sa détermination à évoquer en public des sujets que M. Kissinger préférait réserver au secret des tête à tête.

Moscou a eu droit, mercredi, à un nouvel indice de la résolution américaine, avec le message qu'a fait parvenir M. Carter au Congrès américain, pour demander une augmentation des crédits alloués à La Voix de l'Amérique, ainsi qu'à Radio liberté et Radio Europe libre. L'initiative du président a entraîné quelques heures plus tard un commentaire de l'agence Tass accusant Washington de violer l'esprit et la lettre final d'Helsinki en finançant Radio liberté et Radio Europe libre. Selon Tass, qui paraît oublier que ces deux stations sont aujourd'hui auvertement subventionnées par le Congrès américain et non plus financées en sous-main par la C.I.A., « *la mission de Radio liberté et de Radio Europe libre consiste essentiellement à diriger les organisations hostiles aux Etats socialistes, à recueillir les renseignements secrets de caractère politique, militaire ou autre, autrement dit à faire de l'espionnage en faveur de la C.I.A. et des autres services spéciaux* ».

« *Ces derniers temps*, ajoute Tass, *ces deux centres ont été chargés par leurs maîtres de concentrer leur attention et leurs fonds sur les prétendus contestataires dans les pays socialistes, ces renégats qui gagnent leur pain à l'aide de la trahison, du mensonge et de la calomnie contre leur pays et la communauté des pays frères.* »

Le commentaire de Tass se termine par une citation de M. Brejnev : « *Tous comprennent, certes, l'importance du développement des rapports soviéto-américains. Nous voudrions que ce soit des rapports de bon voisinage, mais il faut pour cela un certain niveau de compréhension et un minimum de convenances.* »

On retrouve cette citation dans un article de M. Bovine, observateur politique des *Izvestia*, qui indique clairement que, en dépit des divergences américano-soviétiques sur le problème des droits de l'homme, « *il n'existe aucune autre alternative sensée* » à la poursuite du dialogue entre Moscou et Washington sur le problème des armes nucléaires. Pour M. Bovine cependant, « *les tentatives de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. — et c'est précisément le but des palabres sur les droits de l'homme — ne manquent pas d'affecter l'atmosphère politique au milieu de laquelle on discute de tel ou tel problème* ».

On accueillera à Moscou le secrétaire d'Etat américain, poursuit M. Bovine ; « *Il va sans dire que ses propositions seront analysées à fond, mais on devrait comprendre que les prétentions de Washington à apprendre aux autres pays à vivre ont déjà détérioré la situation, qui même sans cela, serait complexe* ».

M. Bovine entend ainsi critiquer la théorie de la nouvelle administration américaine selon laquelle il n'existe aucun lien entre le problème des droits de l'homme et le problème de la limitation des armes nucléaires :

« *Formellement, cela est correct*, reconnaît M. Bovine. *Les droits de l'homme et la limitation des armes stratégiques sont des problèmes différents. Toutefois, les critères logiques ne sont pas toujours suffisants pour analyser des problèmes politiques.* » En conclusion, l'auteur définit ainsi la position soviétique : « *Tôt ou tard, l'autre partie (les Etats-Unis), le comprendra. Le plus tôt sera le mieux. (...) Le monde a toujours été marqué par des contrastes et des contradictions. Tel est le cas aujourd'hui. Jamais encore l'humanité n'avait disposé d'une force destructrice capable d'exterminer tout ce qui vit. Jamais encore les espoirs des peuples de maîtriser cette force, d'endiguer la course aux armements, n'avaient été aussi réels. Cette tâche politique fait partie maintenant des problèmes pratiques. Les difficultés sont très grandes. On devra accomplir un travail de longue haleine. Mais il n'existe aucune autre alternative sensée.* »

JACQUES AMALRIC.

Le président des États-Unis annonce la reprise des négociations avec le Vietnam

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Jimmy Carter a annoncé, mercredi 23 mars, que les Etats-Unis reprendraient prochainement à Paris des discussions avec le Vietnam dans le but de parvenir au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. M. Carter a révélé que M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, avait lui-même suggéré à la délégation américaine, qui s'est rendue récemment à *Hanoï, l'ouverture « sans délais »* de discussions à Paris sur la normalisation des relations entre les deux pays.

La délégation, dirigée par M. Leonard Woodcock, président sortant du Syndicat des ouvriers de l'automobile, et qui comprenait notamment M. Mike Mansfield, ancien leader de la majorité démocrate au Sénat, a séjourné à Hanoï du 13 au 18 mars pour sonder les intentions vietnamiennes et obtenir des éclaircissements sur le sort des soldats et officiers américains disparus en mission pendant la guerre du Vietnam. (*Le Monde* des 20 et 21 mars.)

M. Carter a indiqué qu'il avait reçu un message de M. Pham Van Dong et qu'il allait y répondre immédiatement. Bien qu'il ne l'ait pas précisé, il semble que ce message lui ait été transmis par M. Woodcock lui-même. M. Carter a estimé que Hanoï avait déjà fait un pas significatif vers la reprise des relations en n'insistant plus, au cours de la visite de la délégation américaine, pour que le problème des soldats disparus soit lié à l'octroi d'une aide économique des Etats-Unis pour la reconstruction du Vietnam. Hanoï n'a posé aucune condition préalable à la reprise des entretiens de Paris, et les Etats-Unis n'en posent pas non plus, a précisé M. Carter.

M. Carter a déclaré qu'à son avis les Vietnamiens « *avaient fait preuve de bonne foi* » dans leurs contacts avec la délégation. Un des signes de cette bonne foi, a dit M. Carter, est la décision de Hanoï de créer une organisation permanente qui serait chargée de faire une enquête sur chaque soldat ou officier américain disparu qui lui serait signalé par Washington. M. Woodcock a indiqué, de son côté, que, selon les évaluations de Washington, deux mille cinq cent quarante-six Américains sont portés disparus au Vietnam et au Laos.

Le gouvernement de Hanoï a remis à la délégation douze cercueils, qui, après vérification par les autorités militaires américaines, contenaient les restes de onze Américains, le douzième étant le corps d'un Vietnamien qui a été renvoyé au Vietnam. M. Carter a affirmé qu'il s'agissait d'une « erreur de bonne foi » de la part des Vietnamiens.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

M. Young (États-Unis) propose une action diplomatique contre l'apartheid en Afrique du Sud

Les pays occidentaux membres du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Canada et R.F.A.) ont décidé mercredi 23 mars de proposer l'adoption par le Conseil de sécurité d'une « *déclaration sur l'Afrique australe* » condamnant le système de l'apartheid et prenant position pour l'accession au pouvoir de la majorité dans toute la région. Aux termes de cette déclaration, l'Afrique du Sud est invitée à « *prendre les mesures appropriées en vue de l'élimination de la politique et de la pratique de l'apartheid et d'accorder à tous les éléments constitutifs de la population sud-africaine des droits égaux* ». Il lui est également demandé de « *mettre fin dans les meilleurs délais à l'occupation illégale* » de la Namibie (Sud-Ouest africain) et de faciliter l'organisation dans ce territoire « *d'élections libres sous l'égide des Nations unies* ».

Cette déclaration est due à l'initiative du représentant américain à l'ONU, M. Andrew Young, actuellement président du Conseil de sécurité, son but est d'éviter un affrontement avec les pays africains qui réclament une nouvelle fois, dans leur projet de résolution, l'application à l'Afrique du Sud de sanctions économiques et d'un embargo sur les armes, mesures que les Occidentaux sont décidés à ne pas voter

Mardi dernier encore, au sein du Conseil de sécurité, le représentant du Nigéria a menacé de « représailles » les pays occidentaux qui soutiennent de leurs investissements les « *régimes racistes* » d'Afrique australe. Selon le *Nigerian Tide*, journal du gouvernement, la France est « *le plus coupable* » de ces pays. — *(A.F.P., I.H.T.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter propose une importante réforme du système électoral

M. Jimmy Carter a proposé, mardi 22 mars, dans un message au Congrès, la réforme du système électoral américain, et en particulier l'abolition du collège des « grands électeurs », qui constitue un des plus singuliers anachronismes de l'histoire constitutionnelle des Etats-Unis.

Le président américain, en effet, n'est pas élu directement par ses concitoyens, mais par des « grands électeurs », désignés au suffrage universel tous les quatre ans dans chaque Etat, le premier mardi qui suit le premier lundi de novembre. Ces « grands électeurs » n'ont d'autre rôle — sauf exception rarissime — que d'entériner la volonté populaire exprimée dans leur Etat. Leurs attributions sont tellement limitées qu'on ignore généralement tout de leur personnalité et qu'ils rentrent dans l'ombre lorsqu'ils ont élu le nouveau président.

M. Jimmy Carter et M. Walter Mondale, vice-président (qui a beaucoup travaillé à cette réforme), proposent de remplacer ce système compliqué par le suffrage direct. Le président des Etats-Unis serait désormais élu sans intermédiaire par les citoyens. Le projet de réforme risque cependant de rencontrer une forte opposition au Congrès. Le système des « grands électeurs » est inscrit dans la Constitution, texte « sacré » aux Etats-Unis. De nombreux membres du Congrès, les républicains assurément, mais aussi quelques démocrates, refusent farouchement de porter atteinte à la tradition. Celle-ci témoigne, en l'occurrence, que la légitimité du vote dépend d'une libre association des Etats entre eux, et non d'une sorte de contrat — de type plébiscitaire — entre la masse des citoyens et le président.

Il n'est donc pas sûr que le projet de réforme obtienne au Congrès la majorité des deux tiers. M. Carter a pourtant la logique de son côté puisque, en raison du système actuel, à trois reprises (en 1824, 1876 et 1888) un candidat à la présidence a été élu bien qu'il ait recueilli moins de suffrages populaires que son adversaire (mais davantage de ces « votes électoraux », pour employer le barbarisme par lequel on désigne aux Etats-Unis le suffrage des « grands électeurs »).

M. Carter a également proposé de permettre l'inscription des citoyens sur les listes électorales le jour même du vote. Jusqu'à une date relativement récente, il fallait résider depuis trois ans dans le même « comté » pour avoir le droit de s'inscrire (cette disposition était particulièrement préjudiciable aux Noirs et aux jeunes). La réglementation avait cependant été déjà assouplie.

Selon la réforme projetée, l'électeur devra cependant faire la preuve de son identité, ce qui n'est pas toujours facile aux *Etats-Unis, où la possession d'une* pièce d'identité n'est pas obligatoire.

Le désir du président Carter, tel qu'il apparaît très nettement dans son message au Congrès, est de lutter contre une certaine dégradation du sens civique des Américains, dont l'abstentionnisme électoral croissant est le signe le plus marquant. M. Carter, ayant rappelé qu'une loi fédérale (« Hacht Act ») interdit à 2,8 millions d'employés gouvernementaux d'être candidats d'un parti ou de travailler à la campagne d'un candidat, propose de remodeler cette loi sans aller cependant jusqu'à l'abolition pure et simple du principe qui l'a inspirée.

M. Carter a enfin proposé au Congrès d'étendre le système du financement public des campagnes électorales. Ce dernier projet est — malgré les apparences — celui qui risque de modifier le plus sensiblement les mœurs politiques américaines. La bataille pour l'abolition du collège des « grands électeurs » sera sans doute chaude au Congrès, mais elle porte essentiellement sur des questions de droit constitutionnel, qui ne devraient guère passionner l'opinion.

En revanche, l'expansion du principe du financement public (il a très bien fonctionné lors de l'élection présidentielle du 2 novembre 1976, M. Carter avait alors reçu environ 25 millions de dollars du gouvernement fédéral) aux campagnes des sénateurs et des représentants marquera sans doute un changement plus profond.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A travers le monde

Rhodésie

● L'EVEQUE CATHOLIQUE DONALD LAMONT a été privé de sa nationalité rhodésienne et déclaré *persona non grata* en Rhodésie. Mgr Lamont, qui a vécu plus de trente ans en Rhodésie, avait pris la nationalité rhodésienne en 1950. Celle-ci, a précisé le porte-parole du gouvernement, lui a été retirée par le ministre de l'intérieur à la suite de sa condamnation, en octobre dernier, pour non-dénonciation de maquisards nationalistes. Mgr Lamont, qui était assigné à résidence depuis sa condamnation, devait quitter mercredi 23 mars la Rhodésie pour Londres. — *(A.F.P.)*

Tchad

● LE PROCES DES MEMBRES DU FRONT DE LIBERATION NATIONALE DU TCHAD (FROLINAT), auteurs de l'attentat perpétré le 13 avril 1976 contre le général Malloum, chef de l'Etat tchadien, s'est ouvert mercredi 23 mars à N'Djaména.

PAUL-LAURENT ASSOUN
FREUD
La philosophie et les philosophes
"les rapports ambivalents de Freud avec la philosophie"
Claude Jannoud
LE FIGARO
puf

EUROPE

EUROPÉENNES DU SUD...

IV. — Ambiguïtés portugaises

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Les trois pays d'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal) sont en état d'effervescence politique depuis plusieurs années et affrontent, notamment, la « revendication féministe ». Politisé mais en crise en Italie, le féminisme a pris depuis peu un caractère explosif dans l'Espagne post-franquiste (« le Monde » des 22, 23 et 24 mars).

Lisbonne. — « *Ici on a été capable de nationaliser la grande i-dustrie, mais pas de changer la vie quotidienne. Pour beaucoup de ménagères, croyez-moi, le 25 avril n'est pas encore arrivé.* » La jeune femme, journaliste à la télévision, qui porte ce jugement désabusé jette un regard oblique vers son mari, militaire attentif et discret. Elle enchaîne : « *La révolution a été faite par les militaires, et,* a priori, *l'uniforme n'est pas très féministe. Les femmes qui ont investi toute leur énergie dans le 25 avril risquent de devenir enragées si la gauche, demain, n'est pas enfin capable d'inventer un discours compréhensible par elles.* »

Quand on vient de Rome et de Madrid, où bouillonnent de grandes colères féministes, il est vrai que le Portugal surprend. Seul pays des trois à avoir vécu deux années de révolution sauvage, c'est aussi paradoxalement celui qui paraît le moins accessible au féminisme « intégriste ». Phénomène qu'on ne saurait mettre au compte de la « normalisation » ni du grand retour de l'opinion vers la droite qui s'amplifie depuis le 25 novembre. Chacun le concède ici : au plus fort du « processus révolutionnaire », pendant la période gonçalviste et l'« été fou » de 1975 : quand un peu partout dans le pays, à travers les commissions, les comités, les groupuscules, le peuple envahissait la scène politique, on sacrifia peu au féminisme : « *Les femmes ont été plus attirées par une action militante au sein des partis,* » dit Maria Antonia Palla, journaliste. *Elles ont joué un rôle considérable dans les occupations sauvages de logements vides ou d'usines. Dans l'Alentejo elles ont participé à plein aux péripéties de la réforme agraire. Mais la question féministe ne s'est pas vraiment posée.* »

Dans la région de Cintra, une dame de la bonne bourgeoisie, qui milite « scandaleusement » au M.D.P (Mouvement démocratique portugais, proche du P.C.), évoque elle aussi avec beaucoup de passion et d'éloquence l'activité des commissions de « moradores » « *prises en main et animées par les femmes* ». A Lisbonne, Maria Justina Sepulveda, ancienne directrice générale de l'éducation permanente, confirme le dynamisme et l'importance des femmes dans ce qu'il reste de la révolution « sauvage » : commissions de quartiers, de travailleurs, etc. Chaque témoignage recueilli insiste d'une façon analogue sur la participation « pleine et entière » des femmes portugaises à la révolution.

Une manifestation ratée

Au mois de janvier 1975, en revanche, une manifestation féministe — la seule, — organisée place Edouard-VII, à Lisbonne, s'est mal terminée. Quand les jeunes femmes, imitant en cela leurs sœurs nordiques ou américaines, ont commencé à brûler publiquement les attributs de l'« esclavage féminin » (soutien-gorge, etc.), la foule s'est fâchée. Des hommes, rigolards, ont ouvert leur braguette. D'autres ont été plus violents. Quelques coups ont même été échangés. Un fiasco. N'était-on pas, pourtant, en pleine permissivité révolutionnaire ?

A gauche — et surtout à l'extrême gauche, — on discuta longtemps de cette manifestation « réprimée » au nom des arrière-pensées « sexistes ». Dans l'ensemble, cependant, l'opinion ne broncha guère, occupée qu'elle était à d'autres sortes de combat. Par la suite, sous l'impulsion de quelques journalistes femmes, le « débat féministe » eut tout de même droit de cité au milieu de l'immense bavardage révolutionnaire.

Dans *l'Expresso*, Helena Vaz da Silva anima une chronique féministe de qualité. La télévision, contrôlée à l'époque par l'extrême gauche et le P.C., consacra un magazine régulier aux problèmes féminins (1). Dans plusieurs « cliniques populaires », des groupes « gauchistes » pratiquèrent des avortements sauvages. Mais, à aucun moment, le féminisme en tant que tel n'apparut comme l'expression d'une vague de fond, à l'instar de ce qui se passe en Italie ou en Espagne. Seul un groupe minuscule — le Mouvement de libération des femmes — tenta de s'organiser et de se rapprocher sans grand succès des partis d'extrême gauche.

Meilleure preuve de ce relatif désintérêt pour la revendication féministe : le peu d'empressement des différents gouvernements révolutionnaires à réformer la législation salazariste concernant les femmes et la famille. Un projet de loi accordant aux femmes un congé post-natal de trois mois fut retenu très longtemps par le gouvernement gonçalviste, qui y était hostile pour des raisons économiques. Les lois réprimant l'avortement ne furent pas modifiées. (Elles ne le seront sans doute pas de sitôt). Les articles du code pénal eux-mêmes, qui expriment une discrimination à l'égard de la femme, n'ont pas encore été révisés. Une seule réforme fut entreprise, précipitamment, après le 25 avril : celle du divorce. Elle concernait, il est vrai, autant les hommes que les femmes, et la tempête révolutionnaire, la « fête », qui s'empara subitement du pays, fit voler en éclats bien des familles. Surtout parmi les dirigeants politiques et les militaires du M.F.A., premiers intéressés — comme jadis Napoléon, — par une très opportune légalisation du divorce.

Pour le reste, l'œuvre législative de la révolution en ces matières fut à peu près nulle. Tant et si bien qu'on se trouve aujourd'hui devant le paradoxe d'une Constitution socialiste qui condamne solennellement toute discrimination basée sur le sexe, mais qui reste en contradiction avec l'essentiel des codes inchangés. L'inconstitutionnalité d'une loi peut certes être invoquée. La procédure n'est pas simple.

On peut, bien sûr, trouver à ce paradoxe des explications de circonstance. Lancés à l'assaut d'un régime dictatorial et d'une société archaïque, les Portugais ont spontanément privilégié la lutte des classes sur la lutte des sexes. Theresa Ambrosio, député socialiste, reconnaît que « *les mouvements de femmes au Portugal se sont superposés aux préoccupations des partis traditionnels* ». « *Le féminisme, ici,* poursuit-elle, *a été surtout le moyen de faire prendre conscience aux femmes de la part qu'elles devaient prendre dans la lutte, de les intégrer au processus politique.* »

On peut également souligner le puritanisme assez strict du parti communiste portugais — et d'Alvaro Cunhal en particulier, — beaucoup moins porté qu'un autre aux discours sur l'oppression se-uelle. Le Mouvement démocratique des femmes, qui lui est affilié, lutte sur le front des salaires, des conditions de vie, de l'analphabétisme (qui touche proportionnellement deux fois plus les femmes que les hommes). Il demeure très étranger, en revanche, au féminisme « qualitatif » et refuse de prendre officiellement position en faveur de l'avortement, malgré les pressions assez fortes de ses militantes de l'intersyndicale. Alda Nogueira, député communiste et membre du bureau politique, qui a passé plusieurs années dans les geôles de Salazar, est très nette sur ce chapitre. « *L'important,* dit-elle, *c'est que, maintenant, les femmes participent beaucoup plus à la vie politique et syndicale. Même si elles sont encore trop peu nombreuses dans les directions des partis ou des syndicats.* »

La fièvre aujourd'hui retombée ; le lyrisme en berne dans les rues de Lisbonne, où pâlissent les milliers de graffitis d'avant-hier ; la pluie de mars qui dissout lentement les affiches flamboyantes et les « appels au peuple » ; tout cela incite plus d'un Portugais à la mélancolie. Occupée tout entière par son propre spectacle, cédant aux illusions de la « représentation » incantatoire, la révolution a-t-elle vraiment touché le pays profond ? Ces militaires du M.F.A., lassés de guerroyer aux extrémités de l'empire lusitanien, n'ont-ils pas, surtout, précipité une décolonisation qui laisse aujourd'hui presque intacte la métropole ? Rien d'étonnant dans ces conditions si le féminisme — profondément subversif, lui — n'a guère eu d'écho, même à l'époque des œillets.

« *Nous sommes maintenant dans une période de reconstruction et de mise au point de nouvelles lois,* déclare Theresa Ambrosio. *Le programme gouvernemental, pour la première fois, accorde au problème de la condition féminine une place de premier plan.* » Tout cela est vrai. Comme est significative la création — sur le modèle français — d'une Commission de la condition féminine dont le rôle, bien que consultatif, n'est pas négligeable. Mais on peut se demander si le fragile gouvernement socialiste, mobilisé par le sauvetage économique du pays, confronté à d'énormes problèmes (celui des retornados rapatriés — par exemple), soumis aux pressions incessantes de la droite, aura le goût, et le pouvoir, d'accélérer les « transformations sociales ». Theresa Ambrosio elle-même reconnaît que « *le féminisme n'est plus à la mode* » et que « *l'opinion n'est pas prête à accepter la légalisation de l'avortement* ».

Toutes les raisons pourtant ne suffisent pas à expliquer l'infortune du féminisme. Elle a sans doute des racines plus profondes encore et beaucoup moins négatives. En réalité, malgré les dogmes moralisateurs du salazarisme, la femme portugaise a toujours été beaucoup moins « opprimée » que sa sœur espagnole ou italienne. L'épisode encore célèbre des « trois Maria » qui, en 1973, firent scandale en publiant *les Nouvelles lettres portugaises* peut faire illusion à ce sujet. La mobilisation du « tout Lisbonne » intellectuel en faveur d'un livre qui dénonçait l'oppression sexuelle et le moralisme étroit du régime demeura un phénomène assez « bourgeois » (2). Maria Helena Cidade Maura, membre du conseil national du M.D.P., insiste volontiers sur le fait que « *la femme portugaise est plus opprimée dans la bourgeoisie de Lisbonne ou de Porto que dans le peuple* ».

Ce qui n'est pas une figure de style. Concrètement d'abord, la tradition d'émigration, aussi ancienne que le Portugal lui-même — c'est elle qui a fondé le Brésil et l'ex-empire d'Afrique, — a toujours placé la femme portugaise dans une position d'indépendance et de responsabilité forcée. Dans les villages du Tra-Os-Montes ou du Minho, où le plus souvent « *l'homme est absent* », c'est la femme qui assure la conduite des affaires. C'est elle qui, pour reprendre une belle expression entendue à Lisbonne, « *doit inventer la nourriture* ».

La longue guerre coloniale qui, pendant plusieurs années, va exiler les hommes en Afrique accentuera encore cette solitude. Une solitude qui, bien entendu, n'est pas sans contrepartie. Laissée seule, assumant elle-même la charge de la famille, la femme portugaise sera moins soumise qu'une autre aux opprobres du moralisme latin. Un enfant naturel — même adultérin — n'est pas considéré comme une catastrophe très répréhensible dans les campagnes. Personne ne s'offusquera, en outre, d'un concubinage de fait. Les mœurs sont donc relativement libres et l'Eglise, dont l'emprise morale est moins pesante qu'en Espagne, doit faire la part du feu. Un interlocuteur de Lisbonne nous proposait à ce sujet de longs développements sur le thème du « *Portugal moins romanisé que les autres pays latins et conservant, plus vivace, un vieux fonds païen hérité des Celtes ou des Wisigoths* ».

Natalia Correia, auteur d'une *Anthologie de la poésie érotique portugaise* qui fit scandale en 1968 et animatrice très influente du café Bottequin — ce Flore lisboète, — est intarissable sur ce chapitre. « *Il n'y a pas vraiment d'interdits religieux au Portugal,* dit-elle. *L'adultère n'a jamais été un tabou. En réalité, nous sommes un peuple érotique.* » Le raccourci de la formule est peut-être abusif. Et pourtant ! La propension naturelle au métissage qui distingua les conquérants portugais de leurs homologues européens, les rêves de société multiraciale que soustendait le grand projet lusitanien, tout cela témoigne d'une disposition assez nette à la liberté sexuelle. Celle de l'homme, bien sûr, mais aussi celle de la femme. Ajoutée aux facteurs économiques et sociaux cités plus haut, elle rend moins pressante, c'est vrai, la dénonciation de l'« oppression masculine ».

Nul ne pourra nier, à travers le « cas » portugais, que le « féminisme militant » pose à l'Europe latine des questions incongrues.

FIN

(1) Le magazine *Nous, femmes* a été supprimé en février 1976 après la diffusion d'un film montrant un avortement. Les journalistes responsables de l'émission sont aujourd'hui passibles de poursuites, malgré une pétition de six mille femmes en leur faveur.

(2) L'une des trois Maria, d'ailleurs (Maria Velho da Costa), s'est séparée, depuis, des positions strictement « féministes » des deux autres pour adhérer au parti communiste.

HIFI SPECIAL SALON

FLASH

JUSQU'AU 15 AVRIL

RACHETE VOTRE CHAINE HIFI AU PRIX ARGUS !*

FLASH est le spécialiste de la photo, du cinéma d'amateur et de la haute fidélité. Jusqu'au 15 avril et pour vous permettre d'acheter immédiatement dans les 33 points FLASH les dernières nouveautés du salon 1977, FLASH vous rachète votre ancienne chaîne au prix argus*. Profitez de cette offre qui vous permettra de payer beaucoup moins cher votre nouvel équipement (le montant de ce rachat pourra constituer votre versement comptant si vous choisissez d'acheter à crédit).

Les 33 points de vente FLASH au cœur des villes ou des grands centres commerciaux sont le rendez-vous de tous ceux qui, lorsqu'ils font un achat de loisir audio-visuel, veulent être assurés de pouvoir :

- Choisir parmi les appareils des plus grandes marques • Bénéficier d'une garantie complète.
- Payer le meilleur prix. Jugez-en :

Chaine Pioneer P 88 : Ampli SX 450 2 x 15 W - Platine PL 112 D - Enceintes Setton M 30 A : 4490 F
Chaine Marrantz : Ampli 2225 L 2 x 25 W - Platine Thorens TD 166 MK 2 - Enceintes Celestion Ditton 44 : 6395 F
Chaine Pioneer P 25 : Ampli SA 6300 2 x 40 W - Platine T 630 - Platine à cassettes frontale CTS 2121 - Enceintes Setton M 30 A : 7340 F
Les deux chaines Pioneer sont livrées avec le meuble HiFi Pioneer.

* Prix argus : Par prix argus de rachat, nous entendons le prix argus occasion du « Haut Parleur », moins marge de revente et frais éventuels de remise en état.

LES POINTS FLASH

Paris
7e 45 rue du Bac 75007 - Paris (métro Bac) Tél : 222.12.60 - 222.43.77
8e 23-25 rue du Rocher 75008 Paris (métro Saint Lazare) Tél : 522.79.43 - 522.62.46 - 522.81.18
27 rue du Rocher 75008 Paris Tél : 522.99.46
14e 87 avenue du Maine 75014 Paris (métro Montparnasse) Tél : 633.76.79
15e 204 rue de Vaugirard 75015 Paris (métro Volontaires) Tél : 273.36.59 - 273.10.15

Région Parisienne
CHOISY-LE-ROY (94) 3 rue Anatole France Tél : 684.77.38
BOURG-LA-REINE (92) 3 rue du 8 mai 1945 Tél : 661.07.75
BELLE-EPINE (94) Centre Commercial 94 Rungis Tél : 686.81.66
CRETEIL (94) Centre Commercial Régional Tél : 898.10.86
CERGY-PONTOISE (95) Centre Commercial des 3 Fontaines Tél : 030.48.35 - 030.49.28

Province
CAEN (14) Centre Commercial Régional de Caen Mondeville Tél : 82.06.05
DIJON (21) Centre Commercial Dauphine Dijon Tél : 30.59.50
MARSEILLE (13) 16 place Notre-Dame-du-Mont Tél : 47.45.90
ROUEN (76) Centre Commercial Régional Barentin Tél : 74.20.33

Flash dans le métro
AUBER : Hall R.E.R.
CH. de VINCENNES : sortie av. de Paris
DAUMESNIL : dir. Créteil
ETOILE : quai R.E.R. : St Germain
GARE DE L'EST : sortie Bd de Strasbourg
JOINVILLE : R.E.R.
LEDRU-ROLLIN : quai dir. Créteil
MIROMESNIL : sorties Av. Percier et Miromesnil
OPERA : sortie place de l'Opéra
OBERKAMPF : quai place d'Italie
Pt DE SEVRES : salle des billets
Pt DE VINCENNES : sortie Bd Soult
Pl D'ITALIE : dir Etoile
St LAZARE : sortie cours de Rome
STRASBOURG St DENIS : Sorties Bd de Strasbourg et bd Sebastopol
STALINGRAD : quai dir. Pl. Italie
VOLTAIRE : quai Montreuil

12 nouveaux Points FLASH seront ouverts dans le métro courant 1977

OPETA M.24.3.

VOITURES DE SOCIETE

faut-il adopter la location longue durée?

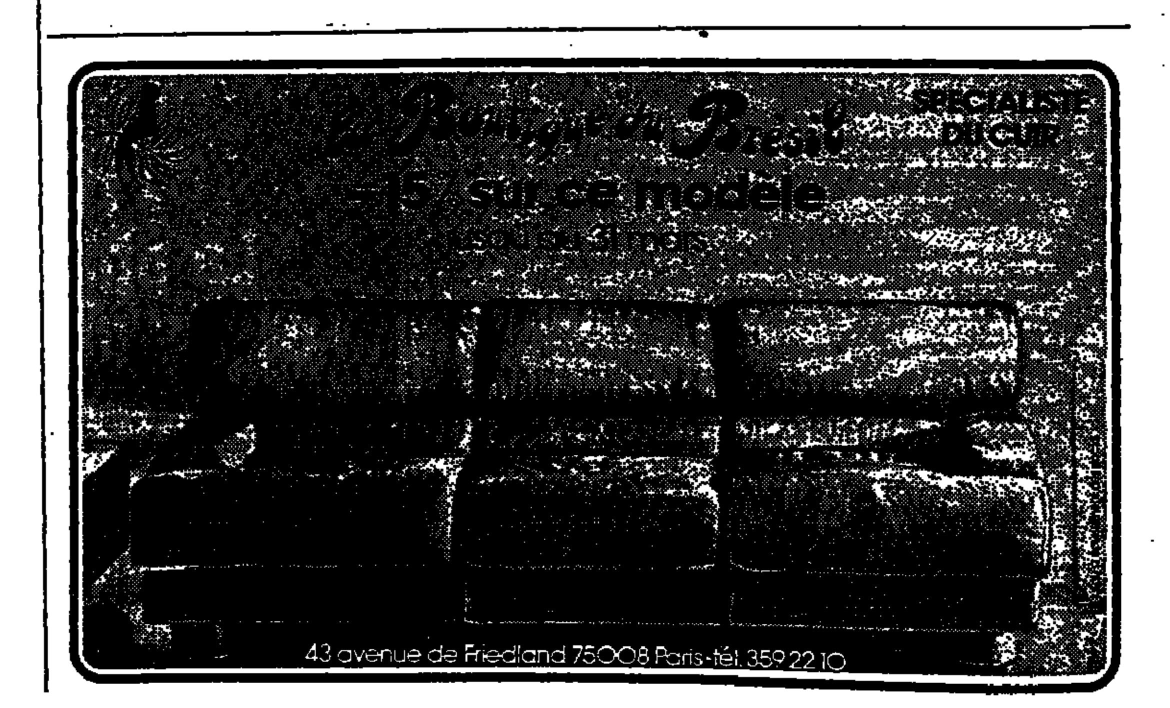
La location longue durée est-elle rentable? Comment la situer par rapport à d'autres options dans la gestion d'un parc automobile?

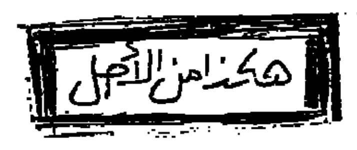
La réponse figure dans un livret offert gracieusement par la première société française de location longue durée.

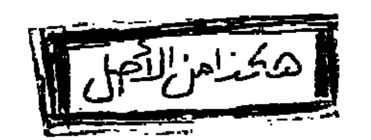
Réclamez-le.

Nom ____
Société ____
Adresse ____


Letting France Location longue durée de véhicules de toutes marques jusqu'à 3,5 T.
111, rue Cardinet, 75017 Paris
tél. (1) 766.53.20 / télex 650724 F LM1







EUROPE

Grande-Bretagne

GRACE A LEUR ACCORD AVEC LES LIBÉRAUX

Les travaillistes obtiennent une confortable majorité aux Communes

De notre correspondant

Londres. — Après le bruit et la fureur de ces derniers jours, le gouvernement Callaghan a franchi l'obstacle, mercredi soir 23 mars, beaucoup plus aisément qu'il ne l'espérait : la motion de censure de l'opposition conservatrice a été repoussée aux Communes par 322 voix contre 298.

Cette majorité de vingt-quatre voix a été obtenue grâce à l'appui des treize libéraux, d'un représentant du parti social-démocrate travailliste d'Irlande du Nord, M. Fitt, et du vote de M. Maguire, l'un des membres les plus excentriques du Parlement, qui a bien voulu, à cette occasion, abandonner le « pub » dont il est propriétaire en Ulster pour aller au secours de M. Callaghan. Mme Thatcher avait bénéficié du renfort de quatorze nationalistes écossais et gallois, ainsi que de deux travaillistes dissidents qui constituent à eux seuls le Labour Party écossais. Les unionistes de l'Ulster se sont divisés, sept d'entre eux votant avec l'opposition conservatrice, trois autres, dont M. Powell, s'abstenant. Au cours de leurs négociations avec M. Callaghan, ils avaient pourtant arraché une concession substantielle : le premier ministre a accepté, en effet, d'envisager une représentation accrue de l'Irlande du Nord à Westminster. Le problème sera soumis à une conférence interpartis sous la présidence du speaker des Communes.

Dans l'immédiat, une élection générale est évitée. Comme les mois à venir vont être consacrés à la célébration du jubilé de la reine Elizabeth, un nouvel assaut contre le gouvernement est difficilement imaginable avant l'automne. La véritable question est donc de savoir si l'accord conclu entre le gouvernement travailliste et les libéraux est plus que l'expédient « sordide » dénoncé par Mme Thatcher.

« Judas ! »

Pour l'instant, la déception, et même la fureur des tories ne font guère de doute. Sachant, dès l'ouverture du débat sur la motion de censure, que le gouvernement était sauvé par les treize voix des libéraux, les conservateurs ont salué l'entrée de M. Steel par les cris de « *Judas* » !

La clause principale de l'accord intervenu entre le cabinet et le groupe parlementaire libéral constitue une innovation. Les pourparlers entre MM. Callaghan et Steel ont abouti à la création d'un comité consultatif permanent au sein duquel les deux partis examineront, non seulement les projets législatifs du gouvernement, mais aussi les suggestions des libéraux. Ce comité, sous la présidence du leader de la Chambre des communes, M. Foot, se réunira en principe chaque semaine. D'autre part, un contact étroit est prévu entre le premier ministre et M. Steel, ainsi qu'entre le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et le porte-parole libéral pour les affaires financières, M. Pardoe.

Cet arrangement ne force ni les travaillistes ni les libéraux à soutenir les propositions formulées par l'un ou l'autre partenaire. Même s'il ne s'agit pas d'une coalition, c'est néanmoins une solution proche d'une véritable alliance entre les deux partis.

Un accord est aussi intervenu sur les questions des élections directes au Parlement européen. Le gouvernement s'engage à présenter aux Communes un projet de loi pendant cette session. Si M. Callaghan ne promet pas, pour l'instant, de défendre le principe d'une représentation proportionnelle telle qu'elle est exigée par les libéraux, il propose de laisser aux Communes le soin de trancher le problème par un vote libre au cours duquel la discipline des partis sera suspendue. La gauche travailliste et les tories s'opposeront sans aucun doute à ce projet.

En ce qui concerne la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au pays de Galles, le gouvernement promet d'accepter que les parlementaires décident librement le mode de scrutin qui servira à élire les assemblées de Cardiff et d'Edimbourg.

Cette alliance de fait entre MM. Callaghan et Steel est conclue en principe pour la durée de la présente session parlementaire, c'est-à-dire jusqu'à l'automne. Les deux partenaires dresseront alors le bilan de leur accord et décideront s'ils veulent le maintenir.

Pour le gouvernement, les avantages sont clairs. D'abord M. Callaghan ne quittera pas Downing Street moins d'un an après s'y être installé. Le cabinet et le parti sont cependant divisés. Quatre membres du gouvernement, à la tête desquels se trouve le ministre du commerce, M. Peter Shore, se sont élevés contre l'accord avec les libéraux. M. Callaghan va aussi au-devant de nouvelles difficultés avec la gauche travailliste qui l'a soutenu mercredi soir, mais a fait savoir qu'elle ne se considère pas liée par le pacte avec les libéraux.

Les dirigeants libéraux ont également pris des risques. Ils peuvent craindre d'être désavoués par un certain nombre de leurs partisans : ceux-ci ne leur pardonneront pas de maintenir en vie « le canard boiteux » travailliste. Mais le parti de M. Steel évite ainsi l'épreuve d'une élection générale dont il se serait très mal tiré.

Une expérience nouvelle

Aux Communes, M. Steel a expliqué que le pays a besoin avant *tout de stabilité*. Trois élections générales en trois ans ne *serviraient certainement* pas la cause du redressement économique. Il a insisté sur l'importance des concessions qu'il aurait arrachées à M. Callaghan. Désormais, assure-t-il, les libéraux joueront un rôle décisif dans la détermination gouvernementale. Il reste à savoir dans quelle mesure les électeurs seront prêts à partager l'interprétation de M. Steel. Nombre de citoyens considéraient les libéraux comme des gens « *très sympathiques* », mais dépourvus de poids à Westminster.

A plus long terme, l'expérience de coopération amorcée est-elle de nature, comme l'espèrent certains, à bouleverser le système traditionnel de la Grande-Bretagne ? Jusqu'ici la vie parlementaire à Westminster était toujours assimilée à un match sportif, ne mettant en présence que deux équipes. De temps à autre l'arbitre — le corps électoral — sifflait la mi-temps et les équipes changeaient de côté... Mais le système s'est compliqué depuis l'opposition des petits partis comme ceux des nationalistes gallois et écossais. Est-ce donc que la Grande-Bretagne va entrer dans l'ère des gouvernements de coalition, « à la continentale ? » C'est dans cette perspective — hasardeuse — que les libéraux paraissent se placer aujourd'hui.

JEAN WETZ.

Espagne

La campagne électorale ne durera que trois semaines

Madrid (*A.F.P.*). — Le *Bulletin officiel* de l'Etat espagnol a publié, mercredi 23 mars, le décret-loi électoral qui régira les prochaines élections législatives, prévues pour le mois de juin prochain.

Le texte rappelle que tous les Espagnols majeurs de vingt et un ans seront appelés à désigner trois cent cinquante députés, selon le système de la représentation proportionnelle, et deux cent sept sénateurs selon un système majoritaire restreint.

La province sera la circonscription électorale, et le nombre des députés dans chaque province dépendra du nombre d'habitants de chacunes d'elles. Ainsi, 33 députés seront élus à Barcelonne, 32 à Madrid et 8 à Cadix ou à Saragosse. Les listes des candidats à la Chambre basse déposées par les organisations légales seront bloquées. Pour la Chambre haute (ou Sénat), en revanche, chaque électeur pourra voter pour un maximum de trois candidats choisis sur l'une des listes entre lesquelles il aura à choisir. Les quatre candidats en tête de chaque district seront proclamés élus sénateurs.

Le décret gouvernemental indique, en outre, que la campagne électorale durera trois semaines, et impose l'égalité des partis pour l'accès la radio et à la télévision officielles. Un comité de contrôle des médias sera nommé par le gouvernement, qui choisira ses membres parmi les « associations, fédérations et coalitions » qui brigueront les suffrages des électeurs.

Le texte du gouvernement énonce, d'autre part, une série d'incompatibilité. Ainsi certaines anciennes personnalités franquistes comme les présidents du syndicat officiel ou les présidents de députation provinciale seront inéligibles, de même que les membres de l'actuel gouvernement.

Le décret-loi institue enfin un système de financement *a posteriori* de la campagne : une somme globale de 1 million de pesetas (70 000 F) ainsi qu'un forfait par voix obtenue seront attribués par l'Etat.

Les partis de gauche se déclarent « satisfaits », notamment par le mode d'élection des députés, dont le nombre sera calculé par province au prorata de la population. L'opposition craignait que chaque province n'ait un nombre fixe et égal de députés, ce qui aurait eu pour effet de favoriser les provinces rurales moins peuplées, réputées conservatrices, et donc les mouvements de droite.

L'opposition aurait souhaité que l'âge de la majorité électorale soit fixé à dix-huit ans et sur tout que le financement de la campagne soit effectué avant et non après le vote. Le système choisi aura pour conséquence, souligne la gauche, d'avantager les « partis riches ». Enfin, l'opposition regrette que la durée de la campagne ait été fixée à trois semaines « *dans un pays qui n'a pas voté librement depuis quarante ans et où les électeurs ne sont pas politisés* ».

● *Neuf personnes appartenant au mouvement communiste d'Euzkadi* ont été arrêtées le jeudi 24 mars à Bilbao, apprend-on de source sûre. Parmi elles figurent les dirigeants de l'organisation, M. Javier Villanueva et Mlle Rosa Olivares. Trois autres membres de cette organisation avaient été arrêtés mardi dernier par la garde civile. — (*A.F.P.*)

● *Les commissions ouvrières et l'Union syndicale ouvrière* (USO-socialiste) ont décidé d'appeler à une journée de grèves pour le 15 avril pour protester contre « les récentes mesures du gouvernement en matière de grève et de licenciement ». — (*A.F.P.*)

● *La représentation à Paris du P.S.O.E. « rénové » (parti socialiste ouvrier espagnol)* publie un communiqué dénonçant « *la carence des autorités consulaires espagnoles en France, en prévision des prochaines élections* ». « *Les consulats*, selon le communiqué, *gardent le silence* ». Les citoyens espagnols doivent se présenter à leur consulat pour se faire inscrire sur les listes électorales, jusqu'au 25 mars selon les villes.

« *Le vote des Espagnols de l'étranger est très important,* ajoute le communiqué, *car il représentent 12 % du coprs électoral.* »

● *A Amsterdam, le « tribunal Stern » est reporté aux 8 et 9 septembre.* Il devait se tenir les 24 et 25 mars. Le médecin a été libéré la semaine dernière, mais les organisateurs veulent s'assurer que l'U.R.S.S. ne « se moque pas » d'eux. De surcroît, ils veulent compléter les dossiers du docteur Stern et de M. Anatole Charanski qui seront transmis aux délégations gouvernementales à la conférence de Belgrade sur l'application des accords d'Helsinki. — (*A.F.P., Reuter.*)

Italie

LA GRÈVE GÉNÉRALE A ROME

« Vive les sacrifices ! »

De notre correspondant

Rome. — Les Romains respirent. Ils appréhendaient beaucoup la journée du mercredi 23 mars. Les syndicats avaient proclamé une grève générale et les étudiants contestataires organisé une contre-manifestation. Pas un magasin, pas un café ou restaurant n'avait ouvert ses portes. La ville, gardée par de nombreux policiers, était morte. Cette mobilisation inhabituelle était expliquée en grosses lettres au-dessus de la tribune syndicale à Saint-Jean de Latran : « *Pour surmonter le climat de violence, pour la* « convivenza civile » (convivialité), *pour le plein emploi.* »

Mais, au lieu de se fâcher, les étudiants ont choisi de rire. Défilant sous le nez de dizaines de milliers de manifestants protégés par les camions du service d'ordre, ils les ont nargués. Pendant deux heures, on a eu droit à un étrange carnaval révolutionnaire, favorisé par le temps estival. Même les « autonomes » — reconnaissables à leur mine patibulaire, masqués par des foulards — abandonnaient par moments leurs slogans pour crier avec les autres : « *Vive les sacrifices... Moins de maisons populaires, davantage de centrales nucléaires.* »

On l'avait déjà senti à Bologne, la semaine précédente ; c'était encore plus vrai à Rome, mercredi : la dérision, chère aux « Indiens métropolitains », a fait tache d'huile. Elle s'exerce essentiellement contre le parti communiste et l'un de ses illustres représentants, M. Luciano Lama, secrétaire général du syndicat C.G.I.L. Pauvre M. Lama ! Même sa pipe légendaire qui inspire confiance aux classes moyennes a été moquée : « *Mettons-y de l'herbe* », criaient certains, tandis que d'autres se prosternaient en chantant : « *Lama sei superstar; i sacrifici vogliamo fare* » (« Lama, tu es un superstar ; les sacrifices, nous voulons les faire »).

Le service d'ordre, imperturbable, observait avec quelque mépris ces quelques milliers de contestataires portant eux aussi des drapeaux rouges, parfois même montrant leur carte de la C.G.I.L. en criant : « *Gastronomie ouvrière, mangeons le patron.* »

Des adeptes de la violence ? Bien sûr : certains contestataires brandissaient des revolvers en bois sur lesquels ils avaient écrit : « *P 38* ». Le défilé devait d'ailleurs se terminer dans les jardins publics du quartier par une sanglante bataille avec des mottes de terre et des pistolets à eau. A l'intention de l'hélicoptère de la police qui survolait les lieux, une seule grande inscription par terre : « *Idiots.* »

R. S.

PROCHE-ORIENT

LES CHEFS D'ÉTAT DU SOUDAN, DE LA SOMALIE ET DES DEUX YÉMENS SOUHAITENT RÉUNIR UNE CONFÉRENCE ÉLARGIE SUR LA MER ROUGE.

La conférence qui a réuni, mardi 22 mars, à Taez, au Yémen du Nord, les chefs d'Etat du Soudan, de la Somalie, du Yémen du Sud et du Yémen du Nord s'est terminée par la publication d'un communiqué dans lequel les participants soulignent l'importance de la solidarité arabe « vis-à-vis de la politique israélienne agressive ». Ils ont, d'autre part, donné des apaisements à l'Ethiopie en l'assurant que l'objectif recherché par les pays arabes représentés à Taez était de faire de la mer Rouge une « zone de paix ». Les quatre chefs d'Etat ont affirmé aussi leur volonté de réunir à bref délai une conférence de l'ensemble des pays arabes et africains riverains de la mer Rouge pour examiner les problèmes de sécurité dans la région.

Enfin, les quatre chefs d'Etat ont demandé à la France « d'accorder à la côte somalienne (Djibouti) le droit à l'autodétermination sur une base nationale démocratique, et non sur une base tribale, afin d'éviter tout ce qui peut menacer la sécurité et la paix dans cette région ».

Peu avant son départ de Taez, le président du Soudan, M. Nemeiry, qui avait fait auparavant une visite à Mascate et à Aden, a annoncé que la République démocratique du Yémen (Yémen du Sud) et le sultanat d'Oman avaient décidé de mettre un terme à leur différend à propos de la province omanaise du Dhofar. Le conflit du Dhofar oppose les forces du sultan Qabous, d'Oman, appuyées par un corps expéditionnaire iranien, aux guérilleros du FLO (Front de libération d'Oman). — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

NUMÉRO SPÉCIAL
1957-1977
La Communauté 20 ANS après
Du Traité de Rome à l'élection européenne
30 JOURS D'EUROPE
La vie quotidienne de 260 000 000 d'Européens.
GRATUIT
Si vous voulez recevoir gratuitement 30 JOURS D'EUROPE pendant 3 mois envoyez ce bon 61, rue des Belles-Feuilles Paris 16e
NOM
RUE
VILLE

IMMENSE GARDE-MEUBLES BAILLY 148, AV. DU MAINE 75014 PARIS 567.45.00

MATH à PAQUES
Révision complète
MATH ET PHYSIQUE
de 6e en Terminale
à partir du 4 avril
MATH ASSISTANCE
Centre pédagogique privé
Saint-Lazare 520-37-17
Vaugirard 531-31-13
Nation 372-94-30

Roumanie

BUCAREST SERA RECONSTRUITE « DANS UN STYLE SPÉCIFIQUE »

Bucarest, la capitale de la Roumanie, montrera dans quelques années un nouveau visage. A la place de l'ancien centre détruit ou gravement endommagé par le séisme du 4 mars sera édifiée une ville alliant « les principes d'esthétique et de construction moderne et les éléments de l'architecture roumaine traditionnelle ».

Cette décision a été prise le mardi 22 mars, au cours d'une réunion au comité central du parti communiste roumain, sous la direction de M. Ceausescu, chef du parti et de l'Etat, et à laquelle participaient de nombreux architectes, ingénieurs et professeurs du pays.

Les spécialistes roumains estiment qu'il est préférable du point de vue de l'urbanisme de procéder à la reconstruction de zones importantes de la capitale, plutôt que de se livrer à un rafistolage plus ou moins heureux des immeubles et quartiers touchés par le tremblement de terre. Ainsi pourra être conçu un nouveau « centre politico-administratif » et réaménagées les principales artères de la ville. Les bâtisseurs devront trouver, a-t-il dit, « un style spécifique et original, portant l'empreinte du génie artistique du peuple roumain et de l'époque d'édification du socialisme en Roumanie ».

Les travaux commenceront l'an prochain et devront être terminés d'ici à 1984, le centre politico-administratif étant achevé dès 1980. A cette fin, un « large collectif », composé des autorités les plus compétentes en matière d'architecture et d'urbanisme, sera formé. Il sera dirigé par un bureau de coordination, qui prendra contact directement avec le secrétaire général du parti. M. Ceausescu pourra ainsi superviser de près la « renaissance » de la capitale roumaine. — M. L.

Finlande

La première centrale nucléaire du pays est de type soviétique

De notre correspondant

Helsinki. — M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, a inauguré, mercredi 23 mars, avec le président Kekkonen la première centrale nucléaire construite en Finlande qui marque l'entrée du pays dans l'ère atomique.

La Finlande doit importer 70 % de l'énergie utilisée. Le recours à l'énergie nucléaire ne pourra lui assurer en 1985 que 15 % de l'énergie produite aujourd'hui à l'aide de ressources importées (charbon, gaz naturel, pétrole et électricité). Les besoins en énergie du pays ont pu être révisés en baisse en raison de la récession économique, mais ils s'élèveront quand même à 32 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 1985, contre 21,6 en 1975. Jusqu'à présent, le taux de croissance moyen de la consommation d'énergie primaire avait été supérieur au taux de croissance du produit national brut, mais la tendance devrait se renverser dans les années 80.

Le première unité de centrale inaugurée mercredi à Lovisa, sur la côte méridionale de la Finlande, est de type soviétique et d'une puissance de 420 mégawatts. Une seconde unité est en voie d'achèvement et devrait être mise en route en 1978. En outre, deux centrales de type suédois sont construites par une société privée à Olkiluoto, sur la côte ouest. D'une puissance de 660 mégawatts, elles devraient entrer en service en 1978 et 1980. C'est pour des raisons de politique commerciale et économique que la centrale soviétique a été préférée à un modèle anglais.

Après l'offre faite par l'U.R.S.S., il y a près de deux ans et demi, de livrer deux nouvelles centrales de 440 MW chacune, la Finlande a mis à l'étude un projet d'une centrale de 1 000 MW qui serait plus économique. Alors qu'un tel modèle existe et fonctionne dans plusieurs pays occidentaux, la Finlande a décidé, toujours pour des raisons de politique commerciale et économique, de se tourner vers l'U.R.S.S., même si dans ce pays l'unique centrale de cette taille (1 000 MW) n'est pas encore achevée.

Dans le cadre de la coopération avec l'U.R.S.S., non seulement la centrale atomique peut être payée avec des marchandises, mais l'approvisionnement en uranium est garanti pour la durée de la vie de l'installation ; de plus, la récupération et le traitement du combustible sont assurés par l'U.R.S.S.

L'indifférence de la population

Le choix du site pour une ou deux centrales de 1 000 MW pose, en revanche, des problèmes délicats. L'une d'elles pourrait être située à Lovisa, mais l'autre — qui aurait dû être à proximité de la capitale finlandaise dont elle devrait assurer le chauffage urbain — n'est pas acceptée par la population. Il est toutefois significatif que dans un pays très sensible à la pollution, et soucieux de préserver son environnement, le débat nucléaire soit resté académique, limité aux populations directement concernées. La grande majorité témoigne d'une certaine *indifférence*. Certains estiment même que, étant donnée l'origine des centrales soviétiques, le problème ne se pose pas. Certes, les garanties de sécurité apportées par les constructeurs finlandais de la première centrale de Lovisa ne sont pas négligeables : adoption du système de sécurité américain de niveau plus exigeant que le système soviétique, contrôle très strict des dommages sur l'environnement, et réexpédition vers l'U.R.S.S. du combustible utilisé. Mais tous ces aspects du problème de sécurité n'ont pas été examinés, dans l'enthousiasme de l'aventure nucléaire.

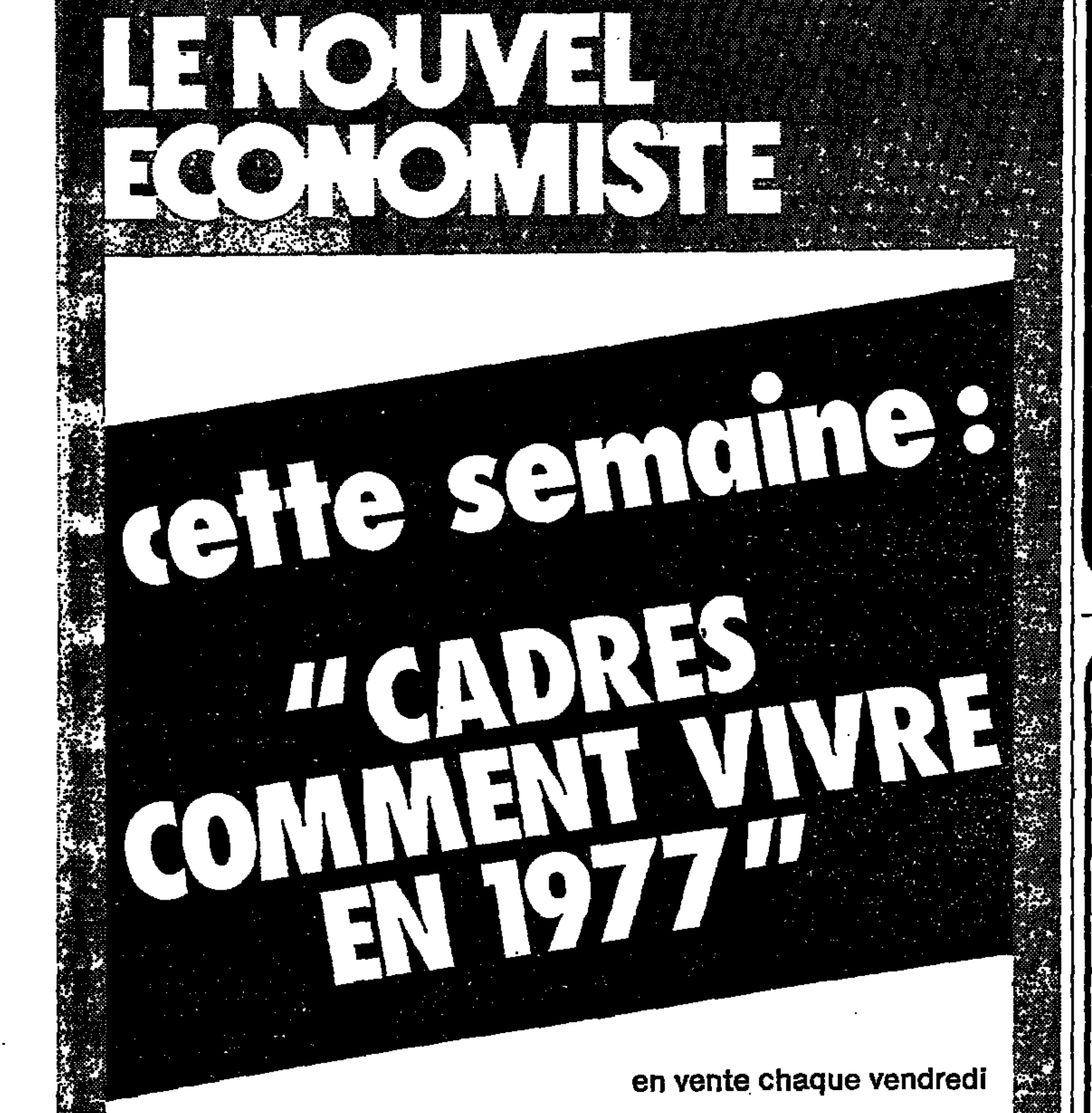
GILLES GERMAIN.


DEPUIS 100 ANS **PIANOS**
toutes marques
neufs et d'occasion
Larges facilités de paiement
LABROUSSE
41 bis, bd des Batignolles. 387.68.34 - 221, Fbg-Saint-Honoré. 622.13.55
33, rue de Rivoli. 272.91.24 - 181, av. du Général-Leclerc. 540.86.90

VOITURES D'EXPORTATION T.T.
SEDAX 3, rue Scheffer, 75016 Paris
727.64.64 + 553.28.51 +
Citroën • Peugeot • Renault • Simca-Chrysler • Mazda
Toutes marques étrangères
Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
Toutes possibilités de crédit-leasing
EXPOSITION PERMANENTE DE 150 VEHICULES DE 8 H A 19 H.
DEMANDEZ M. JEAN-CLAUDE BARRIERE

L'AFRIQUE DU SUD
Un grand pays à découvrir.
Séjour à Johannesburg : de 48 heures à 30 jours
à partir de **2.990 F.**
Circuits "Libre découverte"
avec Hôtel et voiture en
KILOMETRAGE ILLIMITE.
Location de Campers : véhicules habitables.
DES PETITS PRIX
avec LUXAVIA, au départ du Luxembourg.
Lic.354 A
Coupon-réponse à retourner à **Visit Africa Service**
3 rue Meyerbeer 75009 Paris, tél. 824.73.22.
pour recevoir une DOCUMENTATION GRATUITE.
Nom ....
Adresse ....
.... *Code postal* ....


MERIDIEN TOURS
19, Rue des PYRAMIDES _ PARIS 1er _ TEL. 260.31.41
TUNISIE
une terre des hommes
SEJOUR POUR UNE SEMAINE
HAMMAMET = 870F
SOUSSE = 1420F
DJERBA = 1650F
Demandez notre documentation gratuite
NOM/PRENOM =
ADRESSE = VILLE = TEL =



EUROPE

CORRESPONDANCE

La Suisse mortifiée

Les deux articles sur la « Suisse mortifiée » (« le Monde » des 4 et 5 mars 1977) largement repris par la plupart des journaux helvétiques, romands ou alémaniques, nous ont valu un certain nombre de réactions. Si quelques lecteurs se félicitent de ce qu'un regard un peu caustique ait été — pour une fois — jeté sur une réalité suisse le plus souvent *admirée et donc enjolivée*, d'autres s'indignent de l' « injustice » faite à la Confédération. On peut comprendre le souci légitime de défendre la réputation du pays auquel on appartient, et il n'était évidemment pas dans notre intention de porter préjudice au crédit de la Suisse *en général*. On peut cependant s'étonner de ce que les lecteurs les plus prompts à s'indigner semblent avoir oublié que les *critiques les plus dures contenues dans ce* reportage émanaient en réalité de citoyens *suisses : écrivains ou journalistes*, beaucoup moins tendres pour leur pays que nous-mêmes. Un confrère bernois remarquait *récemment*, il est vrai, paraphrasant une réplique de Cyrano, que les Suisses admettent volontiers de leurs compatriotes ce qu'ils tolèrent mal sous la plume d'un visiteur étranger.

J.-C. G.

UNE LITTÉRATURE VIGOUREUSE

Du R.P. Bruckberger :

Je ne dirai pas que ces articles soit complètement faux, encore que, sur un point précis, la littérature, auquel je m'intéresse particulièrement, je les crois injustes. J'ai appris à découvrir et à respecter la belle tradition littéraire *de la Suisse romande, qui remonte* à bien plus haut qu'à Ramuz, que Sainte-Beuve admirait déjà, et qui nous a donné Amiel et Jean-Jacques Rousseau.

Que du point de vue de la distribution et de la diffusion commerciales, sans pourtant trahir son esprit propre, cette littérature tente de s'appuyer sur le marché français plus vaste et, en général, sur le marché de la francophonie, quoi de plus naturel, cela devrait nous toucher, au contraire. Malheureusement, même pour nous, nous n'encourageons pas tellement de *tels* efforts. Il est étonnant que notre presse ignore si catégoriquement quelques-unes des réussites admirables des littératures vaudoise et valaisane. Sur le plan de l'art, les rôles pourraient parfois être renversés : nous avons beaucoup à apprendre d'une littérature beaucoup plus vigoureuse et prolifique qu'on ne l'imagine en France.

Pour le reste, c'est vrai qu'il y a en Suisse, comme partout, des multinationales, dont le propre est d'être des féodalités internationales qui utilisent plutôt qu'elles ne les servent les pays où *elles sont implantées. Encore ne* faut-il pas exagérer : l'impôt, la création de nombreux emplois, une énorme masse de salaires sont des services auxquels sont sensibles les plus humbles gens. Mais à voir les inquiétudes des industriels suisses, *particulièrement* dans l'hôtellerie et l'horlogerie, dans les embarras que leur cause *une monnaie forte, je vous assure* qu'on ne dirait pas qu'ils soient tellement favorisés. La Suisse a *évidemment* des problèmes graves, auxquels elle essaie de faire face avec son sens pratique et sans tapage. Apparemment, elle rédout ses problèmes dans l'ensemble mieux que nous les nôtres.

LE DRAME DE LA « SUISSITUDE »

De M. Manuel de Dieguez (écrivain) :

Ayant vécu assez longtemps en Suisse, où j'ai fait une partie de mes études avant de m'installer à Paris en 1946 à l'âge de vingt-quatre ans, j'ai publié en 1953, chez Plon un roman satirique intitulé *le Paradis*, sur la Suisse, roman qui avait eu quelque succès. C'est *donc* avec *un grand* intérêt que j'ai lu ces excellents articles, qui m'ont ramené trente *ans en arrière*.

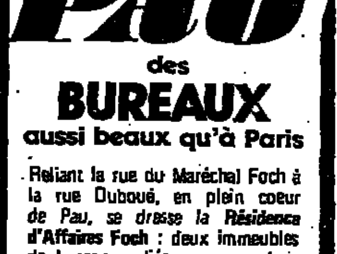
Je n'approuve pas toutes les critiques, car le temps m'a rendu plus *indulgent* ; *je comprends* mieux aujourd'hui le drame politique des petits pays, qui est tout *simplement un drame* de la petitesse.

Un essai admirable de Ramuz *est intitulé Besoin de grandeur.* L'auteur y montre combien il est étouffant de vivre dans une nation où l'ambition ne saurait donner des ailes, parce que toutes les carrières y butent sur la médiocrité. La puissance financière est une revanche de troglodyte.

J'aurais aimé que vos articles si *fortement documentés*, et dans l'ensemble inattaquables, s'étendent un peu sur le drame culturel qui se vit à l'échelle de l'ennui suisse — celui qui émane de la « suissitude ». La Suisse romande ne saurait, en effet, échapper à une sorte d'annexion culturelle par la France, tout simplement parce que *la littérature*, même régionaliste, a besoin d'une capitale susceptible de conférer un rayonnement mondial aux œuvres de valeur. Qu'on soit Marseillais, Bruxellois, Genevois ou Québécois, le problème éditorial est le même. Autrefois, il fallait se faire connaître à Athènes, à Alexandrie ou à Rome. Il n'y a pas de civilisation sans phare culturel. La littérature espagnole, par exemple, est exsangue, faute *de capitale*, Madrid n'ayant pas su assumer ce rôle. Ramuz lui-même a passé trente ans à Paris, *où il a fait* toute sa carrière. Réfugié en Suisse pendant la guerre, il y a répandu le mythe d'une littérature romande indépendante de la France, mais son œuvre est universelle et il n'a jamais songé à promouvoir une littérature folklorique.

Il n'y a donc pas, à mes yeux, de véritable drame culturel romand.

La Suisse alémanique connaît, par contre, un drame culturel profond, dont personne ne parle, et qui, comme Keyserling l'avait bien montré dans sa remarquable *Analyse spectrale de l'Europe*, fait partie de ces tragédies sans issue, qui ne parviennent pas à l'expression écrite, donc à la libération que constitue la prise de conscience. En effet, le Suisse alémanique baragouine un épouvantable jargon ; il lui faut donc apprendre sa langue de culture, l'allemand, comme le Gaulois du haut Moyen Age devait apprendre le latin pour s'exprimer par l'écriture et accéder ainsi à la pensée. L'agressivité du Suisse alémanique à l'égard de l'Allemagne trouve sa source principale dans *ce terrible complexe d'infériorité* culturelle.



des
BUREAUX
aussi beaux qu'à Paris
Reliant la rue du Maréchal Foch à la rue Duboué, en plein cœur de Pau, se dresse la **Résidence d'Affaires Foch** : deux immeubles de bureaux reliés par une galerie *piétonnière couverte*.
L'harmonieuse façade en aluminium et glace, le confort intérieur (*climatisation soignée, éclairage incorporé dans faux plafonds, tissus muraux, moquettes épaisses, téléphone installé, possibilité de télex*) font que la **Résidence d'Affaires Foch** n'a rien à envier aux plus beaux ensembles de bureaux parisiens.
A Pau, on est fier de cette réalisation.
Renseignements sur place ou à Promofoncia, 4 Pl. de la République 93000 Saint-Ouen - Tél : 255 70 14.
Georges Bartoli Conseil

QUEL « PARADOXE » ?

De M. D. Mueller (Lausanne) :

Votre collaborateur a été visiblement satisfait de trouver le livre que M. Jean Ziegler a eu le mauvais goût de *publier sur* son pays, livre qui a d'ailleurs ravi ceux qui jalousent la Suisse en raison de sa *prospérité*, et qui conçoivent une joie maligne. Quant à la personnalité de l'auteur, on peut vous rassurer, il n'est en rien *représentatif* de la bourgeoisie protestante de ce pays comme l'écrit votre journal. *Disons en passant qu'un* livre identique pourrait être écrit sur chacune des grandes nations industrielles, car *il y a partout* des brebis galeuses. Quant aux Suisses, ils ne sont ni anges ni bêtes.

Dans votre article, il est question d'un « paradoxe suisse ». En effet, la Confédération a vu se joindre à *elle* des cantons de langues différentes, mais ceci de leur plein gré et tous animés d'un *même idéal*. Pendant ce temps, la France arrondissait son territoire, et annexait par la force des régions qui en Alsace et dans le nord de la Lorraine parlent allemand, en Flandre flamand, en Armorique breton au Pays basque *le* basque, au *Roussillon* le catalan, en Corse et au pays de Nice l'italien. On peut dès lors *se demander* où se trouve le paradoxe !

PAS D'OSTRACISME AU « VORORT »

M. Kurt Wild, chargé de presse du Vorort (patronat) de Zürich, dément quant à lui que son organisation ait refusé de recevoir notre envoyé spécial :

C'est avec un vif étonnement que nous avons lu, dans la suite *d'articles susmentionnés*, que *nous* aurions déclaré n'avoir « absolument pas le temps de recevoir un *journaliste* ». *Cette* affirmation est tout à fait inexacte. Permettez-nous de rappeler les faits tels qu'ils se sont passés en réalité.

Le contact entre M. Guillebaud *et notre* organisation a été établi par l'entremise d'un membre de la rédaction du journal zurichois *Tages-Anzeiger*. Le jour en question, celui-ci demanda par téléphone à notre chargé des relations avec la presse, *quelques minutes avant midi*, s'il nous serait possible de recevoir votre envoyé spécial, qui se trouvait alors dans son bureau, pour un entretien au début de l'après-midi (14 heures). Il lui fut répondu qu'on allait examiner immédiatement si l'on pouvait lui donner satisfaction. Dix minutes plus tard, nous fîmes savoir qu'une rencontre ne pouvait *malheureusement* pas être organisée *à l'heure indiquée*, les membres de notre direction étant absent, absents soit pour prendre part à des séances à l'extérieur, soit pour d'autres motifs. Nous avons exprimé nos regrets de ce contretemps et déclaré que nous aurions reçu M. Guillebaud avec plaisir si nous avions été avertis plus tôt ou s'il avait pu proposer un autre moment.

DÉMOCRATIE « OSTENTATOIRE » ?

De M. Michel Barde, secrétaire de direction à la Fédération des syndicats patronaux (Genève) :

Sous le *sous-titre* « Le grand secret » votre envoyé spécial estime que « *plus personne ne songerait à nier que les institutions politiques sont aujourd'hui pénétrées, occupées, subverties par les milieux d'affaires* ».

Eh bien, oui, monsieur, beaucoup de gens songeraient à le nier. A commencer sans doute par le conseiller fédéral Willy Ritschard, socialiste, ouvrier et syndicaliste, par Waldemar Jucker, secrétaire de l'Union syndicale suisse, qui vient d'être désigné par le conseil fédéral au poste très important de délégué aux questions conjoncturelles, par Guido Nobel, syndicaliste, nommé à la *direction générale des chemins* de fer fédéraux. La liste n'est pas exhaustive. Je peux vous donner des dizaines d'autres exemples. Avec le risque, bien sûr, qu'ils ne soient considérés par M. Guillebaud que comme des « otages récupérés ». Ce qui ne serait pas très aimable pour eux.

L'auteur de l'article affirme ensuite que « *la vie politique du pays comporte deux étages bien distincts. L'un, livré aux mille et un mécanismes de la « démocratie ostentatoire » (référendum, élections cantonales, initiatives populaires) et où se règlent bruyamment des questions sans grande importance ; l'autre, éminemment secret, entouré de mystères et de chuchotements où se prennent — en petit comité — les grandes décisions (achats d'avions de combat, investissements à l'étranger)*.

Si M. Guillebaud avait pris la *peine de se renseigner, il se serait* aperçu que cette démocratie « ostentatoire » a permis, pour prendre des exemples récents, aux citoyens suisses de se prononcer sur la durée légale du travail, sur la participation dans les entreprises, sur la population étrangère, sur la surveillance des prix, sur les traités internationaux et qu'elle va leur permettre, en juin prochain, de décider du nouveau régime fiscal de la *Confédération*.

Quant aux achats d'avions de combat et aux investissements à l'étranger, qui *seraient* débattus en « grand secret » au travers de chuchotements dans quelque bureau de Zurich ou de Berne, il convient de dire que les premiers sont l'objet des plus larges débats au Parlement fédéral, dont la presse se fait l'écho, et que les seconds sont l'affaire des entreprises privées dont les décisions ne sont pas (encore !) soumises à l'approbation des Chambres, pas plus qu'en France d'ailleurs.

LA « VIEILLE TANTE »

De M. G. Snozzi (Paris) :

Il est exacte que le poids économique de la Suisse alémanique constitue un *facteur de déséquilibre* dans une certaine mesure. Mais, de là à conclure que les Romands sont obligés de prendre l'avion tous les matins pour aller à Zurich recevoir des ordres, c'est manifestement exagéré... Le télex *et le téléphone* existent pourtant...

Il est exact, *également*, que l'image que certains Suisses se font de leur pays est un produit importé. Mais il s'agit là d'une minorité chauvine et bornée n'ayant aucune signification politique. Il y a belle lurette que le « Nebelspalter », entre autres, a tourné en dérision cette imagerie d'Epinal et que des expressions telles que : « *Y en a point comme* nous » n'amusent plus que les buveurs attardés du samedi soir...

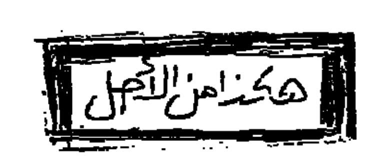
Il est aussi *exact* que l'arrestation du colonel-brigadier Jeanmaire a fait beaucoup de bruit. Mais les faits entourant cette ténébreuse affaire ne sont pas encore connus.

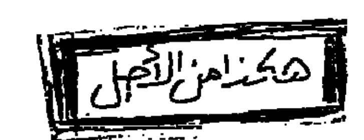
Quant au livre de M. Jean Ziegler (dont on a beaucoup parlé) il n'a tout de même pas eu l'impact dévastateur dont parle M. Guillebaud... Cet ouvrage contient beaucoup d'inexactitudes, mais aussi beaucoup de vérités que d'autres (et non pas seulement la petite minorité gauchiste) avaient dénoncées avec vigueur avant lui.

Un mot sur la presse suisse, et je regrette que M. Guilleband ne lise plus souvent *la Nouvelle Gazette de Zurich*, car il pourrait constater que la « plate discipline » dont ce journal serait coupable à l'égard de Berne ne correspond pas tout à fait à la réalité. La N.Z.Z., dont personne ne met en doute l'intégrité et le sérieux des informations, ne se gêne pas pour critiquer ouvertement Berne, et ses remarques portent, même si on l'appelle avec ironie la « vieille tante ».

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.
A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, *YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles* en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
YSOPTIC
Gotschalk

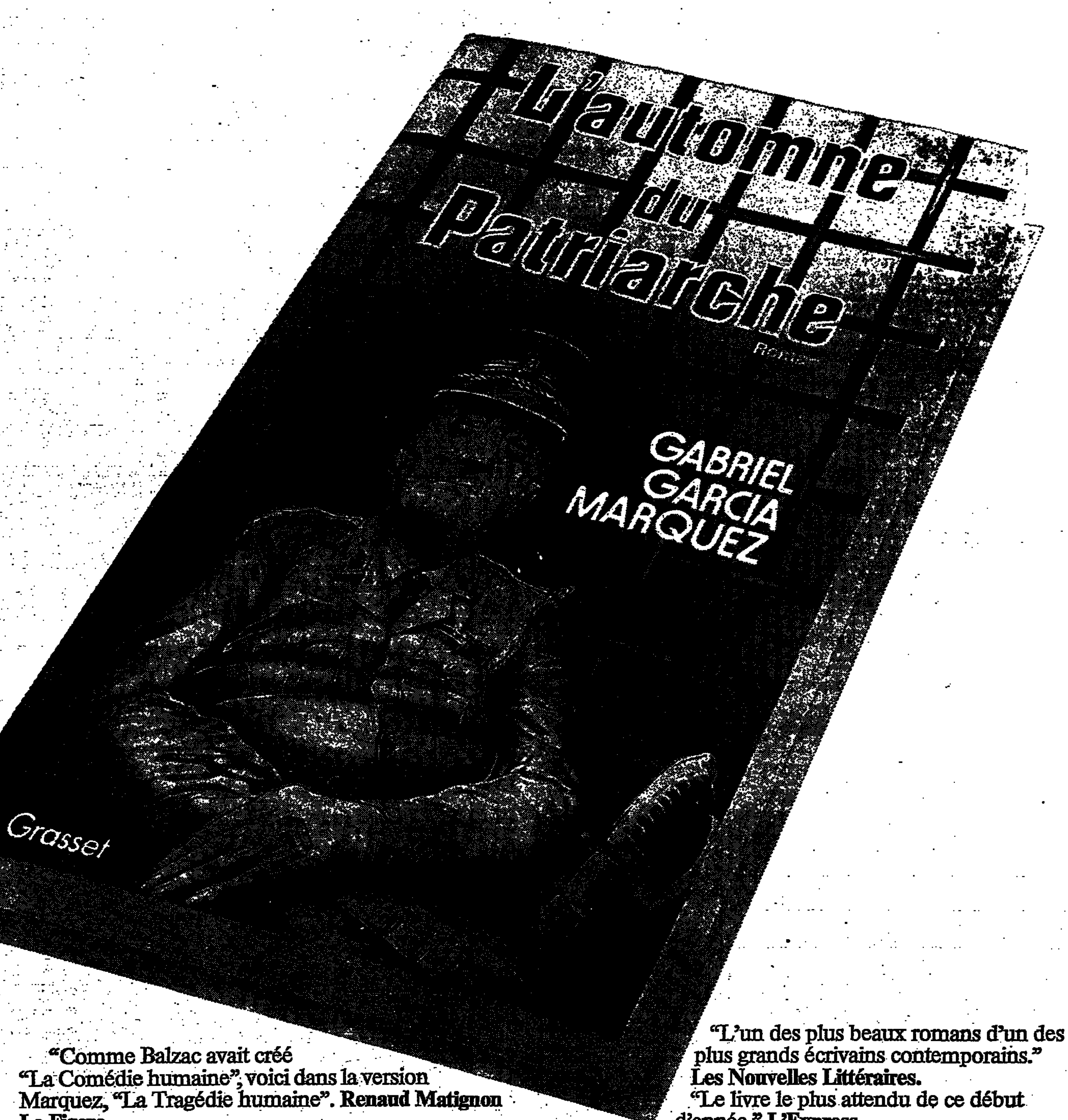




37

1.000.000 d'exemplaires vendus dans le monde

A vous de découvrir cet incomparable chef d'œuvre



"Comme Balzac avait créé "La Comédie humaine", voici dans la version Marquez, "La Tragédie humaine". **Renaud Matignon Le Figaro.**

"Entre Swift et Rabelais." **Max-Pol Fouchet / Le Point.**

"Le Cervantès d'aujourd'hui s'appelle Garcia Marquez." **M.K. / Libération.**

"L'une des plus étranges, les plus savoureuses, les plus terrifiantes, les plus envoûtantes histoires que nous ayons goûtées, vues, entendues." **René Tavernier / Le Progrès de Lyon.**

"L'un des plus beaux romans d'un des plus grands écrivains contemporains." **Les Nouvelles Littéraires.**

"Le livre le plus attendu de ce début d'année." **L'Express.**

"Véritable tourbillon où sombrent les apparences de logique ou de vraisemblance et d'où émerge la carcasse des vérités éternelles." **Claude Fleury / Le Républicain Lorrain.**

"Un très grand morceau de littérature dans un style torrentiel." **Lire.**

"300 pages de plénitude." **Yvan Audouard / Le Canard Enchaîné.**



M.B.C.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

Ce que sont devenus les signataires

Les traités de Rome portent douze signatures, deux pour chacun des Etats fondateurs (Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), celle du ministre des affaires étrangères ou pour l'Italie et l'Allemagne de chefs de gouvernement et celle du chef de la délégation qui mena les négociations. Voici ce que ces personnalités sont devenues.

Pour l'Allemagne fédérale.

KONRAD ADENAUER *est mort le 19 avril 1967 à quatre-vingt-neuf ans, après une carrière qui le conduisit de la Chambre basse de la Prusse (1917) à la chancellerie de la République fédérale d'Allemagne (1949-1963), comme chef du parti chrétien-démocrate, en passant par la mairie de Cologne. Jusqu'en octobre 1957, il cumula la fonction de chancelier avec celle du ministre des affaires étrangères.*

M. WALTER HALLSTEIN *était en 1967 secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il devint ensuite le premier président de la Commission européenne (1958-1967) et fut de 1969 à 1972 député au Bundestag. Il a aujourd'hui soixante-quinze ans.*

Pour la Belgique.

PAUL-HENRI SPAAK, *mort le 31 juillet 1972, à soixante-treize ans, avait été élu député en 1932 alors qu'il militait dans l'aile gauche du parti socialiste. Ministre des transports en 1935, puis des affaires étrangères en 1936, il conserva ce poste lorsqu'il forma en 1938 le premier gouvernement belge à direction socialiste. Démissionnaire l'année suivante, il retrouva le portefeuille des affaires étrangères dans le gouvernement d'union nationale qui prit en 1940 la route de l'exil. Premier ministre et ministre des affaires étrangères à plusieurs reprises après la guerre, il fut chargé par ses pairs en 1955 de « coordonner » la négociation de ce qui devint les traités de Rome. Après leur signature, P.-H. Spaak fut nommé secrétaire général de l'OTAN, poste qu'il abandonna en 1961, pour mener une action politique dans son pays avant de rejoindre les affaires privées.*

LE BARON JEAN-CHARLES SNOY ET D'OPPUERS, *économiste, a soixante-dix ans aujourd'hui. Il a été député (social-chrétien) de Bruxelles et, de 1968 à 1972, ministre des finances.*

Pour la France.

M. CHRISTIAN PINEAU, *soixante-treize ans, ancien employé de banque et syndicaliste, créa pendant l'occupation le journal clandestin* Libération. *Arrêté en 1941 par la police de Vichy, évadé puis arrêté par la Gestapo en 1943, il fut déporté à Buchenwald. Elu en 1945 député socialiste de la Sarthe, il appartint à de nombreux gouvernements et fut notamment ministre des affaires étrangères de 1956 à 1958. Retiré de la vie politique, il a écrit divers ouvrages, entre autres des livres pour enfants, et tout récemment un livre intitulé* 1956 Suez.

M. MAURICE FAURE, *né en 1922, était à trente-cinq ans, lors de la signature des traités de Rome, le benjamin de l'équipe européenne. Député (radical puis radical de gauche) du Lot en 1951 et, depuis 1958, de la circonscription de Cahors, ville dont il est maire, il a été dans les derniers gouvernements de la IVe République, de 1956 à 1958, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et (dans le gouvernement Pflimlin) ministre de l'intérieur puis des institutions européennes.*

Pour l'Italie.

ANTONIO SEGNI *est mort le 1er décembre 1972, à quatre-vingt-un ans. Sarde, professeur de droit et agronome, il entra en 1944 dans le premier gouvernement formé après la libération de Rome et appartint ensuite, comme démocrate-chrétien, à de nombreux gouvernements. De 1950 à 1957 il fut président du conseil et tint alors à signer les traités de Rome. Il redevint chef du gouvernement de 1959 à 1960 et fut élu président de la République en 1962. Frappé d'une thrombose cérébrale, il démissionn adeux ans plus tard.*

GAETANO MARTINO, *chirurgien, professeur de médecine, député libéral de Messine, présida dans cette ville en 1955 la conférence qui relança l'Europe communautaire. Il fut ministre des affaires étrangères de 1954 à 1957 et mourut dix ans plus tard à l'âge de soixante-sept ans.*

Pour le Luxembourg.

JOSEPH BECH *est mort le 8 mars 1957, à quatre-vingt-huit ans. Docteur en droit, il était entré au Parlement en août 1914 et au gouvernement en 1921. Il en devint le président en 1926 en même temps que ministre des affaires étrangères. S'il abandonna la direction du gouvernement en 1937 pour la retrouver en 1953, il conserva le portefeuille des affaires étrangères jusqu'en 1959 et devint alors président de la Chambre.*

LAMBERT SCHAUS *est mort en octobre 1976, à soixante-huit ans. Lors de la négociation des traités communautaires, il était ambassadeur à Bruxelles.*

Pour les Pays-Bas.

M. JOSEPH LUNS, *soixante-six ans, a été diplomate avant de devenir ministre des affaires étrangères, fonctions qu'il partagea jusqu'en 1956 avec Johan Beyen et qu'il conserva sans interruption dix-neuf ans. Il est depuis 1971 secrétaire général de l'Organisation atlantique.*

M. JOHANNES LINTHORST HOMAN, *économiste, a été membre de la Haute autorité de la CECA et a terminé sa carrière en 1971 comme représentant à Londres des Communautés. A soixante-treize ans, il s'est retiré en Italie.*

Les grandes dates de la construction communautaire

La naissance romaine (1957)

C'est le 25 mars 1957, au Capitole de Rome, que les ministres des Six (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) signent les traités qui instituent la Communauté économique européenne (C.E.E.) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

Cette cérémonie marquait l'aboutissement de négociations menées depuis moins d'un an sur la base du rapport d'un comité présidé par M. Spaak. A Venise, à la fin du mois de mai 1956, les *six ministres des affaires* étrangères avaient en effet décidé d'engager une négociation diplomatique pour conclure deux traités : l'un créant le Marché commun ou C.E.E., constituant entre les pays adhérents une vaste zone de politique économique commune, et l'autre l'EURATOM, dont la mission était de développer en Europe l'utilisation à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire. C'est, en fait, le premier traité qui devait surtout porter des fruits.

Les premières étapes vers l'union douanière (1958-1962)

A Bruxelles sont mises *en place* les institutions des nouvelles communautés le 1er janvier 1958. *La Communauté européenne* est présidée par M. Walter Hallstein ; les vice-présidents sont *MM. Marjolin* et *Mansholt. La* commission de l'EURATOM est présidée par M. Louis Armand.

Robert Schuman est élu président de l'Assemblée européenne, qui tient sa première séance le *19 mars de la même année* à Strasbourg.

Le 1er janvier 1959 s'ouvre la première étape vers la disparition des barrières douanières entre les Six. Une baisse de 10 % des tarifs à l'intérieur du Marché commun *est décidée. Cette* opération se réalisera dans de bonnes conditions, si bien que les ministres *décident d'accélérer le mouvement* en 1960. La Grande-Bretagne jugeant le mouvement irréversible, *et fortement encouragée* dans ce sens par John Kennedy, pose, le 9 août 1961, *sa candidature à l'entrée dans la* C.E.E. Les premières négociations s'engagent à l'automne de cette même année.

Baptême de l'« Europe verte » et premières crises (1962-1968)

Le Marché commun passe à sa deuxième étape le 1er janvier 1962, *rétroactivement, à la suite de la* décision très importante du 14 janvier 1962 qui met en place les premiers règlements sur la politique agricole commune (en ce qui concerne en particulier les céréales). Ils obéissent aux grands principes de l'élaboration annuelle de prix uniques à l'intérieur de la C.E.E. ainsi qu'à celui de la « préférence communautaire » qui aboutit à des « prélèvements » (taxes) sur les produits qui sont exportés par les pays extérieurs à la C.E.E.

Cette même année, les Six arrêtent des règles communes applicables aux « ententes » des entreprises au sein du Marché commun. Une nouvelle accélération du désarmement douanier est décidée pour le 1er juillet 1962 : elle porte *à 50 % (au lieu de 30 %)* la baisse des droits de douane entre les Six. Enfin, la plupart des restrictions aux *mouvements* de capitaux sont levées le 18 décembre 1962.

La première crise du Marché commun s'ouvre le 14 janvier 1963, lorsque le général de Gaulle déclare que la *Grande-Bretagne* n'est pas prête à entrer dans le Marché commun. Les négociations sont alors suspendues, *mais* des progrès sont réalisés sur d'autres chapitres : nouvelle baisse de 10 % des droits de douane le 1er juillet ; adoption de nouveaux règlements agricoles ; signature à Yaoundé, le 20 juillet 1963, d'une nouvelle convention d'association avec les pays d'outre-mer.

A la suite d'un nouveau marathon agricole, les Six adoptent, le 15 décembre 1964, le plan d'unification des prix des céréales *(plan Mansholt). Ces prix communs* seront appliqués en juillet 1967.

En avril 1965, les *Six* décident la fusion des exécutifs du Marché commun, de la CECA et de l'EURATOM instituant un conseil unique et une commission unique des Communautés européennes.

Durant cette même année 1965, s'ouvre la deuxième grande crise du Marché commun, provoquée par la France, qui décide, à partir *du 30 juin, de ne plus envoyer* ses représentants aux conseils des ministres du Marché commun. Le gouvernement de Paris ne peut accepter, en effet, les propositions de M. Hallstein, président de la Commission, tendant à assurer des ressources propres à la Communauté et à organiser le contrôle de leur emploi par le Parlement européen. Cette « politique de la chaise *vide* » dure jusqu'à la fin du mois de janvier 1966, où, après un compromis dit « de Luxembourg », la France accepte de reprendre sa place aux conseils des ministres européens.

En mai 1966, le conseil décide *de fixer au 1er juillet 1968*, soit avec un an et demi d'avance par rapport à la date prévue dans le traité de Rome, la réalisation de l'union douanière.

Le *premier programme* de politique économique à moyen terme (1966-1970) est adopté le 11 avril 1967 par les Six, qui *décident* également l'harmonisation des systèmes de taxes sur le chiffre d'affaires pour préparer un régime commun de T.V.A. Au mois de mai de cette même année, la Grande-Bretagne pose à nouveau sa candidature à la Communauté ainsi que l'Irlande, le Danemark et la Norvège.

Enfin, le 1er juillet, le traité de fusion de l'exécutif est mis en vigueur. La nouvelle commission de quatorze *membres* est présidée par M. Jean Rey, et la France envoie comme l'un des vice-présidents M. Raymond Barre.

Le temps des rêves (1968-1971)

Les droits de douane sont complètement éliminés à *l'intérieur* de la Communauté le 1er juillet 1968 et le tarif extérieur commun est mis en place. De même la libre circulation des travailleurs devient totale.

Forts de ces résultats les Six décident les 1er et 2 décembre 1969, lors de la conférence au « sommet » de La Haye, de mettre en marche une union économique, d'entamer une coopération politique et d'ouvrir en 1970 des conversations avec la Grande-Bretagne et les autres pays candidats. Réussite plus immédiate : la convention de Yaoundé est *renouvelée pour cinq* ans et les Six élargissent le rôle du Fonds social, après avoir posé les bases *d'une politique* régionale.

En outre, au début de l'année 1970, ils s'accordent sur un financement garantissant des ressources propres à la Communauté et sur la constitution d'un fonds de soutien automatique de 2 milliards de dollars (plan Barre).

Sur la lancée de ces succès, M. Werner, alors premier ministre du Luxembourg, adresse aux gouvernements, le 15 octobre 1970, un rapport définissant les objectifs et les moyens de l'union économique et monétaire qui devrait aboutir en 1980 à une monnaie commune. A la lumière de ce que l'on sait aujourd'hui, nous sommes là dans le temps des rêves.

L'élargissement de la Communauté (1971-1973)

Les négociations avec la Grande-Bretagne se poursuivent vigoureusement pendant tout le premier semestre de l'année 1971 pour aboutir les 22 et 23 juin à l'accord final, qui sera signé solennellement à Bruxelles le 22 janvier 1972, ainsi que les traités avec le Danemark, l'Irlande et la *Norvège*. Cet élargissement est ratifié en France par voie de référendum le 23 avril 1972. Mais les Norvégiens, à une faible majorité, décident, par *référendum* également, le 26 septembre de la même année, de ne pas entrer dans le Marché commun.

Lors de leur réunion « au sommet », les 19 et 20 octobre 1972, à Paris, les Neuf décident de transformer « avant la fin de l'actuelle décennie » l'ensemble des relations des Etats membres en une union européenne.

Les Neuf dans la crise mondiale (1973-1977)

La Communauté des Neuf entre effectivement en fonction le 1er janvier 1973, la nouvelle commission composée de treize membres étant présidée par *M. François-Xavier Ortoli.* Mais dès février la crise monétaire internationale conduit six Etats membres seulement (*Allemagne*, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas et Danemark) à maintenir un écart maximum de 2,25 % entre leurs monnaies (le « serpent ») et de les faire flotter de façon ordonnée par rapport au dollar.

M. Wilson, à la *tête* du nouveau gouvernement britannique, veut renégocier les conditions de *l'adhésion anglaise au Marché* commun. Mais les 9 et 10 décembre 1974, lors de leur réunion au bre 1974, lors de leur réunion « au sommet », les Neuf trouvent une solution à la question épineuse de la participation britannique au budget de la Communauté. Lors de ce *sommet*, la France déclare qu'elle ne s'opposera pas à l'élection au suffrage universel du Parlement européen et le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, est chargé d'un rapport sur les moyens de parvenir à une union européenne.

Le 5 juin 1975 les Anglais se prononcent par référendum pour le maintien du Royaume-Uni *dans la Communauté*. Cette année est marquée également par la signature à Lomé d'une convention entre les Neuf et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la caractéristique principale de cet accord étant la création du STABEX qui garantit aux pays du tiers-monde associés la stabilité de leurs recettes d'exportations.

Réunis à *Rome* les 1er et 2 décembre 1975 en Conseil européen (nouvelle dénomination des « sommets »), les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf s'accordent sur l'organisation en 1978 de la première élection au suffrage universel du Parlement européen.

La crise internationale se traduit par des divergences croissantes *entre l'évolution économique* des différents pays de la Communauté et le franc doit, en mars 1976, quitter le serpent monétaire européen.

Le Conseil européen du 12 juillet à Bruxelles s'accorde sur le nombre de sièges du futur Parlement européen ainsi que sur la nomination de M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur britannique, comme président de la Commission européenne à partir du 1er janvier 1977.

En ce début de 1977 la décision la plus importante concerne l'extension à 200 miles de la souveraineté de la Communauté sur les ressources de la mer. Une série *de négociations* avec des pays tiers est entreprise pour régler les droits de pêche.

Marché commun et Euratom

Il n'y a pas un mais deux traités de Rome, signés le 25 mars 1957 par l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, déjà signataires en 1951 du traité de Paris créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier CECA).

L'un des traités établit la Communauté économique européenne (ou Marché commun), c'est celui que l'on désigne communément comme « le » traité de Rome ; l'autre crée la Communauté européenne de l'énergie atomique (ou Euratom).

● *Le traité de la C.E.E. comporte un préambule dont la première phrase déclare que les signataires sont* « déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens » *et deux cent quarante-huit articles.*

Après une première partie définissant les principes régissant la Communauté, la seconde expose les modalités de la libre circulation des marchandises, le calendrier du désarmement douanier et de l'élimination des restrictions quantitatives, les buts de la politique agricole commune, les modalités de la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, les objectifs d'une politique commune des transports.

La troisième partie, intitulée « La politique de la Communauté », expose les dispositions communes en matière de concurrence, de fiscalité, de rapprochement des législations, de conjoncture, de balance des paiements, de commerce, ainsi que les dispositions sociales, les fondements d'un Fonds social européen et d'une Banque européenne d'investissements.

La quatrième partie fixe les grandes lignes de l'association de la Communauté avec « les pays et territoires non européens entretenant des relations particulières » *avec les Etats membres.*

La cinquième partie établit les institutions :

1) L'Assemblée européenne, *composée de* « représentants des peuples des Etats », *qui seront ultérieurement élus au suffrage direct. Cette Assemblée est commune aux trois Communautés.*

2) Le Conseil, *formé par les représentants des Etats membres. Il* « dispose d'un pouvoir de décision ». « Sauf dispositions contraires », *les décisions du Conseil sont prises à la majorité qualifiée, les voix étant affectées d'un indice de pondération.*

3) La Commission, *formée de membres indépendants nommés par le Conseil à l'unanimité. Elle* « dispose d'un *pouvoir de décision* propre et participe à la formation des actes du Conseil ».

4) La Cour de justice. *Elle assure* « le respect du droit dans l'interprétation et l'application du traité ». *La Cour est commune aux trois Communautés.*

5) Un Conseil économique et social consultatif.

La sixième partie traite de dispositions générales et notamment de la mise en place des institutions.

● *Le traité créant l'Euratom comprend un préambule où les signataires se déclarent* « résolus à créer les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire » *et deux cent vingt-trois articles.*

La première partie *précise les missions de la Communauté, la* seconde *porte sur* « les dispositions favorisant le progrès dans le domaine nucléaire » *(développement de la recherche, diffusion des connaissances, protection sanitaire, investissement, entreprises communes, approvisionnements, contrôles de sécurité, régimes de propriété, établissement d'un marché nucléaire et relations extérieures). La* troisième partie *établit des institutions sur le même modèle que celles de la C.E.E.*

La pratique tout à fait contraire à l'esprit du traité, dite « du juste retour », *selon laquelle chaque Etat doit retrouver en commandes l'équivalent de ses investissements a fait perdre beaucoup de son intérêt à l'Euratom.*

● *Ces traités ont été amendés plusieurs fois. Le* traité de 1965, *mis en vigueur en 1967, fusionne les institutions (Conseil et Commission) de la CECA, de la C.E.E. et de l'Euratom. Les règles de fonctionnement demeurent cependant différentes.* En 1970, *des pouvoirs de contrôle budgétaire sur les* « ressources propres » *de la Communauté ont été attribués à l'Assemblée européenne. Un* traité de 1975 *a renforcé ces contrôles mais il n'est pas encore ratifié par toutes les parties (l'Assemblée nationale française a approuvé la ratification le 7 décembre dernier). Le* 1er janvier 1973, *trois Etats ont adhéré aux trois communautés : le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande.*

QUALITÉ

ROBERT & RENÉ

13, Rue du Faubourg-du-Temple - PARIS (10e)
Métro : REPUBLIQUE

Une boucherie «Grande Surface» au service des consommateurs

PRIX DISCOUNT

	le kilo		le kilo
FILET ENTIER	39,80 F	SOUS-NOIX DE VEAU	24,80 F
FILET EN TRANCHE	41,80 F	COTE DE VEAU	22,80 F
FAUX-FILET	27,80 F	TENDRON-POITR. VEAU	14,80 F
RUMSTECK	27,80 F	LANGUE DE BŒUF	13,80 F
ROSBIF-TRANCHE	27,80 F	FOIE DE GENISSE	8,80 F
COTE DE BŒUF	20,80 F	JAMBON D.D.	16,80 F
BŒUF A BRAISER	14,80 F	BAYONNE EN TRANCHE	41,80 F
PLAT DE COTE	7,80 F	SAUCISSON PUR PORC	20,00 F
COTE DE PORC	16,80 F	FRANCFORT	13,80 F
GIGOT D'AGNEAU	26,80 F	CHIPOLATAS	11,00 F
CARRE D'AGNEAU	29,80 F	PATE DE CAMPAGNE	7,80 F
EPAULE D'AGNEAU	21,80 F	CUISSE DINDONNEAU	13,00 F
ESCALOPE DE VEAU	28,80 F	ESCALOPE DE DINDE	24,00 F
NOIX DE VEAU	25,80 F	SAUMON FUME	69,80 F

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 8 h. 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 h. 50

PUBLICITÉ ZÉNOR - PARIS

2 sessions pâques
du 4 au 8 ou du 12 au 16
5 jours math, phys
Rattrapage intensif, 3e à terminale
SOS MATH Etablissement d'Enseignement Privé
3 centres à Paris - Tél.-755.51.24
Muette (16e), Port-Royal (5e) et 3, rue de Monceau (8e).

Le Hameau de la Lubiane/Vence
dans un parc de 5.000 m² avec une rivière ;
5 petits immeubles de 3 étages du studio au 5 pièces
habitables 3ème trimestre 77
● Cuisine équipée
● Chauffage électrique individuel
● Crédit possible
● Excellent placement locatif
Bureau de vente sur place :
Chemin de St Colombe
ou
D.I.C. 82, la Croisette
Cannes - 06 -
Tél. (93) 99.25.81/99.35.16

هكذا من الأصل

DES TRAITÉS DE ROME

Vingt ans avant

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que naquit l'idée de la communauté atomique qui, combinée à celle du charbon, aurait préfiguré celle de l'énergie. Beaucoup ignorent aujourd'hui, en raison de son relatif effacement, qu'elle avait été considérée à la conférence de Messine comme le meilleur recours, en tout cas à l'échéance la plus immédiate. Le projet d'élaborer une communauté élargie à l'ensemble de l'économie, avancé au même moment, apparaissait plus lointain et soulevait chez ses promoteurs eux-mêmes davantage de scepticisme.

Le contraire devait se produire. L'histoire a parfois de l'humour. Ainsi, peu à peu, au cours de la négociation, la C.E.E. prit le pas sur l'Euratom et devait en effet se révéler plus féconde. Elle allait pourtant à l'encontre de nos vieux démons protectionnistes et constituait, en même temps qu'une considérable entreprise, un pari audacieux au pays de Colbert et de Méline. On objectera qu'il était plus facile de concevoir et de négocier un traité — la phase romantique — que de le mettre en œuvre — la phase pratique. Voire. Chacune avait ses problèmes et elles étaient complémentaires.

En tout cas, les choses furent rondement menées, dans une ambiance de coopération et d'amitié entre les ministres des six pays, ce qui favorisa la recherche des solutions. Car les obstacles ne manquèrent pas !

En évoquerai-je trois, provoqués essentiellement par des exigences françaises ? L'agriculture, les pays d'outre-mer, le passage à la deuxième étape.

Le poids de l'agriculture, ses structures, ses productions, ses niveaux de prix variaient considérablement d'un pays à l'autre. Les données de base étaient objectivement difficiles, au point que certains n'hésitaient pas à suggérer d'exclure ce secteur de la Communauté. Il fallut l'insistance de la France et de l'Italie pour l'y maintenir et pour arrêter, dans un titre spécial du traité, les principes fondamentaux d'unité de prix, de libre circulation des produits, de préférence communautaire et de co-responsabilité financière.

Les relations à établir avec les pays d'outre-mer, relevant encore à l'époque des souverainetés française, belge ou hollandaise, furent encore plus ardues à élaborer. Certains, en France surtout, prétendaient que nous apportions un cadeau sans contrepartie dans la « corbeille de la mariée ». Nos partenaires, plus avisés, pensaient le contraire. D'abord parce que ces pays étaient déjà, de par la loi-cadre Defferre, dans l'antichambre de l'indépendance. Ensuite, parce qu'il s'agissait surtout de partager des charges au travers du financement commun du FEDOM (1) et des régimes commerciaux très favorables consentis à ces territoires. Au point que, devenus indépendants peu après, ils décidèrent tous, à l'exception de la Guinée, de rester associés à la Communauté dans les conditions prévues pour eux par le traité de Rome. Mais il avait fallu pour en arriver là l'extrême insistance de la France, et la réunion à Paris des six chefs de gouvernement dont l'un découvrait notre capitale pour la première fois !

Enfin, notre pays avait souhaité qu'au terme des quatre premières années, le passage à l'étape suivante soit décidé à l'unanimité, ce qui revenait à se ménager unilatéralement le droit d'arrêter l'entreprise. Cette position ne put être maintenue telle quelle : l'Italie, à l'économie plus fragile, n'en demandait pas tant. Et un mariage à l'essai pour quatre ans fonde rarement un bon ménage. Un compromis savant fut imaginé qui, bien entendu, n'eut pas à être invoqué en 1962...

Les lumières et les ombres

Je conserve, en tout cas, de cette période d'intense activité, le souvenir fidèle de la confiance que m'accordèrent, tout en suivant l'affaire de très près, Guy Mollet et Christian Pineau, ainsi que de la remarquable qualité des fonctionnaires ou experts de la délégation française.

Ensemble nous avions le sentiment de contribuer à bâtir l'avenir, un avenir de paix et de progrès. Depuis, bien sûr, on relève au bilan des lumières et des ombres.

Au crédit de ces vingt ans, il faut porter la libération des échanges, leur considérable progression, l'interdépendance croissante de nos économies, le haut niveau de leur expansion. Tout ceci favorisé, sans doute, par la haute conjoncture mondiale jusqu'en 1973. Il faut y porter aussi l'amorce d'un marché commun agricole, aujourd'hui bien compromis. Enfin, les accords de Yaoundé et de Lomé constituent les plus importants de tous ceux qui lient les pays industrialisés et ceux en voie de développement. L'attraction de la Communauté, malgré ses faiblesses internes, ne cesse de croître : la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande hier, la Grèce et le Portugal aujourd'hui, l'Espagne demain en portent témoignage. Au Proche-Orient, en Amérique latine, elle fait toujours impression.

Bref, le panorama peut apparaître flatteur. Il ne saurait, hélas ! cacher les ombres.

***

La Communauté n'en finit pas de se réaliser : les politiques communes conjoncturelle, industrielle, régionale ou sociale en sont encore aux balbutiements. Celles de l'énergie et de la monnaie ne sont même pas amorcées, ce qui est proprement aberrant dans la mesure où elles intéressent des domaines qui sont à la racine de la crise actuelle. D'où le scepticisme croissant des travailleurs qui attendaient une ouverture vers le progrès social. Le traité de Rome est ainsi loin d'être complètement appliqué, alors qu'il aurait déjà fallu le dépasser en de nombreux domaines pour l'adapter aux circonstances nouvelles.

La faiblesse des institutions est notoire. Leur sens a été dénaturé peu à peu : impuissance de la commission, insuffisance du contrôle démocratique, paralysie du conseil des ministres due à son intermittence et à la règle de l'unanimité. Bref, la Communauté n'est pas gouvernée avec le dynamisme qu'exigerait l'ampleur de ses compétences et de ses responsabilités, et apparaît de plus en plus comme une lourde bureaucratie.

Enfin, et surtout, elle ne débouche pas sur une communauté politique. C'était là son ambition majeure. Elle n'a pas fait le premier pas dans cette direction, et on voit mal aujourd'hui quand et comment elle commencera. Pour moi, ayant vécu hier l'ère des pionniers, je suis assez bien placé pour contempler la forêt et ses arbres.

Ce géant économique est un nain politique. Ce qui ne pourra durer longtemps sans compromettre l'ensemble de l'entreprise. Car, à bien y réfléchir, c'est la politique qui unit, alors que l'économie divise et transforme les querelles d'intérêts en affrontements nationaux.

Là est la plus lourde hypothèque qui pèse sur l'avenir de la Communauté et obscurcit singulièrement son horizon.

MAURICE FAURE.

(1) Fonds de développement pour les pays et territoires d'outre-mer associés, qui deviendra plus tard le Fonds européen de développement (FED).

Pourquoi la pâte n'a pas levé

(Suite de la première page.)

Les premières étapes de la réalisation justifièrent l'allégresse des pionniers. Servie par une bonne conjoncture et par la foi des commencements, l'union douanière se réalisa plus vite même qu'il n'était prévu. Avec un peu plus de douleur certes, mais dans un grand enthousiasme, la politique agricole commune vit le jour en 1962, qui reste encore aujourd'hui le pilier — le seul — de l'édifice.

Pourquoi l'élan a-t-il été brisé ? Le « non » fracassant du général de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le 14 janvier 1963, seul contre tous, cassa un ressort, c'est sûr. Un des partenaires, sans avoir consulté les autres, de son propre mouvement, imposant ses analyses personnelles au reste de l'Europe, montrait brusquement que l'appartenance au groupe n'empêchait pas de garder son franc-parler, son franc-agir surtout. Révélation qui fit mal alentour, même si dans les années qui suivirent il fut admis par tous que, lorsqu'un intérêt national éminent était en jeu, le *veto* n'était pas qu'une arme de Barbare.

Le tournant de 1965

Beaucoup plus grave en fait fut la crise de 1965 parce qu'elle marqua avec éclat une rupture dans la conception que l'on avait ici et là de l'évolution du Marché commun.

C'est de cette date que l'on peut faire partir le chapelet des vicissitudes qui firent que la « pâte » européenne n'a pu vraiment lever. Avec une certaine naïveté, qui eût été seulement payante si les gouvernements et notamment celui de Paris avaient marché du même pied que, jadis, Robert Schuman, M. Walter Hallstein, alors président de la Commission de Bruxelles, se mit en tête de transformer l'Europe économique en Europe politique.

Le « saut qualitatif » n'était pas une pirouette compliquée : il s'agissait de doter la Communauté de « ressources propres » que le Parlement européen eût contrôlées. Ce qui peut paraître anodin aujourd'hui apparut au représentant de la France comme le premier pas, sans retour vers la supranationalité abhorrée. Cette fois, la France ne prit pas de gants et pendant plus de six mois laissa sa chaise vide aux réunions de Bruxelles. Le compromis boiteux qui fut signé à Luxembourg ne put jamais effacer les traces de cet affrontement. On vit alors clairement que le cadre du traité de Rome était trop étriqué pour pouvoir jamais donner naissance à l'Europe politique.

Mais en même temps on se rendait compte de plus en plus que, sans ferment politique, l'Europe économique allait très vite buter sur des obstacles infranchissables. Comme on n'avançait plus, et notamment sur le chapitre des politiques communes, on se mit à rêver à 1980, à l'Union économique et monétaire, à l'Union européenne. Classique « fuite en avant ». La décision du président Nixon du 15 août 1971 (non-convertibilité du dollar en or), puis celle des pétroliers arabes de quadrupler les prix du « brut » (fin 1973) après la guerre d'octobre, ramena l'Europe aux réalités, et, hélas, aux mesquineries.

L'absence de solidarité dans la recherche d'une politique énergétique, le conformisme (malgré quelques coups d'épingle français) vis-à-vis du comportement américain, l'impossibilité tragique de se déterminer à Neuf (que sera-ce à Douze ou Treize ?) a fait de la Communauté la « non-personne » que l'on sait.

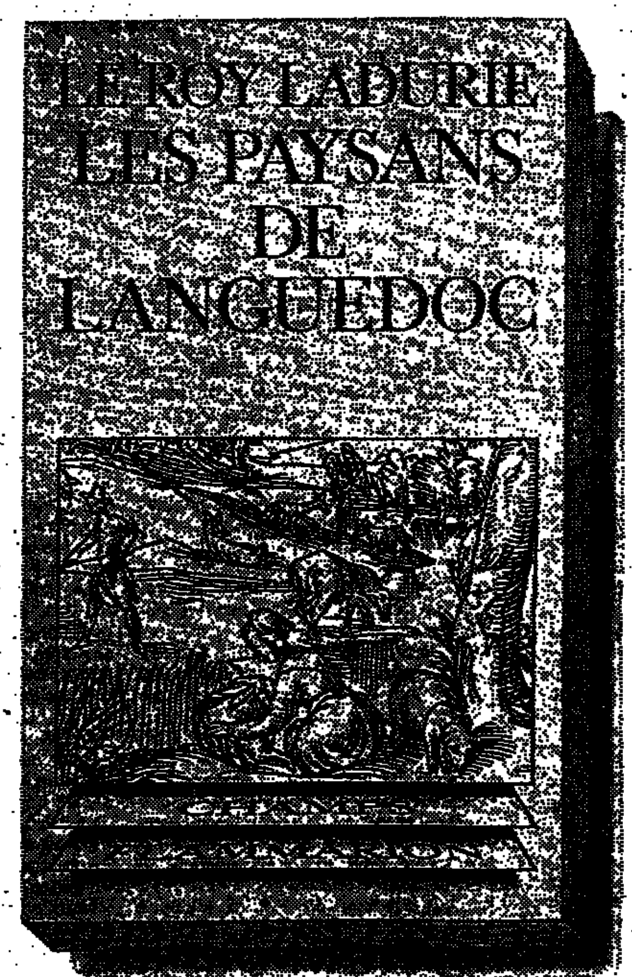
« *Quand l'Europe ouvre la bouche, c'est pour bâiller* », écrit François Mitterrand (1). Ou pour parler de ses petits problèmes, et se diviser sur des « queues de cerises », voire sur les surplus de beurre à exporter vers l'Est.

N'est-il pas confondant que l'Europe n'ait rien à dire aujourd'hui sur le dialogue Nord-Sud, par peur de ne pas être tout à fait sur la même longueur d'ondes que M. Carter ? Qu'elle arrive en ordre dispersé à propos de la renégociation de l'important accord « multifibres » du GATT, destiné à marier les principes du libéralisme avec la légitime protection contre la concurrence abusive de certains pays dans le domaine du textile ? Que la France, piquée par ses vieux démons, se donne le ridicule de refuser que la C.E.E. soit représentée en tant que telle au prochain « sommet » de Londres » ? A l'heure où le monde industrialisé va mettre sur la table tous les sujets brûlants concernant sa sécurité économique, on en est, sur les bords de la Seine, à traiter gravement des questions de préséance. On aura donc — pour paraphraser Schopenhauer — l'Europe sans volonté et sans représentation.

PIERRE DROUIN.

(1) *L'Unité*, 18-24 mars 1977.





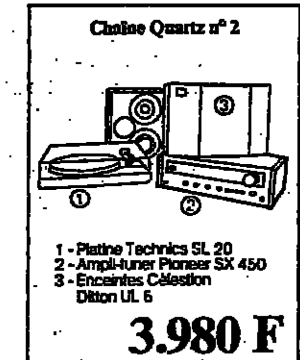
Synergie K & E

Champs, c'est une nouvelle collection où sont publiés, pour la première fois au format de poche, de grands textes abordant les sujets majeurs de la réflexion contemporaine. Tous les champs de connaissance y sont explorés – psychanalytique, économique, politique, écologique, historique – par les spécialistes les plus éminents.
Jean Orieux, Emmanuel Le Roy Ladurie, Vladimir Jankélévitch, Robert Escarpit inaugurent cette collection ; et tous les mois, quatre nouveaux "Champs" paraîtront chez votre libraire.

CHAMPS
Une collection éditée par Flammarion.



Ampli-tuner Pioneer SX 450



Ne choisissez pas un ampli-tuner trop puissant. Le dossier Quartz-HiFi n° 3 vous explique qu'il vous coûterait inutilement cher : pour connaître la puissance dont vous avez vraiment besoin, remplacez-là par la surface de votre pièce : pour 20 m², un ampli-tuner de 2 x 20 Watts efficaces suffit.

En revanche, soyez exigeant sur la finesse et la qualité du son. Un critère simple : même à fort volume, l'écoute ne doit jamais être fatigante. C'est ainsi que nous avons sélectionné le Pioneer SX 450. Deux bonnes surprises : une puissance de 2 x 20 Watts (au lieu des 2 x 15 Watts annoncés) et surtout, une musicalité d'une douceur exceptionnelle.

Venez l'écouter avec nous. Et prendre les "Dossiers Quartz-HiFi" que nous avons mis de côté pour vous.

QUARTZ HIFI
Pour bien réussir votre chaîne.

Neuilly	Paris	Marseille
110.av.Ch.de Gaulle	31, bd Sébastopol	39, av. J. Cantini
M° Sablons	M° Châtelet	(M° Castellane)

RV Conseil

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m) SI VOUS ÊTES FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES
PRÊT-A-PORTER
Collection Printemps 77
Costumes légers, Vestes, blazers, ensemble jeans, sahariennes,
vêtements de peaux.
Exclusivité MAC DOUGLAS.
Pantalons légers, chemises, pulls sport et ville, 4 longueurs de manches.
Livrés immédiatement.
40, Av. de la République
Métro Parmentier
Parking gratuit
Tél. 355.66.00

(Publicité)

pieds larges et
GRANDS
38 au 50

Il existe un magasin à Paris où tous les hommes qui ont des difficultés à se chausser à cause de leur pointure (ou largeur) trouveront chaussure à leur pied. C'est le Palais de la Chaussure, 39, av. de la République, Paris (11e), qui présente un choix unique, du 38 au 50, par demi-pointures de la 6e à la 11e largeur. N'hésitez pas à demander le catalogue. - Tél. : 357-45-92.

ASIE

LA DÉSIGNATION DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE INDIEN

Le parti Janata et ses alliés ont la majorité absolue à la Chambre du peuple

Mais le Parti du Congrès contrôle encore vingt des vingt-deux États de l'Union

En raison de l'augmentation de la population, le nombre des sièges à pourvoir à la Chambre du peuple (Lok Sabha) était supérieur en 1977 à celui des députés qui siégeaient dans l'Assemblée élue en 1971. Dans la nouvelle Chambre, qui comprendra 542 députés, la majorité absolue se situe à 271 voix. Il manque un seul siège au parti Janata (Parti du peuple) pour atteindre cette majorité. Cependant les résultats ne sont pas encore connus dans trois circonscriptions.

Le Janata peut compter sur le soutien du Congrès pour la démocratie (dont la représentation relativement faible s'explique par le fait qu'il avait présenté seulement 52 candidats) et d'un certain nombre d'élus indépendants ou appartenant à des formations locales.

Voici la représentation des partis dans la Chambre élue en 1971 et dans la nouvelle Chambre :

	Chambre élue en 1971	Nouvelle chambre
Congrès pour la démocratie	—	28
Parti Janata	—	270
Congrès O	16	—
Jan Sangh et Swatanra	30	—
Parti socialiste	5	—
Parti tamoul DMK	23	19
P.C. pro-soviétique	23	7
P.C. marxiste	25	22
Congrès (Mme Gandhi)	350	154
Divers	42	39

Aux chiffres relatifs à la Chambre élue en 1971, il faut ajouter neuf sièges dont les titulaires, nommés ou élus plus tard, ne furent *pas identifiés à l'époque*, lors de la proclamation des résultats.

Le parti Janata regroupe le Congrès O, le Jan Sangh, le parti socialiste est une quatrième formation, le Bharatiya Lok Dal (*le Monde* du 16 mars), dont les élus *figuraient* à la rubrique « divers » en 1971.

Outre la Chambre du peuple, le Parlement indien comprend le Conseil des Etats (Rajya Sabha), qui ne peut renverser le gouvernement, mais dont l'accord est nécessaire pour l'extension de la législation fédérale au domaine réservé aux Etats. Deux tiers de ses membres doivent approuver les projets de réforme de la Constitution pour que ceux-ci puissent entrer en vigueur.

Le renouvellement du Conseil *des Etats* a *lieu tous les deux ans* à raison d'un tiers des sièges. Depuis les dernières élections, en mars 1976, le Parti du Congrès dispose de la majorité des deux tiers dans cette Assemblée.

Rappelons enfin que l'Inde est un Etat fédéral et que le Congrès, majoritaire dans les assemblées régionales, contrôle toujours les gouvernements de vingt des vingt-deux Etats de l'Union. Le Kérala a une majorité gouvernementale formée par le Congrès et le parti communiste pro-soviétique. Le Tamil-Nadu a été placé sous administration fédérale en janvier 1976.

La date des élections dans les Etats est variable. Seule l'Assemblée du Kérala a été élue en même temps que la Chambre du peuple fédérale.

LE MONDE diplomatique

Numéro de mars

LES ISRAÉLIENS FACE A L'O.L.P.

(Amnon Kapeliouk)

•

LA CRISE EN GRANDE-BRETAGNE

(Ralph Miliband)

•

Le numéro : 5 F

5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Publicat. mensuelle du « Monde »

(En vente partout.)

PORTRAIT

M. MORARJI DESAI

Un conservateur imprégné de la philosophie de Gandhi

« Après Mme Gandhi, qui ? » A peine posée, la question suscitait partout la même réponse : M. Morarji Desai. N'avait-il pas été candidat à la succession de Jawaharlal Nehru en 1964, puis à celle de Shastri en 1966 ? Il était donc naturel qu'il le fût également à celle d'Indira Gandhi, malgré son grand âge. Les Indiens ont parfois comparé à de Gaulle ce personnage ascétique, à la silhouette filiforme, au visage qui évoque un peu celui du Mahatma Gandhi. Ces dernières années, il fit lui aussi la traversée du désert, animé par une inaltérable rancœur à l'égard de Mme Gandhi. Son accession au pouvoir est d'abord le résultat de cette opiniâtreté au service d'un esprit de revanche.

M. Desai n'a jamais supporté que la fille de Nehru puisse avoir des ambitions politiques. Ayant milité très jeune au sein du Congrès, occupé plusieurs postes ministériels dans le gouvernement de l'Etat de Bombay, dont il assura la direction de 1952 à 1956, M. Desai est « monté » à New-Delhi en 1956 pour faire son entrée au gouvernement fédéral en tant que ministre du commerce. Il devait renoncer par la suite à des postes ministériels pour assumer des responsabilités dans l'appareil du parti gouvernemental. En 1967, il est élu député du Goudjerat, et voit son mandat renouvelé en 1971. Lorsque meurt Shastri, les dirigeants du parti décident de confier la responsabilité du gouvernement de l'union à Mme Gandhi. Ils pensent qu'elle sera suffisamment malléable. M. Desai a des doutes à ce sujet, et il se met sur les rangs. Mais le vote de ses collègues lui est nettement défavorable.

M. Desai a connu Indira Gandhi enfant, dans l'entourage de Nehru ; il a éprouvé pour elle une méfiance instinctive. Il estime, par la suite, que Mme Gandhi penche à gauche, qu'elle est favorable à des relations amicales entre l'U.R.S.S. et l'Inde (lui ne cache pas ses sympathies pro-occidentales et surtout pro-américaines). Il dit qu'elle n'a aucun principe, jouant, comme Nerhu, les hommes les uns contre les autres, au gré de son intérêt.

La cassure du Congrès

M. Desai est, lui, un homme à principes, d'une rectitude exemplaire, d'une rigidité morale à toute épreuve. Il ne peut supporter que la fille de Nehru affirme son autorité sur la vieille garde du Congrès.

Aussi bien, refuse-t-il un poste ministériel dans le premier cabinet Gandhi, croyant cependant que celle-ci ne pourra pas se passer de son appui si elle veut remporter les élections générales en 1967. Le Congrès ne gagne celles-ci que de justesse. M. Desai prend prétexte de ce résultat décevant pour s'opposer à la reconduction du premier ministre, mais il est en minorité au sein de la direction du parti. Il consent à une solution de compromis, malgré l'« allergie » qu'il éprouve pour Mme Gandhi, et il accepte d'être nommé au poste, créé pour lui, de vice-premier ministre, chargé des finances, bien qu'il eût préféré le portefeuille de l'intérieur qu'occupe M. Chavan.

M. Desai fait alors figure de « cheval de Troie » de la droite congressiste au sein de l'équipe gouvernementale. On dit qu'il est là surtout pour avoir l'œil sur le premier ministre.

Lorsqu'il faut désigner un remplaçant à M. Hussain, le président de la République décédé, M. Desai s'oppose bien entendu au candidat du parti présenté par Mme Gandhi : M. Giri. M. Desai et ses amis politiques proposent la candidature de M. S. Reddy. Cet épisode va entraîner une cassure dans le parti dominant, et M. Desai en sortira perdant. Il devra payer le prix de son attitude : en juillet 1969, il est dessaisi sans ménagement de son poste de ministre des finances. L'explication officielle est que M. Desai a « certaines approches » réactionnaires, et qu'il est un obstacle à la politique « progressiste » du gouvernement.

Il est vrai que le rival de Mme Gandhi est un conservateur, traditionaliste, imprégné par la philosophie gandhienne — retour aux villages, méfiance à l'égard de la grande industrie et du « collectivisme » — alors que Mme Gandhi encourage le progrès technologique. L'ancien premier ministre disait de M. Desai qu'il avait « la réputation d'un homme de droite, et qu'il n'avait rien fait pour le démentir ».

Estimant qu'il ne dispose plus d'aucun pouvoir, M. Desai démissionne, en juillet 1969, de son poste de vice-premier ministre. Mme Gandhi annonce sans attendre la nationalisation des banques et de compagnies d'assurance pour renforcer son image progressiste. M. Desai exprimera alors à certains dirigeants son amertume en ces termes : « Nous aurions dû nous en débarrasser depuis longtemps, mais vous ne m'écoutez jamais. » Voilà qui est fait aujourd'hui.

Par la suite, certains caciques du Congrès prononceront l'« exclusion » de Mme Gandhi du parti. Mais le premier ministre, qui a bien en main les rênes du gouvernement, surmonte l'épreuve, et les vieux dirigeants doivent passer à la dissidence pour former le Congrès de l'opposition, aujourd'hui intégré au Parti du peuple (Janata).

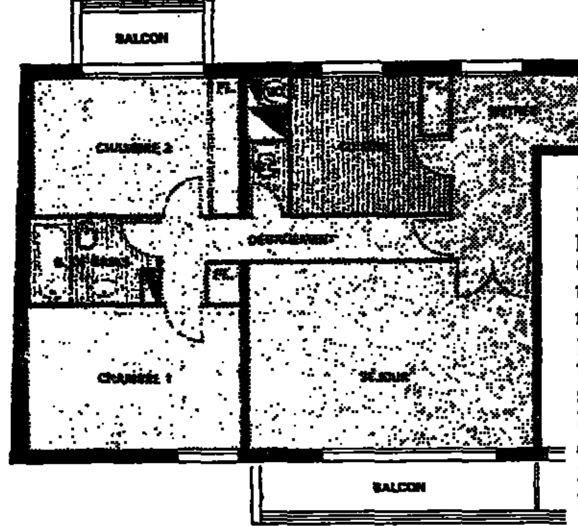
Une personnalité controversée

Cette scission, due avant tout à des rivalités de personnes, a pris parfois l'aspect d'un conflit entre la droite et la gauche. Elle débouchera sur une guerre ouverte : M. Desai participe au grand mouvement de désobéissance civile qu'anime M.J.P. Narayan, en 1975, et qui réclame le départ de Mme Gandhi. Il est arrêté ainsi que tous les dirigeants de l'opposition et il sera l'une des dernières personnalités libérées.

C'est dès lors un héros. Sa volonté d'évincer Mme Gandhi du pouvoir et de lui succéder n'a pas faibli. Le parti du peuple adopte pour slogan « Chassez Indira ! ». Malgré son âge — il a quatre-vingt et un ans — M. Desai semble en pleine possession de ses moyens intellectuels. C'est une personnalité controversée, qui n'est pas acceptée sans quelques réserves par une partie de l'opinion. Lorsqu'il était chef du gouvernement de l'Etat de Bombay, il fit preuve d'une très grande fermeté pour régler les querelles régionales entre Marathis et Goudjeratis, ce qui provoqua l'éclatement de la province et la formation de deux Etats séparés. M. Desai n'est pas un homme de synthèse et de compromis. Il est probable qu'il exercera fermement le pouvoir. Ne buvant pas d'alcool (c'est un avocat de la prohibition des boissons alcoolisées), ne fumant pas, hindou intégriste, administrateur autoritaire et incorruptible, le nouveau premier ministre est un homme aux idées tranchées, mais l'on dit que son séjour en prison a quelque peu assoupli les traits de son caractère.

GÉRARD VIRATELLE.

365 rue de vaugirard cet appartement a quelque chose de plus, il donne sur une voie privée.



Ce n'est pas la moindre des qualités des appartements du Clos Vaugirard.

Une architecture élégante, des appartements bien conçus et aux aménagements particulièrement soignés : chauffage électrique mixte, isolation phonique et thermique très poussée, cuisine aménagée, moquette T4 dans les pièces principales et dégagements, revêtement textile mural Lesura dans les entrées, séjours et pièces communicantes, nombreux placards; autant de prestations et d'*éléments de confort* qu'il vous sera facile de constater en visitant l'appartement témoin, tous les jours, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h (fermé mardi et mercredi).

3 pièces 72,02 m², balcon 9,59 m²

le clos Vaugirard

du studio au 5 pièces

SGMI CONSTRUCTEUR

UNION FRANÇAISE IMMOBILIÈRE

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

SAF

Sur place Tél. : 828.13.11 ou 42, av. de Friedland - Paris 8e M° Etoile - Tél. : 622.10.10

ambassade publicité Avril 1977

Pakistan

LA VICTOIRE DES ADVERSAIRES DE Mme GANDHI RENFORCE LA DÉTERMINATION DE L'OPPOSITION A M. BHUTTO

Lahore (*A.F.P.*). — Les dirigeants de l'opposition, réunis à Lahore, capitale du Punjab, ont repoussé, jeudi 24 mars, une offre de dialogue faite par M. Bhutto, premier ministre, dans un *« message à la nation »* diffusé la veille, jour de la fête nationale.

L'Alliance nationale pakistanaise s'en tient à la thèse qu'elle défend depuis les élections générales du 7 mars : ces élections ont été *« truquées sur une grande échelle »*, et seul un nouveau scrutin, organisé par un *« gouvernement neutre, composé de militaires et de magistrats »*, permettrait de sortir de l'impasse.

La victoire des adversaires de Mme Gandhi en Inde a renforcé la détermination de l'opposition au Pakistan. Les *dirigeants* de l'Alliance nationale comptent maintenant sur la pression de la rue pour écarter M. Bhutto du pouvoir. D'abord tenté par la manière forte — il a fait emprisonner ses principaux adversaires pendant quelques jours, — le premier ministre a ensuite cherché *des « interlocuteurs raisonnables »* qui accepteraient de former une opposition constitutionnelle à l'Assemblée nationale, mais tous les hommes pressentis se sont dérobés.

L'opposition lance un appel à la grève générale le 26 mars. Depuis le 7 mars, la production est désorganisée par des grèves partielles et des émeutes. A Karachi, capitale économique du pays, la zone industrielle est soumise au couvre-feu.

● M. IENG SARY, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Cambodge, est arrivé le jeudi 24 mars à Kuala-Lumpur. Sa visite a été déplorée par certains membres du parti gouvernemental malaisien, en raison de *« la terreur que fait régner aujourd'hui le communisme au Cambodge »*. M. Ien Sary poursuit une tournée de deux semaines qui l'a déjà conduit en Chine, en Birmanie, à Sri-Lanka et à Singapour. — (*A.F.P.*).

Japon

Principale formation d'opposition

Le parti socialiste est menacé d'éclatement

De notre correspondant

Tokyo. — Pour la première fois depuis dix-sept ans, le parti socialiste japonais, principale formation d'opposition, est sur le point de se diviser. Le départ de M. Eda, chef de l'aile droite du P.S., vivement critiqué lors du dernier congrès, et dont le groupe a été pratiquement évincé des postes dirigeants, paraît désormais certain. Selon son entourage, M. Eda annoncerait officiellement sa décision à la fin de cette semaine. A plus ou moins brève échéance, il pourrait être suivi par plusieurs membres de sa faction (qui compte actuellement dix-sept personnes) et certains députés en désaccord avec la direction actuelle du P.S., dominée par l'aile gauche.

Ces départs pourraient provoquer la plus grave scission que le P.S. ait connue depuis 1959, lorsque l'aile droite de l'époque, sous la direction de M. Suehiro Nishio, forma l'actuel parti social-démocrate.

Vice-président du P.S. jusqu'au dernier congrès, M. Eda, qui a été battu aux élections du 5 décembre 1976, comme la plupart des personnalités de premier plan du P.S., a décidé de former un nouveau groupe, *provisoirement nommé Shin* Shakai Club (Nouveau club socialiste), et de se présenter sous cette étiquette aux élections de juillet *prochain pour le renouvellement* de la Chambre haute.

La *direction* du P.S. a multiplié ces derniers jours les tentatives pour dissuader M. Eda de quitter le parti. Son départ a été rendu inévitable *par la décision de la Société* pour penser un nouveau Japon (Atarashi Nihon Wo Kangaeru Kai), dont il est vice-président aux côtés de membres dirigeants du Komeito (parti d'inspiration bouddhiste) et du parti social-démocrate (P.S.D.), de présenter une dizaine de candidats aux élections de juillet. M. Eda avait été vivement critiqué par le congrès pour sa participation à cette Société, *qui ne se voulait* alors qu'un groupe de réflexion. Comme elle entend maintenant mener une action politique, M. Eda est contraint *de clarifier sa position*.

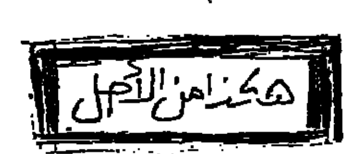
Il n'est pas exclu que le Komeito et le P.S.D. aient pressé l'ancien vice-président du P.S. de prendre *une décision qui ne peut qu'affaiblir* le premier parti de gauche et, par conséquent, les servir. Ils sont, en effet, conscients que, depuis le *« virage à gauche »* du P.S., les chances d'une alliance avec ce dernier sont minces.

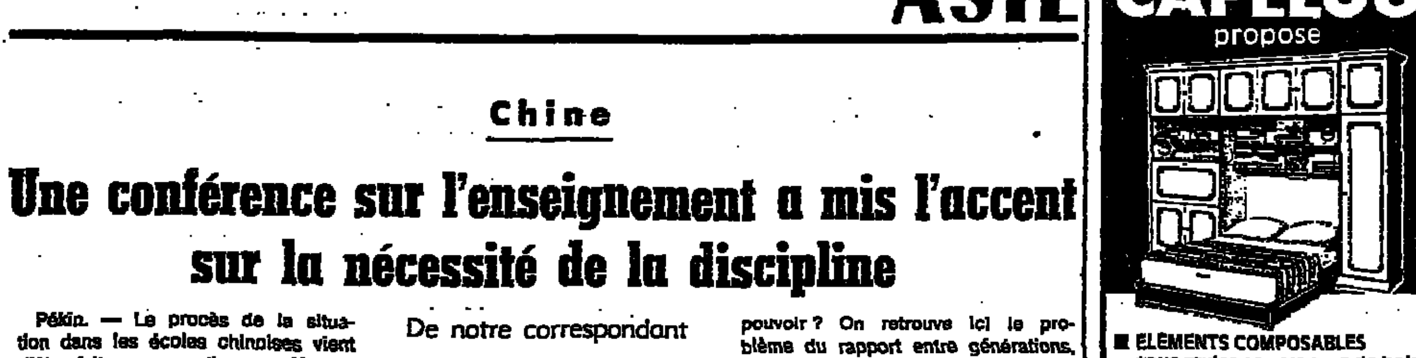
Le succès de la tentative de M. Eda dépend des résultats qu'il obtiendra aux élections. Si elle est soutenue par les électeurs, elle aura des conséquences importantes sur la composition de l'échiquier politique nippon. La Société pour penser un nouveau Japon a pour but, à long terme, de créer un nouveau parti *politique* par la fusion des forces qui la composent (Komeito, sociaux-démocrates et droite socialiste). Ce parti ne serait *ni* une « avant-garde » *ni un « parti* de classe », mais une formation populaire dont la force viendrait *moins* des syndicats — à la différence *du* P.S. — *que* des *« masses »*.

Il reste à savoir combien de *députés socialistes* suivront *l'ancien* vice-président. M. Eda a soixante-dix ans et joue sa dernière carte *pour revenir* sur le devant de la scène. Parmi ses amis, certains pensent que le jeu est risqué, car, s'il rompt avec le P.S., il ne bénéficiera plus du soutien de la plus grande confédération syndicale, Sohyo.

En dernière analyse, la *défection* de son aile droite et le renforcement du camp centriste pourraient avoir un effet stimulant sur le P.S. et *favoriser* un rapprochement avec les communistes. La crainte d'être écrasés par le P.C. dans une alliance demeure cependant vive chez les socialistes, qui — il ne le cachent pas — ne souhaitent faire qu' *« un bout de chemin avec les communistes »*.

PHILIPPE PONS.





ASIE

Chine

Une conférence sur l'enseignement a mis l'accent sur la nécessité de la discipline

Pékin. — Le procès de la situation dans les écoles chinoises vient d'être fait au cours d'une conférence des enseignants de la municipalité de Pékin, qui s'est tenue « récemment » et dont le journal *Clarté* a rendu compte dans plusieurs articles successifs ces jours derniers. La conférence a porté sur « divers problèmes » posés dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, et a abouti à une série de recommandations définissant assez clairement les orientations nouvelles. Compte tenu de la place qu'occupe le problème de l'éducation dans la vie politique chinoise, l'événement est un des plus révélateurs sur les intentions du régime.

La partie critique des débats s'inscrivait naturellement dans le cadre de la campagne de dénonciation de la « bande des quatre ». Les dirigeants déchus sont accusés d'avoir « *attisé l'anarchisme sur le front de l'éducation* ». Du fait de leur « sabotage », écrit *Clarté*, « *on n'avait plus dans les écoles de règles ni de règlements, et aucune autorité ne s'exerçait* ». « *Propager l'idée d'aller à contre-courant* », poursuit le journal, « *cela revient à s'opposer aux professeurs, ce qui aboutit à saper la dignité des enseignants* ».

Sur le plan de l'enseignement proprement dit, les « quatre » sont accusés d'avoir oublié que l'étude devait constituer l' « occupation principale » des élèves, même si des occupations secondaires — travaux manuels, contacts avec le monde ouvrier ou agricole, etc. — devaient trouver leur place. *Clarté* note en outre que « *les activités politiques ne sauraient remplacer le travail idéologique à l'intérieur des écoles ni, qui plus est, remplacer les connaissances professionnelles* ».

Certains aspects de la révolution culturelle en question

Les enseignants de Pékin se réclament des acquis de la révolution culturelle : enseignement à porte ouverte, envoi des jeunes instruits à la campagne, recrutement ouvrier et paysan. Mais, au-delà de la critique des « quatre », le procès qui est fait est, pour une large part, celui de la situation héritée de cette révolution, qui, si elle a détruit le système traditionnel d'éducation, n'est pas parvenue à mettre en place un autre système cohérent. Que des maladresses aient été commises par des innovateurs imprudents, que des résistances dans les milieux académiques aient fait avorter certains plans, ou que des instructions contradictoires aient dérouté nombre de responsables, toujours est-il qu'on se plaint vivement aujourd'hui d'un grave laisser-aller dans beaucoup d'écoles : élèves assistant au cours quand bon leur semble, enseignants n'osant pas intervenir et s'en tenant à l'exécution passive et prudente des ordres reçus, manuels différents d'un établissement à l'autre. La position d'enseignant avait perdu l'essentiel de son prestige traditionnel et elle finissait par être jugée risquée. Des difficultés de recrutement se faisaient même sentir.

Les remèdes envisagés à la conférence de Pékin constituent un programme de reprise en main de tout l'enseignement primaire et secondaire, où l'on reconnaît le goût de la nouvelle direction chinoise pour l'ordre et la discipline. Expliquant la nécessité de rétablir règles et règlements dans les écoles, *Clarté* observe que « *la discipline est une forme d'éducation* » Et si cette discipline doit être en partie obtenue par la persuasion, elle n'en comporte pas moins une part de « contrainte ». Les professeurs doivent « *encourager les élèves à oser penser, parler, agir, faire la révolution* ». Mais les élèves, pour leur part, doivent « *respecter les professeurs et leur obéir* ».

La réhabilitation d'une forme d'enseignement plus classique est d'autre part entreprise. Il s'agit de mener à bien un enseignement culturel, scientifique et technique, afin que les élèves acquièrent une base solide. Plus précisément, les élèves doivent acquérir « *une connaissance des livres et des expériences accumulées par nos prédécesseurs* ». Il faut en conséquence « *garantir les heures d'enseignement et la qualité de ce dernier* », et procéder à une « réforme des manuels ».

Reste la question des enseignants eux-mêmes. *Clarté* attribue au président Hua Kuo-feng l'opinion que « *le problème de la réforme de l'enseignement, c'est en dernière analyse le problème de l'enseignant* ». Toute une campagne, avec la participation active des organisations du parti, est prévue pour rehausser le prestige de la profession. Du point de vue de la qualité d'abord : « *un moyen efficace pour améliorer la qualité de l'enseignement est que les enseignants se perfectionnent dans leur profession* ». Cela est surtout nécessaire pour les

De notre correspondant

nombreux « enseignants nouveaux » — c'est-à-dire formés depuis la révolution culturelle — qui sont invités à apprendre auprès de leurs anciens « *pour accéder au niveau requis* ».

Des emprunts à Confucius ?

Du point de vue social ensuite, « *les enseignants doivent bénéficier du respect du parti, du peuple et de notre société* », ils doivent « être fiers » de leur métier. Il faut « *élever la position sociale et politique des enseignants* », les aider à surmonter les difficultés de l'existence, et même, reconnaissance suprême, faire « avec prudence » adhérer certains d'entre eux au parti.

Il est hors de doute que le fonctionnement des écoles chinoises laissait à désirer. La réforme entreprise soulève cependant au moins deux questions. L'accent qui est mis sur la discipline ne correspond-il qu'au désir d'améliorer les conditions d'enseignement et non, également, à une volonté de « mettre au pas » la jeunesse, volonté sensible dans d'autres initiatives récentes du pouvoir ? On retrouve ici le problème du rapport entre générations, aggravé par la coupure de la révolution culturelle, les amertumes et les espoirs déçus qu'elle a laissés derrière elle. Mais les plus jeunes peuvent-ils avoir la même conception de « l'ordre » que leurs pères, pour qui il est déjà choquant que deux adolescents de sexes différents se tiennent par l'épaule sur un banc public ? Comment, d'autre part, ce respect du professeur que l'on veut restaurer va-t-il se concilier avec le mouvement de critique de Confucius, théoriquement toujours valable. En effet, si les « quatre » sont accusés d'avoir « détourné » ce mouvement pour attaquer notamment Chou En-lai — et M. Hua Kuo-feng personnellement, — le principe même de la critique des idées confucianistes n'a pas été abandonné et il constitue un élément essentiel de la façade moderniste, « maoïste », du nouveau pouvoir. La parenté de quelques recommandations récentes sur le respect des anciens et les vertus de la discipline, avec l'enseignement « modérateur » confucéen, n'en est que plus troublante.

ALAIN JACOB.

CAPÉLOU
propose

■ ÉLÉMENTS COMPOSABLES tous styles et essences de bois
■ Armoires de rangement, secrétaires, bibliothèques
■ ARMOIRES-LITS relevables à 1 ou 2 places
■ Chaque élément peut être fourni séparément
■ QUALITÉ IRREPROCHABLE
■ CRÉDIT SOFINCO

CAPÉLOU
Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
PARIS XI° ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

meubles de style et
rustiques
chêne et merisier
Régence - Louis XIII
Anglais
au mont st-michel
tél. 548.08.39

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Dans immeuble neuf - Confort
STUDIO LIBRE
Office notarial à CAUDRY (Nord)
Tél. 16 (20) 85-11-54

Cabinets de Mᵉ Gaston CHAVRIER, ancien avoué, avocat, 4, pl. Masséna, Nice, tél. 85-65-67 ; Mᵉ Daniel HANCY, avocat, 55, rue Gioffredo, Nice, tél. 80-95-00 ; Mᵉ Jacques RIVIERE, 19, r. Paul-Déroulède, Nice, tél. 87-40-25
VENTE
au Palais de Justice à NICE, le JEUDI 14 AVRIL 1977, à 9 heur
UN IMMEUBLE
dénommé « VILLA SIMONE » sis à MENTON, Impasse des Jasmi
MISE A PRIX : 500.000 F
Pour renseignements s'adresser à Mᵉˢ CHAVRIER, HANCY et RIVIERE

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 25 avril 1977, à 14 h. 30, Mairie du MONT-DORE (63)
LIBRE
IMMEUBLE au MONT-DORE
Dit : « HOTEL Gallia »
place des Moulins et rue Meynadier
Bâtiment en forme de quadrilatère - 515 m2 sur sous-sol et 4 étages - Chauffage central - Ascenseur
Superficie totale utile : 2.243 m2
MISE A PRIX : 800.000 F
RENSEIGNEMENTS :
Direction des Services Fiscaux (Domaines), 4, rue Pascal, 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex (tél. 92-46-50).

Vente sur publication judiciaire au Palais de Justice à Paris, le jeudi 31 mars 1977, à 14 heures
TROIS BOUTIQUES à PARIS (20e)
au rez-de-chaussée dans un immeuble
1-3, Villa Gagliardini et 104, rue Haxo
MISE A PRIX : 125.000 F
S'adresser à Mᵉ Jacques SCHMIDT, avocat à Paris (17ᵉ), 17, rue Faraday ; Mᵉ HUET, syndic à 75006 Paris, 18, rue Séguier et sur place pour visiter.

10 000 FAMILLES FRANÇAISES COMPTENT SUR NOUS.

10 000 familles, l'équivalent d'une ville comme Epernay ou Aurillac. Unic, c'est d'abord cela. Les 10 000 personnes à qui nous donnons du travail et les familles qui en vivent.

Quand nous avons ouvert nos premiers ateliers, il y a 70 ans, nous ne pensions pas encore qu'Unic jouerait un si grand rôle dans la vie du pays.

Aujourd'hui, nous construisons 18 000 camions dans nos trois usines de Trappes, Bourbon-Lancy et Fourchambault. De 3,5 à 38 tonnes, les camions Unic réussissent dans tous les métiers – du service de voirie au transport long courrier, du travail de chantier à la livraison en ville.

Les milliers d'entreprises qui les utilisent pour leurs transports, les millions de consommateurs qui en dépendent pour leurs approvisionnements comptent sur eux.

Comme nos 10 000 familles.



Constructeur français de camions.
Partenaire du Groupe européen Iveco.



MAO.

POLITIQUE

Les centristres font le bilan de leur échec aux élections municipales

Un « Grand parti libéral » ou une simple organisation de la concertation ?

Le comité directeur du Centre des démocrates sociaux se réunit jeudi 24 mars, le comité exécutif de la Fédération nationale des républicains indépendants vendredi. Le comité directeur du parti radical est convoqué pour le 7 avril. Ces trois formations centristes, traumatisées par leur échec aux élections municipales, sont à la recherche, une fois de plus, d'une recette, d'une ligne de conduite, ou tout simplement d'une raison d'espérer, alors qu'elles considèrent comme pratiquement ouverte la campagne des élections législatives.

A l'heure des bilans postélectoraux, le sentiment qui domine dans les rangs centristes est proche de l'accablement. En mai 1974, au lendemain de l'élection présidentielle, les giscardiens et les réformateurs triomphaient : ils étaient ceux par qui la majorité se transformait. Ils incarnaient l'ouverture ; ils étaient les éléments du changement, ils signifiaient la fin de l'« *Etat U.D.R.* » ; le reste serait une affaire de rééquilibrage, de faveur présidentielle, d'investitures et d'alliances préférentielles...

Un peu moins de trois ans plus tard, *c'est* d'un quasi-désastre qu'il faut faire l'inventaire. Au sein d'une majorité défaite, ils ont, tous, perdu des mairies nombreuses, subi des reculs importants. Ils ont dû abandonner non seulement des fiefs depuis longtemps menacés, mais aussi des bastions jugés invincibles. Et ils n'ont même pas, pour se consoler, une victoire ponctuelle comme celle que connaissent, à Paris, leurs concurrents gaullistes : ceux, justement, au détriment desquels ils espéraient rééquilibrer la majorité.

C'est l'échec véritable. Celui que des exceptions trop rares ne peuvent atténuer, celui qu'aucune lueur d'espoir n'éclaire. Aucune greffe n'a pris : la nouvelle majorité, née théoriquement en 1974, n'a pas existé ces 13 et 20 mars. Quand le candidat tête de liste était un centriste, comme M. Pillet à Roanne ou M. Durafour à Saint-Etienne, les voix gaullistes ont manqué, en masse. Quand ce candidat était un gaulliste, c'est l'électorat centriste qui — parfois gravement — a fait défaut, comme à Tourcoing pour M. Blary. Les votants n'ont pas pris en considération le changement survenu avec l'arrivée de M. Giscard d'Estaing au pouvoir. Pour eux, l'« *ère nouvelle* » annoncée ce jour-là n'a pas commencé.

Brest, Nantes, Rennes, Le Mans à la gauche : l'Ouest n'est plus démocrate chrétien (« *Le clergé nous a lâchés pour de bon*, dit un dirigeant du C.D.S. *C'est clair : les nouveaux curés font voter socialiste !* ») Issoire, Thiers, Riom à l'opposition : le Massif Central n'est plus giscardien. Même si Chamalières tient encore.

A cet accablement provoqué par le spectacle d'un courant incoercible s'ajoute celui né parfois de la certitude d'avoir été vaincu par ses propres amis. Tel ce responsable parisien, candidat sur une liste « giscardienne » de la capitale, battu le 20 mars, après six ans d'efforts dans son parti, dans sa fédération et auprès des républicains indépendants, pour pouvoir participer à la bataille de Paris : « *Je ne vois pas pourquoi six nouvelles années de travail ne déboucheraient pas sur un nouvel échec, sur une autre bêtise, une autre fausse manœuvre, commise par d'autres que moi, et dont je subirais les conséquences. C'est l'impasse.* »

Griefs

Dans ce cas précis, la « *fausse manœuvre* » est la désignation de M. d'Ornano comme candidat officiel, mais il y a d'autres cas, d'autres griefs. Que ne reproche-t-on pas, ici ou là, à M. Poniatowski, à M. Chirac, à M. Lecanuet, même ? Au premier, ses foucades, ses projets brumeux, ses provocations gratuites; au second, sa violence, ses tentations autoritaires, son image « *de droite* »; au troisième, ses manœuvres, ses *tractations avec les républicains* indépendants, ses hésitations.

Enfin, troisième motif d'amertume : le doute, quasi définitif, quant à la possibilité d'exister réellement. Les centristes, les radicaux, les R.I. ont perdu des *élections alors que, cette fois, ils* avaient tout : un président de la République issu de leurs rangs, une représentation gouvernementale impressionnante — et volontairement disproportionnée par rapport à leurs troupes. — la faveur du chef de l'Etat, les moyens. Combien de militants au parti radical ? Quelques milliers à peine, mais au gouvernement trois ministres et un secrétaire d'Etat : trois vaincus. Combien de ministres républicains indépendants ? Neuf. Mais M. d'Ornano a été tenu en échec à Paris, comme M. Chinaud, président du groupe parlementaire. M. Dominati, secrétaire général du parti, a été battu, de même que cinq députés giscardiens. Et les « autonomes » de la majorité présidentielle. MM. Ségard et Haby, ont été des candidats malheureux à Lille et à Lunéville.

Un dirigeant radical constate : « *On ne gouverne pas au centre si on n'a pas de centre. On n'a pas de centre si on ne crée pas les moyens institutionnels de son existence. Or il est trop tard sans doute pour instituer la proportionnelle.* »

Depuis bientôt dix ans, les centristes s'accrochent à deux espoirs. *Deux mythes*, presque : le retour à un système électoral proportionnaliste et... leur propre regroupement. A chaque période d'activité intense, à chaque phase de fébrilité — qu'elle soit née d'une victoire ou d'un échec, — ils se reprennent à célébrer ces valeurs-là. En ce mois de mars 1977, comme en mai 1974.

La proportionnelle, ils avaient failli l'obtenir grâce à M. Giscard d'Estaing. Candidat à la présidence de la République, celui-ci *s'était déclaré favorable « à une certaine dose de proportionnalité »*. Promesse oubliée, ou volontairement laissée en l'état pour ne pas indisposer les gaullistes.

L'échec des municipales relance le débat au centre : la propor*tionnelle dont M. Lecanuet s'est* encore fait l'avocat mercredi au conseil des ministres ne permettrait-elle pas d'éviter une autre catastrophe en 1978 ? N'en parlerait-on pas à nouveau à l'Elysée ? Ne serait-elle pas un bon « sujet » de *référendum ? Discrètement*, on « sonde » le cabinet du président, pour savoir si l'on peut laisser les militants s'avancer sur ce terrain. Et on espère : la proportionnelle n'empêcherait peut-être pas une victoire de l'opposition, mas, en *libérant* les socialistes de l'obligation d'une alliance avec le P.C. et en diminuant la représentation des gaullistes, elle pourrait favoriser l'apparition d'une majorité nouvelle de type troisième force. Un autre rêve centriste.

Le deuxième mythe est celui du regroupement, des retrouvailles, de la fusion, d'un certain œcuménisme démocrate social. Mouvement réformateur, Gauche réformatrice, Fédération des centres, Fédération des réformateurs, on ne compte plus les projets lancés, avortés, oubliés, depuis ce mois d'août 1971 où M. Michel Poniatowski parla — dans le seul objectif de faire (déjà) enrager les gaullistes — d'une « *grande fédération des centres* ».

Depuis, on ne s'est pas trop renouvelé, *c'est toujours la même* idée que l'on ressort, à la demande : l'alliance de tous les éléments non gaullistes de la majorité, sous des appellations variables, avec des chefs de file qui changent selon les époques. C'est encore d'elle que l'on parle depuis quelques jours, et avec quel entrain, puisqu'il faut bien croire à un remède.

Les initiatives des R.I.

Une demi-douzaine de tentatives, déjà, ont connu l'échec. On y revient pourtant toujours. M. Poniatowski, le premier qui veut encore y croire et qui va relancer ses offres, sans paraître craindre que la défaite n'en ait encore diminué l'attrait. Il semble en effet que les giscardiens soient de nouveau demandeurs et qu'ils puissent prendre des *initiatives* en ce sens après les prochaines réunions de leurs instances dirigeantes. On parle d'un « grand parti libéral ».

Mais cette fois, aux difficultés qui ont toujours gêné ces essais de regroupement entre (notamment) centristes, radicaux et républicains indépendants s'en ajoutent d'autres, nées des mauvais résultats des municipales et qui jouent en particulier du côté de la place de Valois. Peu de temps avant le premier tour, *M. Giscard d'Estaing* avait reçu M. Péronnet et lui avait fait savoir qu'il serait bien inspiré, lors du prochain congrès du parti radical, d'abandonner la présidence à M. Durafour. Ce projet-là se plaçait dans un ensemble plus vaste, *dont l'objectif était* la réorganisation du centre gauche avant 1978.

La défaite de M. Durafour, à Saint-Etienne, a tout remis en question. M. Péronnet, qui, lui, n'a pas été battu, ne cache pas le plaisir qu'il aurait, *somme* toute, à rester en place et même à remettre à plus tard le congrès extraordinaire prévu initialement pour les besoins de la cause et, selon lui, désormais inutile.

De plus, un autre acteur est entré en jeu presque au même moment : M. Servan-Schreiber. Exempt de toute défaite, lui aussi, puisqu'il n'était pas candidat (mais celui qu'il soutenait à Nancy, M. Coulais, a été élu), chargé de mission par le chef de l'Etat, soulagé partiellement de ses responsabilités de patron de presse par la vente d'une partie des actions de *l'Express*, il se présente en « *leader de fait du parti radical* » (*le Monde* du 18 mars) et pourrait bien juger que l'heure de son retour place de Valois a sonné. Rien n'est donc clarifié au parti radical et, sans doute, faudra-t-il attendre jusqu'à la prochaine réunion du comité directeur pour savoir dans quelle mesure les partenaires de cette formation peuvent compter sur elle.

Restent également les autres *obstacles : la méfiance de* M. Lecanuet à l'égard de toute opération mettant en péril l'existence autonome de son mouvement, l'hostilité d'une bonne part des militants centristes aux projets les associant à M. Poniatowski, le mécontentement des gaulliste, qui se savent les premiers visés. Sans parler du peu *de crédibilité* dont peut jouir désormais une telle tentative.

Pourtant il faudra bien s'organiser. Si le « *grand parti libéral* » ne fait guère naître que scepticisme et méfiance chez les principaux intéressés, on ne néglige pas, au C.D.S. notamment, la nécessité, mise en avant par les R.I., de préparer les élections de 1978 dans un certain ordre, toujours le même : les gaullistes, d'une part, et les autres, regroupés d'une manière qui reste à *déterminer*.

Est-ce M. Barre qui sera chargé de présider à ce regroupement ? Le premier ministre aurait rencontré nombre de dirigeants centristes récemment. La lettre qu'il vient d'adresser aux chefs des partis de la majorité pourrait indiquer que M. Valéry Giscard d'Estaing lui a demandé de se porter en avant.

Au C.D.S. on croirait plus volontiers aux chances d'une opération menée sans « *tralala* », à partir de négociations au niveau des circonscriptions, centristes et giscardiens s'entendant dès maintenant sur les candidats qu'ils présenteront aux élections législatives et préparant celles-ci, sur le terrain, sans plus tarder. Cela en tentant de ne pas *s'aliéner* le R.P.R. et M. Chirac. Bref, l'organisation d'un pluralisme consenti, au sein d'une majorité formée de deux courants reconnus.

Il n'est pas certain, toutefois, que tous les projets convergent. On n'en est encore qu'aux préparatifs et déjà on se mêle, ici, des initiatives imprévisibles de tel responsable, là des imprécisions et du caractère inconséquent des projets de tel autre, on spécule sur le désir d'un troisième de tout abandonner. Au bout du compte on n'est même pas certain que M. Raymond Barre lui-même serait en mesure de mener à bien une telle affaire, tant on en connaît la difficulté et tant on est désabusé.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Bariani (rad.) : une grande formation libérale doit naitre

M. Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical, membre du bureau de cette formation, et ancien candidat au Conseil de Paris sur la liste de Mme Françoise Giroud dans le quinzième arrondissement, a rendu publique, jeudi matin 24 mars, une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *De carences en carences, de renoncements et renoncements, de reniements en reniements, l'ensemble des formations centristes et modérés du pays s'est discrédité.*

» *Des tentatives de fusion avortées, des créations de fédérations inopérantes, il ne reste rien d'autre que des appareils politiques épuisés, refuges de quelques caciques en mal de considération. Le centre est devenu un point minuscule.*

» *Les citoyens ne se reconnaissent pas dans ces structures, qui n'engendrent plus que l'indifférence, voire l'ironie.*

» *Nous sommes tous, à des degrés divers, responsables de cette situation, et avons provoqué nous-mêmes la sanction infligée par le suffrage universel. La faillite collective a atteint des administrateurs locaux compétents et dévoués qui ne méritaient pas ce sort.*

» *La démarche du président de la République est digne d'estime. (...) Malheureusement, force est de constater que cette démarche se heurte à bien des réticences et des incompréhensions dans le pays.* »

M. Bariani ajoute : « *Une grande formation libérale doit naitre ; elle est dans la tradition politique du pays, et beaucoup l'attendent. (...) Ce sera le parti du changement, de la réforme, qui retrouvera le chemin d'une véritable solidarité. (...) Les familles de pensées radicale-socialiste, démocrate chrétienne, modérée, y trouveront naturellement leur place. Mais les appareils et les hommes qui sont sensés les représenter devront se remettre en cause profondément et surmonter les égoïsmes particuliers. Il faudra lutter contre tous ceux qui feront du maintien de positions personnelles inadaptées un obstacle à la réalisation de l'effort commun.*

» *Il n'est pas acquis que ceux qui nous ont conduits à l'échec doivent jouer un rôle moteur dans cette création.* »

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Tardives admonestations

(Suite de la première page.)

Ces aspirations s'étant traduites par le raz de marée électoral que l'on sait, et qui donne à penser que la France attend désormais « *le changement* » de l'opposition et non plus de la majorité, comment faire pour renverser la tendance, *ou tout* au *moins* pour la contrôler ? Le commentaire et les mots d'ordre présidentiels du 23 mars n'apportent aucune réponse satisfaisante à cette question essentielle.

« *A partir d'aujourd'hui (la majorité) doit par priorité mettre fin à ses divisions* », a dit M. Giscard d'Estaing. Voilà qui est clair, net et évident. Mais pourquoi donc avoir attendu que la défaite fût consommée pour lancer cette admonestation ? Le président de la République, *qui revendique* une fois de plus « *la direction générale de la politique de la France* », n'a-t-il pas assisté en spectateur passif, et pendant des semaines, aux développements de l'opération que son ancien premier ministre *montait contre lui, puis à la fra*tricide querelle d'Ornano - Chirac, sauf à déplorer et à condamner, une seule fois, le 1er février, la « *discorde* » ?

Ce spectateur semble vouloir sortir de son indifférence, réelle ou feinte. La majorité, dit-il, a « *tous les arguments* » pour « *convaincre les Français de la supériorité d'une conception libérale de la société et de la démocratie* ». Qui pourrait contester que ces arguments aient été largement utilisés, mais sans résultat ? S'il y en a d'autres, et de meilleurs, qu'on les fournisse. Peut-être consti*tuent-ils le remède secret que le* chef de l'Etat se réserve d'« *exposer publiquement au pays* ».

Pour le moment, le diagnostic présidentiel ne s'assortit d'aucune prescription précise. La majorité est invitée à ne plus se contenter d'une « *attitude défensive repliée sur des intérêts ou des conceptions figés* », mais on s'en *tient là, et* on *ne lui* propose aucun plan concret d'offensive ou de contre-attaque. C'est, dira-*t-on*, l'affaire du premier ministre, qui a convoqué pour « *les jours qui viennent* » les grands chefs Chirac, Poniatowski, Lecanuet et Péronnet, mais quelle autorité nouvelle les scrutins des 13 et 20 mars ont-ils bien pu *conférer à M.* Barre et *comment* s'y prendra-t-il pour conduire en tant que cooordonnateur la bataille des « législatives » plus efficacement que celle des « municipales » ?

La majorité est conviée, comme le 17 janvier déjà, à maintenir son pluralisme et à se concerter en vue de mettre au point un *pacte « franc et loyal »*. Un pluralisme moins « *sauvage* » que celui des dernières semaines est-il encore concevable, et peut-on être assuré que MM. Poniatowski, Lecanuet et quelques autres ont, définitivement, franchement et loyalement, renoncé à leur dessein d'en finir avec le R.P.R. nouvelle incarnation de « l'Etat U.D.R. » ? Voilà encore quelques questions qui demeurent sans réponse. Et ce ne sont pas les moindres.

La majorité était allée aux « municipales » sans plus avoir de vrai « patron ». Ce n'est pas au lendemain de ces élections qu'elle en a retrouvé un.

RAYMOND BARRILLON.

LES RÊVERIES POLITIQUES DU GÉNÉRAL BIGEARD

Interrogé sur les antennes de R.T.L., mercredi 23 mars, au journal de 13 heures, le général Marcel Bigeard a déclaré : « *De tendance, je suis à gauche, je suis plutôt vers le socialisme (...). Je ne suis pas de cette droite qui est prête à tout casser. Les meilleurs ministres de la défense que j'ai eus étaient des socialistes. Mais ce qui m'inquiète dans cette gauche, ce sont les communistes ; je les ai vus partout où je suis passé, je me suis battu contre eux. Le socialisme, oui, mais pas avec les communistes (...).*

» *C'est dommage qu'un homme de la classe de M. Mitterrand ne fasse pas équipe avec le président.* » Il en va de même pour « *M. Chirac, qui est un battant* ». « *Le président, M. Chirac et M. Mitterrand, s'ils pouvaient se mettre sur la même longueur d'ondes, on ferait une France terrible* », a ajouté le général Bigeard, admettant qu'il faisait de « *la politique-fiction* » et que c'était « *une pure rêverie* ».

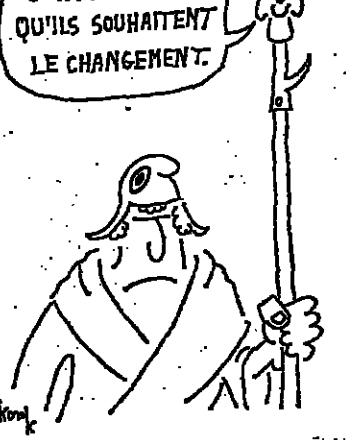
LISEZ

Le Monde des Philatélistes

« La majorité doit être porteuse d'un message de progrès, de justice et de liberté »

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a donné lecture de la *déclaration* prononcée par M. Giscard d'Estaing à l'issue du conseil des ministres :

« *Je souhaite*, a dit le président de la République, *que les nouveaux responsables des villes et des communes, quelles que soient leurs différences idéologiques, se consacrent à l'administration de leurs communes et à l'amélioration du cadre de vie ardemment souhaitée par la population.*



(Dessin de KONK.)

» *Dans un nombre élevé de cas, les électeurs ont choisi les candidats de l'opposition. Les élections municipales traduisent pour l'essentiel, au niveau des communes, la situation politique de 1974 telle qu'elle s'était déjà modifiée depuis les élections municipales précédentes.*

» *Le progrès de l'opposition doit être analysé dans sa profondeur. La majorité ne s'y opposera pas par une attitude défensive repliée sur des intérêts ou des conceptions figés. Les Français aspirent à une société plus juste, plus égale et plus libre. Ils ont confirmé qu'ils souhaitent à cet égard le changement.*

» *Si la majorité veut obtenir de meilleurs résultats aux élections législatives de 1978 — et les chiffres démontrent qu'elle en est capable, elle doit être porteuse d'un message de progrès, de justice et de liberté pour la France. Sa mission consiste à convaincre les Français de la supériorité d'une conception libérale de la société et de la démocratie. Elle a tous les arguments pour le faire.*

» *A partir d'aujourd'hui, elle doit par priorité mettre fin à ses divisions et, tout en maintenant son pluralisme, se concerter pour accepter d'un commun accord un programme d'action pour la prochaine législature et une organisation cohérente exprimant un pacte majoritaire franc et loyal.*

» *Quant à la stratégie, c'est-à-dire à la direction générale de la politique de la France, je ferai part au premier ministre de mes décisions et j'aurai l'occasion de les exposer publiquement au pays.* »

M. Giscard d'Estaing et la progression de la gauche depuis 1974

Dans une déclaration rendue *publique à l'issue du conseil des* ministres, réuni mercredi matin 23 mars, M. Valéry Giscard d'Estaing *constatait que, « dans un nombre élevé de cas, les électeurs ont choisi les candidats de l'opposition »*. Il ajoutait : « *Les élections municipales traduisent pour l'essentiel, au niveau des communes, la situation politique de 1974 telle qu'elle s'était déjà modifiée depuis les élections municipales précédentes.* »

M. Pierre Charpy, dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., relève ces affirmations et se propose d'en donner une « traduction ». Il écrit : « *Entre 1971 et 1974, époque où M. Valéry Giscard d'Estaing était au gouvernement, mais n'en avait pas la responsabilité, l'opposition avait fortement progressé, tandis que depuis l'élection présidentielle elle a plafonné. Autrement dit, ses succès d'aujourd'hui sont à imputer au président d'hier. Le raisonnement est ingénieux, mais ne paraît pas très compatible avec les chiffres. Nous avions déjà relevé (...) qu'il faut comparer ce qui est comparable, et que, entre le premier tour de l'élection présidentielle de 1974 et celui de ces élections municipales, la progression socialo-communiste était très forte. Pour le deuxième tour, si l'on prend les communes où le rapport de forces opposition - majorité est arithmétiquement analysable, il a sensiblement basculé en faveur de la première, qui aurait maintenant près de 3 % d'avance sur ce que fut la majorité présidentielle du 19 mai 1974. Si l'on poussait jusqu'au bout le raisonnement présidentiel, on arriverait à conclure que la politique qui permit à ses prédécesseurs de gagner toutes les élections pendant seize ans est responsable de celles qu'il perd depuis trois ans. Mais on sait qu'il ne faut jamais aller au bout de la logique.* »

Si l'on étudie les cinquante-cinq communes qui, détenues par la majorité jusqu'à la veille des élections municipales de 1977, sont acquises à l'opposition de gauche, on constate que M. Mitterrand n'était arrivé en tête que dans vingt-sept de ces villes M. Giscard d'Estaing le devançant dans les vingt-huit autres. Ces dernières communes sont les suivantes : Albi (Tarn), Alençon (Orne), Angers (Maine-et-Loire), Angoulême (Charente), Aurillac (Cantal), Bourg-en-Bresse (Ain), Brest (Finistère), Castres (Tarn), Chambéry (Savoie), Chartres (Eure-et-Loir), Cherbourg (Manche), Epinal (Vosges), Grasse (Alpes-Maritimes), Hyères (Var), Montpellier (Hérault), Nantes (Loire-Atlantique), Poitiers (Vienne), Rennes (Ille-et-Vilaine), La Roche-sur-Yon (Vendée), Saint-Chamond et Saint-Etienne (Loire), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Schiltigheim (Bas-Rhin). Thionville (Moselle), Tourcoing (Nord), Valence (Drôme), Villefranche-sur-Saône (Rhône) et Villeneuve-d'Ascq (Nord).

Dans les vingt-sept communes où *M. Mitterrand arrivait en tête, le* 19 mai 1974, la gauche accroît son avance dans la plupart des cas. Ainsi à Belfort, la liste d'union de la *gauche totalise* 58,11 % des suffrages exprimés, contre 52,84 % à M. Mitterrand ; à Limoges, M. Mitterrand avait recueilli 58,81 % des voix et la liste d'union de la gauche en a obtenu 62 % ; au Havre, il en est de même, 57,01 % contre 60,89 % le 13 mars 1977, ainsi qu'à Amiens, 52,23 % contre 56,19 % le 13 mars 1977, et à Avignon, 52,28 % contre 55,65 %. Dans un certain nombre d'autres communes où M. Mitterrand était nettement minoritaire, les listes d'union de la gauche ont dépassé la barre des 50 % des suffrages exprimés. Il en est ainsi à Epinal (43,75 %, le 19 mai 1974 ; 50,88 %, le 13 mars 1977), à La Roche-sur-Yon (45,04 % en 1974, 51,93 % en 1977), à Montauban (47,50 % en 1974, 50,58 % en 1977), à Hyères (43,20 % en 1974, 52,90 % en 1977), à Albi (48,81 % en 1974, 52,56 % en 1977), à Niort (48,64 % en 1974, 54,23 % en 1977), à Chambéry (47,22 % en 1974, 50,45 % en 1977) et à Poitiers (46,58 % en 1974, 52,49 % en 1977).

Ancien préfet de Paris

M. TAULELLE EST NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE

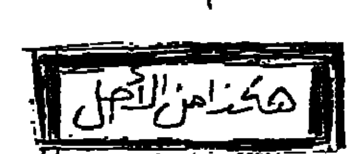
Sur proposition du ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre *de la justice*, M. Jean Taulelle, préfet hors cadre, ancien préfet de Paris, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Né le 15 avril 1914 à Alès (Gard), licencié en droit, M. Jean Taulelle est, en 1945, nommé chef de cabinet du commissaire de la République à Strasbourg. Il fut depuis lors successivement sous-préfet de Condom (1946), de Cholet (1948), de Saintes (1950), de Villefranche-sur-Saône (1953), secrétaire général de la Seine-Maritime (1955), préfet de Sétif (1960), de Bône (mai 1961), de la Dordogne (décembre 1961) et de la Saône-et-Loire (1967).

En 1971, M. Taulelle est nommé préfet de la région Languedoc-Roussillon, *préfet de l'Hérault*, puis, en 1973, préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime. Le 29 mars 1974, il devient directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Enfin, le 11 décembre 1974, il est nommé préfet de Paris, poste qu'il occupera jusqu'au 15 mars 1977, date de son remplacement par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France.

M. Taulelle, qui laissera le souvenir d'un préfet accueillant et compétent, a marqué son passage à l'Hôtel de Ville notamment par l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la capitale et du plan d'occupation des sols. Durant ces derniers mois, il avait tout particulièrement veillé à la mise en place du nouveau statut de Paris.]

● *M. Raymond Barre* a reçu jeudi matin 24 mars MM. Olivier Guichard, ministre d'Etat, garde des sceaux, et Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat, puis M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Dans l'après-midi, il s'est entretenu avec M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.



APRÈS SON ÉLECTION VENDREDI A LA MAIRIE DE PARIS

M. Chirac relancera très vite l'action du R.P.R. dans le pays

M. Jacques Chirac va désormais développer son action politique sur trois plans parallèles, mais complémentaires.

Elu conseiller de Paris dimanche 20 mars, l'ancien premier ministre doit devenir, vendredi 25, maire de la capitale. Son élection ne fait guère de doute puisque le groupe Union pour Paris, fort de cinquante conseillers élus sous ses couleurs, a enregistré l'adhésion de trois des quatre élus de la liste de M. Frédéric-Dupont dans le septième arrondissement et deux — ou peut-être trois — des six élus de la liste de M. de Bénouville du douzième arrondissement. Ainsi, le groupe de M. Chirac peut assurer à son président la majorité absolue dès le premier tour de scrutin. Les conseillers centristes, qui reconstitueront le groupe Libertés de Paris, avec huit membres, devraient, eux aussi, apporter leurs voix à M. Chirac alors que les élus républicains indépendants songent à constituer, eux aussi, un groupe autonome fort de cinq membres.

Aussitôt désigné, M. Chirac choisira comme directeur de son cabinet M. Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne, qui était candidat sur la liste R.P.R. dans le douzième arrondissement et qui est réputé pour sa grande connaissance de l'administration de la capitale. L'ancien premier ministre s'installera dans le bureau actuellement occupé par M. Taulelle, préfet de Paris, qui quitte ses fonctions. Le maire désignera alors ses dix-huit adjoints dont le premier d'entre eux, chargé des finances, sera M. Christian de La Malène, député R.P.R. du quatorzième, jusqu'alors rapporteur général du budget de Paris. Les groupes centriste et républicains indépendants pourront obtenir des postes d'adjoints d'autant plus aisément qu'ils n'auront pas présenté de candidat contre M. Chirac. Le nouveau maire, après avoir pris contact avec le personnel de l'Hôtel de Ville et de la préfecture (*le Monde* du 24 mars) compte consacrer à la capitale la totalité de son activité pendant les premières semaines de son mandat.

Un de ses premiers gestes de caractère politique consistera — ainsi qu'il l'a promis durant sa campagne électorale, — à inviter les candidats qui conduisaient les listes écologistes afin de mettre au point avec eux un programme minimum d'action écologique et de leur demander de désigner leurs représentants dans les commissions d'arrondissements.

Celles-ci seront ensuite mises en place. Elles se composent, par tiers égaux, des conseillers de l'arrondissement, d'officiers ministériels nommés et de représentants d'associations. Elles seront installées par M. Chirac dans chacune des vingt mairies de la capitale qui deviendront des « annexes » de l'Hôtel de Ville. Le maire de Paris se rendra dans chaque arrondissement pour procéder à cette cérémonie, refaisant l'itinéraire qu'il a plusieurs fois parcouru comme candidat.

M. Chirac, qui veut développer une politique systématique de concertation, envisage de créer des structures originales au niveau des quartiers, des arrondissements et de la ville pour recueillir les avis des administrés dans les diverses sortes d'activités relevant de la culture, des sports, de l'urbanisme, de la circulation, des loisirs, des relations avec les services publics, etc.

M. Couve de Murville « ambassadeur extraordinaire »

Pour mieux souligner l'exclusivité de ses préoccupations parisiennes et nationales, M. Chirac a décidé — pour un temps — de ne pas honorer les nombreuses invitations à se rendre à l'étranger qu'il a déjà reçues. Il a demandé à M. Maurice Couve de Murville, élu du septième arrondissement, d'être son délégué pour la représentation de Paris hors des frontières. L'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle — qui est aussi président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, — deviendra ainsi, en quelque sorte, un « ambassadeur extraordinaire » de la capitale.

Réactiver le R.P.R.

M. Chirac, depuis la fondation du R.P.R. le 5 décembre et surtout depuis l'annonce de sa candidature à la mairie de Paris le 19 janvier, n'a guère eu de temps à consacrer à l'animation de son mouvement. Les militants du R.P.R. absorbés eux-mêmes par la campagne municipale n'ont pas toujours reçu l'impulsion de la direction nationale qu'ils espéraient. M. Chirac a décidé de reprendre les choses en main, tout en maintenant M. Jérôme Monod à ses responsabilités de secrétaire général. Lorsque ses fonctions de maire seront rodées, le président du R.P.R. s'efforcera de commencer ses journées en passant une heure ou deux au siège du mouvement, afin d'y donner ses instructions et d'y recevoir les responsables avant de regagner son bureau de l'Hôtel de Ville.

Il effectuera aussi des déplacements nombreux, mais rapides, en province afin de mobiliser les militants et surtout d'y régler les problèmes qui se sont créés. Dans d'assez nombreuses fédérations, ce que l'on appelle « l'esprit du 5 décembre » fait de renouvellement et d'ouverture n'a guère pénétré. Des responsables locaux, souvent jaloux de leurs prérogatives, parfois figés dans leurs habitudes, ont préféré protéger leur acquis plutôt que de se lancer dans une nouvelle aventure politique. Parfois enfin, le relais entre Paris et la province n'a pas été convenablement établi. Bref la volonté et l'enthousiasme exprimés au sommet ne se sont pas répercutés à la base. M. Chirac est donc résolu à changer les hommes et aussi — tirant la leçon des élections municipales, — à rechercher des candidats plus jeunes et plus actifs pour les élections législatives.

Combattre seul

Alors qu'à l'Elysée et parmi les républicains indépendants on affirme, sous forme de boutade, que « *le R.P.R. ce n'est plus que l'U.D.R. moins les gaullistes* », M. Chirac veut démontrer que « *le R.P.R. c'est l'U.D.R., avec les gaullistes plus d'autres encore* ». La preuve qui en avait été apportée le 5 décembre doit désormais être de nouveau administrée. Résolu à relancer avec vigueur et rapidité son mouvement, M. Chirac est convaincu que c'est par le nombre et la diversité de ses adhérents que le R.P.R. se débarrassera de l'image de « droite » que ses adversaires comme ses alliés de la majorité veulent lui imprimer.

A cette fin l'ancien premier ministre va aussi définir quelques thèmes d'action qui seront soumis, samedi 26 mars, au conseil politique du mouvement et qui feront l'objet de propositions concrètes et précises que le groupe parlementaire déposera à l'Assemblée nationale. Elles concerneront notamment la fiscalité, la culture, la réforme administrative, l'écologie dont la mise en œuvre pourrait intervenir assez vite sans constituer pour autant un programme exhaustif. C'est déjà là une première différence avec l'objectif que M. Giscard d'Estaing a assigné, mercredi 23 mars, à la majorité d'établir « *d'un commun accord un programme d'action pour la prochaine législature* ».

Le problème de l'originalité du R.P.R. dans la majorité sera notamment examiné au conseil politique puis, dimanche 27, au comité central. Les dirigeants du mouvement seront appelés à approuver le plan d'action préparé par M. Chirac et, surtout, sa mise en œuvre immédiate. Les responsables du R.P.R. sont convaincus que le résultat des élections municipales a été moins néfaste à ceux qui se sont battus sous leurs propres couleurs qu'à ceux qui, fondus dans la coalition majoritaire, ont souvent reçu des coups qui étaient destinés à leurs alliés. Aussi, tout en étant sensibles au fait que M. Giscard d'Estaing ait repris à son compte l'expression de « *pacte majoritaire* », inventée par M. Chirac pendant la campagne municipale, les chefs du R.P.R. ne sont pas prêts à attendre la mise en place d'une nouvelle organisation de la majorité pour se lancer dans la bataille. Sans pour autant se détacher de la majorité, ils ont tendance, désormais, à l'ignorer davantage, à conduire seuls leur propre combat et à se préparer à des élections primaires assez nombreuses. Une tendance certaine existe, en effet, au sein du R.P.R., qui pousse le parti gaulliste à prendre quelques distances non seulement à l'égard du président de la République, mais aussi à l'égard de M. Raymond Barre, dont le plan économique est jugé avec une certaine circonspection. C'est pourquoi, si M. Chirac entend certainement accepter l'invitation que lui a adressée M. Barre et s'il est décidé à lui rendre la visite que le maire de Paris doit au premier ministre, il serait douteux que le président du R.P.R. en personne accepte de s'asseoir à la même table que MM. Poniatowski et Lecanuet pour parler des problèmes de la majorité.

Si l'on estime au R.P.R. qu'une action intense, résolue et imaginative peut permettre de retrouver une portion de l'électorat qui s'est laissée aller à voter pour l'opposition, on pense aussi qu'une frange d'électeurs centristes a abandonné la majorité par déception. On se dit donc tout prêt à souhaiter, voire à encourager, la reconstitution d'un centre contestataire, dont les chefs ne se compromettraient plus avec le pouvoir et dans lequel toutes les majorités menacées voient l'appoint salvateur. Déjà, des contacts sont établis à cette fin, utilisant la rancœur que certains centristes et radicaux éprouveraient à l'égard de leurs ministres rendus responsables du mauvais résultat des municipales.

Pour conduire cette triple action pendant l'année qui vient, M. Chirac devra donc, de surcroît, bénéficier d'un don d'ubiquité totale.

ANDRÉ PASSERON.

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* a réélu, mercredi 23 mars, MM. Maurice Berlemont au poste de président et Henri Meillat au poste de secrétaire. Les conseillers du P.C. de la capitale ont publié la déclaration suivante : « *Les Parisiens ont choisi de faire du groupe du P.C. la principale force d'opposition au Conseil de Paris. De ce fait, Henri Fiszbin se trouve désigné comme candidat commun de la gauche unie à la mairie de Paris.* »

M. Jobert : l'espoir de M. Chirac c'est de faire partir M. Giscard d'Estaing

Interviewé après le second tour des élections municipales par la télévision canadienne, M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a notamment déclaré : « *Pour la majorité, le terrain est désormais pourri parce que c'est un terrain électoral. (...) Les esprits sont à ce point aiguisés maintenant qu'ils ne désarmeront pas. (...) Il reste un an au gouvernement pour faire une autre politique et pour prouver qu'il fait la bonne politique; à mon sens, c'est un délai insuffisant pour qu'il puisse réussir. (...) Je crois que les difficultés qui se sont créées à l'intérieur de la droite, désormais minoritaire, vont conduire M. Chirac d'une part, le président de la République d'autre part, à affirmer encore les termes de leurs contestations. Dans ces conditions, je crois que le gouvernement, qu'il le veuille ou non, sera amené à précipiter sa démarche électorale. (...)*

» [En ce qui concerne notre mouvement] *nous présenterons des candidats partout où nous le pourrons aux prochaines législatives, qu'elles soient anticipées ou non.* »

Interrogé sur l'avenir de M. Jacques Chirac, l'ancien ministre des affaires étrangères a répondu : « *Il va dans le sens de son espoir et son espoir, pour l'instant — si j'ai bien compris — c'est de faire partir M. Giscard d'Estaing... Tout cela dans la chaude solidarité de la droite. A partir de cette constatation, vous pourrez tirer toutes les extrapolations possibles.* »

● *La revue* « Pour » (bimestrielle) publie dans son numéro 52-53, une étude sur la démocratie locale, qui comprend notamment l'analyse d'une série d'expériences concrètes réalisées dans ce domaine : autogestion à Louviers, information municipale à Grenoble, rénovation d'un vieux quartier aux Pays-Bas, etc. Dans la même livraison les principaux partis politiques répondent à un questionnaire sur la gestion communale.

★ « Pour ». Le numéro : 38 F, 120 pages, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

vient de paraître

APRES DEMAIN : L'AUDIO-VISUEL.

Revue 2000 nº 38 . . . . . . 12 F

ABONNEZ-VOUS A ANTENNES

Revue d'information, de réflexion et de référence dans les divers secteurs des communications, sociales ou humaines aussi bien que techniques : radio, télévision, presse, information etc.

Abonnement (6 nºs par an) . 40 F

maisons de presses, librairies et

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

31 quai Voltaire 75340 Paris-Cedex 07

CORRESPONDANCE

M. Jacques Chirac et Léon Blum

M. Robert Verdier, ancien député S.F.I.O., président de la Société des amis de Léon Blum, nous écrit :

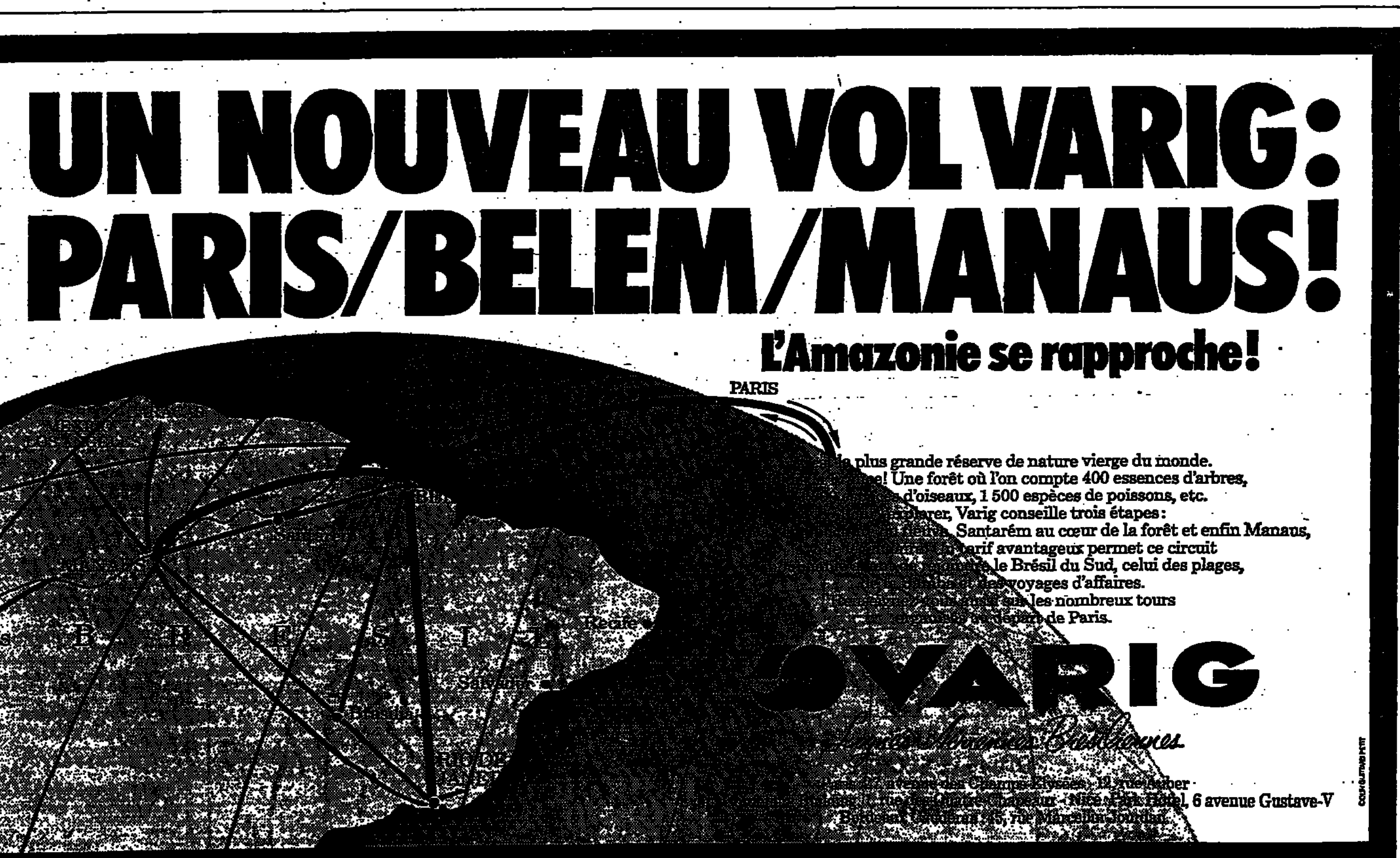
Au cours de la campagne pour les élections municipales, le président du R.P.R. a affirmé à plusieurs reprises que le parti socialiste a renié son passé, qu'il a cessé d'être le parti de Léon Blum. « *Erreur historique* », dit M. Jacques Chirac : le parti socialiste est devenu un parti marxiste et révolutionnaire, il a signé un pacte avec le parti communiste et, de ce fait, il menace les libertés démocratiques.

M. Jacques Chirac n'est pas ignorant de notre histoire politique au point de croire un seul instant ce qu'il affirme avec son habituelle assurance.

Il sait bien que l'union de la gauche a existé du vivant de Léon Blum. Elle portait certes un autre nom : c'était le Rassemblement populaire ; mais elle unissait déjà les mêmes partenaires qu'aujourd'hui, communistes, socialistes, radicaux.

Il sait bien que tous les griefs qu'il adresse aux socialistes de 1977, ses prédécesseurs les adressaient déjà aux socialistes d'avant-guerre et à Léon Blum personnellement, accusé, lui, d'avoir trahi Jaurès. Si on néglige les grossières injures de Maurras, Béraud, *Gringoire*, *Je suis partout*, il reste que la droite dite modérée dénonçait le Rassemblement populaire comme une « coalition hétéroclite dont les maîtres sont les communistes » (*Echo de Paris*, mars 1936) et traitait les partis de gauche de « démolisseurs des institutions républicaines » (*le Temps*, janvier 1936). A quoi bon multiplier les citations ?

M. Chirac sait évidemment qu'il maltraite la vérité historique. Mais peut-être croit-il habile, comme la droite l'a toujours cru, d'effrayer l'électeur en dénonçant un danger pour les libertés et la démocratie. Erreur historique : la même propagande n'a pas empêché la coalition des partis de gauche de remporter la victoire aux élections législatives de 1936, un an après l'avoir remportée à des élections municipales que les hommes de droite trouvaient déjà trop fortement politisées.



POLITIQUE

Après les élections municipales

Libres opinions

Le consommateur et le citoyen

par ROBERT LEDUC (*)

LES lampions de la grande kermesse électorale viennent de s'éteindre et les citoyens vont pouvoir se remettre de la formidable pression de propagande qui, de tous bords, s'est abattue sur eux pendant plusieurs semaines, puissamment véhiculée par tous les *mass media*.

Faudrait-il en faire le bilan qu'il serait intéressant de se demander quel effet ce bombardement intensif a pu avoir sur l'opinion et surtout dans quelle mesure il est parvenu à éclairer l'électeur et à lui fournir les éléments d'un choix clair et raisonné.

Après tant de sondages si abusivement exploités, il ne serait peut-être pas superflu d'en conduire un dernier pour vérifier la proportion des citoyens qui connaissent les conditions et le sens du scrutin auquel ils viennent de participer et s'assurer de ce qu'ils savent du contenu des programmes de gestion municipale qui leur ont été si sommairement exposés. Beau sujet de réflexion pour ceux qui se disent les spécialistes du marketing politique.

En effet, presque partout, les campagnes électorales se sont réduites à des polémiques, à des attaques plus ou moins directes et à des coups bas. L'information la plus élémentaire a cédé le pas à la persuasion la plus pressante. Mais qui s'est insurgé contre la violence et la déloyauté d'un battage publicitaire qui laisse très loin derrière lui les excès de certaines publicités commerciales ?

On tremble en se demandant quel aurait été le sort de bien des auteurs de ces manifestes s'ils avaient été justiciables de la rigueur des contrôles et des contraintes qui entourent les messages publicitaires.

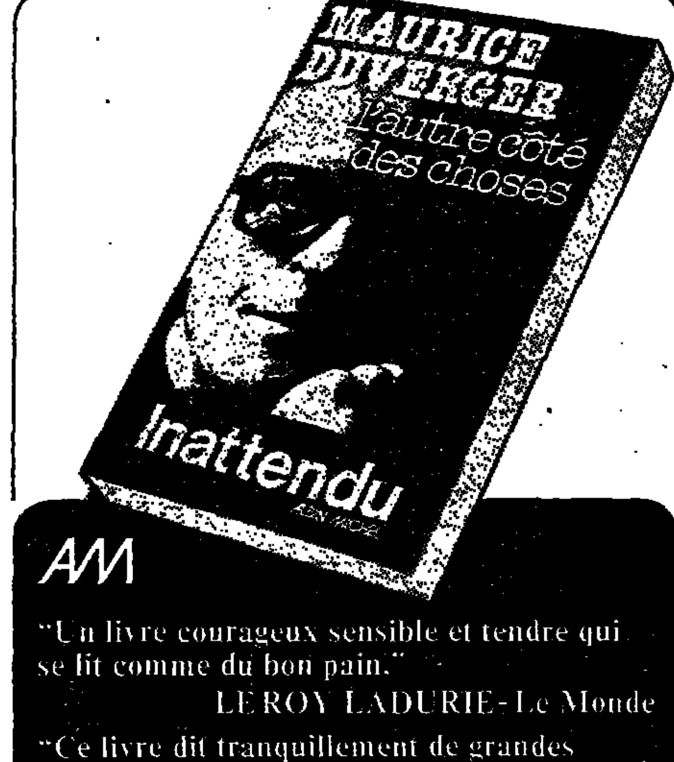
Combien se seraient retrouvés sur les bancs de la correctionnelle si on leur avait appliqué le fameux article 44 de la loi Royer qui punit « toute publicité comportant (même de bonne foi), sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur » lorsqu'elles portent sur la nature, la composition, la teneur en principes utiles, l'origine et les résultats qui peuvent être attendus du produit ?...

Mais notre société est ainsi faite que l'on estime aujourd'hui que le consommateur est plus vulnérable que le citoyen et que, en définitive, il est plus grave de se tromper sur une lessive que sur un représentant du peuple.

(*) Vice-président de Ted Bates France. Auteur de l'ouvrage *le Pouvoir publicitaire*.

LES ESTIMATIONS DE LA SOFRES

M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, nous écrit, documents à l'appui, que les estimations annoncées entre 20 h. 30 et 21 h. 30 à TF 1-Radio-France ont correspondu aux résultats effectifs à Paris, notamment dans le X[e] arrondissement (majorité : 51,4 % contre 51,8 %). Les estimations ont également été exactes, dès 20 heures, dans plusieurs grandes villes : Toulouse, Toulon, Lille, Nancy et Rennes.



AM

"Un livre courageux sensible et tendre qui se lit comme du bon pain."
LE ROY LADURIE - Le Monde

"Ce livre dit tranquillement de grandes vérités."
ARMAND LANOUX - Le Figaro

"Un des hommes qui nous auront aidé depuis trente ans à nous sentir un peu moins bête, s'exprime librement."
JEAN LACOUTURE
Le Nouvel Observateur

ALBIN MICHEL

LA F.R.P. : une force d'opposition gaulliste a sa place.

La fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, se félicite du résultat des élections municipales. Elle relève « *le résultat remarquable obtenu, pour sa réélection à Brive, par son président Jean Charbonnel, l'élection de Pierre Dabezies à Paris, ainsi que les victoires acquises dans plusieurs villes de plus de trente mille habitants, notamment à Marseille, Montpellier, Rennes, Bourges, Athis-Mons, Castres, Noisy-le-Grand, Angoulême, Châtillon-sous-Bagneux* ». « *Dans les communes de moins de trente mille habitants*, ajoute-t-elle, *les élus de la F.R.P. sont également nombreux, puisqu'elle peut en revendiquer plus de quatre cents. La fédération a aussi relevé les résultats encourageants obtenus par ses amis de l'U.J.P. et du Mouvement des démocrates et la fermeté de leur électorat à Saint-Etienne, à Nantes, au Mans ou dans la capitale. Au bout du compte, ce scrutin administre la preuve qu'il y a aujourd'hui place pour une force d'opposition gaulliste située aux côtés des partis de gauche mais gardant son indépendance et sa personnalité.* »

● *Deux associations de rapatriés*, l'Union des comités de défense et l'Association des fils de rapatriés et leurs amis, que président respectivement MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, « *enregistrent avec satisfaction les résultats obtenus dans les villes du Midi de la France où l'électorat rapatrié vient de faire la démonstration d'une prise de conscience politique permettant la victoire de l'opposition* ».

Ces associations « *rappellent solennellement au gouvernement que ce premier coup de semonce ne fait que préfigurer l'opposition irréversible de la communauté rapatriée à la majorité lors des très prochaines législatives si le gouvernement continuait à refuser toujours aussi aveuglément de régler équitablement le contentieux rapatrié par l'élaboration et le vote d'une nouvelle et juste loi de réparation* ».

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

GUINGAMP (Côtes-du-Nord). — La liste d'union de la gauche, qui a remporté 17 sièges sur 23, était conduite par M. Leizour, conseiller général communiste, et non par M. Briand, P.S., comme nous l'avions indiqué par erreur.

LIMOGES (Haute-Vienne). — Mme Celler, qui conduisait la liste P.S.U.-écologie, nous indique que cette liste comportait également des représentants d'organisations syndicales et du mouvement occitan.

MAISONS-LAFFITTE (Yvelines). — La liste d'union de la gauche conduite par Mme Engerrand était composée de socialistes, de communistes et d'un représentant du Front progressiste, M. Pierre Premoli.

MEULAN (Yvelines). — Mme Brigitte Gros, radicale, sénateur non-inscrit, maire sortant réélu, nous prie d'indiquer que ses *vingt-deux colistiers se réclamaient uniquement de l'* « action locale ». Rappelons que la composition politique du nouveau conseil municipal est la suivante : 9 action locale, 8 divers majorité, 6 réformateurs.

SAINT-GRATIEN (Val-d'Oise). — Le nouveau conseil municipal comprend 17 P.S. et 10 P.C. (et non 15 P.S., 10 P.C. et 2 radicaux de gauche, comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 22 mars).

● *La Fédération des anciens combattants et engagés volontaires juifs dans l'armée française*, « stupéfaite par le communiqué dans *le Monde* du 23 mars, émanant d'un certain Comité juif d'action et animé par un certain M. Hajdenberg, totalement inconnu dans les milieux juifs de France, élève une protestation vigoureuse ».

★ 64, rue La Fayette, Paris-9[e].

M. JEAN-PIERRE COT (P.S.) : les États-Unis ne feront rien pour empêcher une victoire de la gauche.

M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, qui s'était rendu à Washington en janvier dernier pour rencontrer les nouveaux dirigeants américains, a déclaré, mercredi 23 mars, dans une interview au *Dauphiné libéré* :

« *J'ai eu de longues conversations avec le vice-président Walter Mondale et avec le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Cyrus Vance. Lorsque j'ai demandé à ce dernier si la venue de la gauche au pouvoir en France poserait un problème à son gouvernement, il m'a répondu :* « Non, cela » n'en pose aucun. Nous espérons » simplement renforcer nos rela- » tions avec la France. »

» *Une telle déclaration ne signifie pas que les Etats-Unis souhaitent notre arrivée au pouvoir, mais simplement qu'ils ne feront rien pour l'empêcher. C'est en cela qu'elle tranche sur les précédentes positions prises par M. Kissinger et par le général Haig, sous l'administration Ford. Les Américains sont réalistes : souhaitant avoir avec la France les relations les meilleures, ou les moins mauvaises, ils expriment leur intention de respecter le principe de la souveraineté intérieure des Etats.* »

[Cette position du gouvernement américain a été exprimée également au P.C.F. par deux diplomates de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, qui ont été reçus par M. Jean Kanapa, membre du bureau politique.]

● *Le Congrès national du parti socialiste* se tiendra les 17, 18 et 19 juin à Nantes, ville conquise à l'occasion des élections municipales par une liste d'union de la gauche, conduite par un socialiste, M. Alain Chenard, conseiller général.

M. FABRE : le Mouvement des radicaux de gauche n'est plus le parent pauvre du P.S.

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a dressé, mercredi 23 mars, le bilan des élections municipales. Dans une déclaration publiée au terme de ses travaux, il affirme notamment : « *Près de dix mille conseillers municipaux radicaux de gauche ont été élus. Dans les villes de plus de trente mille habitants le M.R.G. a triplé le nombre de ses élus (314 élus contre 110 précédemment).*

» *La participation du M.R.G. aux listes d'union a été décisive dans le succès de la gauche, notamment dans les grandes villes, dont Montpellier, Saint-Etienne, Beauvais, Créteil, Villeurbanne, Angers.* »

M. Robert Fabre, président du M.R.G., a ajouté que, fort de ces résultats, le Mouvement peut aborder dans de bonnes conditions la préparation des élections législatives dans le cadre de l'U.G.S.D. (Union de la gauche socialiste et démocrate). Aussi va-t-il prendre contact avec le parti socialiste pour tenter d'obtenir un nombre satisfaisant d'investitures dès le premier tour pour les candidats radicaux de gauche.

M. Fabre a rappelé que si son Mouvement ne détient que deux mairies de plus de trente mille habitants, La Rochelle et Bastia, cela ne doit pas masquer le fait que, dans de nombreuses villes importantes, des radicaux de gauche occupent des postes d'adjoint au maire. « *Nous ne sommes plus le parent pauvre du parti socialiste* », a noté M. Fabre.

Vingt-six députés, maires de leur commune ont été battus les 13 et 20 mars

Sur les quatre cent soixante-treize députés de la métropole, deux cent quarante-neuf étaient maires de leur commune avant le 13 mars. A l'issue des deux tours des élections municipales, vingt-neuf ont été personnellement battus parmi ceux qui se représentaient :

● *Seize députés R.P.R.* : MM. Mario Bénard, à Hyères (Var) ; Jacques Bérard, à Orange (Vaucluse) ; Pierre Billotte, à Créteil (Val-de-Marne) ; Robert Bisson, à Lisieux (Calvados) ; Michel Boscher, à Evry (Essonne) ; Georges Delatre, à Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) ; Jean Favre, à Langres (Haute-Marne) ; Bertrand Flornoy, à Coulommiers (Seine-et-Marne) ; Maurice Herzog, à Chamonix (Haute-Savoie) ; Henri Lacagne, au Creusot (Saône-et-Loire) ; Jacques Limouzy, à Castres (Tarn) ; Pierre Montredon, à Saint-Affrique (Aveyron) ; Jean-Paul Mourot, au Blanc (Indre) ; Pierre Régis, au Pecq (Yvelines) ; Roger Ribadeau-Dumas, à Valence (Drôme) ; et Raymond Valenet, à Gagny (Seine-Saint-Denis).

● *Cinq députés républicains indépendants* : MM. André Beauguitte, à Verdun (Meuse) ; Raymond Boisdé, à Bourges (Cher) ; Pierre Bourson, à Carrières-sur-Seine (Yvelines) ; Paul Caillaud, à La Roche-sur-Yon (Vendée), et René Feït, à Lons-le-Saulnier (Jura).

● *Trois députés réformateurs* : MM. Paul Barberot, à Bourg-en-Bresse (Ain) ; Pierre Damamme, à Darnétal (Seine-Maritime), et Etienne Gagnaire, à Villeurbanne (Rhône).

● *Deux députés non inscrits* : MM. Maurice Brun, à Montluçon (Allier), et Robert Drapier, à Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

Certains députés, bien que personnellement battus, voient les listes qu'ils conduisaient conserver la majorité au sein du conseil municipal. Tel est le cas de MM. Pierre Montredon (R.P.R.) à Saint-Affrique (Aveyron), Robert Bisson (R.P.R.) à *Lisieux* (Calvados) et Pierre Régis (R.P.R.) au Pecq (Yvelines).

En revanche, d'autres députés, maires sortants, bien que personnellement réélus, voient les listes qu'ils conduisaient perdre la majorité au conseil municipal. Tel est le cas, par exemple, de M. Edgar Faure (app. R.P.R.), président de l'Assemblée nationale, mis en minorité à Pontarlier (Doubs) et de M. Ollivro (C.D.S.) à Guingamp (Côtes-du-Nord).

MAIRES ÉLUS OU RÉÉLUS

BERGERAC (Dordogne). — M. Manet, P.S., est réélu.

BOULAZAC (Dordogne). — M. Lucien Dutard, député, P.C., est réélu.

COULOUNIEIX - CHAMIERS (Dordogne). — M. Sigalas, P.C., a été réélu.

MONTREUIL (Seine-Saint-Denis). — M. Marcel Dufriche, P.C., est réélu.

PERIGUEUX (Dordogne). — M. Yves Guéna, ancien ministre, député, délégué politique du R.P.R., est réélu.

SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine). — M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, R.I., est réélu.

TERRASSON (Dordogne). — M. Lamarade, P.S., est élu.

VIARMES (Val-d'Oise). — M. Pierre Salvi, président du conseil général, Centre démocrate, est réélu.

● *La fédération de Paris du parti communiste* a proposé, mercredi 23 mars, que se tienne « *dans les meilleurs délais une rencontre des partis de gauche, des organisations sociales et syndicales de la capitale, afin de décider l'action à engager* » sur le problème des expulsions. « *Cinq mille dossiers sont actuellement en instance de règlement dans les commissariats de police (...), tandis que quatre-vingt-huit mille appartements demeurent inoccupés à Paris* », déclare la fédération communiste. Elle demande que s'engage à l'Assemblée nationale la discussion de la proposition de loi « *pour un moratoire des sursis et des expulsions* », déposée par les députés communistes.

● *La Fédération des unions royalistes d'Action française* organise trois rassemblements monarchistes au printemps : le 8 mai, à Vaucouleurs (Meuse) ; le 22 mai, aux Essarts (Vendée), et le 12 juin, aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Elle indique, d'autre part, que ses deux principaux *thèmes de réflexion pour 1977* sont l'Europe et la défense nationale, et dénonce dans une déclaration « *la faiblesse du régime libéral qui, incapable d'assurer l'indépendance de la France contre le péril militaire soviétique, veut la précipiter vers une intégration politique dans l'Europe par le biais de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct et prépare l'avènement du socialisme en France, comme l'ont montré les élections municipales* ».

★ FURF, 8, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

● *La Nouvelle droite française* (mouvement d'extrême droite qui se réclame du monarchisme libertaire) vient de réunir ses délégués régionaux à Paris. M. Michel-Georges Micberth a été réélu directeur du bureau politique pour deux ans. Il a déclaré à cette occasion : « *La démocratie indirecte telle qu'elle se pratique en France est une escroquerie morale. 7 à 8 % des électeurs ont une connaissance honnête de la vie politique et sont à même de voter librement. Pour le reste, les confusions et l'indigence culturelle sont vertigineuses. Les sondages le prouvent. On ne construit pas une nation sur l'émotivité réactionnelle des membres qui la composent, mais avec la raison de ceux qui en sont pourvus. (...) Je réaffirme avec vigueur notre position non violente. Les martyrs ont notre sympathie, les guerriers notre mépris. Nous haïssons le culte de la force, tous ceux qui imposent leurs idées par le feu, le fer et le sang, ou qui maintiennent leur autorité par la force armée ou policière.* »

★ N.D.F., 68, r. Nollet, 75017 Paris.

ARMÉE

CONDAMNATIONS POUR RENVOIS DE LIVRETS MILITAIRES

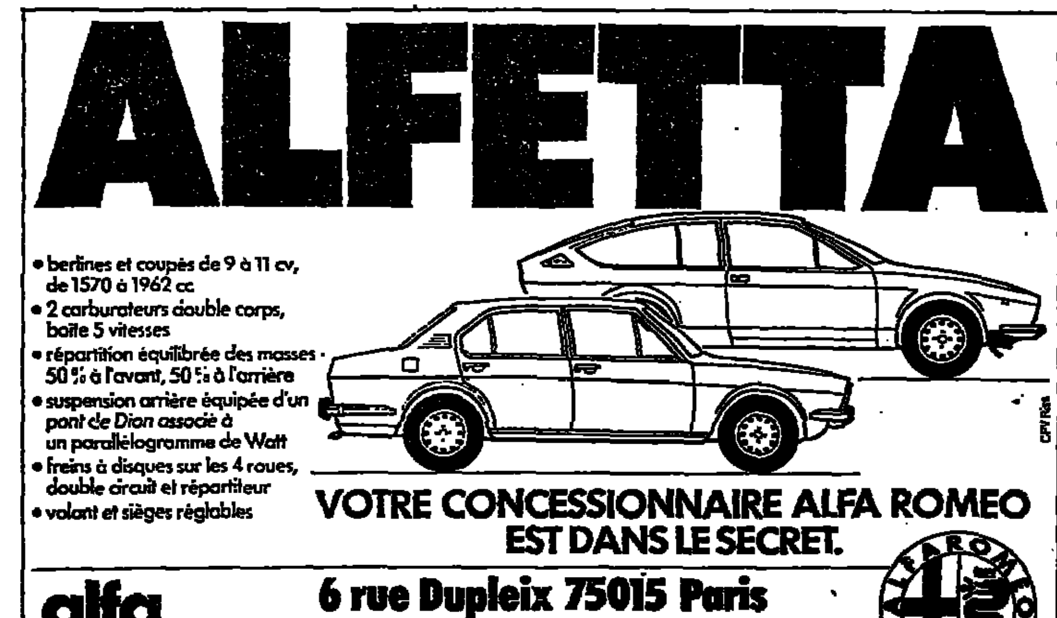
Le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire a condamné, mardi 22 mars, M. Henri Le Cadre à 500 F d'amende et à trois ans de suspension des droits civiques, pour avoir renvoyé son livret militaire.

Le prévenu avait agi ainsi, en même temps que trois autres personnes qui n'ont pas été poursuivies, afin de protester contre l'extension du camp du Larzac. Après cette condamnation, six militants ont remis leur livret militaire au président du tribunal.

Les renvois de livrets militaires se sont multipliés ces derniers temps. Le tribunal correctionnel de Dijon avait à juger trois cas de ce genre, le mercredi 23 mars (jugements le 14 avril), tandis que celui de Nantes verra comparaître quatre inculpés pour ce motif le 30 mars.

Au cours du mois de février, un instituteur de la Manche, M. Serge Levillayer, a été condamné à 500 F d'amende par le tribunal de Cherbourg. La même peine avait été prononcée à Marseille à l'encontre de M. Michel Lèbre, militant de la C.F.D.T. et membre du mouvement Alternative non violente. Quant à M. Pierre Dantec, comparaissant au Havre, il avait subi la plus lourde condamnation, contre laquelle il a fait appel : trois mois d'emprisonnement et cinq ans de privation des droits civiques.

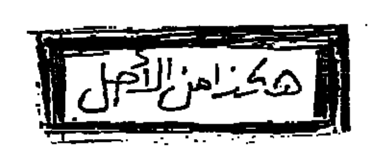
● *Un objecteur de conscience*, M. Bernard Simon, a été condamné à un mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Montluçon pour n'avoir pas rejoint son lieu d'affectation à l'Office national des eaux et forêts.



alfa dupleix

6 rue Dupleix 75015 Paris
Tél. 566 09.09
ESSAIS et VENTES du lundi au samedi soir sans interruption.





POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 23 mars 1977, sous la présidence du président de la République. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LE BUDGET DE 1977.**

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi de finances rectificative pour 1977 qui constitue l'un des instruments de la politique budgétaire définie par le gouvernement pour les années 1977 et 1978, lors du conseil du 23 février dernier.

Le projet ne constitue pas un « collectif » de caractère traditionnel, mais une opération de mise à jour et de constatation : il a pour objet exclusif de mettre à niveau les dotations budgétaires, en certains domaines, qui s'avèrent notoirement insuffisantes compte tenu des dépenses effectivement constatées au 31 décembre 1976. Le gouvernement pourra ainsi, en toute clarté, procéder aux choix budgétaires qu'implique pour 1978 la poursuite d'une politique de redressement.

Le projet de loi de finances rectificative pour 1977 fait ainsi apparaître un découvert prévisionnel d'exécution pour 1977 de 10 milliards de francs, correspondant à un total de charges de 19 925 millions de francs, à des annulations de 674 millions de francs et à des ressources supplémentaires de 9 246 millions de francs.

Les ouvertures proposées portent sur des intérêts de la dette publique (3 550 millions de francs), les rémunérations et charges sociales des fonctionnaires, notamment de l'éducation et des universités (2 809 millions de francs), les interventions sociales concernant les anciens combattants (1 800 millions de francs), le Fonds national d'aide au logement (540 millions de francs), des subventions destinées à divers régimes de sécurité sociale (2 886 millions de francs) et des dépenses diverses (583 millions de francs).

En outre, les entreprises publiques bénéficient de 5 877 millions de francs pour compenser sur le plan budgétaire la politique de modération des tarifs, adoptée par le gouvernement, et seule compatible avec la politique de lutte contre l'inflation et pour tenir compte d'une dégradation de la situation financière de certaines d'entre elles, constatée à la fin de 1976.

Par ailleurs, le projet propose d'ouvrir 400 millions de francs pour financer les mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes en janvier 1977. Le coût de cette mesure, qui constitue la seule action nouvelle du projet, est compensé par 624 millions de francs d'économies réalisées par les administrations au titre de la baisse du taux normal de T.V.A., intervenue le 1er janvier 1977.

● **GARANTIES NOUVELLES POUR LES CONTRIBUABLES.**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi accordant des garanties de procédure aux contribuables en matière fiscale et douanière. Ce projet comporte, d'une part, une nouvelle définition des pouvoirs respectifs du juge et de l'administration en cas de poursuites judiciaires en matière fiscale et douanière, et, d'autre part, une amélioration des procédures administratives par la création d'un comité du contentieux fiscal, douanier et des changes.

L'administration ne pourra désormais poursuivre devant le tribunal correctionnel les délits en matière d'impôts directs, de taxes sur le chiffre d'affaires et de droits d'enregistrement que sur l'avis conforme d'une commission composée de conseillers d'État, de conseillers à la Cour de cassation, de conseillers à la Cour des comptes ainsi que de membres de l'Inspection générale des finances. Cette commission se prononcera non seulement sur les affaires qui lui seront soumises par l'administration, mais également sur celles dont elle se saisira elle-même. Le ministre de l'économie et des finances sera lié par les avis et les propositions de la commission.

En matière de contributions indirectes et de douane, les pénalités à taux fixe actuellement établies pour chaque type d'infraction seront remplacées par des pénalités proportionnelles à taux variables. Ainsi, les tribunaux auront la possibilité de moduler les peines en fonction de la gravité des infractions. En outre, le juge pourra tenir compte des circonstances atténuantes alors qu'il n'a pas le pouvoir de le faire à l'heure actuelle.

L'administration ne pourra transiger avant le prononcé du jugement définitif qu'avec l'accord préalable des autorités judiciaires. L'interdiction provisoire d'exercer une profession industrielle, commerciale ou libérale, ainsi que le retrait du permis de conduire ne pourront plus être décidés à titre préventif par l'administration. Seule l'autorité judiciaire pourra les prononcer à titre de peines complémentaires.

Afin d'apporter toute garantie d'impartialité dans les procédures administratives, le gouvernement instituera un comité du contentieux fiscal, douanier et des changes, chargé d'émettre un avis sur les transactions ou remises excédant les limites de compétence des services extérieurs des impôts et des douanes. Ce comité, composé de membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des finances, procédera à des enquêtes, pourra évoquer les dossiers de transaction et de remises et faire des recommandations, notamment en vue d'éviter les disparités dans les décisions prises. Il élaborera un rapport annuel et sera consulté par le ministre sur toute question relative à ce contentieux.

Le conseil a également décidé de procéder à une clarification et à une amélioration de la présentation des textes relatifs aux procédures suivies pour asseoir, contrôler ou recouvrer l'impôt, ainsi qu'aux garanties et voies de recours des contribuables. Cette codification sera préparée par l'administration sous la conduite d'une commission d'experts, présidée par un conseiller d'État qui soumettra ses conclusions au gouvernement avant le 15 décembre. Elle fera alors l'objet d'un projet de loi.

Le président de la République a déclaré à ce sujet :

« Cette réforme est l'aboutissement d'une évolution et consacre les efforts accomplis par les administrations financières, au cours des dernières années, pour éliminer la fraude fiscale comme phénomène social. Elle a en effet comme premier objet de faire connaître exactement aux contribuables leurs droits et les voies de recours qui leur sont offertes.

» Elle vise ensuite à assurer aux justiciables le maximum de garanties, notamment en confiant au juge les attributions qui lui reviennent normalement, et constitue à cet égard une sorte d'« habeas corpus » fiscal.

» La justice fiscale n'est pas seulement une affaire de textes ; elle dépend de la manière dont ceux-ci sont appliqués. La réconciliation des Français avec leur fiscalité suppose une clarification des droits et devoirs respectifs du contribuable et de l'administration. Cette clarification et ces garanties nouvelles sont la contrepartie nécessaire du renforcement de la lutte contre la fraude fiscale. »

● **L'APPLICATION DES LOIS.**

Le premier ministre a présenté une communication sur la publication des décrets nécessaires à l'application des lois. Si l'on prend en compte les décrets prévus par les lois votées depuis le début de la présente législature, compte non tenu de la dernière session, 30 % des décrets n'ont pas été publiés. Il reste encore quatorze décrets à publier pour appliquer des lois votées en 1973. Bien que le gouvernement ait veillé, plus que par le passé, à accélérer la préparation des décrets et que le Parlement ait reconnu la réalité des efforts accomplis, les délais moyens de publication sont encore trop longs : après six mois, 50 % des décrets restent à prendre, 30 % après un an et 15 % après deux ans. La publication des décrets exige, en effet, soit des études souvent complexes, soit une harmonisation avec la réglementation de la Communauté européenne, soit la consultation d'organismes divers ainsi que, dans la plupart des cas, l'accord de plusieurs départements ministériels.

Pour remédier à cette situation, le premier ministre a proposé que la liste et le calendrier des textes d'application soient arrêtés avant la promulgation de la loi qui les prévoit. Le point de la publication de ces décrets sera fait deux fois par an. Il veillera à ce que les administrations qui supportent la charge la plus lourde en matière d'élaboration de textes, en particulier certaines directions des ministères sociaux, soient dotées du personnel qualifié nécessaire pour préparer les décrets. Il a demandé, enfin, que les ministres étudient avec les organismes consultatifs relevant de leur compétence la suppression des consultations qui font double emploi et la création en leur sein de commissions permanentes susceptibles d'émettre un avis dans un délai bref.

Le premier ministre a conclu en demandant à tous les membres du gouvernement de participer activement à la préparation des décrets qu'il considère comme une exigence de la solidarité gouvernementale et comme un critère de l'efficacité de son action.

● **LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DES FINANCES.**

Dans la ligne définie par la lettre du président de la République adressée le 1er mars au premier ministre, le ministre délégué à l'économie et aux finances a présenté un projet de réorganisation du ministère de l'économie et des finances. Une direction générale pour les relations avec le public sera chargée d'animer et de coordonner l'action de tous les services du département en ce domaine, d'organiser l'accueil et la consultation des usagers. Un service de la législation fiscale, organisme de conception, directement rattaché au ministre, sera chargé de concevoir et d'élaborer les textes de caractère législatif et réglementaire concernant la fiscalité, de préparer les instructions générales pour l'application de ces textes, et de conduire les relations et les négociations en matière fiscale. La Direction générale des impôts continuera à assurer l'administration de l'impôt et toutes les précautions seront prises pour maintenir la coopération confiante entre ces deux services, ainsi que la mobilité des agents.

Le président de la République a rendu hommage à l'administration de l'économie et des finances qui assure, avec compétence et intégrité et dans des conditions parfois difficiles, des missions essentielles dans la vie de l'État.

● **L'AVENIR DU T.F.A.I.**

Le secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur (D.T.O.M.), a rendu compte de l'accord intervenu samedi dernier avec les diverses formations politiques représentatives du Territoire français des Afars et des Issas sur les principales étapes et les modalités de l'accession du Territoire à l'indépendance.

Le principe d'un renouvellement de la Chambre des députés, le même jour que la consultation sur l'indépendance, a été admis sur des bases qui ont recueilli un large accord. Un décret portant dissolution de la Chambre des députés et une ordonnance créant une circonscription électorale unique pour soixante-cinq députés seront soumis à un prochain conseil des ministres. Les modalités retenues pour le renouvellement de la Chambre doivent permettre une représentation équitable des ethnies. D'ores et déjà, la préparation du double scrutin prévu pour le 8 mai est engagée.

Si les résultats de la consultation du 8 mai sont favorables à l'indépendance, et dès leur proclamation, le projet de loi prévoyant celle-ci pour le 27 juin ainsi que des dispositions précises relatives à la nationalité sera déposé au Parlement.

En ce qui concerne la coopération avec le futur État, les modalités des accords qui lui seront proposés dans les domaines économique, financier et militaire ont été également examinées avec les représentants du Territoire réunis à Paris.

● **LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.**

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a fait une communication sur les élections municipales.

Les élections municipales ont fait apparaître, par rapport à celles de 1971, un net progrès des formations d'opposition qui, s'étant affirmé au premier tour, s'est amplifié au second tour.

En nombre de voix, l'évolution constatée en 1976, lors des élections cantonales, se trouve ainsi confirmée. Mais il n'apparaît pas qu'elle ait été amplifiée.

En nombre de sièges, le système majoritaire a fortement accru les gains de l'opposition par rapport à sa progression en voix.

Vingt-six villes de plus de trente mille habitants n'ont été acquises par l'opposition que par une marge inférieure à 2 % des suffrages.

Dans les villes de plus de trente mille habitants, qui sont celles où l'opposition a obtenu ses meilleurs résultats, elle a recueilli au premier tour 51,1 % des suffrages et au second tour 49,9 %.

L'examen des résultats de l'ensemble montre que si les élections municipales ont été favorables à la fois au parti socialiste et au parti communiste, ce dernier en est le principal bénéficiaire. Dans les villes de plus de trente mille habitants, par le biais de son alliance avec le parti socialiste, le parti communiste pénètre dans vingt-cinq municipalités qui étaient jusqu'alors gérées soit par le parti socialiste, soit par une coalition socialo-centriste. Il participera désormais à la gestion de cent quarante-sept villes.

Dans ces villes, le nombre des conseillers municipaux communistes fait plus que doubler. Il dépasse celui des conseillers socialistes et atteint 29,4 % du total des sièges.

D'un tour à l'autre, la progression en voix des listes d'opposition dans les villes de plus de trente mille habitants est de 4,2 %. Elle s'explique, d'une part, par le report de l'électorat des listes dites « Divers gauche » (listes écologistes, mouvement des démocrates, etc.) sur les listes de l'union de la gauche au second tour. Elle s'explique, d'autre part, par le fait que, alors que le taux d'abstention national a légèrement augmenté au second tour, il a reculé en moyenne de cinq points dans les villes conquises par l'opposition : l'électorat indécis a été mobilisé en sa faveur.

Néanmoins, la participation a été beaucoup moins forte qu'elle ne l'est habituellement lors des élections législatives. Ne serait-ce que pour cette raison, toute extrapolation serait hasardeuse.

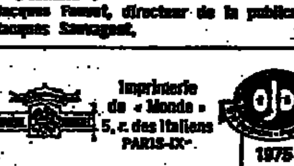
En ce qui concerne la majorité, elle a bien résisté et même quelquefois regagné sur l'opposition lorsqu'elle réunissait trois atouts : la qualité de la tête de liste, une large union, comme à Toulouse, une grande ouverture, comme à Quimper ou à Narbonne.

À Paris, où il s'agissait pour la première fois d'élire un conseil municipal de droit commun, la majorité a emporté un net succès, avec 55 % des sièges au second tour, et au total soixante-neuf sièges contre quarante à l'union de la gauche.

Au terme de sa communication, le ministre d'État, ministre de l'intérieur, évoquant le changement de statut de la capitale, a rendu hommage aux fonctionnaires parisiens et au corps préfectoral de Paris, qui, depuis plus d'un siècle et demi, ont assumé avec compétence et dévouement la responsabilité de l'administration parisienne. (Lire p. 12.)

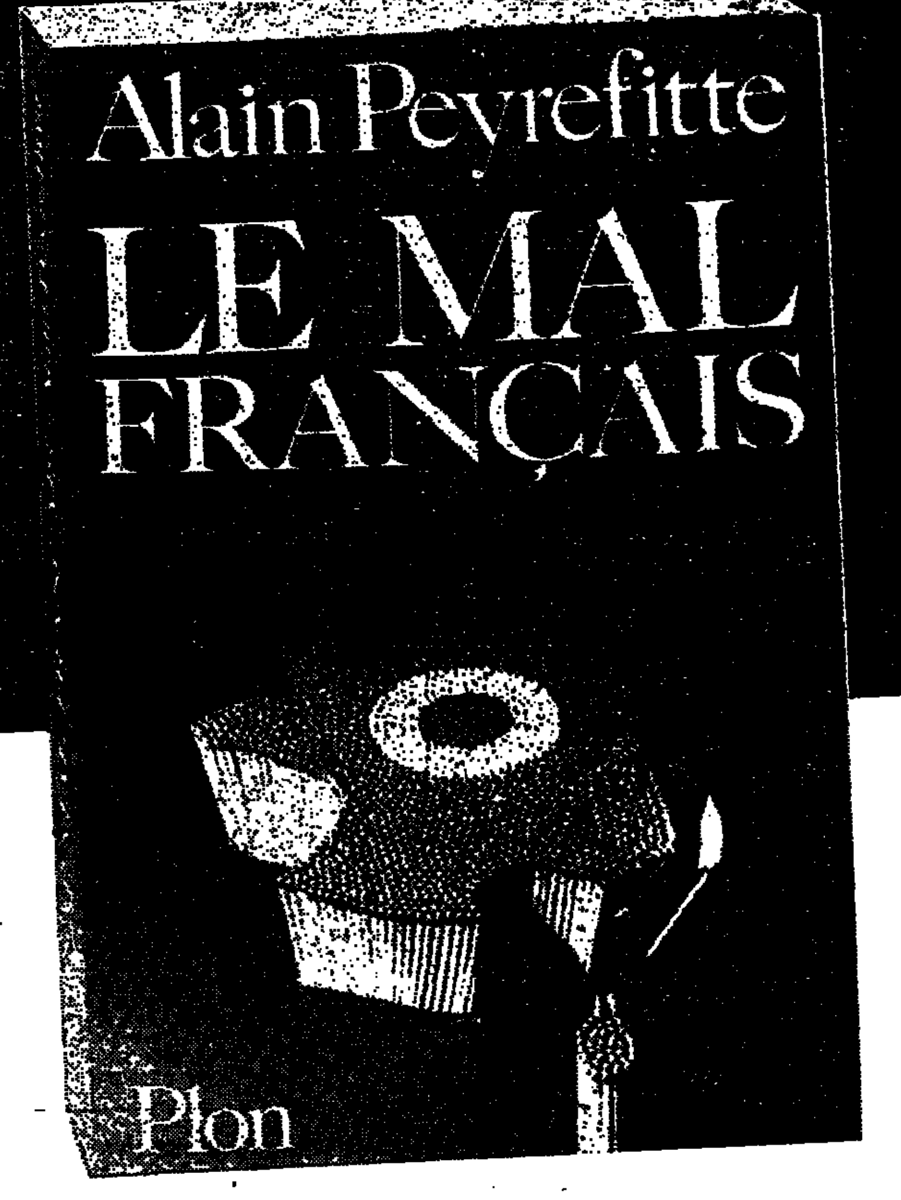


Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Peyrefitte a bondi sur un piédestal avec vue imprenable sur l'avenir. Son irruption éclaire le panorama de notre littérature... Le premier de nos grands écrivains politiques... Le Tocqueville du siècle de l'atome... Comme tous les grands créateurs, il fait éclater les carcans des genres, pour en fonder un, à sa mesure.
Paul GUTH, La Voix du Nord

Hâtez-vous de prendre la tête de l'armée des lecteurs du Mal français, car j'ai la certitude que ce livre est promis à un succès qui devrait en toute justice éclipser celui de Quand la Chine... Ce livre est mieux qu'un discours, une grande action qui, peut-être, peut encore changer le cours du destin.
Pierre CHAUNU, Usine Nouvelle

Ces 525 pages vont faire couler des torrents d'encre... Le livre le plus important qui ait été écrit sur notre pays depuis la guerre.
Georges SUFFERT, Le Point

L'originalité du livre d'Alain Peyrefitte, ce qui en fait un témoignage capital, c'est la démonstration de l'impuissance de l'État, due à l'excès même de sa puissance.
Jean-François REVEL, L'Express

La culture historique de Peyrefitte est impressionnante... Des suggestions toujours stimulantes... Quelques révélations croustilleuses... Les menues critiques n'épuisent ni ne diminuent les qualités substantielles de cette œuvre prestement écrite, parsemée de formules, vite lue.
Emmanuel LE ROY LADURIE, Le Nouvel Observateur

Ouvrez son ouvrage, vous ne l'abandonnerez pas que vous ne soyez parvenu à la dernière page... Quel esprit de synthèse, quel talent dans l'expression simple et limpide des choses graves! Quelle aisance à se mouvoir au travers de disciplines multiples! Cette vieille vertu de curiosité polyvalente héritée des Encyclopédistes.
Pierre-Luc SEGUILLON, Témoignage Chrétien

Très important ouvrage... Des exemples dont je gage qu'ils deviendront célèbres... Une approche globale, neuve et convaincante d'un problème qui se pose à tous les Français, quelles que soient leurs préférences politiques.
François GOGUEL, Le Monde

FORMATION DE FORMATEURS

Inscriptions à l'I.F.A.C.E.

L'Institut de Formation d'Animateurs-Conseillers d'Entreprises

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. fait partie du Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

● *Est ouvert :*

Aux titulaires d'un diplôme de 2e cycle (sciences humaines, gestion, Grandes Ecoles, ...) ayant de préférence trois ans d'expérience et un bon niveau de culture.

Ces personnes, de formation scientifique ou littéraire, ayant déjà une expérience de vie professionnelle dans une organisation et souhaitant augmenter leur maturité et leur compétence vraie, seront capables d'accepter un mode de vie modeste et un régime à la fois libéral et exigeant pendant deux ans.

● *Prépare aux fonctions de conseil et de formateur*

Ces fonctions recouvrent des activités diverses, dans le domaine du Développement des Organisations. La démarche suivie s'apparente à un modèle Recherche Action.

L'I.F.A.C.E. propose de nombreuses expériences (conseil en formation, en organisation, animateur-formateur, responsable de formation) exercées dans le cadre d'une entreprise ou d'une institution (administration, établissements publics, établissements d'enseignement...).

● *Propose un cycle de formation de deux ans à temps plein*

La pédagogie de l'I.F.A.C.E. comprend :
— un apport théorique, sous forme de séminaires ponctuels (au début du cycle) ;
— des groupes de recherche permanents, avec des animateurs, sur les actions menées par les assistants, des groupes Balint ;
— de l'interformation, rendue possible par la pluridisciplinarité des assistants ;
— de l'autoformation, grâce aux moyens et aux aides pédagogiques à la disposition des assistants.

L'I.F.A.C.E. délivre une attestation de fin d'études et favorise la stratégie de placement.

● *Conditions matérielles*

Il n'y a pas de frais de scolarité.
Après examen des dossiers, des bourses peuvent être accordées.
Les dossiers d'inscription doivent être demandés à :

l'I.F.A.C.E.

108, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS

Téléphone : 766-51-34, poste 460.
(Les inscriptions seront closes le 30 avril.)



pour une documentation complète et gracieuse

NOM
ADRESSE

à retourner à l'OSFB 43, rue de provence 75009 paris

CADRES, ENSEIGNANTS, JEUNES, EN VIVANT DANS UNE FAMILLE AMERICAINE, VOUS DECOUVRIREZ MIEUX LES U.S.A.

EXPERIMENT est un organisme d'échanges internationaux dont l'objectif est de favoriser la compréhension entre tous les hommes de toutes les races et de toutes les religions.
EXPERIMENT vous initiera à la vie américaine et vous permettra d'améliorer votre anglais.
Nous vous proposons également d'autres destinations : le Brésil, l'Inde, l'Irlande, le Japon, le Mexique...

experiment France
Pour un monde plus ouvert

(association loi de 1901, membre de l'UNESCO (B), agréée par le Commissariat Général au Tourisme n° 69 016)
89, rue de Turbigo, 75003 Paris - Tél. : 278-50-03

Je désire recevoir votre documentation
Nom
Adresse

OUBLIEZ LE FRANÇAIS.



Pendant 2 semaines, vous dialoguez à 4 ou 5, selon la méthode Berlitz, 7 h 30 par jour avec des étrangers qui vous enseignent leur langue. Ou à mi-temps pendant 4 semaines. C'est simple et efficace. Demandez le calendrier des stages à : Opéra : 742.13.39 – Nation : 346.12.65 – Panthéon : 633.98.77 – Puteaux : 772.18.16 – Boulogne : 609.15.10 – St-Germain-en-Laye : 973.75.00 Versailles : 950.03.70.

"STAGE INTENSIF" BERLITZ®
Service traduction — Organisme privé

ÉDUCATION

A Toulouse

Le tribunal administratif examine les recours des enseignants sanctionnés de l'université du Mirail

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le tribunal administratif doit se prononcer, vendredi 25 mars, sur les recours déposés contre M. Claude Chalin, recteur de l'académie, et le secrétariat d'État aux universités par *neuf enseignants* de Toulouse-Le Mirail qui ont refusé de remplir le questionnaire sur les examens adressé par le recteur à la rentrée 1976. Devant ce refus, l'administration avait suspendu la validation des unités de valeur dont ces enseignants étaient responsables, et ne leur a plus versé leur traitement depuis le 1er novembre 1976, à l'exception des sommes dues... pour les jours fériés, en application d'une circulaire de M. Chirac du 3 juin 1976.

Dans son mémoire, le secrétaire d'État déclare : « *Le visa des diplômes nationaux par l'autorité de tutelle n'est absolument pas une intervention de pure forme. (...) En matière de diplômes nationaux, le contrôle de l'autorité de tutelle prend les formes suivantes : un contrôle au moment de la demande d'habilitation présentée par l'université ; un contrôle* a posteriori *sur la ou les déclarations du conseil de l'université fixant la réglementation des examens ; un contrôle* a posteriori *une fois les épreuves organisées, qui se traduit par le visa au moment de la délivrance des diplômes nationaux. (...) Au moment de viser les diplômes nationaux, le recteur, dont l'intervention a été voulue par le législateur, doit s'assurer que les épreuves conduisant à ces diplômes ont été légalement, régulièrement et sérieusement organisées.* »

Cette position a suscité une pétition d'enseignants de Toulouse. Ses signataires, qui ont rempli le questionnaire rectoral de juin 1976 « *en surmontant de profondes réticences et en faisant toutes les réserves sur la validité du procédé (...) ne peuvent admettre cette extension progressive par le secrétariat d'État aux universités d'un contrôle qui contrevient au principe de la souveraineté des jurys d'examen légalement constitués* ».

D'autre part, *cent soixante-dix* enseignants d'une quinzaine d'universités ont signé un texte déclarant qu'ils ne répondraient pas à un questionnaire semblable à *celui* du recteur de *Toulouse*, et réclamant la validation des unités de valeur en suspens, ainsi que la levée des sanctions contre les enseignants qui ont refusé de remplir ce questionnaire.

Le secrétariat d'État aux universités vient de préciser que le président de l'université du Mirail ayant fourni au recteur, le 15 mars, les précisions demandées, celui-ci a validé les unités de valeur en suspens.

LÉO PALACIO.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE SIXIÈME ET DE CINQUIÈME SONT PUBLIÉS

Les programmes des classes de sixième et de cinquième des collèges sont publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du jeudi 24 mars. Il s'agit de l'application de la réforme de l'enseignement en vigueur en sixième à la rentrée prochaine. Les horaires correspondant à ces programmes ont été publiés le 18 mars (*le Monde* du 19 mars).

Ces programmes avaient été discutés au conseil de l'enseignement général et technique en décembre dernier (*le Monde* du 15 décembre 1976). Ils sont conçus différemment selon les disciplines : en français, en sciences naturelles, et pour l'éducation artistique et un certain nombre de langues vivantes, ils définissent les connaissances sur *lesquelles* porte l'enseignement, mais les professeurs peuvent plus librement les répartir sur les deux années, les différentes notions pouvant « *être traitées à des degrés d'approfondissement divers* ».

Un certain nombre de changements ont été apportés par rapport aux textes présentés en décembre. *En français*, on se contente d'énumérer les contenus, toutes les indications sur leur usage et les objectifs de l'enseignement devant être présentées à part, sous la forme plus traditionnelle d'« instructions » aux enseignants.

Pour l'histoire, la géographie, l'économie et l'éducation civique (le terme de « sciences humaines » a disparu), on met moins l'accent sur des thèmes de « longue *durée* » ; *ceux-ci seront évoqués* essentiellement à travers l'histoire de l'Antiquité et du Moyen Age. En sciences naturelles, enfin, on a ajouté un chapitre sur les dangers du *tabac* et de *l'alcool*. D'autre part, on invite les enseignants à « *une étude répétée des comportements et des manifestations des fonctions caractéristiques de la vie* », en leur laissant une « *large liberté* » de choix des exemples et des exercices.

A l'occasion d'un mouvement de protestation contre la réforme des examens

Les assistantes sociales en formation s'interrogent sur leur futur métier

A l'appel d'une « coordination nationale », les élèves des écoles d'assistantes sociales et assistants sociaux étaient invités à manifester ce jeudi 24 mars à Paris. Une délégation devait être reçue dans l'après-midi au ministère de la santé.

Le mouvement de protestation des futures assistantes sociales — les garçons sont encore rares dans les écoles — dure depuis plusieurs semaines. Il porte principalement sur l'organisation des examens de fin d'études, qu'un arrêté de M. Lenoir, secrétaire d'État à l'action sociale, a *modifié le 10 janvier dernier*, quatre mois avant les épreuves. Au-delà de cette revendication, de nombreux élèves mettent en cause la politique d'action sociale et la conception traditionnelle de leur métier.

Par rapport à d'autres jeunes de leur âge les élèves des quelque cinquante écoles qui forment les assistants sociaux — dont une douzaine dans la région parisienne — *ont* un privilège qu'ils admettent volontiers : « *Nous n'avons pas de difficultés à trouver un emploi* ». Les sept mille élèves actuellement en formation seront, à l'issue de leur formation, pourvus d'un diplôme d'État et les employeurs éventuels ne manquent pas : outre les directions de l'action sanitaire et sociale qui emploient la majorité des assistantes sociales, on en trouve aussi à l'éducation nationale, dans les municipalités et les *caisses d'allocations* familiales, à la Sécurité sociale, dans les entreprises, etc.

Si ces élèves se sont mis en mouvement, pour la première fois *depuis 1968, c'est* d'abord pour protester contre la modification des épreuves conduisant au diplôme d'État qui sanctionne leurs trois années d'études (dont la *moitié est occupée par des stages* non rémunérés « sur le terrain »).

En décidant, à quatre mois de l'examen, que celui-ci comporterait désormais une épreuve éliminatoire portant sur la *législation* sociale, le secrétariat d'État n'imaginait sans doute pas le tollé qui s'en suivrait. Les élèves de ces écoles — pour la plupart privées mais où les frais de scolarité sont modiques — n'avaient pas, jusqu'à cette année, manifesté de grande combativité. « *Nous n'avons pas un passé de lutte* », reconnaît un des leaders du mouvement actuel.

Au-delà de la méthode qui a consisté à modifier l'examen en cours d'année, les élèves insistent sur le fait que la conception qu'ils se font de leur métier futur ne correspond pas à la politique actuelle. A l'occasion des journées « portes ouvertes » qui viennent d'être organisées dans plusieurs écoles, les élàvse ont expliqué que, à la pratique traditionnelle du travail social « bouche-trou » et de « replâtrage », beaucoup d'entre eux avaient une visée plus large : « *Nous voulons aider au changement de la société et ne pas mettre des rustines au bénéfice du pouvoir en place.* » Ils suspectent ce dernier d'organiser le travail social autour de deux thèmes : « *répression et contrôle* », et jugent que l'arrêté de M. Lenoir, en introduisant un cadre administratif dans les jurys, est en cohérence avec cette politique.

Parmi les travailleurs sociaux, les assistantes sociales sont, en général, considérées comme plus modérées que d'autres, par exem*ple* les *éducateurs*. *Le* conflit en cours dans les écoles laisse à penser que cela pourrait changer.

Br. F.

SPÉCIALISTE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ESPAGNOLE M. NOËL SALOMON EST MORT

Le professeur Noël Salomon, profeseur de langue et littérature espagnoles et de l'Amérique latine, vice-président de l'Association internationale des hispanistes, est mort le 18 mars à l'Essac (Gironde).

Agé de soixante ans, le professeur Salomon avait fait toute sa carrière à l'université de Bordeaux.

[Jeune professeur à la fin de la guerre, Noël Salomon a fait partie de l'équipe qui a renoué avec la prestigieuse tradition de l'hispanisme bordelais. Il en fut bientôt le chef et l'animateur. Sans doute faudrait-il rappeler ici le grand universitaire qu'il fut, sans concessions, sans facilité, le maître qu'il est encore au plein sens du mot pour des générations d'hispanisants en France et dans le monde.

Mais de notre dernière conversation qui se termina par un abrazo *dont il savait seul que ce serait un adieu, j'ai gardé le devoir de dire ce qu'il voulait qu'on sache aussi de lui.*

Cet homme courageux, ancien combattant des F.T.P., qui avait affronté la mort lors des plasticages de l'O.A.S., et tout récemment encore en Argentine, était un militant du parti communiste français. Beaucoup l'ignoraient, tant il était discret sur lui-même. Il a désiré qu'on inscrive ce titre à côté de ceux dont les universités et les académies l'avaient justement honoré.

J'y ajoute, au nom de nos vingt-sept ans de travail côte à côte, celui que tous ceux qui l'ont connu lui décernent : le meilleur et le plus loyal des amis. — R.E.]

● RECTIFICATIF. — Dans notre reportage sur les jeunes Allemands et la vie municipale (*le Monde* du 18 mars), nous avons situé Ludwigshafen sur la rive droite du Rhin et dans le Bade-Wurtemberg. En réalité, Ludwigshafen est situé sur la rive gauche du Rhin et dans la Rhénanie-Palatinat.

DES LYCÉENS D'OSLO INDÉSIRABLES A BILLANCOURT

Séduits par les idées novatrices mises en pratique au lycée expérimental privé d'Oslo (1), les élèves du lycée d'État de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) avaient, avec l'approbation du conseil d'administration de leur établissement, invité quelques-uns de leurs camarades norvégiens à leur rendre visite le 21 mars.

Après avoir été accueillis dans les classes et à la cantine, les quinze élèves norvégiens, accompagnés de *leur professeur de français, se sont* vu refuser par la directrice du lycée la disposition d'un local dans lequel ils se proposaient de tenir un débat sur le lycée d'Oslo. Interrogée sur les *raisons* de son *refus*, la *directrice*, Mme Perrin, nous a déclaré qu'« un chef d'établissement public est tenu de respecter une certaine neutralité » et ne peut autoriser la tenue de débats « abordant le problème de l'école libre ». Les élèves se sont finalement réunis à la Maison des jeunes et de la culture.

(1) Voir le livre de Mosse Joergensen, *Un lycée aux lycéens*, Éditions du Cerf, 1975, 240 p., 32 F.

AÉRONAUTIQUE

LA SIGNATURE OFFICIELLE DU « MARCHÉ DU SIÈCLE » EN EUROPE SERAIT RETARDÉE

De notre correspondante

Copenhague. — Le ministre danois de la défense, M. Orla Moeller, rencontre, ce jeudi *24 mars*, à *Bruxelles*, ses *homologues* belge, néerlandais et norvégien afin d'examiner, une fois de plus, avec eux les offres de compensations de la *firme* General *Dynamics* pour *l'achat* des trois cent quarante-huit chasseurs F-16 commandés en juin 1975 par les quatre pays. Cette réunion a lieu, à la demande du Danemark (*le Monde* du 11 mars), mécontent des propositions que lui ont faites les Américains.

On déclare à Copenhague qu'il est maintenant impossible que le contrat définitif du « *marché du siècle* » puisse être signé, comme prévu, le 1er avril. Les Belges ont demandé, à la fin de la semaine dernière, que ce délai soit repoussé à la mi-mai ; mais il semble, dit-on dans les milieux danois autorisés, que six mois au moins seront encore nécessaires pour mettre au point tous les détails techniques et financiers.

En effet, si 58 % du prix des appareils ne peuvent revenir aux pays acheteurs, comme l'avaient *promis les États-Unis, sous forme* de coproduction (ce qui paraît être le cas), il va falloir rechercher des compensations industrielles d'une autre nature, ce qui *risque de prendre du temps*.

Les Norvégiens, de leur côté, ont ajourné le débat que le Parlement devait avoir ces jours-ci avant d'entériner le contrat. Apparemment, les Norvégiens semblaient satisfaits, jusqu'à présent, *de leurs résultats* et *leur* presse accusait même les Danois de rechercher tous les prétextes pour se retirer du marché. Aujourd'hui, le quotidien danois *Politiken* prétend, au contraire, que les conditions faites aux Norvégiens seraient encore plus mauvaises que celles obtenues provisoirement par les Danois.

CAMILLE OLSEN.

● *Le premier ministre* se rendra à Brest, samedi 26 mars, pour visiter les installations de la force océanique stratégique à l'île Longue. M. Barre verra notamment un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Après un survol de la mer d'Iroise en hélicoptère, le premier ministre se rendra à bord de la frégate lance-engins *Duquesne*, navire sur lequel se trouve le vice-amiral de Gaulle, commandant l'escadre de l'Atlantique.

FAITS DIVERS

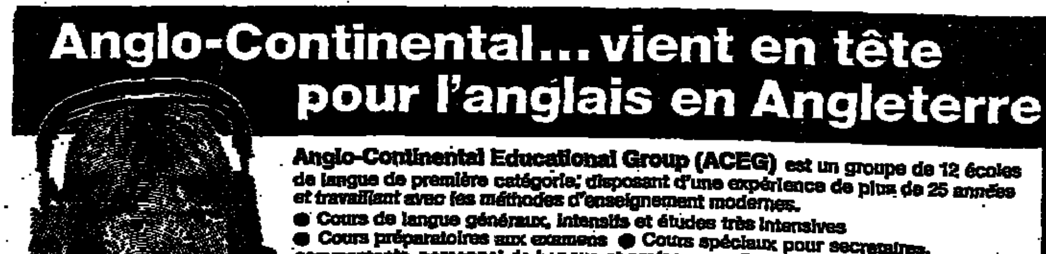
Après le démantèlement d'un réseau d'espionnage

LA D.S.T. RECHERCHE LE TÉMOIGNAGE D'UN GÉNÉRAL ITALIEN

Après les cinq inculpations dans l'affaire d'espionnage révélée le 21 mars par le ministère de l'intérieur, les policiers de la D.S.T. ont reçu de M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, une commission rogatoire générale pour continuer leur enquête.

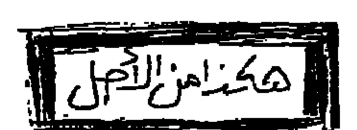
A propos d'un certain nombre de renseignements concernant l'OTAN recueillis par le réseau démantelé, les enquêteurs souhaiteraient procéder à l'audition d'un officier supérieur italien, le général Luigi Onofri. L'un des inculpés, M. Giovanni Ferrero, employé de la *société* Fiat-France, aurait, en effet, subtilisé un grand nombre de documents que détenait ce général au moment où ce dernier était en poste en France, de 1956 à 1971, pour le compte de la division aéronautique de la firme Fiat.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris



Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre

Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 25 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.
● Cours de langue généraux, intensifs et études très intensives
● Cours préparatoires aux examens ● Cours spéciaux pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais ● Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes ● Logements choisis avec grand soin.
Demandez, sans engagement, la programme des cours ACEG.
ACEG 33 Wimborne Road, Bournemouth, Angleterre, Tél. 29 21 28, Telex 41438
ACEG Seefeldstrasse 17, CH-8008 Zurich/Suisse, Tél. 01/47 79 11, Telex 52529
Nom — Prénom — F2B
Rue — No postal Domicile
ACEG





Yves Bonnefoy, ce veilleur lucide

● *Quelle vérité nous fait découvrir la recherche patiente et toujours recommencée d'Yves Bonnefoy ?*

YVES BONNEFOY poursuit, dans *le Nuage rouge*, sa méditation sur la *présence*. Il le fait, cette fois encore, en réunissant dans une même approche peinture et poésie, deux domaines du signe où l'attention à la présence se laisse le plus aisément discerner. Mais qu'est-ce que la *présence* ?

Je dirai d'abord que c'est aujourd'hui ce qui nous manque le plus. Dans un monde objectivé, placé comme le nôtre sous l'emprise croissante de l'artifice, la présence n'a pour ainsi dire plus de lieu. Un certain espace, le silence, au moins l'intériorité latente des êtres et des choses, sont nécessaires pour qu'elle se lève. Il faut, sur ce point, lire l'admirable texte de Bonnefoy intitulé *Terre seconde*, qui met fin au volume.

Elle *se lève*... Rien sans doute ne peut mieux la désigner, dans son évidence impalpable, que ce simple verbe. Elle est ce qui des choses se lève, à de certains moments, pour un certain regard. Car elle n'est pas distincte des choses, bien au contraire. Elle serait presque, elle est dans son résultat, la chose même apparaissant.

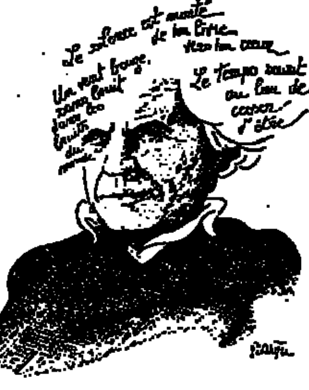
Je regarde un village proche... Je peux le voir sans le voir, distraitement. Je peux le voir aussi comme élément du paysage, enclos en soi, situé, mais distant, sans vibration ni écho. Je peux enfin le laisser être, comme éclore en soi, partant de soi, et ainsi apparaître. C'est le même village et rien n'en est changé, mais une *dimension* l'enveloppe, qui pour une part le dépasse et, en même temps, n'est faite que de lui-même comme village sur la colline. De sorte que, le contemplant, me laissant peu à peu gagner, je m'ouvre à cette présence dont le pouvoir me rencontre et me parle.

Chez les peintres et les poètes auxquels il consacre des pages dans *le Nuage rouge* : Bellini, Rubens, Elsheimer, Mondrian, Morandi, Garache... et Bashô, Baudelaire, Mallarmé, Rimbaud, Saint-John Perse, Jouve, Celan, entre autres, Bonnefoy cherche à cerner l'attention qu'ils portent à cette dimension oubliée. Elle n'est pas toujours constante. Ainsi de Morandi, auquel il a manqué peut-être de faire en sa direction le dernier pas. Ainsi de Mallarmé, dont le tort fut « *de chercher des essences, des « notions pures », là où, dans même et surtout le manque, même la nuit, il faut aimer des presences* ». Car la présence d'abord s'éprouve. Elle appelle, pour être reconnue, un mouvement d'adhésion. Mouvement dont Bonnefoy déploie les implications multiples, dans une recherche patiente et toujours recommencée de ce qu'on pourrait appeler la vérité de finitude

ROGER MUNIER.

(Lire la suite page 19.)

★ LE NUAGE ROUGE, d'Yves Bonnefoy, Mercure de France, 376 p., 78 F.



★ *Dessin de PLANTU.*

NOUVEAUTÉS

● *Pierre-Jean Rémy revient à la Chine. Après son roman* le Sac du palais d'été, *il donne dans* Chine, un itinéraire *(Olivier Orban) une image de ce pays, datée 1966, et dénuée de fiction sinon de littérature.*

● *Quatre romans classiques d'auteurs connus :* les Liens de famille, *de Celia Bertin (Grasset)* ; la Rentrée des classes, *de Jacques Brenner (Grasset)* ; Cœur rouge, *de Michel Bataille (Julliard)* ; Paul-Emile et Emily, *de Marc Blancpain (Grasset)*.

● *Un récit de notre meilleur nouvelliste :* l'Autre Rive, *de Daniel Boulanger (Gallimard).*

● *Hélène Cixous commente* « la venue à l'écriture », *en compagnie de Madeleine Gagnon et Annie Leclerc (« 10-18 ») et l'illustre dans un nouveau texte :* Angst *(Éditions des femmes).*

● *Des textes épars de Truman Capote,* Les chiens aboient *(Gallimard) : souvenirs, sites, silhouettes.*

Soljenitsyne vu par ses proches

● ***La femme délaissée pardonne, le critique de* Novy Mir *vitupère.***

VOILA quelques mois, le bruit avait couru que la première femme de Soljenitsyne s'apprêtait à publier sur son ex-mari un livre qui serait un vrai règlement de comptes : on laissait même entendre que ces souvenirs auraient été inspirés par le KGB, comme si une femme qui a cessé d'aimer un homme avait besoin de l'aide d'une police politique pour écrire des horreurs contre lui : avec ou sans KGB, on pouvait s'attendre à un cruel étalage des mesquineries et petitesses de l'auteur d'*Août 14*, à un portrait sévère, impitoyable, fort différent de l'image que Soljenitsyne s'emploie à donner de lui dans ses livres.

La réalité est autre. Nathalie Rechtovskaïa ne se croit pas obligée de cracher sur le passé, de nier le bonheur qu'elle a vécu auprès de Soljenitsyne. Elle ne joue pas la comédie de la libération. Au contraire, elle décrit leur rupture comme une mutilation irréparable, et il faudrait avoir le cœur bien sec pour n'être pas ému par la ferveur blessée qu'exprime *Ma vie avec Soljenitsyne* par le courage et la dignité de cette femme, par le secret désespoir de ces pages intimes, par la tonalité douce-amère, tchékhovienne, de ce récit.

Certes, Mme Rechtovskaïa ne dissimule pas les défauts de son ex-mari, l'égoïsme, le nombrilisme, la conscience d'être le centre autour de quoi tout doit s'ordonner, mais ce sont là des défauts communs à bien des écrivains, et il n'est pas nécessaire d'être prix Nobel de littérature pour se reconnaître dans un tel portrait, et en confesser la justesse. Ce despotisme, cette possessivité, cette vision étonnamment phallocratique du rôle où doit se cantonner la femme d'un écrivain, tout cela a un air de vérité universelle qui dépasse, et de beaucoup, la personne de Soljenitsyne, et nous sommes nombreux qui pouvons, à la lecture des souvenirs de Nathalie Rechtovskaïa, battre notre coulpe. Nous pouvons également envier Soljenitsyne d'avoir eu dans sa vie une femme qui, après avoir vécu tout ce qu'il lui a fait subir, est capable d'évoquer ce que fut leur couple avec cette absence d'aigreur et d'animosité, avec tant de *sérénité*, de tendresse et d'amour.

Contre « le Chêne et le Veau »

Il n'y a en revanche ni sérénité ni tendresse dans le pamphlet contre Soljenitsyne que Vladimir Lakchine, critique littéraire et ancien collaborateur de la revue *Novy Mir*, a écrit en marge du récit autobiographique de Soljenitsyne *le Chêne et le Veau* (Le Seuil). Assurément Lachkine salue « l'immense talent » et « l'énergie imbattable » du « grand écrivain », mais ces quelques fleurs sont vite étouffées sous le tombereau d'insultes qu'il déverse sur la tête du « grand écrivain », et sa *Réponse à Soljenitsyne* n'est qu'un chapelet de qualificatifs et de jugements hostiles : jalousie, autosuffisance, intolérance fanatique, mouchard indécent, hargne, rouerie, génie furieux de la négation, culture fruste, faux chrétien, basses égocentrisme sans faille, vanité infernale, vantardises, démagogie maximaliste, mégalomanie naïve et ridicule... Il est vrai que Lakchine injurie de façon aussi grossière Rozanov, et envoie des coups de griffe à Dostoïevski et à Tolstoï. Soljenitsyne est donc en bonne compagnie.

Lakchine écrit que les meilleurs livres de Soljenitsyne « sont d'une force subversive et purificatrice incommensurable ». Par « meilleurs livres », il entend ses romans, *le Pavillon des cancéreux, le Premier Cercle*. C'est une opinion que je ne partage pas. Je n'ai qu'un goût mitigé pour les romans de Soljenitsyne, que je trouve un peu indigestes, et je leur préfère ses courts récits, ou encore ses poèmes en prose. Et puis, il y a *l'Archipel du Goulag*, ces actes des martyrs de l'histoire contemporaine russe. Pourtant, parmi les gros volumes de Soljenitsyne, il en est un qui m'a passionné de bout en bout, et que je crois précisément être son meilleur livre, c'est *le Chêne et le Veau*. Lachkine me semble donc mal inspiré de s'en prendre au plus vivant, au plus captivant des livres de Soljenitsyne. Il a surtout tort de le faire sur un ton que l'agressivité ne suffit pas à rendre convaincant.

Dans *Flamme au vent*, pièce qui s'inscrit dans la tradition du théâtre moralisateur à la Tolstoï, Soljenitsyne prête au personnage d'Alex ses vues sur l'amour et le mariage. On y trouvera une confirmation de la véracité du beau témoignage de Nathalie Rechtovskaïa.

GABRIEL MATZNEFF.

★ MA VIE AVEC SOLJENITSYNE, de Nathalie Rechtovskaïa, Pygmalion, 254 pages, 39 F 50.

★ REPONSE A SOLJENITSYNE, de Vladimir Lakchine, Albin Michel, 192 pages, 29 F.

★ FLAMME AU VENT, d'Alexandre Soljenitsyne, Le Seuil, 160 pages, 27 F.

Où finit la comédie ?

par Bertrand Poirot-Delpech

● ***Une nuit à Saint-Germain-des-Prés* de JEAN CAU**

● ***Le premier qui dort réveille l'autre* de J.-E. HALLIER**

AUSSITOT après la mort de sa femme, dont il se disait amoureux fou depuis quarante ans, on a vu un très célèbre écrivain communiste porter les cheveux longs, abandonner le complet croisé pour des ensembles croquignolets, et traîner la nuit avec des jeunes gens.

Estimant qu'il aurait dû rester en gris foncé et chanter l'épouse au-delà de la tombe, ou l'y rejoindre à bout de chagrin, Jean Cau a ressenti cette apparente désinvolture comme une preuve offensante que le poète nous avait dupés toute sa vie sur ses sentiments véritables, comme sur ses convictions. Après une nuit de filature où il ne peut établir formellement l'homosexualité présumée de l'écrivain, il se venge en lui inventant une intimité qu'il voudrait répugnante.

Tel est le faux rapport de flic bredouille et obsédé que l'auteur de *la Pitié de Dieu* a glissé dans son dernier roman-pamphlet, au lieu de la chronique attendrie que laissait prévoir son titre (1) Le Saint-Germain-des-Prés des années 50 n'occupe, en effet, que huit pages du livre, le temps d'échanger avec Vian un « *ça va, coco ?* », de croiser Camus en gabardine à la Bogart, et d'apercevoir Sartre, son patron d'alors, traversant seul la place du « village ».

Pudeur ? Pas seulement. Contrairement à tant de ses contemporains, aux cinquantaines nostalgiques, Cau juge vain de disputer le passé au néant, où l'enfonce le piétinement des nouveaux venus. Surtout, les souvenirs lui paraissent trop dociles sous la plume. Partisan de la « dure », il a toujours écrit comme on règle un compte, non pour s'épancher.

LE voici donc acharné à rendre le coup que lui a porté le veuvage trop joyeux du poète. A partir de regards vagues aux vitrines et aux minets du quartier, il donne pour certain que le personnage, rebaptisé Montcel, ramène chez lui un travesti à perruque, se fait appeler « biquet », et passe aux actes, ou plutôt, pour plus de honte, les subit, non sans insulter la mémoire de sa chère disparue, dont il n'aura été, depuis toujours, que la marionnette.

Ces insinuations réitérées comme des coups d'épingle rageurs dans la photo d'un amant enfui ne suffisent pas à l'apaiser. Faute peut-être d'oser des propos ou des gestes qui le démasqueraient à son tour, il glisse à l'oreille du vieillard, en guise d'estocade : « *C'est la fin !* », tel l'inconnu qui chuchote : « *Assassin !* » au passage de Raskolnikof dans *Crime et Châtiment* ; et il se rend à l'aube sur la tombe de la morte, pourtant honnie elle aussi, à seule fin de moucharder...

LE pamphlétaire invoque l'immunité du romancier, et prévient qu'à chercher des clefs on ne trouverait que lui-même. Mais Montcel et sa « peste » aux « lèvres avalées » ressemblent à leurs modèles dans les plus petits détails physiques ou biographiques. Et s'il est vrai que le procédé trahit plus l'auteur qu'il ne condamne son personnage, il l'expose aux mêmes reproches. S'y intéresserait-on, on ne sait rien des nuits de Jean Cau, sinon qu'elles sentent le refoulement, le dépit et le goût louche de rouler au ruisseau avec l'adversaire. Le fait de n'avoir que du talent au lieu de génie et de n'avoir célébré ni dame ni parti donnerait-il droit au mensonge par omission ?

Car tout est là. L'auteur n'en voudrait pas tant à Montcel si celui-ci se contentait de tricher comme un *vulgaire* homme politique, ou de cacher son homosexualité sous des élans conjugaux comme naguère tant d'écrivains catholiques. S'il s'indigne que la vérité sur les sentiments du poète ait dépendu du hasard — la mort de sa femme avant lui, — s'il attendait de lui un suicide à la Maïakovski, un aveu ou, à défaut de « fidélités roides », des « hypocrisies décentes », c'est que l'écrivain communiste a chanté avec le même absolu un autre amour, celui de la révolution, et que le soupçon qui pèse sur sa première passion rejaillit sur la seconde, autrement grave.

(1) *Une nuit à Saint-Germain-des-Prés*, de Jean Cau, Julliard, 186 pages, 35 F.

(Lire la suite page 20.)

SPORT ET LITTÉRATURE

● ***Pourquoi les athlètes français ne brillent-ils pas davantage sur les stades ? On serait tenté de répondre : parce qu'ils écrivent des livres.***

IL ne se passe guère de semaine sans qu'un ouvrage à la gloire d'un club ou d'un champion sorte en librairie. Les « Verts », à eux seuls, en ont fourni près d'une dizaine. Mais le nombre de nos vedettes est limité, et pour cause. Les éditeurs ont donc décidé d'en fabriquer. De même qu'Alphonse Allais publiait ses *Œuvres anthumes*, ils ont demandé aux champions d'anticiper leurs exploits et d'écrire leur biographie avant d'avoir vécu. C'est ainsi qu'il a suffi de quelques buts en Coupe d'Europe au jeune Rocheteau pour entrer chez Calmann-Lévy. Dernièrement, Jean-Claude Lattès a sorti un *Platini*, d'ailleurs très bien fait. En matière de littérature sportive, l'« espoir » fait vivre.

Comme toutes les modes, celle-ci mérite attention.

En général, ces livres n'apportent pas grand-chose au champion intéressé, hormis un supplément de gloriole éphémère et quelques droits à partager avec le journaliste qui a tenu sa plume. Des personnalités comme Raymond Kopa (qui a publié ses souvenirs tardivement, sans grand tapage), Jean-Marc Guillou (très réservé à l'égard de la formule), Alain Mimoun l'ont bien compris. J'écris ma biographie avec mes jambes, a dit en substance l'ancien champion olympique. Le seul à en tirer parti sera peut-être l'ancien footballeur Vignal, dont la sortie de prison doit coïncider avec celle de ses souvenirs.

Du point de vue du lecteur, en revanche, l'apport doit être considérable, à en juger par le succès des collections spécialisées. Bien entendu, ce succès procède moins d'un goût profond du sport — même si ce goût existe — que du culte de la vedette, au même titre que le microsillon et le hit-parade. Est-ce l'effet du « matraquage » des médias ? Est-ce, comme le pense Raymond Aron, le « besoin ressenti d'un pouvoir charismatique » ? Toujours est-il que ce culte s'amplifie, parallèlement à la personnalisation du pouvoir dans tous les domaines, et notamment en politique. Or si les politiciens, même populaires, éveillent toujours un peu la suspicion, si les chanteurs ont parfois l'air frelaté, les champions sportifs, malgré leurs défauts, leurs caprices, leur soumission à l'argent, conservent une auréole d'authenticité indéniable, surtout auprès des jeunes.

Est-il besoin de préciser que l'apport de ces ouvrages à la littérature est assez limité ? Les auteurs sont les premiers à l'avouer, dont la seule tâche consiste à développer (voire à délayer) leurs reportages en 200 pages, en y introduisant la « dimension humaine », sur fond de lyrisme et de bonhomie. Une seule réussite, en vingt ans : *le Grand Combat du Quinze de France*, de Denis Lalanne (1). Il n'y aurait rien à redire si, à côté de ces ouvrages, existait une littérature sportive véritable, de réflexion ou de fiction. Or il n'en est rien. Le sport a beau être un fait social extraordinaire, capable de vider toutes les rues de France un samedi après-midi, aucun écrivain d'envergure n'ose s'y mesurer. Malgré de rares tentatives (dont celle de Guy Lagorce avec la boxe) (2), la remarque faite ici même par Antoine Blondin il y a neuf ans reste valable : « Le champion, élément fabuleux dans le paysage moderne, est un héros qui ne parvient pas à devenir un personnage. » (3).

Blondin expliquait cette anomalie par la « perspective morale » dans laquelle se situerait le sport. L'argument ne tient plus guère, à une époque où l'athlète ne peut être détaché de son milieu, dans lequel, on le sait, les « bons sentiments » sont loin d'être la règle. Sans aller bien loin, les coulisses de nos grands clubs de football fourmillent de personnages balzaciens. Tel club méridional, à lui seul, est un parfait microcosme de la société française actuelle, avec ses financiers occultes, ses affairistes, ses matamores, ses naïfs, ses purs et ses durs, ses extrémistes et sa majorité « silencieuse ».

Blondin attribuait également le peu d'attirance du romancier pour le champion au fait que ce dernier serait « absorbé par une idée fixe », au point de rendre impossible tout processus d'identification avec lui. En 1977, cette notion paraît quelque peu dépassée. On a peine à croire qu'une personnalité de champion soit nécessairement moins riche, moins complexe que celle d'une dentellière, d'une prostituée ou d'un cadre de multinationale

A notre sens, la réponse est ailleurs, et tient essentiellement à notre tradition culturelle.

A force d'entendre leurs aînés qualifier le sport de divertissement pour analphabètes, les intellectuels se sont forgé une armure de goguenardise ou d'indifférence à son égard. Maintenant que le sport a acquis droit de cité partout, cette armure, ils voudraient bien s'en débarrasser, mais ils ne le peuvent, sauf à courir le risque de se ridiculiser auprès des initiés.

Il suffirait sans doute de peu de chose pour débloquer les esprits, et faire sortir le sport français de son ghetto culturel. Un roman de Troyat, par exemple, un récit de Pascal Lainé, une fable de René-Victor Pilhes. Allons, messieurs, un effort. Voici une suggestion pour la première phrase : « *La marquise sortit à 5 heures pour aller au Parc des Princes acheter les places.* »

MARC VION.



★ *Dessin de JULEM.*

(1) La Table ronde.
(2) *Ne pleure pas*, roman, Grasset.
(3) *Le Monde* du 12 octobre 1968.

La jeunesse à quarante ans.
Flammarion.
Flora Groult
Un seul ennui
les jours raccourcissent
240 pages - 35 F
FLAMMARION

Sur France Culture

Chaque jour à 18 h 30 du 21 Mars au 2 Avril 1977 dans "La vie entre les lignes"

Daniel Boulanger

evoquera ses œuvres avec Patrice Galbeau

Mémoires de la ville
Vessies et lanternes
La barque amirale
Les Princes du quartier bas
Fouette cocher !
L'autre rive

GALLIMARD

EUROPE
revue littéraire
MONTESQUIEU

EfR

Pour présenter ce grand classique, EUROPE a réuni quelques-uns des *meilleurs spécialistes français et étrangers. Leurs études, leurs vues* nouvelles, ont su concilier le sérieux de l'analyse et l'agrément de la lecture.

Le philosophe de L'Esprit des Lois, défenseur de l'équilibre des pouvoirs, de l'indépendance de la justice, et donc de la liberté, est aussi l'étincelant conteur des Lettres persanes. La malice et l'esprit satirique qu'il met au service de son antiracisme, de son exigence de tolérance, sont d'une singulière actualité.

Aussi bien, ce numéro d'EUROPE ne se borne pas à l'examen d'une œuvre : il présente un portrait savoureux du baron. C'est dire que ce panorama n'intéresse pas seulement les candidats à l'agrégation, mais un très vaste public.

Ce numéro, Couverture en couleur ornée d'un portrait de Montesquieu

25 F

LES ÉDITEURS FRANÇAIS RÉUNIS
21, rue de Richelieu 75001 PARIS

Yves
BONNEFOY
Rue Traversière
Le
Nuage rouge



Mercure de France

La vie littéraire

Un dossier qui ne vieillit pas

Une couverture jaune, des lettres noires, un titre sérieux : « Colloque sur la situation de la littérature, du livre et des écrivains. » La réalité de cette situation justifie à coup sûr cette présentation austère par les Editions sociales du débat qui fut organisé en 1975 par le Centre d'études et de recherches marxistes. On y retrouve non seulement les rapports d'orientation mais aussi les travaux préparatoires de ce colloque qui avait réuni deux cents participants, écrivains, critiques, éditeurs, libraires, diffuseurs, bibliothécaires, universitaires.

Au total, c'est un dossier de trois cent quatre-vingt-douze pages qui se trouve aujourd'hui offert pour 45 F, à tous ceux qu'intéresse la situation du livre, de l'édition et de l'écrivain en France. Et c'est un dossier qui — hélas ! — n'a pas ou bien peu vieilli, que ce soit en ce qui concerne la demande d'un statut social pour l'écrivain, les attitudes du public, la place prise dans le livre par le commerce ou encore la place et la fonction de la littérature.

Le philosophe boiteux

« Au reste, ceux qui veulent supprimer ou mutiler la philosophie de nos collèges ne s'en déclarent pas les ennemis ; loin de là, ils veulent la servir. Ils assurent qu' « après » tout, si l'on retranchait la philosophie des » collèges, elle n'y perdrait pas ; elle gagnerait, au contraire, à n'être enseignée que » dans les facultés. » Il est difficile de s'éloigner davantage de la vérité en principe et en fait. »

On croirait lire un texte récent, un débat actuel, une analyse de la situation présente. *Et qui parle ? Victor Cousin, le 2 mai 1844,* à la Chambre des pairs. Un collectif de jeunes enseignants a eu la bonne idée de rééditer ses discours consacrés à la « Défense de l'Université et de la philosophie », avec une présentation de Danielle Rancière (88 p., 21 F. Ed. Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris).

Ce volume est le premier d'une série, éditée par le groupe responsable de la revue le *Doctrinal de sapience*. A paraître prochainement : *la Philosophie saisie par l'Etat*, une histoire de l'institution enseignante esquissée par Stéphane Donailler, Danielle *Rancière et Patrick Ververen. Titre de cette* bibliothèque intelligente : « Les almanachs du philosophe boiteux. » Tout un programme...

Du nouveau sur la Cagoule

C'est du moins ce que nous promettent pour le mois de mai les Editions France-Empire avec un livre de Christian Bernadac. Le directeur de l'information de TF 1 en a fini avec ses livres et témoignages sur les camps nazis. Mais en achevant cette quête il a connu un prêtre déporté qui avait conservé le journal tenu par un ex-cagoulard fusillé en 1942. Journal qui doit être considéré comme le livre de bord de cette conspiration. Son auteur, Aristide Corre, ami d'enfance, devenu adjoint d'Eugène Deloncle, *avait pour habitude de noircir chaque jour* dix à soixante feuillets sans marge. Il aurait ainsi rempli trente cahiers de trois cent cinquante pages. Christian Bernadac dispose de la partie 1936-1941, soit trois mille cinq cents pages. Il a fallu réduire, découper sans trahir. Le document devrait intéresser les historiens. Qui donc posa en principe qu'un conjuré n'écrit jamais ?

Un jury pas comme les autres

Il existe peu de prix littéraires visant à faire mieux connaître en France les écrivains étrangers. Il y a le prix du meilleur livre étranger, créé après la guerre et qui fait figure de prix Nobel français, le prix Médicis étranger, qui, depuis six ans, consacre des auteurs notables, et, enfin, le prix Séguier, le dernier-né, prix de découverte.

Créé en 1974 par notre collaboratrice Françoise Wagener, ce prix, d'un montant de 5 000 francs, décerné chaque année à la fin du printemps, a la particularité d'offrir un jury mixte. Il comprend, d'une part, des critiques (Hector Bianciotti, M.C. de Brunhoff, Viviane Forrester, Ugné Karvélis, Pierre Kyria, Diane de Margerie, Raphaël Sorin et Françoise Wagener) et, d'autre part, quatre membres invités, tous écrivains étrangers, renouvelables tous les trois ans. A Julio Cortazar, Milan Kundera, Susan Sontag et Vassilis Vassilikos succèdent ainsi cette année Alejo Carpentier, Carlos Fuentes, Adolf Rudnicki et Jerzy Kosinski.

Tu gnoses, tu gnoses...

Les savoirs occultes sont un marché en pleine expansion. Dernière-née des publications du genre, Gnose se veut une « *revue universelle, européenne et régionaliste de synthèse entre le réel et le surréel* » (sic). Et son numéro 2 consacrera un article à un sujet d'un grand intérêt pratique : « *Pourquoi l'ail conjure les vampires ?* » (resic). (36 pp., 7 F. 3, rue Duffour-Dubergier, 33000 Bordeaux).

Bons pour la Pologne

... Les éditions polonaises de Varsovie envisagent la publication dans le courant de 1977 d'une cinquantaine d'œuvres d'écrivains français, contemporains ou non. Ainsi figurent parmi les élus et par ordre alphabétique, Barbey d'Aurevilly, Hervé Bazin, Roger Caillois, Patrick Cauvin, Blaise Cendrars, Denis Diderot, Théophile Gautier, Joseph Gobineau, André Malraux, Octave Mirbeau, Jean-Jacques Rousseau et Vercors.

Ils rejoindront Balzac, Camus, Hugo, Mauriac, Saint-Exupéry, Simenon et Stendhal, qui, depuis la dernière guerre mondiale, sont les écrivains français le plus lus par les Polonais.

Une seule solution la... vélorution !

Jean-Jacques Pauvert est l'éditeur des Amis de la Terre. Dans la collection qui porte leur nom, il vient de publier une brochure de quarante-huit pages intitulée « *Assez roulé comme* ça et vendue 12 F.

Il s'agit donc de rouler « autrement ». La brochure propose justement les « éléments pour un contre-projet au plan de circulation de Paris ». Les Amis de la Terre, qui ne manquent pas d'idées, se veulent seulement « tolérants » envers l'automobile. Car bien sûr, ils plaident pour le vélo, d'où viendra la seule solution. Autrement dit, pour la « vélorution ». Un calembour sérieux.

Mœurs de stars

Un grand-penseur-parisien s'apprête à publier son prochain livre. Au programme de « son » éditeur, pour le mois qui précède la parution de son ouvrage, figure un essai de deux jeunes auteurs — sur un thème voisin. Les textes sont bien sûr très différents, mais les titres, comme les sujets, sont très proches.

Que pensez-vous qu'il arrivât ? Le grand-penseur-parisien a demandé que la sortie du volume jugé concurrent soit retardée, et placée un mois *après* le sien. Et sa volonté sera faite. Serait-ce le degré zéro de la dictature ?

Tel qu'on le parle

« *Ecrivain professionnel accept. travaux de rewriter, conseillerait écrivain débutant.* » Cette petite annonce, parue dans *le Monde* daté du 18 mars, est un signe des temps. Il n'y a pas de sots métiers, mais le mot « *réécriture* » n'existe-t-il pas en français ?

vient de paraître

Poésie

ALAIN BOSQUET : *le Livre du doute et de la grâce.* — Un recueil dans la ligne du poète (Gallimard, 212 p., 35 F) auquel s'ajoutent, comme une surprise, des poèmes pour enfants *le Cheval applaudit.* (Editions ouvrières, 104 p., 22 F.)

Roman français

IRENE MONESI : *les Mers profondes.* — Le nouveau roman de l'auteur de *Nature morte devant la fenêtre* (prix Femina 1966). A dix ans de distance, une situation sentimentale se répète avec un glissement : l'intruse d'hier est la propriétaire d'aujourd'hui. (Mercure de France, 215 p., 45 F.)

Pamphlet

H. E. KAMINSKI : *Céline en chemise brune.* — Réédition d'un pamphlet de 1938 contre Céline. (Ed. Plasma, 58, rue des Moines, 75017 Paris, 129 p., 25 F.)

Religion

BERNARD GOULEY : *les Catholiques français aujourd'hui.* — Six à huit millions de Français et de Françaises de plus de quinze ans vo... chaque semaine à l'église, un million jouent un rôle actif dans le catholicisme, cent soixante-di... mille s'y consacrent. (Fayard, 410 p., 49 F.)

en bref

● **UNE EXPOSITION CONSACRÉE A RAYMOND QUENEAU** se tient jusqu'au 15 avril à la librairie le Texte intégral, 15, rue Beautreillis, Paris-4e. Des peintures, des manuscrits, des éditions rares y sont présentés. Tous les visages de Raymond Queneau y sont évoqués : le poète, le romancier, le traducteur, le peintre, le linguiste, le mathématicien, le paraphysicien, le surréaliste.

● **LE PRIX MONDIAL ET LES BOURSES LITTERAIRES DE LA FONDATION CINO DEL DUCA** seront attribués au mois de juin. Si le Prix mondial couronne un auteur dont l'œuvre constitue déjà « un message d'humanisme » et qui, de ce fait, n'a pas besoin de faire acte de candidature, il en va différemment pour les bourses. Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de quarante-cinq ans. Ils doivent se faire connaître avant le 10 mai 1977 au secrétariat de la Fondation, 10, rue Alfred-de-Vigny, 75008 - Paris.

● **STALINE N'A PAS FAIT DE VICTIMES QUE PARMI SES OPPOSANTS.** Dimitrius Demou, sculpteur roumain d'origine macédonienne, avait reçu commande de la plus grande statue jamais érigée à la gloire de Staline. Après le XXe Congrès il fut mis au ban, sa statue démolie et lui-même obligé de quitter le pays avec sa mère pour s'établir au Venezuela, où il édifie des monuments moins compromettants. Il raconte son aventure dans « le Sourire de Staline » (Editions J.-P. Delarge, 252 p., 39,95 F).

● **ABDELJALIL TEMINI**, jeune historien tunisien, lance une nouvelle revue trimestrielle la « Revue d'histoire maghrébine » (9, rue du Dr - Habib - Thameur - Khaereddine, *La-Goulette, Tunisie*). La dernière livraison est consacrée à un hommage à Marcel Emerit, qui fut, de 1938 à 1962, professeur à Alger et qui a lutté contre les spéculations de l'histoire coloniale et a fait prévaloir le recours scientifique aux archives.

en poche

Révolte contre le père

DRISS subit l'autorité du père. « Le Seigneur » comme il l'appelle, règne en maître absolu sur la famille. La mère de Driss n'avait pas droit à la parole. Le Seigneur lui menait la vie dure. *Le Passé simple* est le manifeste d'une révolte. Révolte d'un adolescent contre la famille, la société marocaines, réglées par des valeurs traditionnelles qui étouffaient la vie.

La parution du *Passé simple*, en 1954, fut un scandale dans un Maroc engagé, à l'époque, dans la lutte pour l'indépendance. *Driss Chraïbi devint « l'assassin de l'espérance ».* Les attaques fusèrent de partout. La révolte contre l'ordre ancestral, le père, symbole de la loi et de la toute-puissante tradition, ne pouvait être tolérée au moment où l'Occident chrétien exerçait sa violence contre les valeurs arabes et musulmanes. Driss Chraïbi passa pour un « traître », un intellectuel qui fait le jeu du colonialisme (la presse de droite en France et au Maroc *s'empara du livre et l'exploita contre les nationalistes).* Traumatisé, l'auteur renia son œuvre. Il a fallu du temps à Chraïbi pour revenir sur sa démarche et assumer ce qu'il avait écrit.

Vingt-deux ans après, cette radioscopie d'une certaine bourgeoisie marocaine apparaît comme un document de grande importance. D'autres révoltes, d'autres dénonciations de « la sclérose et [de] l'étroitesse de la haute bourgeoisie musulmane traditionnelle » ont suivi. En ce sens, Driss Chraïbi est un pionnier. Ce roman, vif, terrible, halluciné parfois dans la démesure, est une œuvre capitale dans la littérature maghrébine.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *LE PASSE SIMPLE*, de Driss Chraïbi, Denoël, collection « Relire », 260 pages, 20 F.
Du même auteur, dans la même collection, vient d'être réédités « les Boucs » (1955), un des premiers livres sur les travailleurs nord-africains en France.

● Parmi les rééditions : *le Roman historique*, de Georges Lukacs, étudie la sociologie de ce genre littéraire, de Walter Scott à Romain Rolland (Petite Bibliothèque Payot, 408 pages, 20,70 F).

correspondance

« L'intellectuel contre l'Europe »

Nous avons reçu de M. André Reszler la lettre suivante :

« Le Monde des livres » du 18 février publie sur mon étude *l'Intellectuel contre l'Europe* un article qui déforme radicalement mon propos. Car, contrairement à ce qu'affirme M. Ben Jelloun, il ne s'agit pas d'un « procès en dénigrement » (de qui ?), mais d'une étude des sources historiques et culturelles de la mauvaise conscience occidentale. Des erreurs de citation et d'énumération défigurent les thèses que je soutiens :

1) M. Ben Jelloun me reproche de présenter Claude Lévi-Strauss comme l'héritier de l'anti-européanisme des dix-septième et dix-huitième siècles. Il écrit : « *L'ethnographie n'est-elle pas*, se demande Reszler, *une tentative de rachat et un symbole d'expiation de l'Occident ?* » Or, il s'agit ici d'une citation de Lévi-Strauss lui-même, non pas d'une interprétation erronée ou malveillante que j'aurais faite de sa pensée.

2) Je ne qualifie pas la vision de Jean Ziegler d'« odieuse, cruelle et criminelle ». Je dis tout simplement que, en raison du parti pris de l'intellectuel anti-européen, c'est l'Europe qui, fatalement, est vue comme telle, c'est-à-dire « odieuse, cruelle et criminelle ».

3) Selon M. Ben Jelloun, je mêlerais dans la catégorie du « primitivisme culturel » aussi bien Rimbaud que le « romantisme destructeur de l'art en général » et « l'humour de Mahler ». Je n'ai rien dit de pareil. Il a dû se tromper d'ouvrage.

● *Ma lecture est celle d'un sauvage, c'est-à-dire celle d'une différence.*

La citation sur l'ethnographie est prise en partie à Lévi-Strauss. Elle est formée de deux bouts de phrase qui se trouvent dans Tristes tropiques. *Je n'ai pas dit que M. Reszler « affirme », mais « se demande », réinterprétant par-là la pensée de Lévi-Strauss.*

● *Pour ce qui est de Ziegler, citons encore M. Reszler, qui, après avoir cité et commenté Ziegler pages 145 et 146, écrit dans la page suivante : « La vision de l'Europe du sociologue anti-européen (il s'agit de Ziegler) ne peut pas être différente de la vision de la vie microbienne ou stellaire du biologiste ou de l'astronome : une vision odieuse, cruelle et criminelle qui interdit toute joie de vivre et bientôt toute vie... »*

● *M. Reszler analyse dans le chapitre « Modernité et rapt de l'Europe » les notions de « déchéance de la beauté » et la « déshumanisation de l'art » en citant les artistes de la rupture et de la négation. Il conclut par cette interrogation page 111 : « Comment une culture de négation qui a érigé l'antithèse en principe créateur, en butte aux sentiments de décadence qui la rongent, peut-elle devenir l'initiatrice d'une véritable universalisation, ou mondialisation de la culture européenne ? »*

● *Est-ce « se tromper d'ouvrage » que de ne pas être d'accord avec les thèses de l'auteur ?* — T. B. J.

romans

Une utopie de Paul-André Lesort

● ***Et si l'humanité recommençait tout ?***

AVEC son dernier roman, *Après le déluge*, Paul-André Lesort s'engage sur une voie peu frayée, et c'est un dépaysement total qu'il apporte en imaginant une société symétrique de la nôtre, dirigée par des femmes, dont la fondatrice, « *Rosalie, notre mère à tous* », a institué la polyandrie, interdisant aux hommes l'usage de l'écriture et le secret du feu.

Ces lois ont été promulguées après un cataclysme, le « déluge », et elles sont jalousement gardées par les « anciennes », dont l'autorité fait trembler. A la Sassière, chacun porte le nom de sa mère : la paternité est une *notion indécise. Le narrateur se* présente ainsi dès la première ligne : « *Je suis Omer, fils de Noémie, j'ai trente-quatre ans* ».

Au mépris des lois et des usages, Omer a appris à écrire. Toute société vivante ne porte-t-elle pas en germe sa propre contradiction ? Omer est le représentant d'une opposition encore craintive et clandestine : l'écriture sera l'arme de *la* subversion. Consignant sur des peaux les événements de la cité, fixant pour des générations à venir les actes et les noms de ceux qui sont morts, il prend à sa façon le pouvoir sur l'histoire.

Mais si Omer s'est emparé de l'écriture, bravant la réprobation des uns et la moquerie des autres, il n'a pas découvert le secret du feu, sévèrement gardé. Sa quête du secret *devient obsession*, passion — à la fois désir de connaissance et condition de survie ; il y voit la clé de sa délivrance, l'unique moyen de vivre loin des anciennes avec la femme qu'il aime, Agathe, qu'il ne veut partager avec aucun autre homme, et avec le fils d'Agathe qui va naître, et qui est son fils.

Tous les dangers qu'il affronte pour conquérir le feu, il les consigne sur les peaux dont il ne se sépare pas : « *Mes écritures n'ont pas été mouillées. J'en ai relu beaucoup. J'ai compris que je devais les garder avec moi car, si elles sont perdues, ce que j'ai cherché à faire est perdu. La mémoire de ce que j'ai cherché. Et c'est peut-être tout ce qui en restera.* »

Quand Omer aura succombé, Agathe écrira à son tour dans son livre, et elle apprendra l'écriture à leur fils.

Paul-André Lesort a voulu que le livre d'Omer soit écrit le plus *simplement* possible, avec un vocabulaire minimum et une syntaxe élémentaire. Ce dénuement ne va pas sans une certaine poésie et une solennité de résonance souvent biblique.

Au réalisme des préoccupations quotidiennes à la Sassière s'opposent les légendes qui circulent sur la vie des hommes « avant le déluge ». Est-il vrai qu'en ce *temps-là les hommes volaient* dans les airs à l'aide de grandes machines ailées ? Les anciennes savent-elles la vérité sur cette civilisation perdue ? Les contemporains d'Omer ont besoin de rêver à leurs lointaines origines, et toute une mythologie prolifère dans les imaginations. Le lecteur se demande si cette ère, révolue au temps d'Omer, n'est pas celle que nous vivons aujourd'hui. Le grand déluge est-il notre avenir ? Et l'humanité — ou ce qu'il en restera — va-t-elle avoir à tout recommencer ?

Comme les enfants élevés loin du monde, dans *la Dispute*, de Marivaux, ceux de la Sassière réinventent spontanément des sentiments réputés « naturels » : l'amour, la jalousie, l'envie, la haine. Nature, *ou culture ? Le* débat reste ouvert : il restitue la tradition de notre XVIIIe siècle, dont ce roman philosophique est bien le petit-fils.

Chargé d'intentions, d'allusions, de symboles, ce roman allégorique appelle *relecture et réflexion*. Plus nourrissant qu'il n'est gros, il impose avec force l'originalité d'une pensée et la maîtrise d'un style.

JOSANE DURANTEAU.

★ APRES LE DELUGE, de Paul-André Lesort. Le Seuil.

« J'en avais assez de la psychologie »

« IL m'a fallu du temps pour écrire ce livre commencé dès 1967. J'en avais assez des romans psychologiques, avec leur arrière-boutique de sentiments, ou plutôt de « langage sur les sentiments ». Je voulais tout à fait autre chose. *L'archéologie et l'ethnologie m'ont toujours attiré* : je suis intéressé par la façon dont on raconte ses origines. Je suis aussi lecteur de la Bible.

Où situer ce nouveau commencement ? Je voulais un paysage rude, des montagnes, des pierres. J'ai regardé une carte des Alpes, j'ai supposé que l'eau du déluge montait à 2 800 mètres, et j'ai gardé ce qui émergeait : les massifs de la Sassière, de la Meige, de la Motte, de la Casse, etc. C'est là qu'Omer s'empare de l'écriture, apanage des femmes, et cherche à s'emparer du feu. Les hommes prendront-ils le pouvoir aux femmes ? Casser une domination pour la remplacer par une autre, ce n'est pas la peine, n'est-ce pas ?

Il fallait un langage très simple pour dire ces évènements. J'ai eu beaucoup à faire pour réduire le foisonnement initial : je peux dire que j'en ai bavé. Toute l'année, j'écris dans des cahiers dont je ne me sers pas — ou presque pas. C'est ainsi que je travaille : je coupe, j'élague, je réduis, j'ôte une foule de petits éclats pour que la lame soit tranchante. »

Un « franglais » argotique

● ***La subculture d'après mai, le pop, le trip, l'herbe, l'underground, trouvent leur expression littéraire dans* Jonathan, *premier roman d'Agnès Pavy.***

CE langage qui s'élabore autour des bistrots et des cinémas vers le quartier Saint-Séverin, à Paris, voilà qu'il devient langue écrite. Imagé, percutant, nourri, bien sûr, de la subculture d'après mai, avec ces mots américains qui se sont *fichés* dans nos phrases, devenus griffes et ongles. Ça nous donne un français au rythme cassé, qui nous fait des trous et bosses dans la mémoire. Plus question de revenir à la coulée bien sage. Sauf pour montrer soudain qu'on a « retenu quelques petits trucs de la culture terrienne ».

Jonathan, ce doit être un mutant androgyne. Parce que la science-fiction, on ne peut pas plus l'arracher de nous que le pop. Jonathan est peut-être un drogué du *trip* ? Ou une fille qui se voit au masculin... ou l'inverse ? En tout cas, nous sommes ici en un temps où passé-avenir et présent font cocktail. On circule en l'air (hélicoptères ?), mais en métro aussi. *Le grand-père n'a pas su* gouverner les robots de la planète ; il est exilé. Jonathan, son petit-fils, revient sur terre pour créer un humain acceptable. Il vit avec des marginaux qui travaillent : il faut bien. Il cherche et *trouve des nanas qui rapetissent* ou grandissent au gré d'un rêve et d'une réalité trop mêlés pour qu'on les dissocie. Il est allé très loin, parti très haut, Jonathan. Mais au retour les partis politiques et les problèmes pratiques n'ont pas changé. Et les utopies, une voix de femme (la sienne ?) se charge de leur faire la peau. La campagne, la grande ruée vers l'idylle terrienne ? « Les ont courbées sur la terre, les femmes de chez moi qu'étaient si jolies. » Bien sûr, ça, ils l'ignorent, ceux dont les grand-mères font des économies d'énergie dans leurs salons Louis XVI.

Une belle leçon de la vie d'aujourd'hui, de ses espoirs durs comme des coques en plastique, *avec un cynisme d'une splendide* santé.

Au dos de la couverture, l'éditeur prévient qu'Agnès Pavy est peut-être « le premier écrivain du vingt et unième siècle ». Allez savoir ! Mais en notre fin de vingtième la poésie du quotidien, même si l'herbe à Nicot est parfois remplacée par l'herbe à Marie-Jeanne, Jonathan nous en insuffle une belle bouffée. Vite lu, ce livre ravissant chante et grince, et se poursuit en vous. Opinion d'une fille de *quinze* ans : « Génial ! Tu peux m'en passer d'autres comme ça ? » L'underground français n'aura pas creusé en vain.

DOMINIQUE DESANTI.

★ JONATHAN, d'Agnès Pavy. Ed. du Sagittaire. 124 pages, 36 F.

PARU cette semaine

L'EXPROPRIATION EN QUESTION

M. Blanc-Pattin, J. Chevallier, F. d'Arcy

● Loi foncière de 1953 : le bien exproprié est destiné à redevenir, après transformation, objet d'appropriation privée ● Respects juridiques et sociologiques des résistances à l'expropriation en périphérie des villes.

21 × 29,7, 120 p., broché
ISBN 2-222-02071-9
25 F

catalogue CG gratuit sur demande

Editions du CNRS
15 quai Anatole-France 75700 Paris
Tél. 555 92.25 - C.C.P. 9131-53 Paris

Manuèle Peyrol

Journal d'une mère indigne

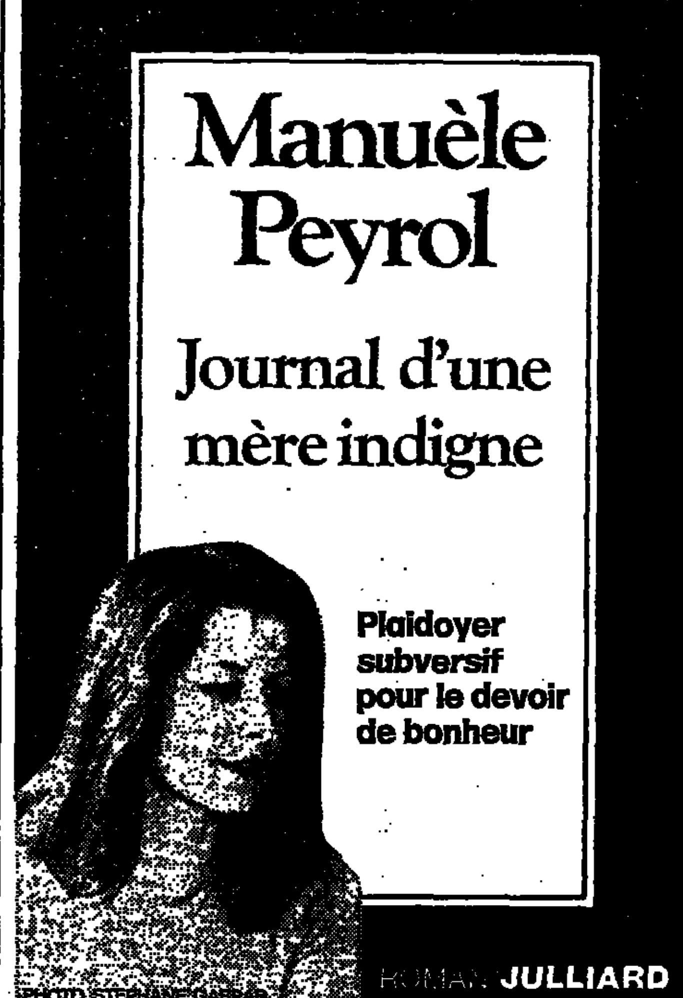


PHOTO STEPHANE ...

ROMAN JULLIARD

poésie

Yves Bonnefoy, ce veilleur lucide

(Suite de la page 17.)

La présence est toujours épiphanique. Bonnefoy admettrait-il que l'on voie en elle l'épiphanie même du fini comme fini ? L'annonce, en somme d'une transcendance nouvelle qui ne serait pas autre, mais la même *que ce qu'elle* transcende, la transcendance du Même ?

Ce sont des questions que je pose. Elles me semblent en consonance avec les *harmoniques* d'une pensée où la poésie, comme jamais peut-être elle n'avait su le faire jusqu'ici, vient réfléchir et peser ses pouvoirs. *Le Nuage rouge* est un livre salutaire aussi. En un temps où *le plus souvent seul est* ressenti le manque, où la finitude a parfois les traits d'une contingence hagarde, il est bon de se mettre à l'écoute de ce veilleur lucide. Rien ne lui échappe du négatif toujours latent. Mais il cherche des signes là *où* d'autres ont renoncé à les croire possibles.

N'est-ce pas ce qu'indique ce « nuage rouge » dont l'image *donne* son titre au recueil ? Le sens n'a pas, comme d'aucuns le croient, déserté le monde : il fait seulement corps avec lui. Il l'épouse en son épaisseur. Il est sa propre épaisseur transmuée. Comme cette nuée incandescente irradiant parfois le ciel en fin de jour et dont l'embrasement est autant son propre feu que celui de l'astre masqué. Ainsi la présence éprouvée vient irradier ce qu'elle assume, fermant le cercle du fini, lui donnant par instants, oui, ne fût-ce que par instants, comme un poids d'éternité.

ROGER MUNIER.

« Rue Traversière »

Né à Tours en 1923, ébloui par les terres brûlées du Lot où il passait, enfant, ses vacances, Yves Bonnefoy traversa le surréalisme pour se retrouver à contre-courant de ce qui se faisait (et se défaisait) dans l'époque. Il écrivit un livre surprenant : *Du mouvement et de l'immobilité de Douve*, qui le rangeait, en 1953, parmi les inclassables. Il n'était d'aucun régiment, il est vrai. Il se maintint dans son isolement, scrutant les œuvres du Musée, traduisant Shakespeare avec une passion appliquée, ajoutant aux strophes publiées des strophes nouvelles, et examinant les pouvoirs de la prose, sinon, comme le démontre *l'Ordalie*, ceux du récit. L'essentiel, dès lors, était affirmé : Yves Bonnefoy refuse l'« abstrait », le « concept », l'« idée ». Il s'accorde avec Plotin : l'« un » est supérieur à l' « être ». Les proses rameutées dans *Rue Traversière* ne disent rien d'autre : il s'agit de confronter le vécu qui tient à la mémoire et à l'onirique au réel qui est le paraître. A qui, sur ces divers aspects et ce cheminement, voudrait savoir plus, on conseillera l'essai de John E. Jackson, et le numéro spécial consacré à Yves Bonnefoy par la revue *l'Arc*.

Pour bien le comprendre, il faut partir du sensible. C'est un auteur pour qui la saveur des choses est dans les mots qui les disent. Pourquoi ? Parce qu'au pays du visible se substitue, là-bas, quelque part, dedans, dans *un lointain d'enfance, un arrière-pays*. Que cet « arrière-pays » soit inaccessible importe peu : il est ! Dans le texte qui donne son titre au présent recueil de proses : *Rue Traversière*, ce qu'on perçoit, c'est que la rue, ainsi nommée, appartient à un autre règne que celui du relevé urbain.

Les textes groupés dans ce volume, lorsqu'ils parurent dans diverses revues, s'annonçaient comme « poèmes ». D'être mis ensemble leur fait perdre cette définition : leur rassemblement indique un récit qui se fait à mesure qu'il médite sur ce qu'il pourrait être. On a dit, avec raison, que *Dans le leurre du seuil* était un poème dont le motif désignait le poème même. D'une façon identique, il est loisible de prétendre que *Rue Traversière* est un récit dont le récit seul est le sujet. Au début du livre, divers départs sont donnés, qui ont en commun d'apparaître comme autant de récits de rêves. Puis l'auteur les reprenant, médite sur leurs origines incertaines, cherche leurs racines, creuse dans la direction qu'ils semblent indiquer, revient sur ses pas, procède par retouches et repentirs, par une sorte de questionnement incessant et répétitif dont on saura, quelque jour, qu'il est au centre de toute la production d'Yves Bonnefoy. Ecrire, c'est s'en prendre au chaos !

HUBERT JUIN.

★ RUE TRAVERSIERE, d'Yves Bonnefoy. Mercure de France. 128 p., 65 F.

TERRE HUMAINE
collection dirigée par JEAN MALAURIE

La meilleure collection de l'édition française
LIBERATION

vient de paraître
Tahca Ushte
Richard Erdœs



de mémoire indienne

LA VIE D'UN SIOUX VOYANT ET GUERISSEUR

La sagesse et l'humour indiens
Une féroce remise en question de notre société

Derniers succès

PIERRE JAKEZ HELIAS
LE CHEVAL D'ORGUEIL
600 000 EXEMPLAIRES

JACQUES LACARRIERE
L'ETE GREC
100 000 EXEMPLAIRES

ADELAIDE BLASQUEZ
GASTON LUCAS SERRURIER
30 000 EXEMPLAIRES

JEAN MALAURIE
LES DERNIERS ROIS DE THULE
100 000 EXEMPLAIRES

Plon

MANUSCRITS RECHERCHÉS
par
les Éditions
LETTRES DU MONDE
PUBLICATION ÉVENTUELLE FIXÉE PAR CONTRATS
prendre rendez-vous :
346-70-96
ou écrire :
142, Fg-Saint-Antoine,
75012 PARIS



Dans un parc nous avons réalisé un petit immeuble de grand standing dans le style normand traditionnel.

Tout Deauville est à votre porte : les planches, le casino, *les hippodromes, le golf, le port.*

Et la plage de Benerville est à 2 minutes.

2 et 3 pièces à prix fermes et définitifs. Livraison cet été. Autres réalisations en cours dans la région de Deauville.

RESIDENCE EDEN PARK
Chemin de Tourgeville - 14910 Benerville-sur-Mer

SOGEFRANCE
13 bd de Courcelles - 75008 Paris - Tél. : 522 37 60
33 rue Shakespeare - 06400 Cannes - Tél. : (93) 39 50 90
Sur place :
Deauville - Agence : 89 rue Victor-Hugo - 14800 Deauville
Tél. : (16-31) 88 22 99

Je désire recevoir votre brochure « RESIDENCE EDEN PARK »
Nom
Adresse
Tél.

(Publicité)

Nouvelles de l'édition

Dans une nouvelle collection de Jacques Paugam

GÉNÉRATION PERDUE

une enquête préfacée par Pierre Viansson-Ponté

Dans une chronique du « Monde » du 5 septembre 1976, Pierre Viansson-Ponté posait la question de savoir si ceux qui avaient eu vingt ans dans les années 60 n'appartenaient pas plus que d'autres (ceux, en particulier, qui ont eu vingt ans vers 68) à une génération perdue.

Sur ce thème, dans le cadre de son émission de France-Culture, **Parti pris**, Jacques Paugam a interrogé quelques jeunes intellectuels de ces générations et quelques témoins plus âgés.

Entres autres, Françoise Lévy, Jean-Paul Dollé, Christian Jambet, Jean-Marie Benoist, Michel Le Bris, Jean Edern-Hallier, Michel Butel, Jean-Pierre Faye, Bernard Kouchner, Bernard-Henry Lévy, Marek Halter, Philippe Sollers et Antoine de Gaudemar.

Leurs entretiens avec Jacques Paugam ont été regroupés sous le titre GENERATION PERDUE, *dans un livre qui vient de paraître* aux Editions Robert Laffont.

OU FINIT LA COMÉDIE ? PAR BERTRAND POIROT-DELPECH

(Suite de la page 17.)

On ne saurait être à la fois Marx et Charlus, tranche l'auteur, qui ajoute : *« Où finit la comédie si on ne meurt pas de la jouer ? »*

ON pourrait lui objecter, avec son ancien patron, qu'aucun magistère n'impose la transparence de la sexualité tant que ce n'est pas un usage pour tous. A forcer le mur de la vie privée et à jouer la police des mœurs, fût-ce en imagination, on risque surtout de se salir soi-même.

Cau prend ce risque. Mais, au moins en ce qui touche le rôle militant de Montcel, il a le mérite de formuler tout haut les questions qui brûlent toutes les lèvres et que bien peu hasardent, comme si la valeur littéraire de l'intéressé les rendait goujates. Le problème vaut d'être posé : sans prétendre avec saint Paul que *« tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché »*, le vrai respect de l'art et de l'artiste ne commande-t-il pas de les vouloir responsables, et de trouver que le talent, loin d'excuser les inconséquences politiques, les aggrave ?

Quant aux mobiles qui poussent l'auteur à épier le vieux poète sous les globes laiteux de la place Furstenberg, ils sont moins vils et plus pitoyables qu'il ne semble. Il s'y mêle de l'admiration trahie, de la tendresse rentrée et un pur attachement au Saint-Germain héroïque où, tandis que Montcel jonglait superbement avec les certitudes, des gamins perclus de doutes se demandaient à longueur de nuit, les poings dans leur canadienne, comment « s'engager », ou du moins gager leur œuvre sur leur vie, pour ne pas devenir « salauds ».

Cau ne l'est pas devenu plus qu'un autre sous prétexte qu'il n'a pas suivi les options de la plupart de ses amis d'alors. A sa manière il est même resté plus fidèle qu'eux, et que leurs cadets « gauchistes », au refus, qui les réunissait, des modes, du carriérisme et de l'art-monnaie de singe. Son erreur de justicier solitaire est de penser qu'on peut réclamer plus de rigueur morale sans en mettre dans ses moyens ; de croire à la vertu par la castagne. Mais il a pour lui l'exigence, le talent de sa hargne, et un gauche-droite qui fait mal.

TOUTES proportions gardées, Jean-Edern Hallier mériterait d'être placé, comme Montcel, devant ses comédies politiques. En revenant aujourd'hui aux délices de la rêveuse bourgeoisie — *Le premier qui dort réveille l'autre* (2), — il confirme que l'exaltation gauchiste des masses — *la Cause des peuples* — et des maquis sud-américains — *Chagrin d'amour* — ne visait qu'à flatter, d'ailleurs avec bonheur, une conception de la littérature et de l'écrivain plus barrésienne que révolutionnaire.

Il se cache si peu de cette conception qu'avec son dernier livre reparaît *le Grand Ecrivain* (3), où s'avouait le caractère

● ***Une nuit à Saint-Germain-des-Prés***
de JEAN CAU

● ***Le premier qui dort réveille l'autre***
de J.-E. HALLIER

aristocratique de sa vocation : faute de la bonne vue requise à Saint-Cyr, décrocher dans les lettres la gloire que trois générations de généraux lui faisaient un devoir de gagner sur les champs de bataille. Cet élitisme dynastique est typique d'une certaine classe dirigeante dont les fils sont conditionnés à rechercher à tout prix le commandement ou la notoriété sous peine d'un effacement social jugé pire que la mort même. « Donner le change au néant » constitue l'obsession narcissique du *Premier qui dort...*

(2) *Le premier qui dort réveille l'autre*, de Jean-Edern Hallier, Sagittaire, 164 pages, 29 F.
(3) *Le Grand Ecrivain*, de Jean-Edern Hallier, Sagittaire, 190 pages, 36 F.

UN néant qui prend la forme d'une menace physique, biologique. L'auteur imagine que son frère, double de lui-même, est atteint d'un cancer cérébral. Les souvenirs d'enfance qui forment la trame du livre s'organisent autour des signes et de l'opération, vaine, de cette tumeur en forme d'oiseau fatal et bientôt légendaire. Entre deux scènes atroces de délire ou de trépanation, s'enchaînent les fantasmes et les jeux complices des deux frères, dans un jardin où les nouvelles de la guerre se confondent avec le nom des fleurs et le murmure des branches.

A ce contraste entre l'innocence et le néant qui la guette, l'auteur ajoute celui de genres littéraires qu'on a peu l'habitude de voir rapprochés : à un réalisme et à une sécheresse très modernes se mêle une poésie où, par-delà l'influence de Larbaud ou de Rilke, pointe un certain maniérisme symboliste.

L'intention parodique n'apparaissant pas clairement, le premier réflexe est de s'irriter devant les « azurs charbonneux » et autres « lactescences » qu'on pourrait prendre, plusieurs impropriétés aidant, pour des gaucheries de novice. On se dit alors qu'à quarante ans Hallier n'a plus l'âge de se contenter de fulgurances prometteuses. Au lieu de quémander à la presse des brevets illusoires pour le moindre de ses écrits ou de ses gestes, ne ferait-il pas mieux de s'enfermer « en l'austérité granitique » de son château breton, et de gagner ses étoiles littéraires dans le silence travailleur, le seul vrai champ d'honneur de l'écrivain... là où finit la comédie !

MAIS c'est sans doute confondre injustement l'auteur et le réclamiste parisien. Avec son imagerie d'enfance souvent suggestive et parfois bouleversante, avec son discret pathétique de l'innocence condamnée, et ses savoureux clins d'œil « rétro », *Le premier qui dort...* tranche sur la production habituelle et illustre un renouveau du pur bonheur d'écrire et de lire.

une fille cousue de fil blanc
C'est aussi le livre de
CLAIRE GALLOIS
"Un roman qui ne se laissera pas oublier"
François Nourissier
●
Du même auteur :
"JEREMIE LA NUIT"
BUCHET/CHASTEL
18 rue de Condé - 75006 Paris

psychiatrie

Traiter ou maltraiter les fous ?

● ***Un jeune médecin dresse l'inventaire des méthodes de traitement en psychiatrie. Le résultat est inquiétant.***

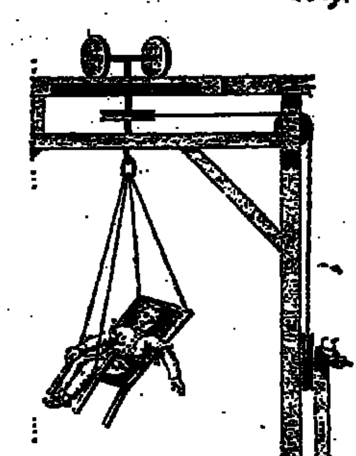
« QUE l'on ne nous dise pas que l'asile n'existe plus : chaque année, en France, plusieurs centaines de milliers d'individus y entrent encore pour y passer quelques semaines, quelques années *ou* le reste de leur vie », écrit Bernard de Fréminville. Les asiles, il les connaît bien pour y avoir travaillé comme médecin. Une expérience apparemment fort décevante, puisqu'elle l'a conduit à renoncer à toute fonction au sein des institutions psychiatriques, même les plus libérales, et à dénoncer dans la revue *Garde-Fous* (1), des pratiques dégradantes qui, selon lui, n'ont de médicales que le nom.

L'histoire de ces pratiques, qui se confond avec celle de la psychiatrie, tel est le thème de l'essai remarquablement informé et d'une lecture instructive, encore qu'inquiétante, qu'il publie aujourd'hui. La question fondamentale dont il part pourrait se formuler ainsi : pourquoi la mémoire psychiatrique rejette-t-elle si volontiers son propre passé dans une caricature de modeste impuissance, tout en se targuant à chaque instant d'une efficacité souveraine ?

Pour comprendre ce désir forcené *des psychiatres de faire* savoir à tous qu'ils ne sont pas moins scientifiques que les autres médecins et que le contrôle de la folie, grâce à eux, est enfin possible, Bernard de Fréminville s'est fait historien. Et il a recensé les moyens prétendument thérapeutiques mis en œuvre par les aliénistes du dix-neuvième siècle. Cet inventaire, de même que le pouvoir quasi absolu exigé par les directeurs des établissements psychiatriques et qui leur sera accordé par la loi de 1838, laisse pantois : était-ce là vraiment la meilleure manière de venir en aide à ceux que la raison avait abandonnés ? Ou bien s'agissait-il d'autre chose ? Peut-être de ce que Robert Castel, dans *l'Ordre psychiatrique* (2), présente comme la neutralisation et la gestion d'un foyer de désordre potentiel ; l'assujettissement du fou au pouvoir médical préfigurant les techniques de contrôle social qui tirent leur légitimité de leur adhésion au modèle médical...

Par un paradoxe facilement explicable, Bernard de Fréminville montre bien que le pouvoir des aliénistes, puis des psychiatres, si soigneusement mis au point pour fonctionner sans surveillance ni critique, n'avait finalement qu'une *limite* : l'incrédulité constamment affirmée des psychiatres pour les pratiques de leurs confrères. « De génération en génération, d'école à école, de voisin à voisin, le plus clair des certitudes psychiatriques consiste à croire que l'autre se trompe », note ironiquement de Fréminville. Pour ce qui est du dix-neuvième siècle, même les psychiatres les plus conservateurs, les plus attachés à leur discipline, souscriront aux observations de leur impétueux confrère. Mais aujourd'hui ? La psychiatrie n'est-elle pas devenue « respectable ? » Avec les neuroleptiques, n'est-elle pas en mesure d'aider ceux qui, volontairement ou non, viennent à l'hôpital pour s'y faire soigner ? Bernard de Fréminville demeure plus que sceptique. Ce qu'il a vu, les enquêtes qu'il a menées, les témoignages qu'il a recueillis, ne l'ont pas convaincu. Singulièrement clairvoyant et d'une probité peu commune, il adopte la même attitude vigilante à l'égard du présent que du passé.

ROLAND JACCARD.



Fauteuil rotatoire, procédé imaginé par Darwin et perfectionné par Cox (fin du dix-huitième siècle) et « propre à diminuer l'action trop active des organes de la circulation », selon Guislain (1826).

(*) Dessin extrait de l'ouvrage.

★ LA RAISON DU PLUS FORT, coll. « Combat ». Ed. du Seuil, 190 p., 29 F.

(1) Ed. Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
(2) Ed. de Minuit, 336 p., 45 F.

Un délire au féminin

● ***Faute de peindre et d'écrire, une femme sombre dans la folie.***

INCROYABLE et pourtant vrai : lorsque, dans la dernière décennie du dix-neuvième siècle, Charlotte Perkins Gilman, féministe américaine notoire, écrivain et socialiste de surcroît, consulta après la naissance de sa fille un « spécialiste des nerfs », le docteur S. Weir Mitchell, ce dernier lui ordonna de « ne plus toucher à une plume, un pinceau ou un crayon de sa vie ».

Dans *le Papier peint jaune*, fragment autobiographique, Charlotte Perkins Gilman raconte comment une femme, épouse et sœur de médecin, perd pied et, faute de pouvoir créer — son mari lui interdit d'écrire — ou simplement de partager ses fantasmes, construit et fixe son délire sur la tapisserie d'un « jaune douteux et oppressant » de sa chambre à coucher. Cette nouvelle émouvante de Charlotte Perkins Gilman présente sous forme de notations discrètes le monologue intérieur d'une femme « convenable » qui s'efforce de paraître « en bonne santé », de suivre les conseils pragmatiques de son mari — avaler des phosphates, prendre de l'exercice, se reposer, ne pas ressasser ses stupides chimères — en évitant de troubler l'harmonie truquée qui la lie aux autres.

Le jour, cependant, quand John, son époux, s'absente, elle pleure, et la nuit, quand il dort, elle s'abîme dans le papier peint jaune, torturée par ses arabesques incertaines. Prisonnière de son dessin, elle le respire, le voit *qui s'anime : mille têtes étranglées*, renversées, yeux révulsés, la fixent. L'angoisse la gagne en même temps que le délire. La tapisserie, insensiblement, se fait femme, une seule femme d'abord, puis plusieurs, toutes rampantes. *« Je me demande si, comme moi, elles sont toutes échappées de ce papier peint »*, s'interroge la narratrice.

Sans jamais hausser le ton, Charlotte Perkins Gilman a réussi le tour de force de rendre concret et vrai cet éclatement, cette désintégration du « moi ». En 1935, apprenant qu'elle était gravement malade, elle se suicidait au chloroforme. Ce bref récit, première traduction de cet écrivain en France, donne envie de connaître le reste de son œuvre.

R. J.

★ LE PAPIER PEINT JAUNE, de Charlotte Perkins Gilman. Ed. des Femmes. 48 p., 15 F.

(PUBLICITÉ)

GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME... EST-CE POSSIBLE ?

Vous le saurez en lisant la brochure n° 411 « le plaisir d'écrire », envoyée contre 2 F par l'ECOLE FRANÇAISE DE REDACTION. Etablissement privé soumis au contrôle pédagogique de l'Etat. 10, r. de la Vrillière, 75001 Paris.

Le Monde de l'éducation

Le numéro d'avril est paru

AU SOMMAIRE

LES LANGUES VIVANTES

Officiellement les élèves de l'enseignement secondaire ont le choix entre six langues vivantes en sixième, douze pour le baccalauréat. En fait, 84 % apprennent l'anglais dès la sixième. Cette « anglicisation » de la jeunesse française est-elle une nécessité ou une menace ? L'anglo-américain va-t-il nous « avaler tout crus », comme le pressent Claude DUNETON ? Il est curieux de constater que cette question, dont l'importance culturelle et politique est considérable, n'a jamais fait l'objet d'un débat clair dans le pays.

LES SÉJOURS LINGUISTIQUES

Les voyages à l'étranger font maintenant partie — malgré leurs prix souvent élevés — du cursus normal de la plupart des élèves. Aussi l'organisation de « séjours linguistiques » est-elle devenue une véritable industrie. Nicole DHONTE, qui a mené une enquête auprès d'une cinquantaine d'organismes, décrit ce nouveau marché et donne un certain nombre de recommandations aux parents.

● Une interview de Jean-Louis BARRAULT : « Les enfants, ça se travaille comme les rosiers ».
● Italie : Un débat avec les étudiants révoltés.

Egalement au sommaire :

Suisse : Résurrection de la télévision scolaire. Faire entrer la musique à l'école. Des internes heureux. Films pédagogiques à louer. Des médecins-chercheurs montpelliérains devant les mécanismes de la vie. Ressusciter l'université, par André TIANO, professeur d'économie. La formation continue chez les agriculteurs.

Le numéro : 5 F - Abonnements (11 numéros par an), 50 F
« LE MONDE DE L'ÉDUCATION »,
5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

société

« L'Assassinat de Paris »

● ***Une autopsie après massacre, avec reconstitution du crime.***

CE pourrait être un livre ennuyeux, bourré de statistiques, ou encore un règlement de comptes méchant. On tient tout le contraire, un livre époustouflant de savoir, comme on pouvait s'y attendre avec le meilleur connaisseur, peut-être, d'une capitale dont il parle comme d'une femme, en amoureux, de surcroît, poète ; un livre, aussi, d'une drôlerie féroce, coulée d'humour sur les rancunes et les rancœurs.

On a frustré Louis Chevalier de « sa » ville, celle dont il engrange, pour les historiens futurs et depuis des lustres, les moindres faits et gestes, les particularismes, les manies, et jusqu'aux odeurs et couleurs, tout ce dont les sédimentations du passé avaient fait de la beauté. En un tournemain, la belle a changé de visage et de caractère, on lui a arraché son âme, tout ce qui la rendait incomparable. Sous l'alacrité du ton s'entend la désolation d'un homme que l'on a, du même coup, amputé d'une partie de soi-même, notre désolation personnelle, exactement.

Quand ? Comment ? Qui ? Difficile de dater les prémices d'une dégradation aujourd'hui si avancée qu'elle paraît irréversible. Insidieux d'abord, les changements se sont emballés, à partir de 1960, quand les banques sont entrées dans le galop, et l'on peut imputer une part de mai 68 au refus des jeunes de vivre dans un milieu urbain devenu hostile à toute vie. Beaucoup de coupables à ce stade : l'immobilier, piège à illusions depuis un demi-siècle, s'étant mis brusquement à rapporter de l'or, l'acquiescement fut quasi général à l'invasion des grues, bétonnières et autres instruments de « rénovation », bientôt de destruction.

Les promoteurs apparurent, profiteurs aux dimensions balzaciennes, haïs, depuis, par les Parisiens comme ne le furent jamais les fermiers généraux ni les pires spéculateurs des farines : *« En cas de révolution, ils seraient les premiers guillotinés... sur l'esplanade de la Défense où, pour la première fois, il y aurait quelque chose à voir valant le déplacement »*. Dès lors, ce ne sont plus les personnages qui comptent, mais les choses, les nids à rats empilés, mais aussi les supermarchés qui les complètent (ou les suscitent ?), mais plus encore « la bagnole », tueuse d'arbres : *« Aujourd'hui, arbres sur dalles : en fait d'arbres, que dalle ! »*

« Il faut adapter Paris à la voiture. » Cette déclaration pompidolienne et quelques bourdes fameuses (1) concernant la forêt des tours promise comme perspective à l'Arc de triomphe traduisaient un état d'esprit que la sagesse populaire commençait à réprouver, mais dont technocrates et autres énarques — toujours en retard d'un train en matière d'intelligence sensible — *se faisaient les hérauts*, caste administrative omnipotente servant les intérêts privés quand on les croit voués au bien public.

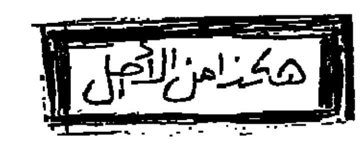
Quelque regret qu'il en ait, car une camaraderie née rue d'Ulm et chaleureusement entretenue le liait à Georges Pompidou, Louis Chevalier le tient pour responsable au principal, les Topazes ne manquant pas, ici et là, pour achever l'ouvrage — *« repenser la ville »*, comme ils disaient tous dans un cartésianisme délirant et dévié, qui sépare la beauté de l'utilité — et planifier à tour de bras une cité découpée en zones, traversée d'autoroutes, désarticulée, désossée, décérébrée. Mais, en toute justice, il souligne que la « capitale du royaume » a commencé d'être *« mise à l'encan sous le règne de son dernier roi »*, de Gaulle, avec la bénédiction de Malraux. A chacun ce qui lui revient.

Il faut absolument lire ce livre, qu'on soit de Paris ou d'ailleurs, car le spectacle, hélas ! n'est pas donné seulement dans la capitale. Un dossier, mais pathétique. « Et moi aussi, j'ai habité cette ville »... La plainte du Dante y court en sourdine. Pour ce Parisien-là, et pour quelques millions d'autres, Paris n'est plus une fête, c'est un exil.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ De Louis Chevalier : L'ASSASSINAT DE PARIS, 286 pages, 55 F. Calmann-Lévy. Collect. « Archives et sciences sociales ».

(1) Interview accordée au *Monde* (17 octobre 1972).



lettres étrangères

L'éternité de Miss Marple

● *Agatha Christie quitte la scène avec cette dernière affaire de Miss Marple.*

AGATHA CHRISTIE n'était pas encore tout à fait morte : c'est fait. Après *la Dernière Affaire d'Hercule Poirot*, parue en Angleterre et en France, sous le titre de *Curtain (Poirot quitte la scène)*, quelques mois à peine avant le décès de l'auteur, c'est maintenant *la Dernière Affaire de Miss Marple, Sleeping Murder (la Dernière Enigme)* (1), qui vient mettre un point final, posthume, à une carrière longue de plus d'un demi-siècle.

Mais qu'est-ce que ce dernier roman ? L'étonnant rassemblement de quelques éléments principaux qui, répétés de livre en livre pendant plus de cinquante ans, ont fait une « œuvre ».

Cela commence toujours avec une maison : cherchant un lieu où vivre en Angleterre, une jeune femme, Gwenda, revient sans le savoir à la maison de son enfance, enfouie dans sa mémoire. Puis cela continue avec une *scène étrange*, indescriptible, qui ne surgit que sous la forme d'un mauvais rêve : une femme étranglée dans le hall de la maison d'enfance, tableau fantastique qui figure ailleurs, dans un des romans favoris de l'auteur, *Un cadavre dans la bibliothèque*. Cette scène n'est pas vue, mais seulement imaginée (remémorée). Aussi bien, elle est indicible, incompréhensible, puisque c'est la scène même du meurtre, dont l'énigme à chaque fois inaugure le roman policier.

A partir de quoi un livre peut s'écrire, dans le déroulement de l'« enquête », qui est reconstitution, *retour en arrière, voyage à rebours* vers cette époque du « premier crime », où, comme l'écrit le narrateur-assassin de *La nuit qui ne finit pas*, « *tout a commencé* ». Ainsi, *Sleeping Murder* est la réponse à cette question : Gwenda a-t-elle réellement assisté, petite fille, à un meurtre, et le meurtre de qui, par qui ?

C'est le « meurtre endormi » que Miss Marple se donne pour tâche de ressusciter, et la vérité enfin peut éclater : *Il y a un meurtre originel*, qui est ici l'assassinat de la sœur par le frère. *Le frère a étranglé la sœur* (c'est un fantasme cher à Agatha Christie) parce qu'il l'aimait trop : *meurtre « primitif »*, donc, qui est à chaque fois la métaphore d'un acte sexuel interdit : meurtre « œdipien », dont la révélation est la condition à laquelle une nouvelle famille pourra être créée, telle qu'elle est programmée dans le dernier chapitre de *Sleeping Murder* : à présent, Gwenda peut avoir des enfants.



★ *Dessin de Jean-Pierre Cagnat*

Une vieille dame rose et blanche

Sur ce dernier retour au commencement, où tout l'avenir a déjà été écrit, s'achève la carrière d'écrivain d'Agatha Christie. Naturellement, les hasards de la publication n'en sont pas. Ils sont encore signés Agatha Christie. C'est sa dernière mise en scène. On sait que le projet initial de l'auteur était d'assurer la parution « après sa mort » de *Curtain* et de *Sleeping Murder*, écrits vraisemblablement à la même époque, il y a plus de vingt ans, et conservés dans un coffre de banque pour « la fin ». La fin de l'œuvre, évidemment.

La publication de *Curtain* du vivant d'Agatha Christie ne change pas grand-chose à cette mise en scène, ou, plutôt, ce changement, elle l'a aussi voulu : elle meurt donc, ayant accepté de tuer le personnage, Hercule Poirot, qui lui avait permis de commencer à écrire (en 1920, *la Mystérieuse Affaire de Styles*), et elle délègue son éternité à Miss Marple, qui non seulement survit à son auteur, mais lui survit « seule », dans un roman posthume, doublement vouée par cet artifice à la durée qu'elle avait toujours figurée.

A l'inverse de Poirot, qui n'a jamais vécu que comme un mort déguisé en vivant (postiche des pieds à la tête), Miss Marple ne saurait mourir avec son auteur, parce qu'elle n'appartient pas au même temps. Interrogée sur l'invention du personnage, Agatha Christie répondait (2) : « *Elle n'est pas sans ressembler à ma propre grand-mère, elle aussi une vieille dame rose et blanche qui, bien qu'elle ait mené l'existence victorienne la plus protégée, semblait cependant toujours très avertie des profondeurs de la dépravation humaine.* » Si Miss Marple est donc rendue, dans sa « *dernière affaire* », à l'éternité, c'est qu'elle a toujours existé dans l'au-delà du temps biographique, l'au-delà de la génération des parents.

Cet au-delà a son lieu dans la *géographie imaginaire* d'Agatha Christie : c'est Torquay, sa ville natale, telle que *Sleeping Murder* y fait retour en son dernier chapitre, « Postscript at Torquay », pour y inscrire une dernière fois la place, immuable, de Miss Marple : « *Miss Marple eut un petit sourire et détourna les yeux vers la baie de Torquay.* »

BRIGITTE LEGARS.

(1) Trad. française : librairie des Champs-Elysées, 1976 et 1977.

(2) Propos rapportés par M. Ramsay, dans *Agatha Christie, Mistress of Mystery*.

Le monde légendaire de Kenneth White

● *Les secrets et les périples d'un poète écossais.*

AU cours de l'année 1963, le groupe des étudiants d'anglais de la Sorbonne décidait d'enthousiasme de publier les poèmes de leur lecteur, Kenneth White. Jean-Jacques Mayoux, le professeur d'alors, écrivit la préface. Ainsi parut *Wild Coal*, à Paris. L'année suivante, les éditions du Mercure de France publiaient l'édition bilingue complète de ces poèmes dans la collection « Domaine anglais » de Pierre Leyris, sous le titre de *En toute candeur*. La Sorbonne venait de donner la parole à un poète de grande vigueur et énergie, écossais de surcroît, puisque Kenneth White lui arrivait tout droit de l'université d'Edimbourg.

Depuis 1963, Kenneth White a beaucoup voyagé et beaucoup travaillé à travers le monde et à travers les livres (de l'Irlande jusqu'au continent asiatique, de Brice Parain, Carlyle, Whitman et Maurice Blanchot jusqu'au livre de Tchao). Pourtant, s'il est allé de l'Occident à l'Orient, d'un patrimoine culturel à un autre, Kenneth White, voyageur infatigable et intrépide, ne cesse pas d'arpenter un domaine privilégié, qu'il revendique à son tour, un continent légendaire, celui du Royaume de Thulé et des Hyperboréens, le monde blanc. C'est là-bas, dit-il, que sont conservés les secrets, et, parmi ceux-ci, le seul capable de rendre à la poésie et à l'existence quotidienne du poète la vigueur et la sérénité perdues. Le mérite de Kenneth White sera, dans ces deux livres, de donner à une ambition presque démesurée le moyen de se faire entendre et respecter.

Une longue lignée de spectres

Les Limbes incandescents est le récit de l'un des premiers épisodes de ce voyage, existentiel au sens propre, au cours duquel il s'agit moins de « dire » que de vivre par un « dire » convaincant. De chambre en chambre (sept au total), à travers Paris et sa banlieue, le poète s'émerveille de se découvrir libre dans son « underground » personnel. Chaque chambre, chaque jour, chaque nuit, chaque rêve, est le théâtre d'un exercice naturel, d'une sorte de yoga intellectuel, à partir duquel le monde extérieur est fortement ressenti comme irréel et lointain, presque nauséabond, irrespirable en tout cas. D'où la nécessité de se rapprocher, page après page, de l'espace inédit du monde blanc, où le plaisir est une vertu de la sagesse. Le vent qui souffle ici est avant tout salubre. Le lecteur n'en finit pas d'être transporté et parfois emporté par ce livre, jonché des débris de tous les tabous intellectuels :

Je suis, dit Kenneth White, *une longue lignée de spectres, d'esprits dont pas un ne fut sain, mais en moi le spectralisme tend à se faire lumière, toutes ces âmes dans les ténébreux sentiers de l'histoire en chemin vers une lumière concentrée en son propre lieu.* »

Approches du monde blanc n'est pas comme le précédent livre un récit autobiographique. Il s'agit d'un manifeste écrit à propos de la poésie en temps que celle-ci « *n'est pas faite pour qui a l'estomac délicat et la cervelle molle, qu'elle n'est pas quelque chose de vaguement beau, œuvre d'individus à qui est réservée l'étiquette de poètes professionnels* ». Le sujet de cet essai est de rappeler où se trouve le sol fondamental, le lieu véritable de la poésie. La poésie est un signe et la pénétration dans un univers où le poète se sent autonome et nomade à l'écart de tout l'environnement culturel à la mode, qui fait de lui un être unidimensionnel, c'est-à-dire efficace à servir la culture qui l'utilise. Ce n'est pas une révolte que Kenneth White prépare. Ce qu'il indique est une direction et ce qu'il propose un travail indispensable de salubrité : « *La poésie sera fondée sur ce qui est clair pour les sens comme pour l'âme.* » (Whitman.)

ANDRÉ DALMAS.

* LES LIMBES INCANDESCENTS, de Kenneth White, Denoël 1976, Coll. Les Lettres Nouvelles, traduit par P. Mayoux. 176 p., 42 F.

* APPROCHES DU MONDE BLANC, de Kenneth White, Le Nouveau Commerce 1976, traduit par Michelle Tran Van Khai, 36 p., 24 F.

Voix d'Amérique du Sud

● *Une anthologie utile.*

LE poète argentin Saul Yurkievich écrit très clairement que « *la poésie hispano-américaine contemporaine est une et indivise* ». Dans le même temps, Régis Debray remarque que la solidarité latino-américaine n'est pas une utopie, mais une réalité incontestable. Cette double notion anime de bout en bout *America libre*, de Gérard de Cortanze : une anthologie qui fonctionne *autrement* que les anthologies coutumières.

Les vingt-trois écrivains dont des poèmes sont rassemblés ici ne sont pas classés par ordre chronologique, ni par ordre alphabétique : ils sont livrés dans un désordre vivant. Des informations prises dans *Politique-Hebdo*, des dépêches d'agence recueillies dans *le Monde*, des témoignages empruntés à d'autres publications animent les textes, leur assurent l'arrière-plan de tragédie, de torture, de lutte, qui permettent de les lire dans le climat exact. Dès lors, la poésie cesse d'être un exercice de style pour prendre sa dimension vraie : une parole par laquelle la réalité est donnée, par laquelle la réalité est contestée. Il ne faudrait pas penser, par ceci, que l'anthologie de Gérard de Cortanze est réservée à des écrits strictement « engagés » (au sens un peu dévalorisé qu'a pris ce terme) : la nature du travail de l'écriture est, au contraire, éclairée. *America libre* illustre parfaitement cette notion mise en avant par Octavio Paz, celle de la *parole en rotation*, et reprise, dans ses textes théoriques, par Yurkievitch. De la même façon, *America libre* prend en charge le néo-baroque défendu par Severo Sarduy.

Une insécurité profitable

Parole étoilée, si l'on veut, et qui rebondit de Vicente Huidobro à Roberto Juarroz, de Roque Dalton à Enrique Lihn. Qu'elle soit marquée ici par l'extrémisme, là par le surréalisme ; qu'elle se veuille abondante ou, au contraire, réservée ; qu'elle s'incarne en vingt-trois poètes qui ne se ressemblent pas, il n'en demeure pas moins que cette « parole en rotation » désigne cette phrase de Pablo Neruda mise en exergue : « *Aucune agonie ne nous fera mourir.* » Ce livre, qu'il faut prendre pour ce qu'il est — un éclatement, — démontre la présence et la nécessité de la poésie. Ici, les mots tranchent, protestent, vivent. Ils disent les *morts*, — et la *vie* ; l'*enfer*, — et les hommes. La poésie y gagne une insécurité profitable. José Emilio Pacheco le dit en un court poème titré *Manifeste* :

« *Nous sommes tous des poètes de transition*
La poésie jamais
ne reste immobile »...

America libre est, d'une certaine façon, une construction mouvante, sans cesse bouleversée, inconfortable comme il sied. Les deux versants qui composent le livre culminent manifestement vers un centre qui est le poème « Dador », du Cubain José Lezama Lima, mort il y a quelques mois.

Cette admirable pièce baroque éclaire le volume entier, depuis les vers d'Ernesto Cardenal, cet écrivain du Nicaragua qui s'est fait prêtre, jusqu'aux poèmes du Péruvien Rudolfo Hisnostroza, en passant par les textes surréalistes d'Enrique Molina ou dadaïstes d'Oliviero Girondo. Comme si cette poésie hispano-américaine *une et indivise*, dans l'interrogation de la réalité atroce du continent, retrouvait dans le baroque le *ton* nécessaire à discuter l'ordre, à transgresser les injustices de la loi, à contester le pouvoir des despotes. Cet aspect du travail de Gérard de Cortanze n'est pas le *moins* important, ni le moins significatif.

Ce qui compte, ici, c'est le *fonctionnement* du volume proposé par Gérard de Cortanze, la liberté qui est laissée au lecteur de l'aborder à sa guise, à n'importe quel endroit. Le montage continu qui entremêle poèmes et informations, écrit et vécu, en renforce l'efficacité. *America libre est un service rendu à l'Amérique latine*, et un service rendu à la poésie. C'est autre chose qu'un ouvrage remarquable, c'est un livre utile.

HUBERT JUIN.

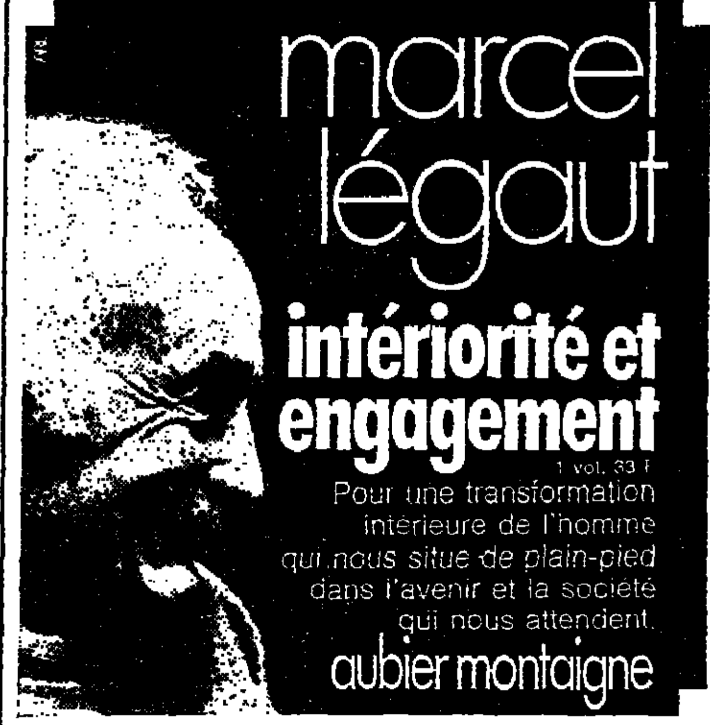
* AMERICA LIBRE, de Gérard de Cortanze. Ed. Seghers, 383 p., 85 F.

POURQUOI ET COMMENT
- Des situations concrètes.
- Les définitions, règles et principes essentiels de la gestion.
- Des questions à choix multiples et des applications corrigées.

Claude Rosenberg
comprendre la comptabilité
35 F
en vente chez votre Libraire.
FERNAND NATHAN



si vous aimez LES LIVRES
si vous ne savez plus où les mettre...
Pour vous installer
ULTRA RAPIDEMENT
à des prix IMBATTABLES
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
150 modèles vitrés
Etroits - Larges - Hauts - Profonds
Superposables - Juxtaposables
100 combinaisons d'assemblages
Spécialité de Rustique
Meubles contemporains et de style
Catalogue illustré gratuit
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75014 PARIS 61, rue Froidevaux
Tél. 633.73.33



PAYOT

PIERRE MANENT
Naissances de la politique moderne :
Machiavel - Hobbes - Rousseau

CHRISTOPHER HILL
Le monde à l'envers
Les idées radicales dans la révolution anglaise

MARX, ENGELS, LAFARGUE, STALINE :
Marxisme et linguistique
précédé de "Sous les pavés de Staline, la plage de Freud ?" par Louis-Jean Calvet

DOCTEUR I. SOW
Psychiatrie dynamique africaine

PETER WORSLEY
Elle sonnera, la trompette
Le culte du cargo en Mélanésie

PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT

ALFRED ADLER
L'éducation des enfants

GEORGES LUKACS
Le roman historique

MIRCEA ELIADE
Traité d'histoire des religions

KARL ABRAHAM
Développement de la libido

"Une invitation à la découverte d'un esprit qui orienta la musique du XXe siècle vers des conceptions radicalement neuves" Pierre Boulez

SCHOENBERG
LE STYLE ET L'IDÉE
traduit par Christiane de Lisle
BUCHET/CHASTEL
18, rue de Condé – 75006 Paris
PUBLICIS P 7016



texte

Etiemble célèbre Julien Benda

● Gallimard réédite « la Fin de l'Eternel » de Julien Benda. Dans la préface, Etiemble souligne l'effet salubre de ce texte et de « la Trahison des clercs » pour une pensée qui se veut libre.

AVOUONS-LE d'emblée : il déconcerte plus qu'un peu, ce juif incirconcis, mais imprégné d'hellénisme ; agnostique, mais affecté de passions qu'il qualifiait lui-même de religieuses (sa religion de Lamartine surprendrait plus d'un de ses lecteurs superficiels) ; et, pour comble, affectant un langage d'Eglise, celui-même de l'Eglise qu'il ne cessait de combattre dans la mesure où elle trahissait ce Jésus dont elle osait impudemment se réclamer, alors que, du temps de Benda, elle ne cessait de le bafouer. *La Trahison des clercs, la Fin de l'Eternel, la Jeunesse d'un clerc, Un régulier dans le siècle*, autant de titres provocants, un tantinet provocateurs.

Pour un seul pieux mensonge

Curieux destin, celui de *la Trahison* : divulgué durant les années « folles » en effet (mais non point au sens qu'on donnait alors à l'expression), en pleine dogmatique maurrassienne, en pleine révolution surréaliste, le titre se répandit quand même dans les rues et les ruelles, à la ville et à la cour, à la pontificale y compris, mais constamment, mais religieusement employé à contresens. Belphégor sait pourtant si Benda s'était expliqué sur la notion de cléricature et sur celle de trahison des clercs !

Ecrivains, savants ou philosophes (joignons-y les enseignants), ceux-là pour Benda sont des clercs qui se vouent à la recherche de la vérité, à la prédication de la justice, mais jamais ne s'engagent dans un parti, dans l'action politicienne. Qu'ils s'accordent un seul pieux mensonge, qu'ils commettent un seul mensonge impie, les clercs trahissent.

Ni la patrie, ni la classe ni la race

Or qu'avaient-ils fait que trahir, de 14 à 18, tous ces Barrès, Maurras, Bergson, qui vouaient aux gémonies toute l'Allemagne, Goethe y compris, cet « alboche » ? (Cela, je l'entendis encore en 1932, durant mon service militaire, un jour qu'au mess des officiers j'arrivais avec sous le bras le texte allemand du *Faust* ; il est vrai qu'un officier, *ex officio*, n'est pas un clerc, et que, s'il le devient, comme durant la guerre d'Algérie le général de Bollardière, il perd du coup son statut militaire). Et qu'avaient-ils fait que trahir, entre 1920 et 1926, tous ces écrivains de droite et de gauche qui s'étaient mis au service de l'idéologie fasciste, ou de celle qui se proclamait insidieusement « communiste », afin de mieux cacher la tyrannie d'un parti et d'un capitalisme d'Etat.

Ni la patrie, ni la classe, ni la race, ne sont pour le Benda de *la Trahison* des valeurs qu'un clerc puisse impunément célébrer ou servir. Ce faisant, il se laïciserait, se militariserait, ne penserait plus. Or, quelles que soient les circonstances historiques, il importe aux sociétés que certains hommes choisissent de penser ; et leur advienne que pourra ! *Etiamsi omnes, ego non*, telle sera donc la devise du clerc selon notre prophète de la justice, de la vérité, de la liberté, dont il a senti, mieux que personne en ce siècle imbécile, qu'elles sont valeurs indissociables. Orgueil ? Que non pas ! Ou que ce soit celui du martyre accepté. Le clerc dit la vérité, prêche la justice, en toute liberté ; et la flicaille fait son métier : l'arrête, le torture, l'assassine.

AUJOURD'HUI que le pouvoir temporel dispose d'ordinateurs par la perversion desquels il entortillera bientôt chaque citoyen et, avec un soin tout particulier, chaque clerc, aussi efficacement que l'araignée fait de ses proies, il faut relire *la Trahison des clercs*, puis cette réponse aux objections que constitue *la Fin de l'Eternel*. Après un demi-siècle, ces deux volumes n'ont rien perdu de leur cruelle pertinence, que les traîtres qualifieront comme avant-hier d'impertinence. Car Benda nous requiert de penser tout seuls, puisque c'est toujours des idéologies, autrement dit des pensées déformées par les passions collectives, qui gouvernent les hommes, ou plutôt les asservissent. L'ordre dont se réclament tous les politiciens, une fois qu'ils ont obtenu le pouvoir, ne fait jamais que perpétuer la suprématie d'une classe (chez nous la bourgeoisie capitaliste apatride), ou d'une *caste* privilégiée (l'armée, dans les dictatures militaires ; dans les tyrannies qui osent usurper le qualificatif de *communiste*, le parti unique).

Cette liberté chérie

Non pas que Benda cultive le désordre : construits selon l'ordre de la logique et de la rhétorique traditionnelles, rédigés dans le style d'idées le plus limpide, ses essais manifesteraient plutôt le goût, voire la passion, d'un ordre : ordre dans la pensée, ordre de la pensée. Ordre hélas ! qui n'est possible que dans le désordre de la liberté. Vérité, justice, et cette *liberté chérie* qui rend compossibles ces trois valeurs, voilà les seuls dieux de Benda. Entre 1926 et 1929, Benda s'aventure même à soutenir qu'on pense bien mieux quand on n'est point soumis aux exigences d'une patrie, laquelle sera toujours tentée par l'ordre militaire. Il se réfère expressément à Goethe, dans une Allemagne morcelée, en proie aux concupiscences d'armées étrangères : à Erasme, à saint Thomas, quasiment apatrides.

Les cent écoles

Je pourrais lui fournir un argument de choix, auquel, peu versé en philosophie chinoise, il n'a jamais dû songer : lorsque fleurissent là-bas les « cent écoles » de philosophie, l'empire des Tcheou agonise, des principautés rivales se combattent, auxquelles, selon la fable, Confucius serait *allé* proposer ses services, en qualité de ministre (perdant ainsi, au jugement de Benda, sa vertu et sa qualité de clerc). On n'ignore pas tout à fait ce qui advint en Chine des « cent écoles » sous M. Tchiang et sous Mme Mao...

Si je puis sans trahir Eleuthère me référer ici à cette Chine qu'il méconnaissait, c'est au nom de l'idée qu'il se formait de la Raison : intemporelle et universelle ; et parce que les sophistes chinois trouvaient chacun pour soi et quasiment mot pour mot les arguments, les arguties des sophistes grecs (au point que Marcel Granet se demandait parfois s'il n'y avait pas eu, grâce à la route de la soie, des commerces d'idées doublant celui des marchandises). A quoi j'ajouterai que le rationalisme du Chinois Wang Tch'ong m'est aussi proche, aussi fraternel, que celui de Lucrèce ou de notre Diderot.

Objection...

JE sais pourtant ce qu'on pourrait objecter à cette profession de « foi » en la Raison.

— Contre une Raison soustraite aux vicissitudes, aux nécessités de l'histoire, aux acquêts du savoir et des sciences expérimentales, la psychologie historique aurait plus qu'un peu à redire.

— Reprenant une idée chère à Montaigne, Benda professe en effet que, quelle que soit notre soumission à l'expérience, il faut considérer la Raison comme la suprême instance, et jurer que nous ne changerons pas d'idée sur la nature de cette Raison quasiment chez lui transcendante, ou du moins immanente, ou encore innée, consubstantielle à l'homme. A la limite, cette Raison-là pourrait s'identifier au Dieu cartésien qui justifie notre pensée, mais en fait la dévoie, si l'on en juge par les bourdes scientifiques dont l'apriorisme cartésien fut trop souvent responsable.

— Comme, enfin, Benda se réclame volontiers de Renan, qu'il cite aussi souvent que Renouvier, j'imagine sans peine l'objecteur de bonne foi qui produirait à Eleuthère cette citation du saint patron auquel il avoue tant devoir. « *Raison et bon sens ne suffisent pas... Le monde est plus grand que tu ne crois.* »

... et parade

SANS beaucoup de peine, il est vrai, j'imagine aussitôt la parade, et Benda répliquant du tac au tac : « Premièrement, je consens que *la psychanalyse* nous ait révélé quels abîmes cachent souvent nos raisons ; mais ces passions refoulées, mais ces pulsions irrationnelles, quel autre instrument les met au jour, les éclaire, les analyse, que la Raison dont je me réclame ? Deuxièmement, la culture scientifique à laquelle je fus formé, et que je n'ai jamais cessé de pratiquer, ne me permet pas d'ignorer qu'on débattit longtemps sur la nature ondulatoire et corpusculaire de la lumière. L'expérimentation semblait justifier l'une et l'autre hypothèse. A cette aporie, qui trouva la réponse, sinon la raison de Louis de Broglie, lequel, par une opération que je n'appellerai pas dialectique, parce que la « raison dialectique » des marxistes n'a jamais fait progresser d'un pas la *démarche* du savant, mais que je qualifierai simplement de rationnelle, voire, sans honte aucune, de rationaliste, sut opérer la synthèse ? »

Ordre politique désordre philosophique

QUAND je réfléchis sur *la Trahison des clercs*, sur *la Fin de l'éternel*, je ne traite pas des rapports que d'autres appelleront « dialectiques » entre la raison et l'expérience, mais du devoir des clercs dans la société, quelle qu'elle soit : toute société ayant pour fin l'ordre du temporel, pour moyens le compromis, les compromissions, l'idéologie dominante, le slogan, le mensonge délibéré ; les rares clercs ayant pour devoir d'opposer à ces pratiques l'exercice désintéressé de la Raison, laquelle, par nature, est toujours révolutionnaire, et donc subversive de quelque ordre que ce soit : plus parfait l'ordre politique, plus grand le désordre philosophique, scientifique, littéraire (en ce sens qu'il n'y a plus ni philosophie, ni science, ni littérature).

Bref, contre le traître par excellence, contre ce *Hegel* qui justifie l'ignominie de l'histoire et ose écrire que le réel est rationnel, je me borne à soutenir, et contre les écrivains engagés (qu'ils se classent à gauche ou à droite), que le clerc ne se doit soucier que de justice-en-soi, de vérité-en-soi, et que, pour ce faire, il a besoin de cet agréable désordre qui a nom liberté. Il se peut que, dans l'action, et pour le gouvernement des hommes, un peu de mensonge soit indispensable, et même un peu d'injustice. Pour qu'une société soit digne qu'on accepte d'y vivre, pour qu'elle soit civilisée, il faut qu'elle accepte l'existence de ceux qui, envers et contre tout, prennent le parti de la vérité conjointe à la justice. Ce que j'explique dans le petit catéchisme en six points qui résume la *Fin de l'éternel* et ma *Trahison des clercs*.

Pour n'avoir pas trahi...

LISEZ donc *la Fin de l'éternel*. A y voir glacialement régler leur compte aux docteurs du maurassisme, à ceux du fascisme et de la religion marxiste, ainsi qu'aux chiens de garde de ce lénifiant conformisme spiritualo-existentiel qui faisait alors florès dans l'Université de France, vous prendrez un plaisir que je vous souhaite aussi revigorant que le mien, un demi-siècle ou peu s'en faut après le livre en question.

Le jour même où j'écris cette page, je lis dans *le Monde* qu'en République démocratique allemande Reiner Kunze vient d'être exclu de l'Union des écrivains, c'est-à-dire, en tant qu'il veut écrire, anéanti, parce qu'il osa publier en République fédérale d'Allemagne un roman qui étudie la société de la D.D.R. non pas telle que la décrivent les communiqués officiels, mais telle que la vivent les citoyens-sujets ; le même journal m'apprend le même jour que M. François Mitterrand proteste contre la lourde peine de prison infligée en Tchécoslovaquie à l'historien Milan Huebl, coupable d'avoir communiqué au parti communiste italien — je dis bien au parti communiste et non pas au parti néo-fasciste — des documents relatifs à la situation politique dans son pays. Pour n'avoir pas trahi, ces deux clercs sont jetés en prison ou à la rue (antichambre de la prison dans les pays soi-disant socialistes).



★ *Dessin de TIM.*

Le compromis historique

« *La civilisation*, écrivait Benda, en 1928, *veut que la morale des clercs* (lisez : des écrivains, des savants, des enseignants) *influence celle des laïcs* (lisez : des militants, des politiciens, des chefs d'Etat — ou d'état, pour appliquer les nouvelles normes orthographiques du quai d'Orsay), *mais ne soit jamais influencée par elle.* » Sitôt, en effet, que ceux dont la raison d'être est de penser ne pensent plus, mais se soumettent aux idéologies quelles qu'elles soient, à la *Realpolitik* de tous les gouvernants, « *le clerc n'existe plus que de nom* », et, du coup, règne la barbarie.

Mais Benda n'était point puceau ; il savait et professait que cette toute petite part de l'humanité qui est « civilisée » ne peut vivre qu'en état de compromis permanent et précaire entre les laïcs et les clercs : « *Un monde qui ne connaîtrait que la morale des laïcs ne serait que barbarie ; un monde qui ne pratiquerait que la morale des clercs cesserait d'exister* ». Quand nous voyons l'espace qu'on peut appeler civilisé se rétrécir en peau de chagrin, prenons à *la Fin de l'éternel* le courage de dire non, chaque fois qu'il le faut, à ces princes qui nous gouvernent.

ETIEMBLE.

(Les intertitres sont de la rédaction.)

ROBERT SABATIER
HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE
LA POÉSIE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE
ALBIN MICHEL

AM Un romantisme ? Non : des romantismes.
Une poésie d'hier ? Non : déjà la rencontre de notre temps.
Défilent des dizaines de poètes, de très grands, des inconnus parfois estimables, des curieux, des inattendus, des oubliés et dédaignés.
Des surprises...
La poésie moderne va naître...
Plus belle que jamais l'aventure poétique !
Tome I. Les romantismes - Tome II. Naissance de la poésie moderne.

Tome I.
Les romantismes.
broché : 55 F.
relié : 70 F.
Tome II. Naissance de la poésie moderne.
broché : 65 F.
relié : 80 F.
ALBIN MICHEL

L'histoire de la poésie française de Robert SABATIER s'adresse à tous les amis de la littérature désireux de trouver une vision claire et imagée de la poésie à travers les siècles. Elle intéresse les lecteurs de tous âges, maîtres, étudiants ou amateurs, et a sa place dans toutes les bibliothèques publiques et privées, françaises et étrangères. Il n'existait pas jusqu'à ce jour d'ouvrage d'une telle dimension entièrement consacré aux trésors de langue française.
Rappel des titres déjà parus :
1-La Poésie du Moyen-Age / 2-La Poésie du XVIe siècle
3-La Poésie du XVIIe siècle /
4-La Poésie du XVIIIe siècle.

POURQUOI ET COMMENT
• Des situations concrètes.
• Les définitions, règles et principes essentiels de la gestion.
• Des questions à choix multiples et des applications corrigées.
Christine Collette Jérome Lauretliard
comprendre la fiscalité du profit
39 F
en vente chez votre Libraire
FERNAND NATHAN


LA PENSEE UNIVERSELLE
NOUVEL EDITEUR
PARIS RIVE GAUCHE
RECHERCHE D'URGENCE POUR CRÉATION ET LANCEMENT DE
NOUVELLES COLLECTIONS
MANUSCRITS INÉDITS DE ROMANS, POÉSIE, ESSAIS, THÉATRE. LES OUVRAGES RETENUS FERONT L'OBJET D'UN LANCEMENT PAR PRESSE RADIO ET TÉLÉVISION. CONDITIONS D'ÉDITION FIXÉES PAR CONTRAT. NOTRE CONTRAT HABITUEL EST DÉFINI PAR L'ARTICLE 49 DE LA LOI DU 11 MARS 1957 SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.
ADRESSER MANUSCRITS ET C.V. A M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA PENSÉE UNIVERSELLE
3 bis QUAI AUX FLEURS 75004 PARIS
TEL. 329 85 10

SCIENCES

GRACE A UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE

Des ordinateurs cinq fois plus compacts pourront être construits par C.I.I.-Honeywell-Bull

La compagnie C.I.I. - Honeywell-Bull (C.I.I. - H.-B.) a annoncé, le mercredi 23 mars, plusieurs nouveaux matériels ou logiciels (1), et, ce qui est plus significatif à long terme, l'emploi d'une technologie nouvelle : celle-ci associe un type inusité de circuits intégrés et une nouvelle méthode pour les assembler.

Ces annonces prennent place dans une stratégie qu'imposent à la compagnie des origines diverses : unifier les gammes d'ordinateurs dont elle a « hérité » au cours d'une histoire agitée. Ces gammes sont nombreuses, peu compatibles entre elles, mais il n'est pas possible de les remplacer brutalement par une ligne unique, car il faut préserver l'investissement en matériel et logiciel des clients de la compagnie. D'où une stratégie de rapprochement graduel.

En 1974, Honeywell-Bull avait créé la série 60. Les divers modèles de cette série sont répartis en quatre niveaux : 61, 62, 64 et 66, par ordre de puissance croissante. D'un niveau à l'autre, l'architecture de la machine change complètement. Cependant il y a compatibilité pour l'utilisateur : il peut passer d'un niveau à l'autre sans modifier ses programmes. Et la *différence* des architectures permettait d'obtenir la compatibilité avec les anciens ordinateurs de la société. Que ceux-ci proviennent de Honeywell, de General Electric ou de la Compagnie des machines Bull — des Gamma-60 de cette dernière sont encore en service — l'un des niveaux leur est rendu compatible en adjoignant aux ordinateurs de ce niveau un petit système annexe, le « décor ».

La fusion avec C.I.I. a fait entrer dans le parc de nouveaux ordinateurs, essentiellement ceux des lignes Iris et 77 (ex-Unidata). Un rapprochement est de nouveau nécessaire. En septembre dernier, C.I.I.-H.-B. a rendu public son programme Unisys, qui vise à l'unification de ces lignes avec la série 60. Pour les hauts de gamme, cette unification se fera d'abord autour de futurs systèmes, dénommés Y 4/5, et qui, grâce à des « décors » pourront fonctionner au choix de l'utilisateur avec des logiciels d'exploitation actuellement spécifiques des séries 60, Iris ou 77. Ils seront construits à l'usine d'Angers.

Les Y 4/5 ne seront disponibles qu'en 1980. Entre-temps, il faut poursuivre le développement des lignes actuelles ; les annonces que vient de faire C.I.I.-H.-B. sont pour la plupart des améliorations des ordinateurs existants ou de nouveaux modèles qui viennent compléter les gammes. Ainsi, un ordinateur 66/85 vient renforcer le niveau 66 ; c'est à ce jour le plus puissant système de C.I.I.-H.-B. De même, un 62/50 vient s'intercaler entre les 62/40 et 62/60 déjà disponibles. C.I.I.-H.-B. va aussi commercialiser quatre mini-ordinateurs fabriqués aux Etats-Unis par Honeywell.

Les grands ordinateurs actuels sont fréquemment intégrés dans un réseau qui leur permet de servir simultanément des utilisateurs géographiquement très dispersés. C.I.I. - H.-B. vient en conséquence d'introduire sur l'Iris-80 une architecture de réseau nouvelle, et qui sera celle des futurs Y 4/5.

Mais l'annonce la plus importante est celle d'une nouvelle technologie qui vient d'être utilisée pour construire le modèle Y 4/5. Elle permet de construire des ordinateurs plus rapides et surtout plus compacts. Cette plus grande compacité permettra d'étendre la ligne Y 4/5 vers le bas, et d'unifier dans cette ligne non seulement les hauts de gamme (Iris 80 ou niveau 66) mais les systèmes moyens (Iris 42, 45, 50, série 7700, niveau 64).

L'idée directrice, et bien naturelle, est d'utiliser des circuits intégrés nus, alors qu'actuellement on les place dans un boîtier qui les rend beaucoup plus volumineux. Un circuit intégré est une petite plaquette de silicium, de quelques millimètres carrés de surface (la « puce ») sur laquelle on soude de microscopiques fils métalliques pour établir les connexions avec l'extérieur. La fragilité de ces fils est grande. Aussi l'ensemble est placé dans un boîtier et chaque fil relié à une fiche métallique qui sort de ce boîtier. L'ensemble est plus solide, mais aussi bien plus gros.

Les services de recherche français de C.I.I.-H.B. ont trouvé un moyen pour se passer du boîtier : au moment de sa fabrication, le circuit intégré est placé sur un film de matière plastique et ses fils de connexion soudés à des dépôts métalliques sur le film. On obtient ainsi des « bobines » de circuits intégrés, tous identiques, et tous précisément placés par rapport aux perforations du film : la précision est de 1/100 de millimètre. On sait donc exactement où est le circuit intégré. Au moment de l'emploi, il peut être saisi par une machine automatique, ôté du film et placé là où l'on veut l'utiliser, sans recevoir aucune secousse et sans risque de détruire les fragiles connexions métalliques qu'il porte.

L'absence de boîtier permet de gagner beaucoup de place et de construire des ordinateurs cinq fois plus compacts. Elle permet aussi d'utiliser une technologie électronique appelée *C.M.L.* (ce qui signifie Current Mode Logic, mais n'a de sens que pour les spécialistes). Etudiée depuis longtemps, elle n'avait guère reçu d'application, car elle ne permet de produire que des signaux électriques très faibles qui s'atténuent gravement dans les fils de connexion dès que ceux-ci sont un peu longs. La suppression des boîtiers raccourcit les connexions et permet de surmonter cette difficulté. La réduction des longueurs de connexion permet aussi un gain de vitesse, et l'automatisation complète du procédé améliore la fiabilité. L'utilisation de « puces » nues n'intéresse pas les seuls informaticiens : C.I.I.-H.B. a vendu une licence à une firme suédoise d'aéronautique et pense intéresser l'industrie horlogère et celle du téléphone.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le logiciel (software) est un ensemble de programmes fourni par le constructeur et qui permet de mettre en œuvre l'ordinateur.

L'ARGENTINE NÉGOCIE AVEC L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE LA CONSTRUCTION D'UNE TROISIÈME CENTRALE NUCLÉAIRE

Francfort (A.F.P.). — L'Argentine négocie actuellement avec la société allemande Kraftwerk Union (K.W.U.) la construction d'une troisième centrale nucléaire, a déclaré mercredi 23 mars à Francfort un porte-parole de la société, précisant cependant que « rien n'a été signé ». La K.W.U. a déjà construit une centrale à Atucha, non loin de Buenos-Aires. Le gouvernement argentin souhaiterait que la nouvelle centrale soit du type Candu, à uranium naturel et eau lourde, développé par les Canadiens, qui sont également en train de construire une centrale en Argentine, à Cordoba, et soit réalisée conjointement par les Canadiens et les Allemands.

RELIGION

L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

LE CARDINAL MARTY AUTORISE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE A SAISIR LA JUSTICE

Après la réunion, par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, des quatre-vingts curés de Paris, afin de solliciter leur avis sur l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (*le Monde* du 24 mars), le conseil de l'archevêché a publié le communiqué suivant :

« *Depuis le dimanche 27 février 1977, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet est occupée irrégulièrement par des chrétiens dits « intégristes ». Les paroissiens et le clergé en ont été expulsés et se trouvent privés de leur église depuis cette date.*

» *Des efforts pour un dialogue ont eu lieu. Des appels à la « communion dans la foi » ont été adressés par l'archevêque lui-même. Aucun changement n'est intervenu dans cette situation. Dans ces conditions, l'archevêché de Paris a autorisé un groupe de paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avec leur curé, à déposer devant le tribunal de Paris une demande en vue de recouvrer rapidement l'usage de leur église.*

» *C'est sous la contrainte des circonstances qu'ils font ainsi appel à la concertation judiciaire afin que le droit soit respecté et que soit évitée toute explosion de violence.* »

MÉDECINE

Plusieurs services de l'hôpital Bretonneau sont fermés

« *Une liquidation pure et simple* » *estime la C.F.D.T.*

Depuis le début de 1976, le service de maternité de l'hôpital Bretonneau, à Paris (18e), qui comprenait soixante-quatorze lits, est fermé pour travaux ; il en est de même depuis le début de l'année 1977 pour les cent quatorze lits du service de chirurgie, et certains travaux devraient être entrepris dans le service de médecine (trente-sept lits). Mais si les responsables de l'Assistance publique de Paris estiment qu'une modernisation et une humanisation de ces services s'imposaient, la C.F.D.T. réclame leur réouverture, dans la mesure où il lui apparaît que ces premières mesures ne sont que le prélude « à une liquidation pure et simple de l'hôpital ».

A l'hôpital Bretonneau, le pavillon qui abritait les services de maternité, de planning familial et d'interruption volontaire de grossesse « *ne présentait pas*, d'après le directeur de cabinet de l'Assistance publique, M. Bérard, *des conditions de propreté et d'accueil satisfaisantes : des aménagements étaient nécessaires pour que l'hôpital affronte dans des conditions satisfaisantes la concurrence avec les cliniques privées. Le taux d'occupation de cette maternité était inférieur à celui de nombreux autres établissements hospitaliers, comme Tenon ou Saint-Vincent-de-Paul, où des travaux de rénovation ont été entrepris* ».

Le service de l'hôpital Bretonneau a donc été transféré à l'hôpital Rothschild, dans le douzième arrondissement. Le service de chirurgie, où trois salles d'opération doivent être modernisées, a aussi été fermé et transféré à l'hôpital Trousseau. Ces différentes mesures constitueront une gêne pour les habitants du dix-huitième arrondissement, obligés de se soigner loin de leur domicile, et pour le personnel de cet établissement muté d'office dans d'autres hôpitaux : les sections C.F.D.T. de Bretonneau et du dix-huitième arrondissement ont demandé, lors d'une réunion d'information, organisée le 22 mars, la réouverture immédiate de ces services.

Pour l'instant, les travaux de la maternité de Bretonneau, commencés au début de l'année 1976, ont été interrompus depuis mai 1976 : il s'est avéré assez rapidement que, en raison de la mauvaise qualité de la construction et de la nature du terrain, seule une reconstruction du pavillon permettrait de faire les aménagements nécessaires. Or, comme le précise M. Bérard, « *il faut, avant de procéder à la démolition, reloger les consultations externes de chirurgie et de médecine qui sont situées au rez-de-chaussée de ce pavillon* ». Les responsables de l'Assistance publique précisent que le transfert de ce service est provisoire et ne durera que le temps des travaux, c'est-à-dire trois ans.

Pour le docteur Jean-Louis Nicolas, qui était chargé à l'hôpital Bretonneau du centre d'information sexuelle et de régulation des naissances, « *la situation n'était pas telle qu'il faille procéder à de telles rénovations, puisqu'il n'y avait pas dans ce pavillon de salles communes. Ces travaux ne sont qu'un prétexte pour fermer les petites maternités qui ne sont pas suffisamment rentables ; cette fermeture est d'autant plus à déplorer que l'hôpital Bretonneau était le seul établissement où une maternité était annexée à un hôpital pour enfants* ». De même, pour les syndicalistes de la C.F.D.T., cette fermeture s'inscrit dans une politique systématique de l'administration pour réduire le nombre de lits d'enfants (1).

Indépendamment de ces controverses, il est certain, comme le soulignent les dirigeantes du planning familial, que la fermeture du centre d'information sexuelle du docteur Nicolas, qui faisait figure dans ce domaine d'expérience pilote puisqu'il avait été ouvert dès 1966 (avant le vote de la loi de 1967 sur la contraception), pourrait être évitée : ce centre de consultations de jour demande peu de crédits et des locaux réduits, et il est certain que les femmes qui s'y rendaient avant 1976 hésitent pour ce type de consultations à faire de longs déplacements. « *La réouverture d'un tel centre dans l'immédiat n'est pas une solution à écarter, mais nous n'avons pas été saisis d'une telle proposition* », déclare M. Bérard. Il y a là un domaine où une concertation pourrait aboutir à une solution.

(1) De 1972 à 1976, le nombre de lits de pédiatrie médicale dans l'ensemble des hôpitaux de l'Assistance publique a diminué de trois cents unités ; le coefficient d'occupation se situe entre 75 et 78 %.

● *Un deuxième cas mortel de rage humaine en Suisse.* — Un vétérinaire de Malters, près de Lucerne, est mort le 19 mars de la rage après avoir été mordu par un bovin enragé.

Il s'agit de la seconde victime de la rage en Suisse, en moins de deux mois. Le 8 février dernier, un homme de trente-cinq ans, mordu par un chien enragé, était mort à l'hôpital de Baden, près de Zurich.

● *Quelque deux cents agents du CHU de Brest ont défilé,* mercredi 23 mars, pour protester contre leurs conditions de travail et de rémunération à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Deux conseillers municipaux, adjoints au maire et appartenant au parti communiste, se trouvaient à la tête de la manifestation. Dans une motion, ils protestent notamment contre l'amputation du budget de l'hôpital, qui empêche la création des deux cent trois postes supplémentaires nécessaires à la bonne marche de l'établissement — une revendication qui est appuyée par le conseil d'administration de l'hôpital. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — L'infarctus du myocarde coûte 22 000 F en moyenne la première année de soins, soit un millier de francs avant la crise (et non une centaine de milliers, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 23 mars). 16 000 F en période aiguë et 5 000 F environ après.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 1. - Art 1900. Art Déco.
S. 3. - Lithos.
S. 4. - Succession Mme S. et à divers. Dessins. Tableaux anciens et XIXe. B. mob. anc. et style. Tapis d'Orient.
S. 14. - Céramiques.

PALAIS GALLIERA

Vente le 25 mars à 14 h. 30
Meubles. Objets d'art des XVIIIe et XIXe. Belles tapisseries anciennes.

HOTEL GEORGE-V

Vente le 25 mars à 14 h. 15
Monnaies grecques, romaines, byzant., gauloises, françaises, féodales, étrang.

PALAIS GALLIERA

Exposition de 21 h. à 23 h.
Dess. Tablx. anc. Haute ép. Obj. art et d'ameub. Sièg. et meub. du XVIIIe. Tapisseries. Tapis d'Orient. Peintures contemporaines.

VENTE à GRAY (70100)

Et. de Me Christian CHAIX, huissier de justice - 26, av. V.-Hugo, GRAY - Tél. : (84) 65-19-97.
SALLE DES VENTES ANNEXES, 5 bis, rue Desvoges, 70100 GRAY - Tél. : (84) 65-13-97.
Vente volontaire
Vente aux enchères publiques DIMANCHE 27 MARS 1977, 14 h 30 en salle des ventes de GRAY.
1) IMPORTANT LOT de pièces d'OR de NAPOLEON Ier à nos jours (20 F, 40 F, 50 F et 100 F ; y compris Lauré et Bazor).
2) Important lot de pièces d'ARGENT de LOUIS XIV à nos jours (écus et divisionnaires).
Catalogue sur demande à l'étude.
Expertise : SARL VESONTIO, numismatique, 111, Grande-Rue, 25000 BESANÇON.
Visite : mat. de la vente, 10 à 12 h.
Vente au comptant. Frais en sus.

VENTE A VERSAILLES

VACATION DU DIMANCHE 27 MARS 1977 à 14 heures précises
PALAIS DES CONGRES, Place d'Armes
provenant d'une résidence princière de la Région de Versailles
du château de M... et appartenant à divers amateurs
IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS
Paire de Tableaux de LACROIX de MARSEILLE
OBJETS D'ART et de BEL AMEUBLEMENT
Buste bronze doré « Louis XIV jeune », par Sarazin
Bronze patine brune « Louis XIV à cheval », d'après Coustou
ORFÈVRERIE FRANÇAISE du XVIIIe siècle
SIÈGES DES ÉPOQUES
Louis XIII, Louis XIV, Régence, Louis XV, Louis XVI, Directoire
Suite de quatre fauteuils à dossier plat, estampillés de LELARGE
Suite de quatre grands fauteuils en bois sculpté à dossier plat début Louis XV
Suite de 4 grands fauteuils en bois sculpté à dossiers plats début Louis XV
PIANOS ANCIENS : piano forte en d'époque Empire, deux épinettes du XVIIe siècle
MEUBLES de HAUTE ÉPOQUE et du XVIIIe
Buffet de boiserie en chêne époque Louis XIV, Bureau Mazarin époque Louis XIV.
Tapisserie de Bruxelles du XVIIe siècle et AUBUSSON XVIIe et XVIIIe siècle.
Me Paul MARTIN, Me Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés
3, impasse des Chevau-Légers, 78000 VERSAILLES - 950-58-08
MM. Ananoff, Béghian, Dillée et Poles, experts

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du 32e anniversaire de la Ligue des Etats arabes, l'ambassadeur et Mme Ahmed Abdoun ont offert une réception le mercredi 23 mars.

Naissances

— Le docteur Yves-André Cheney et Mme, née Marie-Claude Chanorier, ainsi que leur fille Emmanuelle, ont la joie de faire part de la naissance de

Jérémie.

Paris, le 26 février 1977.

— Le baron et la baronne Guy de Wouters d'Oplinter ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Charlotte,

le 11 mars 1977.
Avenue des Fleurs 3,
1150 Bruxelles.

— Dominique et Claire Picavet, née Roos, ont la joie de faire part de la naissance de

Marion.

8, rue Jean-Mermoz,
31300 Toulouse.

— Le docteur Etienne Labeyrie et Mme, née Hélène Humbert, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sabine.

Paris, le 13 mars 1977.

Décès

— Mme Aronstein, son épouse,
M. et Mme Claude-Serge Aronstein, ses enfants,
Et la famille,
ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils éprouvent en la personne de
M. Georges ARONSTEIN,
avocat près la cour d'appel,
licencié en sciences politiques et diplomatiques,
assesseur honoraire au Conseil d'Etat,
major de réserve honoraire,
officier aux Forces belges de Grande-Bretagne,
président d'honneur de la Ligue belge pour la défense des droits de l'homme,
vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme,
ancien directeur général de la Jewish Colonization Association,
administrateur de la Centrale d'œuvres sociales juives,
secrétaire général de la Fondation Hubert Pierlot,
commandeur de l'ordre de la Couronne,
officier de l'ordre de Léopold II,
chevalier de l'ordre de Léopold,
officier de l'ordre de l'Empire britannique (O.B.E.) 1939-1945 Star,
France and Germany Star,
Defence Medal,
et autres distinctions honorifiques,
époux de Nina Nicolaevna Semenoff,
né à Saint-Gilles, le 14 mars 1904,
décédé à Uccle, le 19 mars 1977.
Les funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ixelles, avenue de la Couronne, à Ixelles, ont eu lieu le jeudi 24 mars 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
217, avenue Brugmann,
1180 Bruxelles.
199, rue Berkendael,
1060 Bruxelles.

— La Ciotat (13), Roquemaure (30).
Mme Jean Graille,
M. Jean Asso et Mme, née Graille, et leurs filles,
Mme Raymonde Graille,
M. et Mme André Fortini et leurs enfants,
Mlle Renée Lematte,
Les familles Boisson,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin,
M. Jean GRAILLE,
survenu dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité le lundi 21 mars 1977, à Roquemaure (Gard).
La famille remercie vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

— M. et Mme Michel Hauser, Stéphane et Sandrine,
M. et Mme Rémy Rollet,
M. et Mme Olivier Rollet et Thibault,
M. et Mme Eric Rollet,
Bertrand et Vincent,
Le colonel et Mme Guy Simon,
Jean-Philippe Borgnis-Desbordes,
Elisabeth et Béatrice,
Le comte et la comtesse Guillaume de Beviers de Mauny,
Xavier, Isabelle, Patrick, Ghislaine, Philippe,
Les familles de la Monneraye, Duchene, Lescandey, de Maneville et Mercier,
font part du rappel à Dieu de
M. Jean HAUSER,
contrôleur général des armées (C.R.),
promotion Saint-Cyr
La croix du drapeau,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et T.O.E.,
survenu le 23 mars 1977, à Versailles, dans sa quatre-vingt-troisième année, et prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le 26 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth de Versailles.

— Mme Lucien Peter, née Suzanne Jasson,
Son fils Jean-François,
Et toute sa famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
M. Lucien-Antoine PETER,
maître imprimeur,
survenu subitement, dans sa soixante-huitième année, le samedi 19 mars, au cour du vol entre Paris et Anchorage (U.S.A.), où sa dépouille repose actuellement.
Priez pour lui.
La date de ses obsèques sera précisée ultérieurement par un nouvel avis.
22, avenue Raphaël, 75016 Paris.
31, rue Michelet, 93500 Pantin.

— Le président, les enseignants, les membres du personnel et les étudiants de l'université de Bordeaux-III,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Noël SALOMON,
professeur de langue et littérature espagnoles et de l'Amérique latine,
vice-président de l'Association internationale des hispanistes,
président d'honneur de la Société des hispanistes français de l'enseignement supérieur,
membre correspondant de la Real Academia Española,
membre correspondant de l'Hispanic Society.

— La Société des hispanistes français a le regret de faire part de la mort de son président d'honneur,
M. Noël SALOMON,
professeur à l'université de Bordeaux-III,
survenue le 15 mars 1977.

— La baronne de Wissocq,
M. et Mme François de Wissocq et leurs enfants,
M. et Mme Arnoud Macé de Lépinay et leurs enfants,
M. et Mme Charles Bougarel et leurs enfants,
Mme Etienne Decencière-Ferrandière,
M. et Mme François Guibert,
Les familles de Wissocq, Decencière-Ferrandière, Moreau, Richard et Ripka,
ont la douleur de faire part du décès du
baron de WISSOCQ,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 16 mars 1977, dans sa soixante-et-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 19 mars, à Maisontiers (Deux-Sèvres).
Une messe sera célébrée le mercredi 30 mars, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, chapelle abcidale, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

Remerciements

— Bernard et Anne-Marie CHEDOZEAU, née Tharaud, et leur famille, remercient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de leur fille

Cécile.

— Mme Edmond Memmi, née Setruck, ses enfants, M. et Mme Gérard Zeitoun, les familles parentes et alliées, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie à l'occasion du décès de leur très cher
Edmond MEMMI,
les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude et de leurs sincères remerciements.

— Mme Gleb Urman et sa famille remercient tous ceux qui ont pris part à leur douleur à la suite du décès de
M. Gleb URMAN,
survenu à Maisons-Laffitte le 17 mars 1977.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Louis ARPELS,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les prières qui seront dites à son intention.

— Le souvenir de
Joseph BUISSON
est rappelé à ceux qui l'ont connu en ce troisième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— Réunion de la paroisse quercynoise de Paris, présidée par Mgr Joseph Rabine, évêque de Cahors, le dimanche 27 mars, à la Maison des jeunes des Hauts-de-Belleville, 43-45, rue de Borrégo, 75020 Paris. Renseignements : M. Bousquet, 8, rue des Perdrix, 77500 Chelles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

VENDREDI 25 MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Les ateliers des lissiers des Gobelins et de Beauvais ».

15 h., devant l'église Saint-Gervais, Mme Bachelier : « Le compagnonnage ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier : « Rénovation d'Ivry : la ville-jardin ».

15 h., métro Port-Royal, Mme Pennec : « Les couvents de la rue Saint-Jacques ».

15 h., cour d'honneur des Invalides, entrée du Musée de l'armée, Mme Puchal : « Vauban et l'urbanisme au Musée des plans reliefs ».

15 h., 76, rue de la Verrerie, Mme Saint-Girons : « Saint-Merry et les hôtels d'alentour » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 30, sortie métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus).

15 h., devant l'église : « Curiosités du quartier Saint-Julien-le-Pauvre » (Mlle Hager).

14 h. 45, pavillon Richelieu, square du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., portail de Saint-Médard : « Les mystères de la rue Mouffetard » (Paris et son histoire).

15 h., 11, rue Payenne : « Les collections de l'institut Tessin à l'hôtel de Marle » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « L'Inde » (projections) (Fédération mondiale des villes jumelées).

18 h. 30, 11, avenue du Président-Wilson, M. Pierre Schneider : « La danse et la musique de Matisse » (Société des amis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

18 h., 5, rue de la Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Alan Thompson : « The legacy of Adam Smith : achievements and limitations » (Association franco-écossaise).

Pierre Solié : « Médecines initiatiques ».

18 h. 30, amphithéâtre du 16, rue de la Sorbonne (deuxième sous-sol), M. Claude Parent : « Vers une architecture oblique ? » (Université de Paris-IV Sorbonne).

20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Pierre Solié : « Médecines initiatiques » (L'homme et la connaissance).

« Indian Tonic » ou Bitter Lemon de SCHWEPPES ?
L'un ou l'autre ?
L'un et l'autre.

SPORTS

FOOTBALL

Les Nantais prêts pour l'alternance

Le championnat de France de football s'est peut-être joué le 23 mars, lors de sa vingt-huitième journée. Des quatre équipes de tête, Nantes, le leader, qui paraissait avoir la tâche la plus difficile, s'est imposé à Paris (1 à 0) dans un match disputé à guichets fermés. Comme ses trois suivants immédiats ont été battus, Nantes possède désormais, à dix journées de la fin de l'épreuve, quatre points d'avance sur Lyon, cinq sur Lens, six sur Bastia et Nice et sept sur Saint-Etienne, qui a réussi l'autre exploit de la soirée en infligeant à Lyon sa première défaite (2-0) de la saison à domicile devant quarante mille spectateurs.

Le Football Club de Nantes et l'Association sportive de Saint-Etienne, les deux rivaux intimes, se trouvent une fois de plus ensemble à l'honneur au moment même où le premier s'apprête sans doute à *succéder* au second. Depuis ce mois de juin 1963 où les deux équipes ont gagné de concert leur place en première division, leur palmarès se confond presque avec celui du championnat de France. Si on excepte un intermède marseillais en 1971 et 1972, le titre n'a, en effet, plus jamais quitté le département de la Loire ou de la Loire-Atlantique depuis 1964.

S'il est vrai que le pouvoir use, en football comme ailleurs, Nantes a toujours été prêt à assurer l'alternance comme ce *fut le cas en* 1965 et 1966, puis en 1973, et sans doute cette année encore. Avec huit titres nationaux en treize ans (1964, 1967, 1968, 1969, 1970, 1974, 1975, 1976), Saint-Etienne a marqué de son exemple le football français. Le principal mérite des Nantais aura été de demeurer aussi longtemps les dauphins en restant fidèles à une conception différente du football.

De la première génération des « canaris » nantais, celle de Daniel Eon, Robert Budzinski, Jean-Claude Suaudeau, Jacky Simon, Bernard Blanchet, Ramon Muller et Philippe Gondet, à cette nouvelle couvée dont sont déjà éclos *Omar Sahnoun*, *Bruno* Baronchelli, Loïc Amisse, Eric Pécout, Thierry Tusseau et Oscar Muller (fils de Ramon Muller), les Nantais se sont toujours distingués par une certaine qualité de jeu où l'intelligence et la créativité primaient toujours sur la force et la recherche du résultat à n'importe quel prix.

Peut-être a-t-il seulement manqué aux précédentes générations de footballeurs nantais cette force *de caractère* qui permet de ne pas perdre une partie de ses moyens dans les grandes occasions. Ainsi s'expliquent leurs échecs successifs au niveau européens ou lors des trois finales de coupe de France perdues en 1966, 1970 et 1973.

Dans ce domaine, la nouvelle vague des joueurs nantais semble un peu mieux armée que ses devancières. A plusieurs reprises cette année, les jeunes Nantais ont su trouver en fin de partie les ressources nécessaires pour renverser des situations compromises. Leur victoire au Parc des Princes — un stade qui leur a rarement été favorable — semblerait accréditer ce changement. Il leur reste à confirmer ces nouvelles dispositions en fin de championnat, où, avec six matches sur dix à domicile, les Nantais devront désormais assumer le rôle ingrat de favoris.

GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION

Nantes b. *Paris-Saint-Germain	1-0
Saint-Etienne bat *Lyon	2-0
*Reims bat Lens	2-0
*Nancy bat Bastia	4-1
*Nice bat Bordeaux	2-1
Metz bat *Rennes	3-2
*Nîmes bat Laval	4-2
*Sochaux bat Troyes	2-0
*Lille bat Marseille	2-0
*Angers et Valenciennes	0-0

Classement. — 1. Nantes, 40 pts ; 2. Lyon, 36 ; 3. Lens, 35 ; 4. Bastia et Nice, 34 ; 6. Saint-Etienne, 33 ; 7. Nancy et Metz, 30 ; 9. Paris-Saint-Germain *(27 matches)*, 29 ; *10.* Bordeaux et Sochaux, 27 ; 12. Reims (27 matches), Nîmes et Laval, 26 ; 15. Valenciennes et Marseille, 25 ; 17. Troyes, 24 ; 18. Angers, 22 ; *19. Lille, 16* ; 20. Rennes, 13.

D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILISME. — *Le pilote Hans Stuck (R.F.A.) a été engagé par le constructeur Brabham pour remplacer Carlos Pace, tué dans un accident d'aviation le 18 mars, au Brésil.*

CYCLISME. — *Un communiqué publié par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, mercredi 23 mars, indique que des cas de dopage ont été révélés par des contrôles médicaux lors de la course Paris-Nice. Selon M. Soisson, qui ne révèle pour l'instant aucun nom,* « il ne s'agirait pas seulement de coureurs modestes ».

FOOTBALL. — *Le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe de France de football, dont les matches « aller » et « retour » sont fixés aux 8, 9 et 13 avril, a donné les résultats suivants : Nîmes - Bordeaux ; Rouen - Saint-Etienne ; Gueugnon - Lorient ; Nantes - Strasbourg ; Angers - Lens ; Reims-Monaco ; Nice ou Villemomble-Vauban - Strasbourg ; Sochaux-Paris-Saint-Germain.*

Avec TWA, 10 jours aux U.S.A. en toute liberté : avion, voiture, hôtels. 2945 F.

C'est l'un des nombreux forfaits de groupe spéciaux que vous propose TWA pour vous permettre de découvrir les Etats-Unis; il comprend le billet aller-retour économie TWA, la voiture de location et 426 hôtels au choix.

Et vous voyagez toujours sur un vol régulier de la TWA; jamais sur un charter.

Pour bénéficier des meilleurs tarifs, préparez dès maintenant vos vacances aux U.S.A. : demandez à votre Agent de Voyages le programme détaillé des circuits et séjours TWA, ou retournez le coupon ci-dessous.

TWA, 101 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. (Tel. 720.62.11)

Veuillez m'adresser gratuitement votre brochure en couleurs.

M

Nom ____

Adresse ____

____ Téléphone ____

Mon Agent de Voyages est : ____

N°1 sur l'Atlantique.

TWA

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

JUSTICE

Du 21 au 27 mars

UNE SEMAINE INTERNATIONALE CONTRE LA PEINE DE MORT EN FRANCE

Le comité de liaison contre la *peine de mort,* qui s'est créé au moment de l'affaire Patrick Henry (condamné le 22 janvier dernier par la cour d'assises de l'Aube à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre et l'enlèvement d'un enfant, alors que tout le monde s'attendait à la peine capitale), est à l'ori*gine d'une Semaine internatio*nale contre la peine de mort en France, qui a lieu du 21 au 27 mars.

De nombreux mouvements sont associés à cette manifestation, parmi lesquels les Amis de la terre, le Mouvement d'action judiciaire, le Groupe de libération des homosexuels politiques et quotidiens, Marge, le Comité d'action des prisonniers, la Libre pensée, la Ligue communiste révolutionnaire, le Comité de lutte des objecteurs, le Partito radicale italien, « la *Gueule ouverte* », *Champ social*, etc.

Pour soutenir cette campagne, *un gala est organisé à Paris,* le samedi 26 mars, à 20 h. 15, à la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris), avec la participation bénévole d'artistes de variétés et de conférenciers.

★ C.L.C.P.M., 117, avenue de *Choisy. 75013 Paris (707-41-19).*

Devant la cour d'assises du Morbihan

L'équipée sauvage de six jeunes gens

De notre correspondant

Vannes. — Presque quatre ans après, les Morbihannais n'ont pas oublié la série d'agressions commises entre le 26 juillet et le 9 août 1973, dans la région de Vannes par un groupe de six garçons qui, à l'époque, firent régner la terreur dans le département. Dans la nuit du 7 au 8 août 1973, notamment, ce *qui n'aurait* pu être qu'une escapade de mauvais garçons en goguette, justiciables d'un tribunal correctionnel, finit *par devenir* l' « *équipée sauvage* » conduisant à terme ses auteurs, six jeunes gens, devant la cour d'assises du Morbihan. Au centre de ce procès qui a commencé mardi 22 mars, à Vannes, un thème essentiel : la violence gratuite.

Les accusés : Alain Gureme, trente ans, *de* Louviers (Eure) ; ses beaux - frères Bernard, vingt-sept ans, et Pierre Refour trente-trois ans, de Venables (Eure), tous trois ferrailleurs, et le cousin du premier, Alain Dellinger, trente ans, ouvrier agricole, de Nozay (Loire-Atlantique) ; Yannick Le Caur, vingt-cinq ans, de Lorient, et Patrice Bertic, chauffeur, vingt-quatre ans, de Riantec (Morbihan). Ils sont aujourd'hui inculpés *de vol, violences et viols.*

Au cours de cette nuit du 7 au 8 août 1973, précédée de deux autres équipées de moindre gravité, les 25 juillet et 3 août, les six jeunes gens, circulant en voiture, avaient attaqué systématiquement les personnes et les couples isolés, saccageant des voitures à coups de barres de fer, rossant des auto-stoppeurs avant de conclure par le viol répété d'une jeune femme devant son mari, *le 8 août* au matin.

Avant ce viol, dont l'instruction a établi que Bertic, Dellinger et Gureme étaient les auteurs, il y avait eu une autre tentative sur une jeune fille, sauvée *in extremis* par l'arrivée d'une voiture.

La première audience, consacrée à l'interrogatoire des inculpés par le président, M. Hubert Douvreleur, a permis d'établir que tous les six partageaient en commun plusieurs caractéristiques : *une enfance difficile*, errante, qui en fit des inadaptés, des instables, des analphabètes et, très vite, des délinquants, des violents aux antécédents *judiciaires* déjà lourds.

Mercredi 23 mars, la cour a continué l'examen des faits par l'audition des témoins, et notamment celle, à huis clos, de la jeune femme victime des viols. Elle a entendu ensuite des rapports des experts psychiatres. Selon ceux-ci, *trois des six accusés*, Alain Gureme, Patrice Bertic et Alain Dillinger, peuvent être considérés comme « *dangereux et plus ou moins irrécupérables* », tandis que les trois autres, les frères Refour et Yannick Le Caur, « *se sont laissés entraîner* ». Après *le réquisitoire* et les plaidoiries, le verdict devrait être rendu ce jeudi 24 mars dans la soirée.

(Intérim.)

● *Le club Droit et Démocratie* et l'Association des magistrats résistants organisent un colloque sur *« les droits de l'homme dans le monde »,* le samedi 26 mars de 10 à 18 heures, 5, quai de l'Horloge, dans les *locaux* de la *Cour de* cassation.

PRESSE

10 000

(Suite de la première page.)

Depuis bientôt deux ans, des grands journaux sont passés de main en main, vendus et parfois bradés, avec la caution et même le soutien du pouvoir, à l'insu des jour*nalistes et, bien sûr,* des lecteurs. Nos auteurs de pamphlets et de libelles s'y sont-ils intéressés ? Non. Ceux qui leur ont fait complaisamment écho s'en sont-ils vraiment émus ? Non. C'est au « Monde » qu'ils ont préféré s'en prendre. Sans succès.

Difficultés de l'information

Le journaliste est un observateur qui rend compte d'événements dont il n'est pas toujours le témoin direct ; il doit faire confiance à des informateurs : correspondants, agences et lecteurs, qui eux-mêmes ne sont pas toujours *les témoins directs* de l'événement et dont les versions sont souvent différentes. Du journaliste, on a dit qu'il était *l'historien de l'instant. Il y a* contradiction dans les termes. L'historien, à la différence *du* journaliste, dispose de tout le recul nécessaire, dans l'espace et dans le temps. Mais alors qu'il peut à loisir utiliser témoignages et documents, il peut lui-même se tromper non pas seulement sur l'interprétation des événements mais sur leur déroulement, voire même sur leur réalité.

Face à cette difficulté qui consiste à établir en quelques heures, ou *quelques minutes, la* vérité ou la vraisemblance d'un fait, un journal n'est pas dépourvu de moyens ; il peut et doit multiplier les sources d'information, recouper et vérifier les nouvelles, publier plusieurs versions, user, bien sûr sans en trop abuser, du *conditionnel,* qui n'est pas une clause de style, et enfin, et surtout, compléter ou *corriger quand* la lacune ou l'erreur est par trop manifeste. Etrangement, les rectificatifs, qui sont publiés sous diverses formes, sont parfois portés au passif du « Monde ». C'est pourtant l'attitude contraire qui devrait l'être, car, s'il n'est pas honteux de se tromper, il est malhonnête de ne pas rectifier.

* * *

Si l'erreur de fait est possible, l'erreur de jugement ne l'est pas moins. Toutes deux peuvent être substantiellement liées. Le jugement du journaliste, de tout journaliste, commence au moment où il apprécie la valeur, la signification, la portée ou simplement la réalité d'un événement. Dès cet instant, il entre inévitablement un élément de subjectivité dans sa décision. S'il n'en *était pas ainsi,* tous les journaux donneraient la même *place* et la *même* importance aux événements, et, dans un même journal, tous les rédacteurs seraient instantanément d'accord à chaque étape de son élaboration : choix, volume, place de l'information. A la limite, on peut faire sienne cette formule de ce professeur *de journalisme : la nouvelle* n'est pas un objet mais le produit d'un jugement.

Le journal a un autre moyen de faire face à cette difficulté : publier le plus grand nombre possible d'informations sur le même événement ou sur des événements différents. Le risque d'erreur ou d'omission (de fait et de jugement) est alors *d'autant moins grand. Le lec*teur a l'assurance, ou l'espoir, que rien d'important ou de significatif ne lui sera dissimulé. *L'objectivité* naît ainsi, d'une certaine façon, de l'abondance des nouvelles, mais cet effort suppose un volume qui n'est pas permis à tous les journaux.

Il est un dernier moyen de *faire face aux difficultés* quotidiennes de l'information, mais, celui-là, « le Monde » l'a toujours refusé : c'est d'attendre, *pour en parler, que l'événement* ait pris définitivement tournure, qu'il soit achevé dans sa durée et sa forme. Certes, à trop s'approcher d'un événement chaud, on risque de se brûler les doigts. Mais un journalisme refroidi est-il du journalisme ? Il est plus prudent et plus confortable de se tenir à distance et d'attendre, pour présenter un fait inquiétant, exprimer une vérité cruelle, que l'opinion soit préparée à les recevoir, prête à les accepter. Mais si la diffusion du « *Monde* » *augmente* dès qu'un événement *grave* se produit, n'est-ce pas parce que le lecteur *y cherche des éléments* d'information et de réflexion qu'il ne trouve pas ailleurs ? Le journalisme, c'est la vie, la vie *mouvante, passionnée,* troublante ; les apeurés et les frileux n'ont guère plus de place ou de rôle dans la vie que dans *le journalisme.*

* * *

Cet effort d'information plus ou moins bien accompli, un journal a le droit et le devoir d'émettre une opinion.

Il y a à cet égard trois sortes de journaux.

Ceux qui se disent — ou que l'on dit — d'information et seulement d'information. Mais en est-il un seul qui le soit ? Car ne pas avoir d'opinion, c'est encore en avoir une. Ne pas choisir, ou en donner l'impression, entre le vrai, le vraisemblable et le faux, entre ce que *l'on croit être le bien ou le mal,* entre le significatif et le non-significatif, c'est bien avoir une opinion, le plus souvent conservatrice. Quand un homme ou un pays souffre d'une injustice grave, l'indifférence est une opinion. Quand un crime est commis, individuel ou collectif, fût-ce au nom de la raison d'Etat, le silence est une opi*nion. Et le mensonge par omis*sion peut être la pire des opinions.

Il y *a*, à l'opposé, ceux qui, *étant au service d'un parti,* d'une idéologie, d'une confession et, a fortiori, d'un intérêt, en sont l'expression officielle.

Il y a enfin les journaux *matériellement* et politiquement indépendants, qui expri*ment librement une opinion* mais en présentant auparavant le plus grand nombre possible d'éléments d'information et de *réflexion.*

Se prononcer lorsqu'un choix simple et grave se pose au pays — *ratification* d'un traité, référendum, élections nationales — mais après avoir publié les documents, fait écho aux *débats et aux points de vue* les plus différents : s'il fait cet effort, un journal indépendant a le droit d'émettre un juge*ment qui s'impose d'autant* moins au lecteur que celui-ci aura eu tous les éléments de son propre jugement. Il en a le *devoir,* car le lecteur a le droit, lui, de connaître l'opinion de son journal, ne serait-ce que pour le confronter à la sienne, *l'approuver ou la rejeter.*

Le manichéisme propre aux périodes d'affrontement peut simplifier à outrance les définitions et les classements. *Même partisan,* même passionné, un journaliste professionnel en sait *d'expérience* la *diversité et la complexité.*

Liberté et justice

Des journalistes qui ne sont au service d'aucune idéologie et d'aucun parti, on ne peut *cependant attendre qu'ils* n'aient aucune idée, aucun sentiment, aucune passion même, qu'ils soient des automates de *l'information. On peut exiger* d'eux qu'ils s'émancipent de leurs préjugés, de leur apriorisme, non de l'héritage intellectuel et moral qu'ils ont reçu de leurs parents et de leurs maîtres, tiré de leur apprentissage et de leur expérience, enrichi de l'esprit et de la tradition du journal où ils exercent leur profession. Un rédacteur qui arrive dans un journal qu'il a connu comme lecteur sait où il entre.

D'origines et de tendances diverses, les rédacteurs et les responsables de ce journal ont entre eux un minimum d'idées *communes. Avant tout, la passion de la justice.*

L'autorité est indispensable à toute vie en communauté, et cela va de *la cellule familiale* à l'organisation internationale. La manière dont elle s'exerce peut varier selon les époques et les pays. Sa nécessité et, hélas ! ses abus sont dans la nature des hommes et des *institutions.*

Par une pente fatale, tout pouvoir est enclin à abuser des pouvoirs dont il dispose et à empiéter, un jour ou l'autre, sur les droits des individus ou des communautés voisines. Tout pouvoir contient en lui le germe de sa démesure.

Alors qu'il n'était que ministre des finances, M. Giscard *d'Estaing avait défini la presse* comme un « anti-pouvoir ». Non qu'elle soit nécessairement une presse d'opposition, *mais* parce que, même si elle est proche de la majorité, elle est attentive à tous *les empiétements des pouvoirs,* qu'ils soient politiques, économiques, militaires, voire religieux.

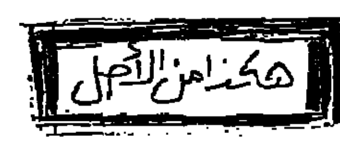
En servant *la* justice, c'est aussi la liberté que l'on défend. Traditionnellement, le socialisme est plus soucieux de justice, et le libéralisme de liberté. Pourquoi désespérer de concilier l'une et l'autre ? Il y a *cent ans, des philosophes affir*maient que jamais la liberté et l'autorité ne seraient conciliables. En dépit de faiblesses, *dont la pire est l'instabilité,* la *démocratie,* la démocratie politique, a tant bien que mal réussi à servir à la fois l'autorité et *la liberté.*

En soutenant l'entreprise de décolonisation, « le Monde » *défendait à la fois la justice* et la *liberté.* Ne *désespérant* pas de voir garanties un jour la justice et la liberté au sein *d'une démocratie économique,* « le Monde » reste fidèle à sa tradition.

Cette passion de la justice, ce souci de la concilier avec la liberté, peuvent définir l'idéal de ce journal et le critère *qu'il* tente *d'appliquer* au jugement d'une actualité qui, au fil des ans, se transforme profondément. Les problèmes, *les disciplines, les* valeurs, les événements, les pays, auxquels s'intéresse un journal tel que celui-ci, ne sont plus *les mêmes qu'il* y a vingt ans, dix ans.

Le monde a changé ; « le Monde », lui, n'a changé ni d'esprit ni de vocation.

JACQUES FAUVET.



FAITS ET JUGEMENTS

M. de Ribemont explique sa demande d'indemnité.

M. Patrick Allenet de Ribemont a expliqué mercredi 23 mars, au cours d'une conférence de presse, pourquoi son avocat avait, en son nom, demandé au premier ministre, à titre gracieux, une somme de 10 millions de francs en réparation des déclarations de M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, le présentant comme responsable du meurtre de Jean de Broglie, au début de cette affaire (*le Monde* du 24 mars).

« *En droit français*, a indiqué M. de Ribemont, *il n'est pas possible de demander réparation par les voies de diffamation contre un ministre en exercice. Mes avocats ont donc pensé que la restitution de tout ce qui m'avait été volé, et notamment mon honneur, ne pourrait s'effectuer que par un recours gracieux auprès du premier ministre.* » M. de Ribemont a enfin affirmé, à propos du meurtre du député de l'Eure, que *« les vraies questions n'avaient pas été posées au niveau de l'enquête »*.

D'autre part, la confrontation entre M. Pierre de Varga et l'ancien inspecteur principal Guy Simoné a été, mercredi 23 mars, nettement plus tumultueuse que la veille. A travers la porte du cabinet de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, on entendit de très violents éclats de voix, des cris, des heurts et même des pleurs. Sous l'effet d'une très violente colère, M. Simoné reprochait avec véhémence à son antagoniste de mentir, en niant l'avoir chargé d'organiser l'assassinat de Jean de Broglie.

Audition des témoins au procès des autonomistes bretons.

La troisième audience du procès des sept autonomistes bretons poursuivis devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* des 22 et 23 mars) a été consacrée, mercredi 23 mars, à l'audition des témoins cités par l'accusation. Parmi ceux-ci, M. Yves Estève, sénateur d'Ille-et-Vilaine (R.P.R.), a été interrogé sur les circonstances de l'attentat commis à son domicile, le 19 septembre 1974. M. Estève a déclaré qu'il avait bien des *« adversaires politiques »*, mais *« aucun ennemi »*, et qu'il n'avait jamais été menacé.

Les inculpés ont aussitôt fait remarquer qu'ils n'étaient pas poursuivis pour cet attentat, qu'aucun mouvement n'avait revendiqué. Plusieurs policiers, entendus par la suite, ont repoussé les arguments des avocats de la défense selon lesquels ils auraient fait de la *« police politique »*.

Un autre parlementaire breton, M. Michel de Bennetot, député du Finistère (R.P.R.), est venu témoigner : le seul inculpé encore détenu, M. Jean-Charles Denis, avait en effet été arrêté près du domicile de M. Bennetot, porteur de deux engins explosifs. Le député a déclaré qu'il devait être tout particulièrement visé, puisqu'il était le rapporteur au conseil général d'un projet d'installation d'usines nucléaires en Bretagne.

Un million et demi de francs pour un écolier victime d'un camarade.

Une somme de 1 581 635 francs de dommages et intérêts a été accordée par le tribunal de Lyon, que présidait M. André Mailhes, au bénéfice d'un jeune écolier de cette ville victime, dans son lycée, le 1er mars 1974, de l'explosion d'un détonateur qu'avait apporté un de ses camarades. L'enfant, alors âgé de onze ans, avait été l'objet de multiples interventions chirurgicales, malgré lesquelles il reste aujourd'hui atteint de cécité et amputé, totalement ou partiellement, de quatre doigts de la main gauche, alors qu'il est gaucher.

Le père de l'élève ayant apporté l'engin a été déclaré civilement responsable.

En revanche, pour ce qui concerne la responsabilité de l'Etat, le tribunal estime qu'aucune faute de surveillance ne peut être reprochée au lycée *« étant donnés la taille de ces objets et le fait que si l'enfant les a montrés à des camarades, c'était probablement de façon furtive »*.

Vingt ans de réclusion criminelle requis contre J.-C. Willoquet.

Devant la cour d'assises de Paris, M. Pierre Callaud, avocat général, a requis, mercredi 23 mars, une peine de vingt ans de réclusion criminelle contre Jean-Charles Willoquet pour la série de cambriolages et de hold-up commis en 1973 et 1974 et les différentes fusillades qui ont jalonné cette série. M. Callaud a souligné qu'en moins d'un an Willoquet avait été mêlé à cinq fusillades, blessant notamment l'un de ses complices et ouvrant le feu à deux reprises sur des policiers qui le poursuivaient.

TÉMOIGNAGE

Les lectures de la prison

Nous avons reçu d'une lectrice désirant conserver l'anonymat la lettre suivante :

Je suis la compagne d'un détenu (prévenu depuis cinq ans qui doit passer prochainement aux assises) incarcéré à la prison de la Santé à Paris. En tant que prévenu, il est présumé innocent et devrait donc être considéré comme citoyen à part entière. Si j'en crois la lettre que vous avez publiée sous la signature d'un magistrat, il devrait même être électeur... en vertu de la loi du 31 décembre 1975.

Etant moi-même électrice dans une ville de province, j'ai reçu quelques jours avant le premier tour des municipales une enveloppe contenant les professions de foi de chacune des listes en présence dans ma ville. Mon compagnon s'intéresse à la vie municipale de ma ville, je lui ai donc envoyé cette enveloppe en y ajoutant un tract signé de la Ligue communiste révolutionnaire, concernant la position de ce parti quant aux problèmes pénitentiaires, tract distribué samedi dernier devant la prison à l'heure des parloirs.

J'apprends aujourd'hui par une lettre de mon mari que ces documents sont restés bloqués à la censure de la prison. Ce sont pourtant, je le répète, à l'exception du tract de la L.C.R., les documents officiels envoyés à chaque électeur... Une telle atteinte à la liberté intellectuelle du citoyen est-elle tolérable dans un pays qui se veut civilisé ?

Autorisation spéciale

Puisque j'ai commencé à vous raconter ce genre de scandale, j'en profite pour vous citer deux anecdotes du même genre.

Si vous avez eu l'occasion de lire la liste des journaux « cantinables » dans une prison, vous aurez remarqué la diversité du choix de lecture pour ce qui est des revues pornographiques et sportives. Je n'ai rien contre ce type de publications, elles sont utiles au même titre que les autres, seulement voilà... il se trouve que « les autres » sont plus aucune revue.

Jusqu'à maintenant, j'envoyais chaque mois le Peuple breton *à mon compagnon. C'est une revue politique éditée par le parti socialiste et autonomiste Union démocratique bretonne. Je lui envoyais aussi toutes sortes de revues, depuis* Libération *jusqu'à* Play Boy *en passant par* Cosmopolitan *ou* Tribune socialiste. *Depuis quinze jours, il ne reçoit plu saucune revue.*

A sa demande d'explications, il lui a été répondu que « les journaux et revues pour lesquels il n'y a pas d'abonnement direct et qui sont transmis par les familles ne sont plus acceptés » *(depuis quand, pourquoi ? Mystère...).* « Quant aux abonnements à partir de l'extérieur par les familles *(je suppose qu'il s'agit des abonnements souscrits par les familles)*, il faut au préalable une autorisation de la direction »... *Autrement dit, il est possible d'acheter librement* Couple 2000, Lesbos, Erotika *au numéro à l'intérieur de la prison, mais il faut une autorisation spéciale pour s'abonner (compte tenu du prix des journaux, c'est rarement le détenu qui s'abonne lui-même) à des revues de réflexion.*

Dernière remarque que je voulais faire, toujours dans le même domaine : tout détenu peut recouvrir les murs de sa cellule de photos découpées dans les revues (voir plus haut), mais celles qui sont envoyées de l'extérieur font l'objet d'une censure. Des photographies (pourtant fort « classiques » et « innocentes ») d'une femme dévêtue n'ont pas été transmises à son mari à qui elles étaient destinées. Si la photo avait été prise sur la plage avec fond de château de sable, sans doute n'y aurait-il eu aucun problème, ou si la photo avait paru en page centrale de Play Boy. *Mais non, c'était la photo ordinaire et classique d'une femme ordinaire dans un appartement ordinaire, la morale des censeurs ne pouvait l'accepter. Un détenu peut « rêver » sur l'image d'un corps de femme si c'est un mannequin, mais pas sur l'image du corps de sa femme.*

La prison, a dit un jour une « haute autorité », consiste en la suppression de la liberté, et rien que cela. Il n'avait pas précisé qu'il s'agissait aussi de la suppression de la dignité humaine. Un détenu doit demander l'autorisation de vivre sa sexualité, réfléchir politiquement et s'informer. Seulement à sa sortie, après parfois de longues années de vie hors de la normale, on s'étonne qu'il ait du mal à « se réintégrer » dans la société...

D&G

Elevage sous la mer.

Labre, ou Vieille de mer. Ce poisson vit dans les eaux peu profondes des côtes rocheuses. Photo Stévénino-Rapho.



La mer occupe les trois quarts de la surface de notre planète. C'est *un immense grenier riche en protéines*, et pourtant l'homme n'y prélève actuellement que 1% de ses besoins.

Hoechst contribue à l'implantation de véritables fermes sous-marines où seront exploitées de façon intensive les richesses de la mer. Avec sa fibre Trevira haute ténacité, par exemple, on réalise des enclos aux structures souples où les espèces sélectionnées peuvent se développer librement dans leur milieu naturel.

Hoechst obtient également des résultats encourageants dans les domaines des additifs alimentaires pour poissons.

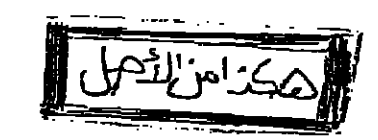
Ainsi en étendant ses champs sous la mer, l'homme trouvera une façon rationnelle de combler notre déficit actuel en protéines.

Dans le domaine de l'aquaculture, comme dans bien d'autres, les 14 000 chercheurs de Hoechst, *répartis dans le monde entier, conjuguent* leurs efforts pour améliorer le futur des hommes.

L'avenir, c'est passionnant.

Hoechst - Tour Roussel/Nobel 92080 Paris-La Défense

Hoechst



SOCIÉTÉ

Une circulaire de M. René Haby

Les établissements secondaires et l'information sur la drogue

Le ministre de l'éducation vient d'adresser à tous les chefs d'établissement du second degré une circulaire sur la « lutte contre la toxicomanie ». *Ce texte, publié au « Bulletin officiel » du 24 mars, insiste sur la nécessité de développer l'information des personnels éducatifs et des chefs d'établissement à propos de la drogue. Il les invite aussi au développement des « clubs de santé » dans les lycées.*

Selon le ministre, *« il ne peut pas être question de se mettre un bandeau sur les yeux pour ne pas voir certaines réalités et de demeurer passif face au désarroi, voire à la détresse d'adolescents en péril »*. Pour lutter contre un *« fléau social »*, M. Haby pense que l'intervention des responsables de l'éducation doit être *« à la fois discrète, ferme et accompagnée d'une information appropriée »*.

● INFORMATION DES ELEVES. — La circulaire rappelle que les nouveaux programmes de biologie des classes de quatrième et de troisième comporteront l'étude *« des méfaits de l'abus de l'alcool, du tabac et des médicaments, ainsi que le danger que présente l'usage de tous les produits psychotropes »*. Parmi les activités des foyers socio-éducatifs, la création de « clubs de santé » sur le modèle de ceux qui existent dans certains établissements de trois académies devra être encouragée. Le ministre indique qu'il est *« essentiel que les élèves (...) choisissent eux-mêmes les thèmes à étudier »* dans ces clubs.

De manière générale, l'information des jeunes ne doit pas être *« spectaculaire et tapageuse »*, et M. Haby fait toutes réserves sur l'organisation de « journées » dont il estime qu'elles *« risqueraient de faire involontairement la propagande de la drogue en attirant l'attention de nombreux élèves, notamment des moins âgés, pour lesquels le problème ne se pose pas »*. Cette mise en garde vise la « journée nationale de lutte contre la drogue » qu'a prévu d'organiser, le 11 mai prochain, la Fédération de l'éducation nationale.

● INFORMATION DES PERSONNELS. — Des réunions de chefs d'établissement seront organisées dans toutes les académies afin d'éviter que *« le chef d'établissement se trouve pris au dépourvu par la présomption ou par la découverte, dans le milieu scolaire dont il a la charge, d'une affaire de drogue, individuelle ou collective »*. Une documentation spéciale sera diffusée et des séances d'information organisées dans les établissements à l'intention des professeurs et des autres personnels.

M. Haby admet que *« l'information ne réglera pas tous les problèmes »* et invite les chefs d'établissement à exercer leur *« vigilance »* pour que soient, *« en temps utile, reconnus à des signes qui, le plus souvent, ne trompent pas les élèves en difficulté »*. Le ministre leur demande d'agir dans un climat de *« confiance »*, de *« discrétion »*, mais aussi de *« lucidité »*. En face d'un trafic, ils devront évidemment appliquer la loi.

SUR LE THÈME : DROIT AU TRAVAIL

Un public nombreux pour le VIe Festival du film sur les droits de l'homme

De notre correspondant

Strasbourg. — Organisée par l'Institut international des droits de l'homme sur le droit au travail, la sixième édition du Festival du film, qui s'est achevée mardi soir 22 mars à Strasbourg, aura prouvé sinon son renouveau, du moins sa vitalité. Dans les deux cinémas d'art et d'essai qui s'y consacrent, l'un au centre-ville, l'autre dans la proche banlieue à Schiltigheim, le public a en bon nombre afflué toute la semaine, saluant quelques œuvres inédites en France, telles *le Pous*, de Bay Okan ; *La soudaine solitude de Konrad Steiner*, de Kurt Gloor ; *Les perce-neige fleurissent en septembre*, de Christian Ziewer ; *Lip 73-74 ou le goût du collectif*, de Dominique Dubosc et Hans Lessina, etc. En complément, il était donné au public de revoir des réalisations déjà plus vieilles et quelques classiques comme *les Raisins de la colère*.

Parallèlement au festival officiel, des confrontations se déroulaient au cinéma Alpha de Schiltigheim, où étaient présentés des moyens métrages sur le travail. La participation fut, là, beaucoup moindre. Pourtant, le public aurait pu y découvrir d'intéressants films sur la vie des syndicats : par exemple, *Condamné à réussir*, prix du film du travail, réalisé par la section C.F.D.T. de La Hague ; sur les conditions d'insécurité dans cette usine qualifiée de *« poubelle à déchets radioactifs »* et sur le problème nucléaire plus généralement.

Des films de reportages, de montages, des œuvres de fiction également, ont été consacrés par le jury, qui a primé *La soudaine solitude de Konrad Steiner* (premier prix), récit d'une vieillesse meurtrie, et *le Pus* (deuxième prix).

Les deux films illustrent les thèmes de l'exclusion et du rejet, le premier par la progressive mise à l'écart d'un vieux cordonnier têtu, le second par la peinture de neuf immigrés turcs clandestins, terrés dans un vieux bus au centre de Stokholm. Une mention a été décernée à Christian Ziewer, pour ses films sur les conditions de travail en République fédérale d'Allemagne.

Enfin le jury, en attribuant le troisième prix à *Coup pour coup*, de Marin Karmitz a rappelé que c'était là sans doute l'un des films français sur une grève. On notera aussi l'impression favorable laissée par un moyen métrage de Jean Martiné, *La parole est aux sorcières*, oublié dans le palmarès, qui décrit avec précision et intelligence le système des interdictions professionnelles en République fédérale d'Allemagne. Le thème retenu pour l'année prochaine est celui du droit à l'éducation.

J.-C. PHILIPP.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 mars à 0 heure et le vendredi 25 mars à 24 heures :

Une crête anticyclonique se développant des Baléares à l'Angleterre protégera temporairement la France des perturbations océaniques.

Vendredi 25 mars, des brouillards matinaux, nombreux dans les vallées de l'intérieur, seront suivis d'un temps assez ensoleillé sur l'ensemble du pays. Il y aura toutefois quelques nuages passagers, en particulier sur le Nord-Ouest, ainsi que sur l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes en début de journée. Sur ces régions, de faibles pluies sont possibles.

Les vents, faibles et de direction variable, s'orienteront au sud-est ou au sud près de l'Atlantique.

La matinée sera fraîche, avec des gelées blanches locales au lever du jour, mais les températures maximales seront souvent en hausse.

Jeudi 24 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,1 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 12 et 3 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 10 et 6 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 19 et 6 ; Nancy, 17 et 6 ; Nantes, 13 et 1 ; Nice, 17 et 11 ; Paris - Le Bourget, 9 et 8 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 9 et 7 ; Toulouse, 11 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 2 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 25 et 14 ; Berlin, 8 et 6 ; Bonn, 14 et 6 ; Bruxelles, 9 et 7 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 5 et —1 ; Genève, 15 et 6 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 12 et —2 ; Moscou, 3 et —2 ; New-York, 10 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 22 et 8 ; Stockholm, 9 et —2 ; Téhéran, 25 et 10.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 130-600 ; Bellecombe-Crest-Voland, 20-120 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 95-200 ; Chamonix, 25-500 ; Chatel, 40-250 ; La Clusaz, 25-245 ; Combloux, 10-200 ; Les Contamines-Montjoie, 40-350 ; Le Corbier, 35-200 ; Courchevel, 90-240 ; Flaine, 85-240 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 35-90 ; Grand-Bornand, 30-180 ; Les Houches, 0-80 ; Megève, 25-120 ; Les Menuires-Val-Thorens, 70-250 ; Méribel, 75-240 ; La Plagne, 180-280 ; Pralognan, 55-65 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 50-180 ; Samoëns, 35-200 ; Thollon-les-Mémises, 0-80 ; Tignes, 140-300 ; Val-Cenis, 15-180 ; Val-d'Isère, 130-280 ; Valloire, 30-230 ; Villard-de-Lans, 40-150.

ALPES DU SUD

Auron, 130-240 ; Isola-2000, 230-360 ; Montgenèvre, 150-280 ; Orcières-Merlette, 80-300 ; Le Sauze, 60-350 ; Valberg, 100-200 ; Vars, 120-230.

PYRENEES

Cauterets-Lys, 30-150 ; Font-Romeu, 20-40 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 35-250 ; La Mongie, 30-140 ; Saint-Lary-Soulan, 0-80 ; Les Angles, 15-30.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 30-120 ; Super-Besse, 20-140 ; Super-Lioran, 30-140.

JURA

Métabief, station fermée ; Les Rousses, 10-100.

VOSGES

Gérardmer, station fermée.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 0-120 ; Zell-am-See, 5-110. — Voralberg : Gargellen, 40-110 ; Lech/Arlberg, 70-90 ; Zürs/Arlberg, 110-160. — Tyrol : Igls, 0-40 ; Ischgl, 15-130 ; Kitzbühel, 5-135 ; Obergurgl, 110-130 ; St-Anton-am-Arlberg, 490 ; St-Christoph-am-Arlberg, 140 ; Seefeld, 25-80 ; Sölden, 15-200.

SUISSE

Région du Léman : Villars, 20-60. — Valais : Champéry, 10-60 ; Crans/Montana, 30-90 ; Verbier, 15-150 ; Zermatt, 50. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 10-120 ; Wengen/Kl.-Scheidegg, 20-110. — Grisons, Engadine : Arosa, 130-150 ; Davos, 50-200 ; St-Moritz, 90-200.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 mars 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 61-946 du 24 août 1961 modifié relatif au recrutement, à la nomination et au statut des praticiens à plein temps des établissements d'hospitalisation publics autres que les centres hospitaliers régionaux faisant partie de centre hospitalier et universitaire et les hôpitaux locaux ;

● Modifiant le code de l'urbanisme pour ce qui concerne la délivrance, à Paris, des permis de construire et des autorisations de lotissement.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 719

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■					
II							■		
III						■			
IV							■		
V			■				■		■
VI	■						■		
VII	■				■		■	■	
VIII		■							
IX									
X			■					■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Mis en pièces après avoir été collé ; Effets de coups répétés. — II. Il faut parfois peu de chose pour le frapper ; Abréviation. — III. Tenu par celui qui gouverne ; Cours étranger. — IV. Irriterait un taureau ; Préfixe. — V. Devant Marc ; Démonstratif inversé. — VI. Courants d'air. — VII. Vite abandonné s'il est ingrat. — VIII. Enrôlerai. — IX. Confierais temporairement. — X. Prit vachement du poids ; N'ont pas cours en France. — XI. Abréviation ; Commande dans toutes les langues.

VERTICALEMENT

1. Servent de prétextes à des manifestations oratoires ; Faisait un effet bœuf ! — 2. Totalement bouchées ; C'était une marque de satisfaction gastronomique. — 3. Petits, dans l'intimité ; Ondule parfois. — 4. Pesants fardeaux pour un roseau. — 5. Bâtons de vieillesse ; Combien se sont payé et se paieront encore sa tête ! — 6. Note ; Rendras moins élevé. — 7. Détruisit. — 8. Evoque une terrible loi ; D'un auxiliaire. — 9. Le poète l'a toujours trouvée verte ; Homme d'église.

Solution du problème n° 1 718

Horizontalement

I. Secret. — II. Epluchure. — III. Vie ; Nés. — IV. Enfile ; Vé ! — V. Mineur. — VI. Estienne. — VII. Trucs. — VIII. Désir. — IX. Pour ; Sept. — X. Ecran ; Ere. — XI. Ste ; Buses.

Verticalement

1. Sève ; Etapes. — 2. Epines ; Oct. — 3. Clef ; Dure. — 4. Ru ; Imitera. — 5. Ecoliers ; NB. — 6. Th ; Ennuis. — 7. Un ; Encrées. — 8. Revues ; Pré. — 9. Peser ; Utes.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	211	tous groupes	200
	581	tous groupes	200
	4 401	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 111	tous groupes	5 000
2	22	tous groupes	100
	342	tous groupes	500
	29 112	tous groupes	5 000
	27 862	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
3	53	tous groupes	100
	773	tous groupes	200
	3 793	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	29 113	tous groupes	5 000
	09 033	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
	65 383	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
4	4	tous groupes	50
	924	tous groupes	550
	0 474	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	5 874	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	8 514	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	3 534	groupe 3	10 050
		autres groupes	1 050
	29 114	groupe 1	1 500 050
		autres groupes	15 050
5	3 845	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 265	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	29 115	tous groupes	5 000
6	1 226	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	6 056	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 546	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	29 116	tous groupes	5 000
7	7	tous groupes	50
	27	tous groupes	150
	0 877	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	1 017	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	1 417	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	29 117	tous groupes	5 050
	1 147	groupe 3	10 050
		autres groupes	1 050
8	38	tous groupes	100
	98	tous groupes	100
	478	tous groupes	200
	538	tous groupes	300
	578	tous groupes	200
	1 368	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	2 978	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	3 308	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 148	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 308	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 118	tous groupes	5 000
	79 118	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
9	849	tous groupes	200
	0 949	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	4 669	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	8 239	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 979	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 119	tous groupes	5 000
	24 829	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
0	1 200	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	8 380	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 520	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	29 110	tous groupes	5 000

TRANCHE DU JARDINAGE
TIRAGE DU 23 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 28 MARS 1977
77 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 14e

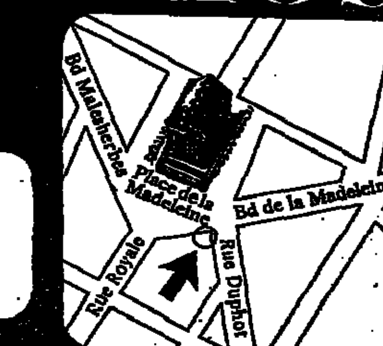
LOTO — TIRAGE No 12

14 17 18 20 22 40

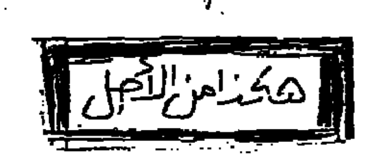
NUMERO COMPLEMENTAIRE 4

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 29 MARS 1977

CINQUANTENAIRE de MADELIOS
DU LUNDI 14 AU SAMEDI 26 MARS
DES PRIX CINQUANTENAIRE
DANS TOUS NOS RAYONS



PLACE DE LA MADELEINE · PARIS · OUVERT DE 9 H 45 A 18 H 30 · PARKINGS GRATUITS POUR NOS CLIENTS



RADIO-TÉLÉVISION

CINQUANTE MINUTES SUR A 2

Demain, la liberté

« Sous les prisons, la plage » : deux émissions de vingt-cinq minutes, réalisées par Gérard Poitou et programmées, ce jeudi 24 et vendredi 25 mars, sur Antenne 2, dans la série « Fenêtre sur... », à 18 heures, traitent un peu à la sauvette d'un sujet sérieux.

Ce n'est rien, et pourtant c'est merveilleux, un miracle de tendresse grave, de vérité. En parcourant les petites annonces de *Libération*, Marianne Gosset et Gérard Poitou tombent sur un appel à l'aide signé Jean-Louis. Il va être libéré de prison et il a besoin d'*« un coup de patte pour trouver une piaule, because fric »*. Il recevra quelques réponses, pas grand-chose d'intéressant, sinon une lettre de la télévision.

Il y a deux ans, Guy a fait comme lui. En plus grand, en plus réussi. Son annonce, il l'a rédigée — c'est un ancien instituteur — en termes conquérants, convainquants. Il ne demandait aucun service, il proposait les siens par l'entremise d'une vingtaine de journaux, dont le nôtre. Cela lui vaudra un courrier de ministre et, à sa sortie de Poissy, le tapis rouge de l'amitié. Avec au bout, dans le Sud-Ouest, une femme qui l'attend à l'enseigne du Bon Accueil. Autrefois secrétaire, Anna s'est lancée un peu à la légère dans cette affaire de restauration, elle cherche un homme, un partenaire. Ce sera lui.

En vareuse et casquette de marin sur de longs cheveux frisottés, noués en queue de cheval, le visage plein, dissimulé derrière des lunettes et un collier de barbe, Guy, devenu entre-temps membre du comité des fêtes et conseiller à la joie (sic), viendra chercher Jean-Louis à la gare d'Argelès-sur-Mer. C'est à l'occasion de cette rencontre organisée par la production que nous ferons la connaissance des deux hommes. L'un très sûr de lui, très mûr dans l'affirmation tranquille d'une quarantaine en règle, toutes dettes payées avec la société, l'autre, géant rose et blond, plus fragile, on le sent, à la merci d'une déception, d'une attente un peu longue, guetté par la récidive.

Impossible d'imaginer qu'ils ont tiré à eux deux quinze ans de taule pour d'innombrables casses, escroqueries, braquages et cambriolages en tout genre. Ils en parlent sans honte et sans forfanterie. Il n'y a pas de quoi se vanter, bien sûr. Il n'y a pas non plus de quoi en faire toute une histoire.

C'est pourtant ce qu'ont entrepris et admirablement réussi les auteurs de *Sous les prisons, la plage*. Elle a, cette histoire, une fin heureuse, ça on ne nous le dit pas à l'écran, je vous l'apprends en confidence : grâce à Guy, Jean-Louis a trouvé un emploi, garçon de salle dans un bistro du coin. Les médias ont parfois du bon.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 24 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Rendez-vous en noir ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement, présentation J. Besançon.

22 h. 25, Allons au cinéma.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, « Soleil rouge », de T. Young (1971), avec Ch. Bronson, T. Mifune, U. Andress, A. Delon.

Un samouraï part à la poursuite d'un truand qui a dérobé un sabre offert par l'empereur du Japon au président des Etats-Unis pour sceller les premiers échanges diplomatiques. L'exotisme introduit dans l'Ouest américain avec l'acteur japonais Toshiro Mifune. Confrontation du sabre et du revolver dans un western par ailleurs classique.

22 h., Magazine : Cent mille images, de P. Tchernia. (Buster Keaton.)

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Pot-Bouille », de J. Duvivier (1957), avec G. Philipe, D. Darrieux, D. Carel, J. Duby, A. Aimée, J. Marken. (N.)

Sous le Second Empire, un employé de commerce, venu de sa province à Paris avec des ambitions, va de coucherie en coucherie avant de séduire sa patronne qui lui apportera la réussite sociale. D'après Zola, un vaudeville féroce, la satire d'une certaine bourgeoisie vue à travers les habitants d'un immeuble à la façade faussement respectable. Une distribution éblouissante.

21 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Le nouveau répertoire dramatique de France-Culture... « les Gamines à la luttote », de M. Barreau, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de Lyon... Récital d'orgue Louis Robillard (Louis Vierne, Widor, Reger, Bach, Vivaldi, Liszt) ; 21 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction L. Segerstam, avec A. Reynolds, contralto, B.-L. Gerber, piano, et les chœurs de Radio-France... « le Chant du destin » ; « Rapsodie pour contralto, chœurs d'hommes et orchestre » ; « Concerto pour piano n° 2 » (Brahms) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villegier ; 0 h. 5, Bonne nuit tristesse, par B. Treton.

VENDREDI 25 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h., A la bonne heure.

20 h. 30, Concert en direct des Champs-Elysées : « Neuvième Symphonie » et « Ouverture d'Egmont », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec K. Te Kanawa, R. Hesse, S. Ninsgern, P. Hoffmann, réal. Y.-A. Hubert (relais sur France-Musique) ; 22 h., Retransmission théâtrale : « le Péril bleu » ou « Méfiez-vous des autobus », de V. Lanoux, avec O. Laure, F. Pasquali, G. Staquet, B. Alane.

Un bébé venu au monde à l'âge de trente ans : un autre regard sur la vie.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, la série Le Saint ; à 18 h., Sous les prisons, la plage.

(Lire l'article de Claude Sarraute.)

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand Fachoda] ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Michel Poniatowski, auteur et lecteur).

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est entouré de trois invités (dont la personnalité n'est pas encore connue), et parle de son « Talleyrand aux Etats-Unis », qui vient d'être réédité.

22 h. 40, Journal ; 22 h. 50, Ciné-club : « Samedi soir, dimanche matin », de K. Reisz (1960), avec A. Finney, Sh. A. Field, R. Roberts et H. Baker (v.o. sous-titrée, N.).

Le travail et les distractions, la rébellion instinctive d'un ouvrier tourneur de Nottingham qui refuse la médiocrité des êtres et des choses, le conformisme et la soumission. Une « tranche de vie » sans misérabilisme qui fut saluée à l'époque comme un événement dans le cinéma anglais.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... Ailleurs : l'Espagne, enquête d'E. Bailey, réal. B. d'Abrigeon.

L'échiquier de la nouvelle Espagne.

21 h. 30, Archives du vingtième siècle : Madame Simone, de J. Nahum.

Les souvenirs de Mme Simone. L'affaire Dreyfus et Anna de Noailles, Cocteau, Romain Rolland, Proust, Péguy, Gabriel d'Annunzio, vus par cette comédienne-écrivain qui aura cent ans le 3 avril prochain.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre ; 20 h. 30, Concert par l'Orchestre radio symphonique de Stuttgart, dir. Uri Segal, avec C. Arrau, B. Miller, R. Schlote : « Missa Sancti Bernardi de Offida » (Haydn) ; « Concerto n° 2 pour piano et orchestre en si bémol majeur, opus 83 » (Brahms) ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, En liaison avec TF 1 et en direct du Théâtre des Champs-Elysées pour le 150e anniversaire de la mort de Beethoven... Orchestre national de France, direction L. Maazel, avec K. Te Kanawa, R. Hesse, P. Hoffmann, les chœurs de Radio-France : « Egmont », ouverture ; « Symphonie n° 9 » (Beethoven) ; 23 h., France-Musique la nuit... Cabaret de jazz ; 0 h. 5, Musiques réservées ; 1 h., O Grande Carnaval.

PAS D'ACCORD AVEC R.T.L., PRÉCISE TF 1

● La première chaîne n'a passé aucun accord avec R.T.L. à l'occasion du débat à quatre qui a réuni les candidats à la mairie de Paris (*le Monde* du 23 mars), nous précise la direction de l'information de TF 1.

Contrairement, en effet, à l'association opérée par Europe 1 et Antenne 2 à l'occasion des « nuits » des élections (association concrétisée par la présence des deux sigles face aux caméras), les journalistes de TF 1 se sont

D'une chaîne à l'autre

contentés d'annoncer à l'antenne que le débat du 17 mars était retransmis en direct sur R.T.L.

« *Il s'agit d'une opération TF 1*, dit M. Henri Marque, directeur de l'information ; *nous avons repoussé, pensant que c'était indigne d'une société nationale, des offres d'associations plus poussées venant de R.T.L.* ».

GRÈVE A TÉLÉ-MONTE-CARLO

● Les personnels des chaînes française et italienne de Télé-Monte-Carlo (soixante-dix personnes) ont cessé le travail mercredi 23 mars, de 18 à 23 heures. Aucun programme n'a été diffusé.

Le conflit a son origine dans le refus de la direction de payer en plus du treizième fois de salaire obtenu en septembre dernier une indemnité de 5 %, prévue en Principauté pour l'ensemble des salariés.

Ces dispositions n'étant pas étendues au personnel pouvant être embauché, les syndicats ont décidé l'arrêt de travail. — *(Corresp.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 24 MARS

— *La Fédération de l'éducation nationale* (FEN) s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *La révolution portugaise, trois ans après* », est le sujet du magazine « l'Evénement » de TF 1 à 21 h. 20, au cours duquel le premier ministre Mario Soares répond aux critiques de ses concitoyens, en direct de Lisbonne.

VENDREDI 25 MARS

— *MM. Gaston Thorn*, premier ministre luxembourgeois, et *Michel Jobert*, ancien ministre des affaires étrangères, sont, à l'occasion de l'anniversaire de la signature du traité de Rome, les invités de R.-M.-C.-Choc, à 8 h. 30.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond, en direct de Rome, aux questions de la rédaction d'Antenne 2, au cours du journal de 20 heures.



ARTS ET SPECTACLES

Exposition

Une chronique d'avant-garde

Douze triptyques pour illustrer une vie. La vie d'un personnage public nommé Franco. Francisco Franco Bahamonde, « né le... », comme cela est inscrit sur le tableau numéro 1. Au douzième, la mort. Du début à la fin, la présence du dictateur n'est évoquée qu'à travers le langage « codé » de la peinture d'avant-garde, par symboles. Il naît sur l'image d'une maternité *modern' style de Rosetti, mais peinte à la manière de Léger. Il meurt comme un* Christ pendu *de Rouault que Dubuffet aurait* dessiné *dans son style « hourloupéen » sardonique.*

*Les dix autres œuvres puisent dans le patrimoine du Musée d'art contemporain. Il faut le connaître un peu pour entrer dans le jeu de cette exposition d'*Equipo cronica. *C'est un rébus. Prenons l'exemple du triptyque n° 4, intitulé* Blessé au champ d'honneur, *moment supposé glorieux de la vie du héros : c'est* l'Ecorchoir *de Solana, peint avec les moyens iconiques de Malevitch.*

Son mariage, une œuvre de Marcel Duchamp l'illustre, mais à la manière bleue et trouée de balles de Monory. Le Régime intérieur, *on va en chercher les images de torture dans un tableau de Beckmann l'expressionniste, peint à la façon populiste de Jean Hélion. La* Guerre *civile, c'est l'affiche révolutionnaire de Malevitch qui en donne la symbolique, mais selon les arabesques de Miro. Klimt et Picasso évoquent l'épopée africaine ; Juan Gris et Warhol illustrent le temps de la paix, sous le signe de la chaise électrique ; Bacon et Gris, Hoper et Lichtenstein, Delacroix et Grosz... la chronique du personnage nommé Franco devient chronique de l'art d'avant-garde...*

Equipo cronica est un groupe. Il comptait six membres lorsqu'il était apparu en 1963 à Madrid en plein régime franquiste, qui tolérait une certaine attitude critique pourvu qu'elle soit « culturelle » et circonscrite dans l'enceinte d'un musée. En 1964, ne restaient plus du groupe que M. Vadès et R. Solbès. Ils ont mené leur jeu à un extraordinaire degré de perfection, faisant la chronique du quotidien, en prenant leur distance avec le psychologisme et l'expression subjective.

A l'origine, Equipo cronica avait choisi l'esthétique nette de l'affiche avec son langage simple et percutant. Aujourd'hui, M. Valdès et R. Solbès utilisent l'imagerie d'un tableau de musée bien connu, mais peint comme l'aurait fait un de nos grands contemporains. On voit le processus : une œuvre de Daumier que Carra aurait « détournée » pour tenir le discours d'Equipo cronica... Il y a encore quelques années, une telle utilisation de l'art par l'art, pour aboutir à une peinture politique, aurait été inconcevable. L'extraordinaire est que ces « à la manière de » ne sont ni des copies, ni des pastiches, ni des « faux ». Ils ont une facture et sont un pur produit de l'avant-garde.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon.

Ventes

Le fanion bleu du Claridge

Le petit fanion bleu du Claridge, avec ses deux C adossés, continue de battre, tandis que le vent des adjudications peu à peu démantèle le grand transatlantique qui sombre aux Champs-Elysées.

Lent naufrage, à la fois solennel, imperceptible et total. Il n'a pas fallu moins de trois capitaines-commissaires-priseurs, Mes Cornette de Saint-Cyr, Lemée et Chayette, pour diriger l'ultime manœuvre, et depuis quinze jours, sans pagaille, on débarque : les meubles et les tapis d'abord, les lustres, les pianos, la vaisselle, la verrerie, l'argenterie ; derniers à partir, les vins et alcools (24 et 25 mars, à 20 h. 30). Le 26 mars, la dernière soute sera vide, les dernières appliques enlevées et, dans le vaste hall devenu salle des ventes, la verrire, privée de ses lustres, restera le seul témoignage d'une époque révolue, à moins que quelque émir séduit par l'éclat doré de son verre n'obtienne de l'acheter.

Les dizaines de lits et de coiffeuses, de chaises et de fauteuils, les centaines d'assiettes, les milliers de verres, tout part, à l'unité, à la douzaine, par petits lots. 250 à 380 F la douzaine de verres en demi-cristal, 300 F douze Baccarat, mais ils ne sont pas marqués Claridge ! 300 à 350 F la douzaine d'assiettes en Limoges, très solides. 400 F quatre petits beurriers. 1 500 F le rafraîchissoir en métal argenté. 2 500 à 4 000 F les lits de cuivre estimés 1 000 F, 2 000 F la paire de chaises de salle à manger « style Louis XV », 3 000 F les vitrines. Tout cela est cher, et quand l'intérêt faiblit, que la masse des lots risque de décourager le public, un mot magique, « Claridge » ! ça sonne distingué comme « Rolls », comme « Maxim's », comme « Cunard », comme milord en somme. Des moments de fièvre, quand on annonce « les deux derniers verres datant de l'origine du Claridge » : 300 F ; les derniers lots font toujours de beaux prix — c'est la dernière chance, n'est-ce pas ?

Dans cette mer de petites adjudications, quelques vagues plus grosses que les autres : une paire d'appliques vendue 10 000 F ; des lustres (de 6 000 à 35 000 F), dont certains furent achetés par Harrod's, de Londres ; la paire des tableaux du bar, « dans le goût du XVIIIe » (40 000 F) ; une paire de vitrines art déco (19 000 F) ; une « voiture chaude » ou table à trancher (38 000 F) ; un socle de piano art nouveau (23 000 F) et surtout le piano que la comtesse Obreskoff, femme de l'ambassadeur de Russie, offrit à Chopin, préempté à 65 000 F pour le musée des instruments de musique.

Mais ce ne sont pas les grosses enchères qui intéressent le public, les dix-huit mille personnes qui sont venues visiter l'exposition. C'est la foule des badauds, les promeneurs des Champs-Elysées, qui ne sont jamais entrés ni au Fouquet's ni au Claridge, et qui en ont toujours rêvé : qu'y avait-il donc derrière ces grooms un peu terrifiants ? Maintenant, on peut le savoir, pour 300 F... De vieux rêves en souvenirs jaunis, par petits paquets de 300 F, le total des ventes monte, dépassant les estimations les plus optimistes : plus de 3 millions de francs dès samedi 19 mars.

La dernière chance est peut-être, ce jeudi, du côté des vins et alcools (expert, M. Maratier : champagne Claridge estimé 30 F la bouteille, excellent gin assez parfumé de 1945 vendu par lots de vingt-quatre, médoc Château La Tour Blanche de 1970 — une des meilleures années du siècle — vendu par lots de vingt (au moins 600 F ?). Le nombre des bouteilles vendues permettra peut-être ici de limiter la flambée des prix. On n'en dira pas autant des bouteilles plus anciennes, et plus rares, qui ont échappé à quatre années d'occupation allemande : les Château Lafite Rothschild de 1928, par lots de quatre bouteilles (au moins 600 F ?), les Château Léoville Poyferré de 1920, par douzaine (1 100 F ?), les Château Filhot de 1929, qui souffriront peut-être de la défaveur qui entoure les vins sucrés (350 F les sept bouteilles ?) et, dans les bourgognes, de grands crus de 1945, les bequnes Clos-du-Roi (300 F la douzaine ?), les Chapelle Chambertin (380 F ?) et des magnums de Nuits-Prulires, qui devraient se vendre au minimum 100 F la pièce. Toutes estimations qui seront sans doute largement dépassées dans l'excitation des ventes, beaucoup plus grisantes encore que les meilleures mirabelles 1945 (600 F les six ?).

JEAN-MARIE GUILLAUME.

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes de 11 h. à 18 h.

LUNDI 28 MARS (Exposition samedi 26)

S. 6. — Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan, MM. Fromanger.
S. 7. — (Expo 54), tableaux mod. Me Robert.
S. 8. — Livres autographes de provenance célèbre. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, M. Bérès.
S. 8. — Livres. Mes Boisgirard, de Heeckeren, M. Bérès.
S. 9. — Tableaux anc., XVIe, XVIIe, XVIIIe. Tablx mod. Objets d'art. Sièges et meubles XVIIIe et XIXe. Tapisseries des XVIIIe et XIXe. Mes Champetier, de Ribes, Ribeyre, Millon. MM. Touzet, de Knyff, Marumo, Lefèvre, Dillée.
S. 12. — Ivoires, mbles. MMes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Ferment, Lepique.
S. 15. — Beaux mbles anc. et de style. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 20. — Porcelaine Mbles d'ép., de style et rustique. Me Morelle, M. Canet.

LUNDI 28, MARDI 29 MARS (Exposition samedi 26)

S. 1. — Objets d'art d'Extr.-Or., Mes Ader, Picard, Tajan. M. Portier.
S. 4. — Rares monnaies grecques en or et argent, monnaies frses en or et très rares écus royaux. Mes Albinet, Néret-Minet.

MARDI 29 MARS (Exposition lundi 28)

S. 11. — Tableaux et dessins anciens. Argenterie. Mobilier anc., Me Oger.
S. 14. — Boules presse-papiers Art 1900. Art Déco. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

MARDI 29 MARS

S. 12. — Beaux meubles. Pianos. Me Bondu.
S. 2. — Armes anciennes. Objets de curiosité. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Charles.

MERCREDI 30 MARS (Exposition mardi 29)

S. 2. — Armes anc. Objets de curiosité. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Charles.
S. 3. — Bx meubles rustiques. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 6. — Art iranien, M. le Blanc.
S. 7. — Bijoux, argenterie anc. et mod. franç. étr. Mes Pechon, Delavenne.
S. 10. — Meubles et Objets d'art du VIIIe. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Charles.
S. 15 - Meubles et bibelots. Me Deurbergue.

JEUDI 31 MARS (Exposition mercredi 30)

S. 1 - Beaux bijoux, argenterie anc. et mod. Mes Godeau, Solanet, Audap. MM. Pommervault, Monnaie.
S. 9 - Hte curiosité : Antiquité, Moyen-Age, Renaissance. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Ratton.
S. 12 - Bibliothèque J. F. et à divers. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Guérin.

VENDREDI 1er AVRIL (Exposition jeudi 31)

S. 2 - Extrême-Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Moreau-Gobard.
S. 8 - Extrême-Orient. Tableaux mod., beau mobilier. Me Delorme.
S. 11 - Tableaux, icônes, photographies, meubles. Me Binoche.
S. 15 - Bon mobil. anc. et style, objets de vitrine. Mes Couturier, Nicolay.
S. 19 - Meubles, objets de vitrine. Me Pescheteau.

PALAIS GALLIERA
10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie 75116 PARIS

MARDI 29 MARS à 14 h 15
(Exposition lundi 28 de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h)

TABLEAUX ANCIENS ET DU XIXe
Meubles et objets d'art - Tapis - Tapisseries
Mes COUTURIER, NICOLAY.
MM. Touzet, Brame et Lorenceau, Le Fuel, Praquin.

JEUDI 31 MARS à 14 h 30 et 21 h
(Exposition mercredi 30 de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h)

14 h. 30 - Tableaux de maîtres anciens, très bel ameublement du XVIIIe siècle, orfèvrerie.
21 heures - Tableaux modernes et contemporains.
Mes Laurin, Guilloux, Bufetaud, Tailleur. MM. Lebel, Prost, Baur, M. Dubourg, Mlle Callac, Mme Fabre, M. Marcilhac, Mlle Thornton.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-68-23.
— ALBINET RENET MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
— BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50.
— Le BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78.
— BOISGIRARD DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009), 770-81-36.
— BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
— CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
— COUTURIER NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007) 555-85-44.
— DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
— DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-43.
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot, 770-15-53, 770-67-67, 523-17-33.
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11.
— MORELLE, 50, rue Sainte-Anne (75002), 742-15-37.
— OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-66.
— PECHON DELAVENNE, 12, rue de la Grange-Batelière (75009), 824-71-60.
— PESCHETEAU, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
— ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-36.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« VIOLETTE et FRANÇOIS », de Jacques Rouffio

« Chépas... chépas. » C'est la ritournelle de Violette. Elle ne sait pas. Elle ne sait pas pourquoi elle aime François, pourquoi elle accepte l'existence absurde, chaotique, que lui impose ce compagnon lunaire, égoïste, parfois odieux, qui lui a fait *un efant* (le petit Paul, vingt mois), pourquoi elle rit encore de ses plaisanteries idiotes, pourquoi elle *continue de coucher avec lui.*

Et lui, François, ne sait pas davantage. Il ne peut se passer de Violette, mais il la trompe. Il a des projets, des rêves — fonder un journal, sortir enfin de cette médiocrité, de ce marasme, — mais il ne supporte pas de rester deux jours dans la même place. Il n'est pas plus paresseux qu'un autre, pas plus malhonnête, mais, parce qu'il faut bien se nourrir, s'habiller, il a pris l'habitude de chaparder à droite, à gauche, ce qui manque à Paul ou ce dont Violette a envie.

Partout, Violette et François se cognent à la réalité. Ils sont gais, il y a des jours où ils sont heureux. Mais, très vite, tout se détraque, l'amour, la confiance, le travail... Alors, Violette crie qu'elle en a ras-le-bol, que cette existence ne peut pas durer. François ricane — le ricanement, son ultime défense. Et puis, tant bien que mal, ils raccommodent ce qu'ils ont brisé et vont faire un tour au Prisunic du coin.

Ce film écrit par Jean-Loup Dabadie et réalisé par Jacques Rouffio, on n'en voit d'abord que les qualités. Pour nous séduire, l'ironie, l'amertume, la tendresse de ces scènes qui décrivent l'intimité du couple : par exemple, Violette oubliant le petit Paul à la porte de son deux pièces-cuisine, le temps de se jeter dans les bras de François. Les personnages existent, les dialogues sonnent juste, on croit à la complicité, au désarroi, aux amours buissonnières de ce garçon et de cette fille qui en sont restés aux jeux de l'adolescence, qui refusent de devenir adultes, qui errent à l'aveuglette dans un monde auquel ils sont incapables de s'adapter.

Plus tard, à la fin de l'histoire, quand Violette se décidera à quitter François, et que François jouera sa vie à pile ou face sur le parapet *d'un pont, hésitant entre l'eau* noire du fleuve et la solitude de la nuit, le film retrouvera cet état de grâce... Mais, auparavant, Violette et François se seront transformés en Bonnie and Clyde des supermarchés, et il nous aura fallu les suivre dans leurs razzias, partager leurs ruses, leurs émotions, les périls qui les menacent. Séquences menées à vive allure et qui pourtant nous paraissent interminables, moins parce qu'elles sont répétitives que parce qu'elles nous éloignent du vrai sujet du film, du seul qui nous intéresse : les rapports des deux héros.

Ainsi va ce récit, tour à tour amusant, mélancolique et languissant. Dabadie et Rouffio frôlent la réussite, puis la laissent échapper... Avec ses cheveux ébouriffés, ses brusques élans, ses bouderies, sa gaucherie et sa nervosité, Isabelle Adjani est une Violette frémissante. Regard glauque, sourire en coin, humour, désinvolture, et tout ce désespoir que l'on devine en lui : Jacques Dutronc incarne François. L'un et l'autre remarquables dans leurs rôles d'enfants du siècle.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Concorde - Pathé*, Gaumont-Lumière, Montparnasse-Pathé, Saint-Lazare-Pasquier, Gaumont-Convention, Gaumont-Gambetta, Mayfair, Clichy-Pathé, Cluny-Palace, Saint-Germain-Huchette.

★ Jean-Loup Dabadie vient de publier le texte du scénario original de *Violette et François*, préface de Bertrand Poirot-Delpech, aux éditions du Seuil.

« AMES PERDUES », de Dino Risi

Venise, avec ses canaux, dont l'eau glauque est semée d'ordures, Venise, avec ses grands palais délabrés, son asile de fous, son cimetière, son silence anormal, Venise, enchanteresse pourrissante, apparaît au jeune Tino Zanetti — venu y étudier la peinture — comme un décor sinistre. Sinistre aussi est la vieille demeure de son oncle, l'ingénieur Fabio Stolz, chez qui il va habiter. Une sorte de musée poussiéreux et sans intimité avec toute une partie à l'abandon : corridors moisis, murs lépreux, théâtre désaffecté et, tout en haut d'un escalier branlant, une chambre sous les combles où, apparemment, est cloîtré un monstre.

Ce nouveau film de Dino Risi, on pourrait l'appeler *les Mystères du palais Stolz*. La « perle de l'Adriatique » n'y surgit pas, comme chez le Visconti de *Senso*, comme chez le Comencini de *Enfance et Jeunesse de Casanova*, dans sa splendeur décadente. Venise, photographiée par Tonino Delli Colli, est une fantasmagorie à la mesure du couple étrange formé par Stolz et sa femme, la blonde Elisa, qu'il traite en enfant et qui a, souvent, l'air terrorisé. Secret dans la mansarde et relique d'une vie perdue dans un placard. A peine le jeune Tino reçoit-il l'explication d'un mystère qu'un autre se présente.

On connaît l'humour tendre et corrosif de Dino Risi, l'un des maîtres de la « comédie italienne ». On sait qu'il avait — admirablement — mêlé le drame à cet humour dans deux de ses meilleurs films, *Une vie difficile* et *Parfum de femme*. Ici, brusquement, il change de genre, de ton, de style, plonge carrément dans le drame d'angoisse. On ignore ce qu'est le roman de Giovanni Arpino, dont il a tiré *Ames perdues*. Mais ce qu'on voit sur l'écran, ces mystères d'une demeure à double face, cette ville crépusculaire, comme lézardée par les fantasmes de la schizophrénie, ne relève plus de l'inspiration italienne de Risi. C'est le recours à la tradition littéraire anglo-saxonne qui va d'Ann Radcliffe à Daphné du Maurier et qui a déjà abondamment nourri ce qu'aux Etats-Unis on appelle le « thriller ». Dans ses comédies les plus débridées, Risi n'a jamais perdu de vue la réalité sociale contemporaine. Ici, il se place hors du temps, dans un univers blasonné de références anachroniques.

On se laisse envoûter par une atmosphère insidieuse d'inquiétude et de peur, par le mécanisme du suspense, par les personnages de Vittorio Gassman (toujours étonnant) et de Catherine Deneuve (en proie à un malaise dont un Bunuel aurait tiré d'autres accents), mais le sujet profond du film — la résistance au temps dévorant, le mythe fou de la *jeunesse qu'on veut retenir à tout* prix — apparaît trop tard et reste envasé dans les boues vénitiennes. En fait, ce sujet est comme mangé par les prestiges formels d'un exercice de style sur le roman noir populaire qui, venant d'un inconnu, nous paraîtrait très prometteur, mais qui, de la part de Risi, nous a déconcertés.

JACQUES SICLIER.

★ U. G. C.-Odéon, U. G. C.-Biarritz (v. o.) ; Rex, U. G. C.-Opéra, Liberté, U. G. C.-Gobelins, Bienvenüe-Montparnasse, Convention-Saint-Charles (v. f.).

Musique

Pierre Boulez dirige l'Orchestre de Paris

Sur le berceau de l'Orchestre de Paris, chacun faisait des vœux : il deviendrait grand, ce serait le plus beau, peut-être le meilleur. Et, sans mâcher ses mots, Pierre Boulez dénonçait l'anachronisme d'une telle entreprise.

Le fait d'avoir accepté, depuis, de le diriger à plusieurs reprises ne signifie pas forcément qu'on lui a fait entendre raison. Mais, ayant obtenu gain de cause sur un projet plus essentiel à ses yeux — la création d'un institut de recherches, l'IRCAM, — ses préventions sont tombées tout naturellement. Il n'était d'ailleurs pas concevable que, rentré en France, Boulez ne soit pas invité à le conduire régulièrement, principalement dans le répertoire contemporain. Car, en ce domaine, tout reste à faire.

Le concert donné salle Pleyel, dans la série « Passage du vingtième siècle », a été l'occasion de le constater, particulièrement dans l'œuvre de Pierre Boulez, Rituel : in memoriam Maderna, *dont c'était la création à Paris, mais qu'on avait déjà pu entendre en province avec des musiciens nés. L'équilibre entre la simplicité dépouillée de l'idée formelle — coupés de puissants chorus isorythmiques (anacrouse, longue durée, chute), de petits groupes instrumentaux tout différents et de plus en plus nombreux vivent au rythme de leur propre percussionnistes — et la complexité du résultat né de la superposition de discours à la fois très proches et différents, subsiste naturellement. Mais la perspective s'en trouve faussée. S'agissant d'une œuvre assez inhabituelle par rapport à ce que Boulez a écrit jusqu'à présent, ce n'est pas là un détail sans importance.*

Outre Laborintus II, *de Luciano Berio, le programme comporte* Atem-Bagen, *de Heinz Holliger, une partition très proche de l'instrument, reliant le souffle aux frottements à peine perceptibles de l'archet sur la corde, la voix au son, inventant une syntaxe musico-dramatique sans recours au théâtre : seulement le geste du musicien et sa fonction.*

En présentant brièvement chaque œuvre avant de la diriger, Pierre Boulez a fait la preuve, une fois de plus, que l'intérêt du discours sur la musique ne dépend pas de la complexité des concepts auxquels on a recours, mais de la nécessité de se faire comprendre, en ayant conscience des désirs et des limites de son auditoire.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Rituel* sera répété avec en complément des œuvres de Schoenberg, ce soir jeudi 24 mars au palais des Congrès et samedi matin au Théâtre des Champs-Elysées.

■ Après les incidents qui ont eu lieu récemment pendant les tours de chant de Michel Sardou (« le Monde » daté 6-7 mars), le Syndicat français des artistes-interprètes (S. F. A. - C. G. T.) rappelle dans un communiqué « le droit imprescriptible à la libre expression dans les limites reconnues par les droits de l'homme ». Le journal « l'Humanité » avait déjà pris position dans ce sens, ainsi qu'Yves Montand dans une interview accordée à « France-Soir ».

Variétés

Georges Moustaki et Astor Piazzolla

Georges Moustaki est à l'Olympia avec ses amis. Et sans doute parce qu'il y a en lui et entre eux la fraternité la plus naturelle, la plus humble, il s'installe presque aussitôt un climat privilégié, chaleureux, il y a bientôt un sentiment de plénitude qui ressemble à du bonheur, chaque minute devient précieuse, les mots, les notes, les gestes — la notion même de spectateur *perd son sens*. On est solidaire de Moustaki, fils de la mer et du soleil, qui aime la vie avec abandon et en parle avec liberté, avec le droit que donnent parfois des inquiétudes, des révoltes qui étouffent. Homme de nulle part et de bien des patries, comme tous les grands voyageurs, il prend le temps de chercher dans les pays, dans les paysages, la joie de vivre, et il n'a pas honte d'être heureux.

Moustaki est revenu de nouveaux voyages, de nouvelles ivresses, avec des amitiés rencontrées à Bahia, et il s'est laissé porter par une musique vivante et mortelle, sauvage et passionnée, avec des souvenirs qui n'avaient pas vieilli retrouvés à Alexandrie, sa ville natale, et il dit sa nostalgie pour le soleil qui brûle les rues, le parfum, les odeurs, les cris, la pipe à eau dans les cafés, la prière à 5 heures et le temps de philosopher avec les fous ou les sages. Et il chante en arabe, il joue une musique où il n'y a pas de tempête, pas d'orage, il n'y a pas de choses tumultueuses, il y a comme un jeu géométrique qui s'étale. Et puis il passe sans transition aucun., parce que la nécessité ne s'impose pas, à la Grèce de Théodorakis et de d'autres frères revus souvent à Athènes depuis la libération des esprits.

Georges Moustaki a renouvelé presque tous ses musiciens. C'est un heureux changement, presque une autre couleur musicale qu'il offre avec le cœur.

* * *

Toute la première partie du spectacle est consacrée à Astor Piazzolla, à son bandonéon et à son groupe qui jouent la musique de Buenos-Aires.

A cinquante-six ans, Piazzolla est le musicien le plus important d'une tradition argentine (le tango) qu'il a modernisée, « actualisée », enrichie en lui ajoutant des richesses rythmiques. Piazzolla a commencé à travailler dans le tango en 1934 en accompagnant Carlos Gardel dans les comédies musicales tournées à New-York juste avant la mort de l'idole populaire argentine. Plus tard, entre 1939 et 1944, il a travaillé avec une autre figure légendaire, le joueur de bandonéon Anibal Troilo (mort récemment), avec qui il a appris tous les mystères du tango. Après, il a fondé son propre orchestre où il a introduit des accords modernes, puis il a fait des recherches, tenté de multiples expériences, conçu des tangos où il était possible d'improviser, entrepris de libérer le genre de sa solennité, de la sorte de dépression dans lequel il se complaisait la plupart du temps. Il s'est associé avec les musiciens les plus ouverts, ceux du jazz et du rock (à l'Olympia, il se présente avec un groupe de jeunes musiciens de jazz-rock).

La musique d'Astor Piapzolla reflète admirablement l'esprit de Buenos-Aires. Un poète argentin, l'auteur de l'un des *plus grands classiques du tango (Cambalache)*, a dit : « *Le tango, c'est un sentiment triste qu'on peut danser.* » Aujourd'hui, il ne se danse plus que dans quelques très rares clubs populaires de Buenos-Aires. Mais il s'entend dans des cabarets, dans des concerts et exprime toute la tension d'une ville hypertrophiée : « *C'est un sentiment triste qu'on peut écouter.* » Triste, mais aussi agressif et violent.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 h

Danse

Le « Don Quichotte » du Bolchoï

C'est une vieille connaissance que le « Don Quichotte » qui constitue le cinquième programme présenté par le ballet du Théâtre Bolchoï au Palais des congrès. Je ne parle pas seulement du chevalier à la triste figure qui sert ici de conducteur d'intrigue, mais du ballet en trois actes et sept tableaux que Marius Petipa a tiré, il y a un siècle, du roman de Cervantès sur la musique du compositeur hongrois Ludwig Minkus.

Bien avant que la troupe exotique l'ait dansé en version intégrale — avec la même distribution qu'hier — les balletomanes parisiens connaissaient déjà par cœur son grand « pas d'adage » du troisième acte qui était entre autre le morceau de bravoure préféré de la paire Hightower-Eglevesky chez le marquis de Cuevas. En dépit de ses flonflons souvent sirupeux et même par moments abominables — « les pauvres, stupides compositions de Minkud qui n'était qu'un manœuvre », disait gracieusement Dandré, l'impresario d'Anna Pavlova — la partition est essentiellement rythmique et dansante.

En tout cas, ces mélodies pour lesquelles je confesse un goût pervers, sans doute parce que les tziganes de palaces les ramalent à mes oreilles d'adolescent, concourent à faire de « Don Quichotte » un spectacle de danse par excellence, le plus brillant, le plus gai, quand on a la chance de voir se produire, sans qu'il quitte pratiquement le plateau, le couple-vedette Vassiliev-Maximova. « Valeda » ne doit pas être loin aujourd'hui de la quarantaine, voilà vingt ans qu'avec une foi admirable et une jeunesse inaltérée, il domine la scène du Bolchoï. En même temps super-athlète, capable des prouesses les plus vertigineuses et artiste jusqu'au bout des ongles, cette étoile de la danse virile parmi les plus grands, sinon le plus grand, fait régner de surcroît un charme, une absence de pause, une aisance irrésistible.

Quant à « Katia » Maximova, sa femme-enfant et partenaire, c'est ici dans le rôle de Kitri, battant de l'éventail et lançant des œillades qu'elle montre cette qualité la plus rare chez une danseuse : l'humour. Fraîche comme la rosée, jolie à croquer, avec un sourire à la Vivien Leigh, elle témoigne tout ce temps, portée à bout de bras par son Titan piquant des pointes espiègles, une technique non moins ravissante.

Vassiliev et Maximova durant trois heures d'horloge répandent ainsi autour d'eux le bonheur, la danse à l'état pur. Car la troupe au grand complet profite des innombrables intermèdes ibériques dont Petipa avait pris lui-même le goût au cours de son séjour en Espagne pour se défouler. Je crois que toutes ces ballerines et tous ces danseurs soviétiques sortant de la grisaille de leur existence diurne, ne se montrent sous leur véritable... jour que le soir : c'est-à-dire crachant des flammes sous leurs costumes de scène et animés de la joie de vivre. J'entends répéter dans des bouches condescendantes, notamment à propos du « Lac des cygnes » que les artistes du Bolchoï n'ont plus la cohésion ni même la technique de naguère, que leur style est lâché, que nos demoiselles de l'Opéra sont mieux.

Allez voir « Don Quichotte » pour vous rendre compte de l'éternelle jeunesse du vieux bastringue quand il est interprété par le fanatisme d'une compagnie qui y croit ! Les ovations interminables et les brassées de fleurs qui ont salué le couple Vassiliev-Maximova en rideau final apportent la preuve par neuf, attestant l'adhésion des trois mille cinq cents spectateurs de l'arène. Cela me suffit.

OLIVIER MERLIN.

★ Prochaines représentations le 8 avril à 20 h. 30 et le 11 avril à 17 heures.

En bref

Disques

● **OFFENBACH : « LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN ». — CBS 79207 (deux disques). Orchestre et chœurs du Capitole de Toulouse. Direction : M. Plasson.**

Après *la Périchole* et *la Vie parisienne*, voici, l'espace de quelques mois, paraître un nouvel enregistrement intégral d'un des grands succès d'Offenbach et de ses librettistes habituels : Meilhac et Halevy. Cette fois encore nous retrouvons Régine Crespin dans le rôle principal avec, à ses côtés, Alain Vanzo et Mady Mesplé. L'ensemble de la distribution étant à l'avenant, on appréciera le sérieux qui a présidé à la réalisation de cet opéra-bouffe que Michel Plasson dirige avec beaucoup d'esprit et juste ce qu'il faut de tendresse et d'ironie.

Mais un doute, à la longue, s'insinue : à quoi tient depuis plus d'un siècle, la faveur — on devrait dire l'impunité — dont jouit l'auteur d'*Orphée aux enfers* auprès de ceux qui, dédaignant des compositeurs plus raffinés comme Chabrier, Lecocq ou Messager, s'offrent le plaisir d'une exception ? Peut-être à ce côté bâclé, fruste et sans arrière-pensée, à cette banalité avouée de l'écriture qu'il a toujours su mettre au premier plan, parodiant Meyerbeer et désavouant l'avant-garde de son temps : sur fond de quadrilles, de romances et de valses aussi entraînantes que faciles à retenir, une esthétique de l'à-peu-près et qui n'engage à rien... Du bouffon on aime surtout l'effronterie alors qu'on se méfie des demi-fous. Offenbach était un maître-fou et si son œuvre reste, c'est qu'elle n'a visé passionnément qu'à cela. En ce sens au moins sa *Grande Duchesse* n'a pas une ride.

GERARD CONDE.

Théâtre

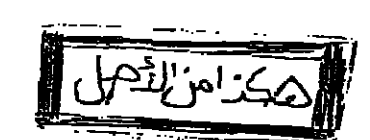
● **« LE GRAND REVEUR ». — *Gaîté-Montparnasse*, 22 h. 30.**

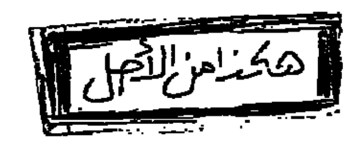
Leonor Galindo, danseuse et mime, est venue d'Argentine comme son partenaire Hector Malamud. Sans paroles, accompagnés par le trio Mario Litwin (piano, guitare, percussion), Leonor et Hector, après une imitation de Chaplin et du Kid, expriment avec pas mal de poésie les tribulations d'un couple : grands horizons de l'amour circonscrits par un lit étroit, bêtises affectueuses étoffant par l'imaginaire les repas trop maigres.

La fantaisie, un peu trop fleur bleue, du tandem acquiert plus de force lorsqu'on représente comment la fatigue de l'usine casse l'équilibre du couple. Cent minutes de spectacle serré, inventif et amical.

MICHEL COURNOT.







Le nouveau Cabaret Normandie
présente

Allez Lido !

Dans un cadre nouveau,
un nouveau et fabuleux spectacle conçu par
RENÉ FRADAY et DONN ARDEN
Réalisé par PIERRE LOUIS-GUÉRIN
Mise en scène de DONN ARDEN

avec les célèbres jumelles
ELLEN et ALICE KESSLER
et naturellement
LES BLUEBELL GIRLS

Costumes : FOLCO
Décors H. WARREN et G. VECCIA · Chorégraphie : R. RIZZO, L. MALDONADO et P. PACKARD · Musiques J. HARBERT
Orchestrations : A. NORMAN · Lyrics : A. HORNEZ · Direction musicale : P. DELVINCOURT

Brenot

Pub. G. Cravenne

Ecologistes
venez respirer
BOUQUETS DE NUS
au MAYOL
Tél. : 770-95-08 et Agences

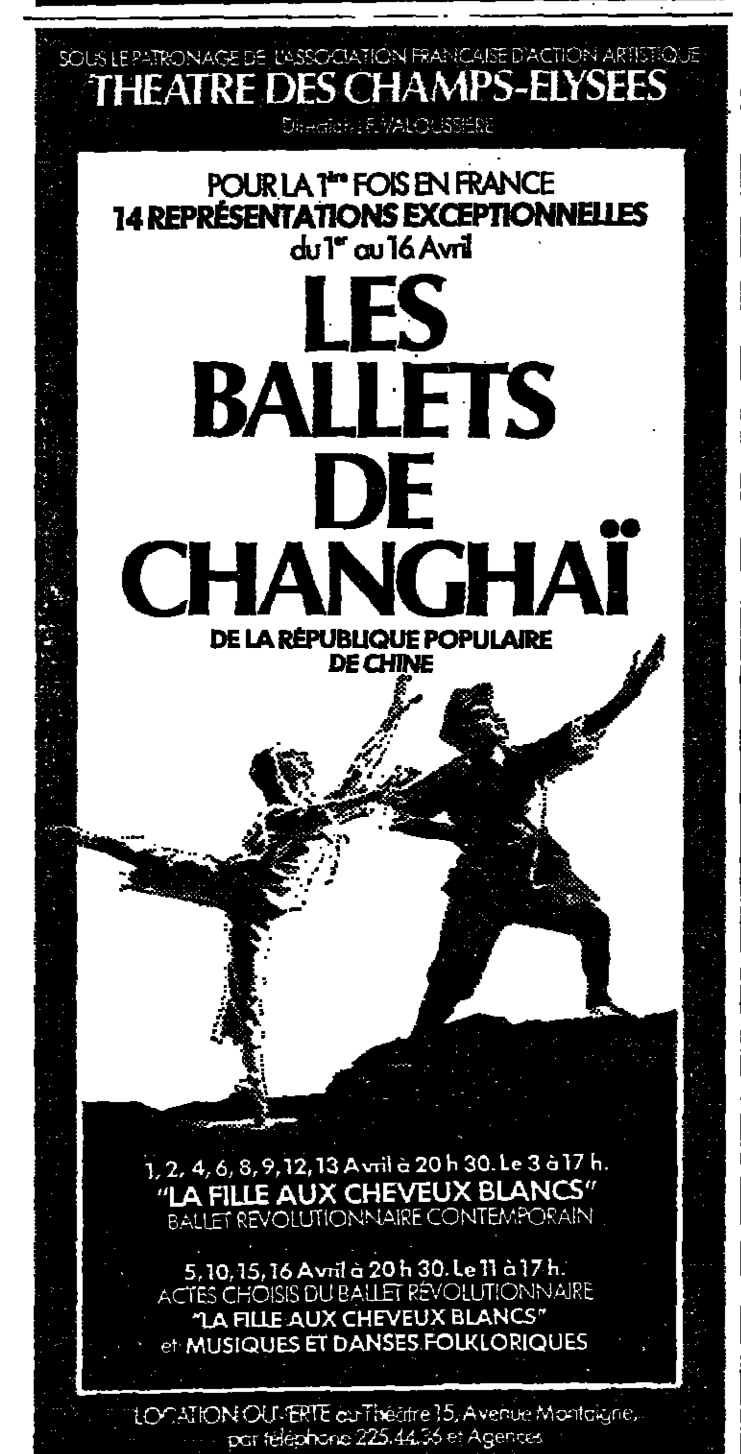
LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIENTIELLE TRIBU
organise, le samedi 26 mars, un atelier de psychothérapie antagoniste, d'après les théories de Stéphane LUPASCO, animation Aldo NONIS.
Renseignements et inscriptions : C.P.E. TRIBU - Tél. 255-07-21

LA SEMAINE DU BOLCHOÏ
AU PALAIS DES CONGRES

Vendredi 25 Mars à 20 h 30 — LE LAC DES CYGNES avec Ludmilla SEMENIAKA et Vladimir TIKHONOV
Samedi 26 Mars à 20 h 30 — SPARTACUS avec Nadejda PAVLOVA et Iouri VLADIMIROV
Dimanche 27 Mars à 14 h 30 — LE LAC DES CYGNES avec Natalia BESSMERTNOVA et Mikhaïl LAVROVSKI
SOIREE TCHAIKOVSKI — LA BELLE AU BOIS DORMANT avec Ekaterina MAXIMOVA et Vladimir VASSILIEV — CASSE-NOISETTE avec Ludmilla SEMENIAKA et Vladimir VASSILIEV
Dimanche 27 Mars à 20 h 30 — LE LAC DES CYGNES avec Tatiana GOLIKOVA et Vladimir TIKHONOV
Lundi 28 Mars à 20 H 30 — FLEUR DE PIERRE avec Irina PROKOFIEVA, Nina TIMOFEIEVA et Vladimir LEVACHOV
SOIREE PROKOFIEV — CENDRILLON avec Ekaterina MAXIMOVA et Vladimir VASSILIEV — IVAN LE TERRIBLE avec Natalia BESSMERTNOVA et Iouri VLADIMIROV
Mardi 29 Mars à 20 h 30 — SPARTACUS avec Ludmilla SEMENIAKA et Mikhaïl LAVROVSKI
Mercredi 30 Mars à 20 h 30 — SPARTACUS avec Natalia BESSMERTNOVA et Iouri VLADIMIROV
Vendredi 1er Avril — LE LAC DES CYGNES

La Direction du BOLCHOÏ se réserve le droit de modifier la distribution
LOCATION AU PALAIS DES CONGRES
au guichet tous les jours ou par téléphone : 758.27.74 de 12 h 30 à 19 h
ET TOUTES AGENCES

FESTIVAL DU FILM DE BALLET SOVIETIQUE
Salle Bleue du Palais des Congrès
du 26 Mars au 4 Avril
En soirée tous les jours à 20 h 30
Matinées 15 h et 17 h 30 (les mercredis, samedis et dimanches)
Prix unique : 15 F - étudiants 10 F
LOCATION OUVERTE AU PALAIS DES CONGRES



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. : Cinéma.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Semaine internationale de la guitare ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athanor, 21 h. : Angoisse du matin.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune *Fille Violaine*.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre *de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune* lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel des Amandiers, 19 h. : *Carrefour poétique*.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, Studio, *21 h. : la Compétition*.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les *Dames du jeudi*.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Théâtre de la Cité internationale, *la Galerie*, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 22 h. : Vers Bathory.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau *Monde*. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 22 h. 30 : Pierrot.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : *Fête de Broadway*.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Leny Escudero.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, *20 h. 30 : le Salamandre's Business*.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Marius.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; *22 h. 15 : la Pluie en sens inverse* ; 23 h. 30 : Deux panss dans l' folklo.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; *23 h. : Gros câlin*.
Le Café d'Edgar, I, 21 h. : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 22 h. : la Voix humaine ; 23 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : Jacques Debronckart ; 23 h. : What a fair foot !
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. : Côté cour, coté en Bourse. — II, 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Tanière, 20 h. 45 : Les moutons sont dans la rue.
La Veuve-Pichard, 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Toto Bissainthe. — II, 20 h. 30 : Teresa Rebull.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 24 mars

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Gilles Vigneault.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Georges Moustaki.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on Ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Yvan Dautin.

La danse

Théâtre Récamier, 20 h. 30 : Uma Sharma (danse et musique de l'Inde).
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.

Jazz, rock, folk et pop

Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Noah Howard.
La Vieille Grille, 21 h. : Bobby Few ; 23 h. : Alain Pinsolle.
Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Cantini, M. Fosset.
Musée d'art moderne, ARC 2, 20 h. 30 : Hervé Bourde, Gérard Faroux.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Evan *Chandlee* et Cedar Walton.
Volume 44, 21 h. : Hootnanny + la Bamboche.
Gibus, 24 h. : Festival Punk Music.

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville.
Salle Cortot, 20 h. 30 : H. Dias, guitare (Villa-Lobos et musique brésilienne).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : N. de Klijn et R. Jansen (Debussy, Schubert, Locatelli).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : I. Drémilov, piano (Mozart, Beethoven, Liszt, Chopin, Rachmaninov).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : J. Estournet, violon (Telemann, Geminiani, Bach).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Formation de musique de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Jouineau (Caplet, Kagel, Barraud, Haydn).
Maison de la radio, 20 h. 30 : W. Kawali (musique hindusthani).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Orchestre de chambre du lycée de Kiel, dir. R. König (Bach).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Johansson, soprano ; A. K. Pyk, flûte ; A. Torger, piano, et H. Waldeland, violoncelle.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, avec P. Amoyal, violon (Schoenberg, Boulez).
Faculté de droit, 20 h. 45 : W. Aki, piano.
Eglise des Billettes, 20 h. 45 : Ensemble instrumental et vocal Chœurs Monteverdi, dir. M. *Dubois* (Bach, Mozart, Pergolèse).
Centre Mandapa, 21 h. : Tuhin Banerjee (*musique de l'Inde*).
Musée Guimet, 21 h. : Orchestre Henryk Braun (Purcell, Bach, Liszt, Martinu).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ch. Benbow (Bach).

DZI CROQUETTES
ROMANCE
Théâtre le Palace
Tél. 770.44.37

CENTRE CULTUREL DU MARAIS
28 rue des Francs-Bourgeois - 3e
le 25 mars à 21 h.
Première audition en France
LES TRIOS DE LONDRES
de Haydn - 2e série
Jean LEBER, violon
Alain MEUNIER, violoncelle
Marie-Françoise BUCQUET, piano
AU STUDIO
26, rue des Francs-Bourgeois, 3e
Jusqu'au 31 mars tous les jours à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi après une série de représentations à LA MAMA de New-York
LA COMPÉTITION
Création de Maurice GUILLAUD
Spectacle de recherche théâtral, musical et gestuel
Tél. : 278-66-65

HAUTEFEUILLE
14-JUILLET PARNASSE
MON CŒUR EST ROUGE

UN FILM DE MICHÈLE ROSIER
MUSIQUE PAR KEITH JARRETT
JOUÉ PAR FRANÇOISE LEBRUN

Bouffes du Nord
DERNIERE 3 AVRIL
LA NUIT DE L'IGUANE
LOCATION AU THEATRE ET PAR TELEPHONE 280.28.04



MARIGNAN vo - MONTPARNASSE PATHÉ - UGC OPÉRA - MAXÉVILLE - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny - PARINOR Aulnay - VÉLIZY - TRICYCLES Asnières


STUDIO MÉDICIS / 14 JUILLET PARNASSE


SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Lettre de Sibérie, de Ch. Marker ; 18 h. 30 : Et demain..., de B. Babai (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30 : Shirley Temple Story, d'A. Padros (en présence de l'auteur).

Centre Georges-Pompidou, 12 h. et 20 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Ang. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Colisée, 8e, (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

CINE FOLIES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Murat, 16e (288-99-75). V.o./v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000 (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (F.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Daumesnil, 12e (343-52-97), Grand Pavois, 15e (531-44-58).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES LOULOUS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

VIOLETTE ET FRANÇOIS, film français de Jacques Rouffio (*) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MON CŒUR EST ROUGE, film français de Michèle Rosier : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SEBASTIANE, film anglais de Derek Jarman (**) (v.o. en latin) : Marotte, 2e (233-32-79) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR, film sarahoui de Med Hondo (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

DE SOL A SOL, film collectif portugais (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

AMES PERDUES, film italien de Dino Risi (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

DROLES DE ZEBRES, film français de Guy Lux : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LAST FREE RIDE, film américain de Saül Rouda (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

PAROLE D'HOMME, film américain de Peter Hunt (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BERINDERT, film anglo-allemand de S. Dwoskin (v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CHEWING GUM RALLYE, film américain de C. Pail (v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES EXTRA-TERRESTRES, film allemand d'H. Reinl (v.f.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (2e partie) : les Templiers, 3e (272-94-56).

NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It. v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'OMBRE DES ANGES (All.), v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PAYS BLEU Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

VERTIGES (It., v. o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les festivals

LE NOUVEL HOLLYWOOD (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Harry and Tonto ; 16 h. : la Ballade sauvage ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Mean Streets ; 22 h. : Next Stop, Greenwich Village.

HISTOIRE ET CINEMA CONTEMPORAIN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Soudaine Richesse des pauvres gens de Kombach.

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Amarcord ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Fellini-Roma ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 Little big man ; 18 h. 45 : Lenny ; 20 h. 45 : Macadam cow-boy ; 17 h. 45 : John and Mary ; 19 h. 30 Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., à 23 h. 30 : Jeremiah Jonhson ; ven., sam., à 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Nuit du lendemain.

STUDIO DES URSULINES, 5e (033-39-19) : En marge.

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

BANANAS (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), en soirée ; perm. sam. et dim.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

JOUR DE FETE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-53), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LITTLE BIG MAN (A. v.o.), : Noctambules, 5e (033-42-34).

MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.

MURIEL (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

3 H. 10 POUR YUMA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h 30 ; perm. sam. et dim.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 10 (sam. + 24 h.).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

LE BONHEUR (Fr.), Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (V., S. + 24 h.).

CLEO DE 5 A 7 : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 10.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. (V. + 24 h.).

LA DERNIERE CHASSE DES INDIENS CREE (Fr.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.

LES DIABLES (**) (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.

LES DAMNES (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 29 à 21 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (sf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SEX O'CLOCK U.S.A. (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sf dim.).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.), St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.

LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Cinéma de la Cité internationale, le 28, à 21 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h. 5.

MARIGNAN - QUINTETTE - STUDIO RASPAIL - ST-LAZARE PASQUIER
OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES ARTS

VIVA VARDA

Un petit chef-d'œuvre qui nous laisse l'œil humide et le cœur allègre. PIERRE BILLARD - LE JOURNAL DU DIMANCHE

Il faut aller à "L'un chante l'autre pas" comme à un rendez-vous d'amour. PHILIPPE COLLIN - ELLE

Un chef-d'œuvre nommé "femme". HENRI CHAPIER - LE QUOTIDIEN DE PARIS

On en sort avec du plaisir, du bonheur, réconforté par ce féminisme si vrai et si sensible. JACQUES SICLIER - LE MONDE

Bref, une réussite totale... Un film qui enrichit, qui rend heureux. GUY BRAUCOURT - LES NOUVELLES LITTERAIRES

C'est un film sur le bonheur de vivre quand on est une femme aujourd'hui et en France... Humour, humour quand tu nous tiens, on peut bien dire "adieu connerie". JEAN-LOUIS BORY - LE NOUVEL OBSERVATEUR

Et c'est un film qui parle au cœur et fait plaisir à voir. REMO FORLANI - R.T.L.

l'une chante l'autre pas
un film d'agnès varda

STUDIO CUJAS
BARRY LYNDON
de Stanley Kubrick
v.o.
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

Dixième Anniversaire
Projection du film
LE DIBBOUK
de Waszinski (Pologne, 1938)
V.O. yiddish, sous-titres français
LE DIMANCHE 27 MARS
A 10 HEURES LE MATIN
AU CINÉMA LE MARAIS
20, rue du Temple, 75003 Paris
La projection sera suivie d'un débat.
Participation aux frais

Seul à Paris : LA CLEF
mouvement paysan/réforme agraire
Portugal 1976
de sol a sol

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS




Un admirable premier film. M. GRISOLIA - NOUVEL OBSERVATEUR
Un cinéaste important. R. CHAZAL - FRANCE SOIR
Beau film grave. M. PEREZ - QUOTIDIEN DE PARIS

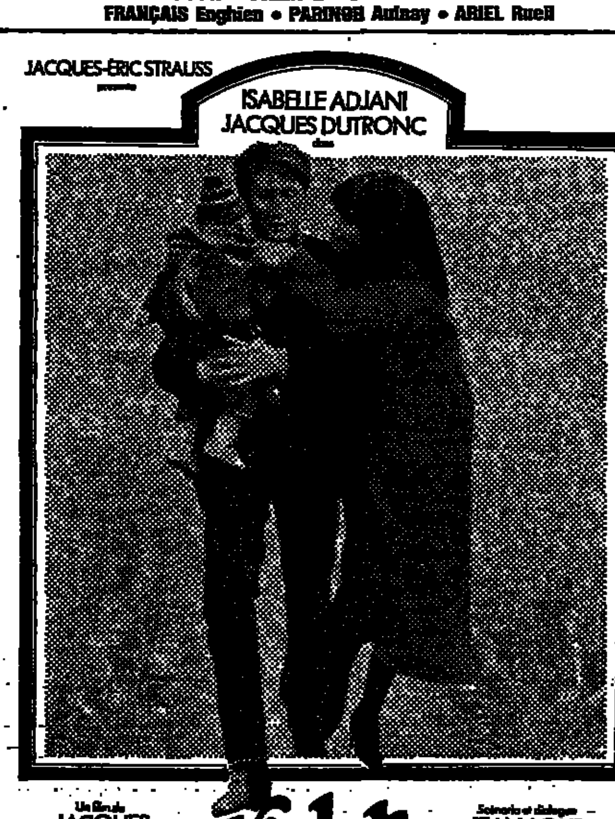
LA CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE
et
LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE
Avec le concours de l'Office National pour le Commerce et l'Industrie Cinématographique - Alger, la Cinémathèque Tunisienne et l'Union de Critiques de Cinéma Arabes.
Présentent du 23 mars à fin avril 1977
UN PANORAMA DES CINÉMAS DES PAYS ARABES
Au Musée du Cinéma - Palais de Chaillot
Angle avenue Albert-Dumain et avenue du Président-Wilson
Métro : TROCADÉRO - Tél. : 704-24-24
80 films de 16 pays sont au programme.
30 cinéastes débattent de leurs films avec le public.

23-29 MARS 1977
FESTIVAL DU FILM ARABE DE PARIS
Cinéma « LE SEINE »
10, rue Frédéric-Sauton 75005 PARIS
Métro Maubert-Mutualité
Organisé par :
— L'association de Solidarité Franco-Arabe
— Le bureau de la Ligue des Etats Arabes à Paris et l'Association Française des cinémas d'Art et Essai.

U.G.C. ERMITAGE - FRANCE ELYSEES - REX - U.G.C. OPERA - U.G.C. DANTON - MIRAMAR - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS - LIBERTE gare de Lyon - LES 3 SECRETAN - LES 3 MURAT
Périphérie : CYRANO Versailles - C 2 L Saint-Germain - CARREFOUR Pantin - ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve - PARINOR Aulnay - ARGENTEUIL - ULYSSE Orsay - ARTEL Rosny - MELIES Montreuil - CERGY



CONCORDE PATHE • GAUMONT LUMIERE • MONTPARNASSE PATHE
ST-LAZARE PASQUIER • GAUMONT CONVENTION • GAUMONT GAMBETTA
CLICHY PATHE • CLUNY PALACE • ST-GERMAIN HUCHETTE • MAYFAIR
TRICYCLE Asnières • MULTICINE PATHE Champigny
BELLE EPINE PATHE Thiais • VELIZY 2 • CYRANO Versailles • GAUMONT Evry
FRANÇAIS Enghien • PARINOR Aulnay • ARIEL Rueil





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

POUR L'ÉTUDE ET LA RÉALISATION D'ENSEMBLES COMPLEXES D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES,

on recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

• Le candidat âgé de 30 ans environ aura des connaissances et une expérience acquises de préférence en bureau d'études dans le domaine :
= des machines spéciales
= engins de levage (calcul de résistance des matériaux)

• Il s'intégrera dans une équipe technique au sein de laquelle il aura la responsabilité d'une partie des équipements et sera chargé de la rédaction des spécifications, du suivi des études et des relations avec les sous-traitants.

• Il aura nécessairement des aptitudes à la rédaction et aux relations d'affaires.

• Le salaire motivant tiendra compte des aptitudes et de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 70301 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans.

LA FILIALE FRANÇAISE

d'un groupe International *fortement implanté sur* le **MARCHÉ DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION**

recherche

DIRECTEUR DE MARKETING

SPECIALISTE CONFIRME du marketing et apportant la preuve d'une réussite certaine sur le marché des biens de grande consommation :

- diplômé d'études supérieures (ESSEC, HEC, INSEAD, MBA...) ;
- connaissance théorique et pratique approfondie du **marketing**, des **ventes** et de la **gestion de budgets importants** ;
- très au courant des problèmes posés par la **distribution moderne** ;
- ayant déjà assumé la responsabilité complète *du marketing-mix, dirigeant les activités de* plusieurs chefs de groupe ou chefs de produits, à l'intérieur d'une société importante ;
- une réelle maîtrise de l'**anglais écrit et parlé**.

Veuillez adresser votre C.V. sous le numéro 593616, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante agence de voyages réceptifs

cherche :

COLLABORATEUR
Travailleur, agressif, créatif et organisé. Connaissant bien la FRANCE.

Mission :
— Rechercher des produits touristiques (notamment de l'hébergement sous ses différentes formes);
— *Négocier avec des prestataires* à travers toute la France.

Exigences :
— Grande mobilité géographique;
— Homme de goût, capable d'acquérir des produits de qualité;
— Expérience acquise dans le tourisme nécessaire;
— Permis VL et ANGLAIS indispensables.

Possibilité cadre et évolution en fonction de l'impact commercial *du candidat.*

Envoyer C.V. avec photo en motivant candidature *n°* 4.952, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, total discrétion assurée.

Imple Société recherche pour son Service *Informatique*

JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique de gestion
Ecrire avec C.V. et prétent. à N° 5.696 Spérar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

MAIRIE DE NANTERRE
recherche Infirmier (re)
Diplômé d'Etat
pour centres de vacances du 2 au 16 avril 1977.
Tél. : 204-01-20, poste 343.

CALCULATEURS
Charpente métallique
SOPRAS 100, bd Voltaire - 11e
355-36-69

Très important Groupe financier du Secteur privé — PARIS LYON GRENOBLE

recherche

un Animateur

apte à la création et au commandement d'une petite unité de distribution de produits financiers et immobiliers, autonome au sein d'une Organisation plus importante, et au service de la politique commerciale du GROUPE.

PROFIL

- **Expérience pratique de la Vente et du Management.**
- **Dispositions particulières ou idées pour la Vente et le Management.**
- **Vocation pour les relations humaines et la pédagogie active.**
- **Sens aigu de l'action et du pragmatisme.**
- **Capacité d'intervention personnelle et directe dans l'action et sur le terrain.**
- **Coefficient de solidarité élevé.**

Le poste est totalement opérationnel et ne peut convenir qu'à l'homme jeune, décidé à conquérir une importante position sociale par l'action (volume et intelligence). Il exclut irréductiblement des prétentions basées sur une position "arrêtée" ou sur une conception fonctionnelle de son rôle.

FORMATION - AGE

Solide formation secondaire, Ecole Supérieure de Commerce, équivalent ou solide formation autodidacte. 23 ans minimum

OFFRE

- Stage de formation aux problèmes spécifiques *de la Vente et du Management du Département.*
- Position hiérarchique adaptée au quotient personnel et très rapidement évolutive.
- **4000 F / mois minimum garanti 6 mois. 5000 F en cas d'adéquation exceptionnelle entre le profil et le poste.**

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. G.G 467 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir préciser la référence).*

IMPORTANTE BRASSERIE SITUÉE A ORAN

RECHERCHE

RESPONSABLE ENTRETIEN

Il sera un homme de terrain, Ingénieur d'une école d'électricité et de mécanique ou possédant une grande expérience dans un poste similaire.

Il aura le sens de l'organisation, du commandement, de préférence une expérience dans le conditionnement des boissons gazeuses. Expérience minimum 3 ans.

Logement de fonction, rémunération élevée, contrat de 2 ans renouvelable.

Ecrire à :
MONSIEUR LE DIRECTEUR
DE LA S.N. E.M.A.
BRASSERIE D'ORAN
10, AVENUE DES 40-MARTYRS - ORAN

BANQUE PRIVÉE

Appartenant à un groupe financier de premier plan

recherche pour son réseau d'agences de Paris

1° DIRECTEUR D'AGENCE

Formation universitaire, solide expérience bancaire exigée, classe V et au-delà
Le candidat retenu devra prendre en charge et développer une clientèle de particuliers et d'entreprises de haut standing.

2° GRADÉS (ÉES) D'AGENCE

CLASSE III

Connaissance approfondie des opérations de guichet en agence.
Développement de carrière vers l'exploitation pour un candidat attiré par les activités commerciales.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions et photo, N° 37491 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue *Réaumur, 75002 PARIS, qui* transmettra.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'Etat au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- **En Technologie des Ordinateurs ;**
- **Automatique et Asservissements (Informatique Industrielle) ;**
- **En Électronique ;**
- **En Physique ;**
- **En Théorie des Langages et Compilation ;**
- **En Système, pour l'enseignement :**
  - — des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  - — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  - — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- **En Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux ;**
- **En Informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :**
  - — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - — des méthodologies d'Analyse et de Programmation (notamment L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - — des Fichiers et des bases de données ;
- **En Organisation et Méthodes (Structures, Circuits et Imprimés Administratifs) ;**
- **En Économie Générale ;**
- **En Gestion des Entreprises (Comptabilité, Contrôle de Gestion, Tableau de bord, Stratégie d'Entreprises, Organisation et Structures des Entreprises) ;**
- **En Mathématiques ;**
- **En Statistiques ;**
- **En Recherche Opérationnelle.**

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins Doctorat de 3e Cycle ou Diplôme d'Ingénieur d'une Grande École), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des **activités d'enseignement et de recherche**, et participeront à **l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.**

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'Octobre 1977.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans le cadre de la Coopération Technique Intergouvernementale, *soit sous contrat de droit* commun.

Les candidatures doivent être adressées au

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification

C.E.R.I.
OUED-SMAR - ALGER



emplois régionaux

Société de Services, la maîtrise de notre expansion nous a amené à décider la mise en place immédiate d'un système informatique en temps réel (réseau de 200 terminaux). Nous renforçons notre équipe existante pour la durée du chantier (environ 3 ans) et recherchons :

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION
Conception et mise en place du système de Contrôle de Gestion

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Conception et mise en place de la Base de Données

Les candidats que nous sélectionnerons ont :
- une formation supérieure du type Grande Ecole d'Ingénieur,
- une expérience bancaire en informatique ou en organisation,
- les qualités de disponibilité et de maîtrise des techniques et des hommes que suppose un tel démarrage. Nous offrons :
- un salaire de 100 000 F/an et plus en fonction de l'expérience du candidat,
- une grande autonomie de travail dans le cadre d'un projet important,
- un cadre de vie agréable dans une ville moyenne à 200 km de Paris.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à PLAIN CHAMPS sous réf. 1263 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

BANQUE GRENOBLE
RECHERCHE

UN CHEF DE CAISSE

Pour guichet en cours de création

- *30 ans environ, classe III à IV*
- *Niveau souhaité, plusieurs années d'expérience similaire dans banque de dépôts*

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo sous le n° 8.668 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — *75427 PARIS* (9e).

Société de Caution rech. pour sa délégation BRETAGNE bureau de RENNES

COLLABORATEUR (TRICE)

pour seconder le directeur dans démarche des banquiers.
ILLE-ET-VILAINE, MAYENNE, *MANCHE*
— Connaissances bancaires et crédits indispensables.
— Habitude du contact.
Ecr. avec C.V. à : SIAG, 2, rue Pigalle, 75009 PARIS.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

FLOPETROL

FLOPETROL, très importante Société Internationale de Services Pétroliers

recherche, en vue de faire face à son expansion

UN INGÉNIEUR INSTRUMENTATION ET PROCESS

LE POSTE :

A l'intérieur du département « Recherche et Développement », il aura la responsabilité de la conception des installations de production temporaires en mer, ainsi que la supervision de l'équipe de réalisation du montage des équipements.

LE CANDIDAT :

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs (ou niveau équivalent), il aura acquis 5 ans minimum d'expérience en instrumentation et process, sur des chantiers de production pétrolière.
Une expérience en B.E. serait souhaitable.
La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à Melun ; il implique de fréquents déplacements à l'étranger. La rémunération de départ dépendra du niveau d'exprience acquis.

UN RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

LE POSTE :

— Mettre en place, organiser et animer un service qui est le support logistique et technique des équipes de vente.
— Etablir et réaliser un programme d'actions pour le développement des ventes dans les pays dans lesquels la Société n'est pas représentée.
— Représenter les clients auprès des services fabrication, pour assurer la réalisation des équipements commandés.
— Superviser la section conditionnement, emballage et expédition.
— Assurer la transmission de la documentation technique adéquate.
— Coordonner l'assistance technique.
— Superviser le fonctionnement du service après-vente.
— Responsable de la facturation et du suivi des paiements.

Ce poste implique des déplacements à l'étranger. L'Anglais parlé et écrit est indispensable. La connaissance d'une autre langue serait appréciée.

LE CANDIDAT :

INGENIEUR ou niveau équivalent ayant si possible une expérience pétrolière dans le domaine de l'exploitation et du forage.

La rémunération de départ dépendra du niveau d'expérience acquise.

Envoyer curriculum vitae à Société FLOPETROL, Service du Personnel, B.P. 592 - 77005 MELUN CEDEX.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE ANGLAIS
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour diffusion de matériels périphériques d'informatique.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS (lu, parlé)

dynamique, organisée, précise.

pour son SERVICE APRES-VENTE

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

en ELECTRONIQUE

Ecr. avec C.V. dét. et prét., sous numéro 4.945, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

CASABLANCA (MAROC)
IMPORTANTE ENTREPRISE
C.A. 650 000 000 DH
EFFECTIF 3 000 salariés

cherche pour la direction de son DEPARTEMENT MATERIEL (Entretien - Travaux neufs et études)

UN INGÉNIEUR

(Centrale, Arts et Métiers ou équivalant)
— Plusieurs années d'expérience ;
— Age minimum 35 ans.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à COSUMAR, B.P. 3098, CASABLANCA, MAROC.

Pour s'intégrer dans une équipe d'Ingénieurs du Bâtiment à PARIS

recherchons

UN INGENIEUR GROS ŒUVRE

- 30 ans minimum.
- Expérience chantier.
- Bonne connaissance T.C.E.

POUR :
— Assistance technique.
— Cours de formation.
— Elaboration de la réglementation.

Adresser C.V. et prét., sous le numéro 96199 B, BLEU Publicité, 17, rue du Docteur-Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANT GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER
à PARIS
recherche pour compléter son équipe de juristes

Un Collaborateur Juridique

Le candidat devra :
— posséder une formation juridique supérieure ;
— avoir une pratique de deux ou trois ans en matière de droit des affaires et des sociétés ;
— avoir une bonne pratique de l'Anglais.

La candidat devra avoir une personnalité affirmée et le sens des contacts humains

Env. C.V., lettre man. et photo sous la réf. 345 à : CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

AGRICULTEUR-ELEVEUR en Hte-Normandie, 30 km Dieppe, **Recherche COUPLE** pr trav. agricoles sur machines modernes et élevage industriel de veaux. Salaire fixe + intéressement. Env. C.V. précisant âge, réf., prétent., à SECOGI, 1, rue Richepanse, PARIS-8e.

I.N.R.A. - C.T.I.
78350 JOUY-EN-JOSAS
recherche
POUR 370-145

VM - CMS - OS - MFT

INGÉNIEUR SYSTÈME

Ecrire C.V. et prétentions.

Société fabrication bijouterie-joaillerie Marais recherche **VENDEUSE** qualifiée pour poste à responsabilités. Adress. C.V. COREP, 14, rue de Liège, Paris-9e q. tr.

Urgent, recherchons ANALYSTES-PROGRAMMEURS-PUPITREURS confirmés sur IBM 370/115. Ecr. sous le nº 91.740, B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

Association reconnue d'utilité publique rech. femme comptable expérimentée mi-temps ou temps partiel, pr siège social 14e arrdt. Ecrire avec C.V. détaillé à Nº 8.662 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABLE POINTEAU PAYEUR CONFIRME (E) pour établissement paye, déclaration charges sociales et travaux annexes. Se présenter : CIPA, 20, rue du Télégraphe, Paris-20e

Cie d'ASSURANCES QUARTIER SAINT-LAZARE recherche **RÉDACTEURS (TRICES) SINISTRES MATÉRIEL (AUTOMOBILES ET RESPONSABILITÉS CIVILES)** ayant la pratique du règlement des sinistres dans une compagnie d'assurances. Non professionnels s'abstenir. Ecrire sous référence 5.493 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cédex 02.

IMPTE STE ALIMENTAIRE C.A. 100.000.000 F, recherche

CADRE HAUT NIVEAU

ayant de bonnes connaissances techniques du métier de la viande pour assumer la direction du département BOUCHERIE.

Son activité sera essentiellement de nature commerciale, mais ses aptitudes spécifiques devront lui permettre en outre de diriger efficacement le travail de ses collaborateurs et de contrôler le rendement technique et commercial de son département.

Le candidat devra justifier de quelques années d'expérience.

Salaire élevé en rapport avec responsabilité.

En cas de réussite, ce collaborateur pourrait être appelé à remplir de plus importantes fonctions dans le cadre de notre groupe.

Env. curriculum vitae et référ., à nº 8.648, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMITE D'ENTREPRISE **C.A.F.R.P.** recherche pour restaurants PARIS et proche banlieue **CUISINIER** qualifié

Nationalité française, avec référ. professionn. et CAP, dégagé obligations militaires.

Se prés. à M. DENIS, 42, rue du Dr-FINLAY, PARIS-15e, de 9 heures à 11 heures.

92116 CLICHY recherchons **RÉDACTEUR CORRESPONDANCIER PRODUCTION AUTOMOBILES EXPÉRIMENTÉ** Ecrire avec C.V. et prétentions LA PROTECTRICE section automobiles, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

516 Sud-Est Paris (94) rech. INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL Spécialisé en systèmes électroniques. Ecrire au nº 96.427 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

MERCEDES BENZ FRANCE recherche pour son Département « Etudes Commerciales »

CHARGÉ D'ÉTUDES TECHNICO-COMMERCIAL

— Recherche nouveaux créneaux de marchés, adéquation des produits au marché, étude de nouveaux produits.
— Quelques années d'expérience dans le domaine mécanique et transport indispensables.
— Déplacements.

Adresser C.V., photo et prétent. MERCEDES BENZ France, Direct. des Relations Humaines, B.P. 486-17, 75830 PARIS CEDEX 17.

représentation offres

LE CENTRE DE DIFFUSION DE L'EDITION recherche

UN REPRÉSENTANT

pour les éditeurs universitaires de son catalogue (Maspero, Minuit, etc.) sur la région Sud-Ouest.

Envoyer curriculum vitae au C.D.E., 22, rue de Condé - 75006 PARIS.

Fabricant nappes en P.V.C. ch. **REPRÉSENTANTS (ES)** fixe + commission + prime. Bien introduits centrales achats grande surface et détaillant. Secteur à déterminer. Ecrire nº T 099 074 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONSTRUCTEUR EUROPEEN MATERIEL ECLAIRAGE recrute **V.R.P. MULTICARTES ou AGENTS COMMERCIAUX** Pour régions RENNES NANTES LILLE LYON MARSEILLE LIMOGES. Pr ventes aux grandes surfaces (rayon électricité). Envoyer C.V. à Sté KNOBEL, B.P. 43 1X GARONOR 93606 AULNAY-SOUS-BOIS.

DISTRIBUTEUR NATIONAL recherche **V.R.P. MULTICARTES** introduits directement dans points de vente pour matériel de camping, bagages ou autres articles loisirs.

Adr. C.V., prét., photo nº 3198 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Révis. Pâques - Franç., Philo, orthographe, allemand. 250-77-71

demandes d'emploi

EXPORT

INGENIEUR GRANDE ECOLE
34 ans, célibataire
— Six ans expérience vente machines ;
— Anglais, allemand courant ;
— Bonne connaissance marketing ;
— Organisation et administration ;
— Déplacements étranger acceptés ;
recherche
POSTE INGENIEUR D'AFFAIRES
Ecrire HAVAS ORLEANS nº 115 589.

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR GENERAL SOCIETE D'ETAT terminant son contrat dans 3 mois et souhaitant rester au Moyen-Orient.
Cherche situation collaboration dans société exportant ou ayant activités industrielles ou financières dans le golfe Arabe.
Formation juridique.
Relations administration et secteur privé.
Ecrire sous le numéro 665, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

MAITRE en GESTION Dauphine 32 a., certif. Marketing, Finance, Informatique, niv. doct. Gestion, ch. poste dans bureau d'études. Ecr. nº 668, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 24 a., dip. ESC, Lic. Droit, exp. Export, est intéressé par toutes propositions CANADA. Ecr. nº 667, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF ACCESSOIRISTE THEATRE de province, célibataire, 47 ans, libre de contrat d'avril à septembre 1977 et à compter d'avril 1978, étudierait toutes propositions de contrat à venir. Spécialités : Calligraphie et art héraldique. Langue anglaise. Différents permis de conduire dont marine 100 CV essence. Ecrire : PRESSENSé Michel Théâtre de Rennes 35000

Esthéticienne. Dipl. Etat (Yvan Latour), rech. pl. stab. 270-91-35

DAME cinquantaine, dynamiq., connaissant **STÉNODACT. COMPTABLE** cherche poste S/base 30 h. sem., 2.500 F mens. ou REMPLAC. 3 mois minim. Tél. : 325-93-52 après 19 h.

PSYCHOLOGUE H. 10 a. exp. Recrutem.-Formation, ch. emploi temps partiel. Ecr. nº 647, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ANALYSTE Informaticien confirm. études et réalis. appliq. gest., program., organisat. démarr., etc., ch. sté dynam. rég. Paris ou Sud France Ecr. nº 659 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animateur FPC rech. 1 à 2 jours d'intervention par semaine sur population ouvriers ou employés Ecr. nº 658 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINTE DE DIRECTION J.F., 35 a., maîtrise lettres mod. exp. relat. ext. ds moyenne entreprise et relat. humaines (information) dans multinationale cherche poste à resp. :
- Coordination.
- Rédaction.
- Négociation.

Ecr. nº 623 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef service import-transport-douane, cherche poste hautes responsabilités. Ecr. nº 640 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

secrétaires

SECRÉTAIRES DACTYLOS parfaitem. bilingues anglais TRES LONG REMPLACEMENT Condit. intéress. suiv. référ. Se présenter PRESTEC, 62, bd Sébastopol, Paris-3e.

Sténodactylo

Saint-Cloud, recherche J. femme STENODACTYLO pour SECRETARIAT MEDICAL Tél. : 602-70-72, Dr. Almosni.

proposit. com. capitaux

SI VOTRE ENTREPRISE DEVELOPPE UNE TECHNOLOGIE NOUV. DE CLASSE INTERNATION. JE PEUX EFFICACEMENT VOUS AIDER A L'EXPLOITER DIRECT. OU INDIRECT. SUR LES GDS MARCHES ETRANG. Ecr. nº 8.665, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

- PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC : 180 h de cours
- OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
Niveau 1re ou B.E.P.C. : 140 h de cours de jour ou du soir

FAX
6, r. d'Amsterdam-9e - 874-95-69
94, r. Saint-Lazare-9e - 874-56-60

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI

grâce aux Conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER

Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION

Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

occasions

MOQUETTE ET MURAUX 1er et 2e CHOIX en solde 100.000 m² sur stock. Tél. : 355-66-50.

LIVRES achat comptant à Domicile. Laffitte, 13, rue de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

automobiles automobiles automobiles

Du 25 mars au 25 avril

LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

vous propose un grand choix de voitures qui viennent d'être révisées dans ses ateliers.

Il s'agit exclusivement de
– 100 DS ou ID toutes années de 12.000 à 25.000 F
– 100 GS toutes années de 9.000 à 22.000 F

Livraison immédiate. Crédit. Garantie. Reprise.

DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
- 10, place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.
- 50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.
- 59 bis, avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60.

CITROËN

CONCESSIONNAIRES OUEST - PARISIEN — VOITURES NEUVES DISPONIBLES

EUROPAUTO, 133, Av. G. Clémenceau, 92. NANTERRE, 204-24-69
Garage COLBERT, 10, Rue de la Celle, 78. Le CHESNAY, 954-58-22
BMW
Garage Jean JAURES, 63, Bd. Jean Jaurès, 92. CLICHY, 270-09-39
SOCIETE DU Garage VALLEJO, 119, 121, Av. J. Jaurès, 95. ARGENTEUIL, 982-57-62

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures "SECONDE MAIN"
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules "seconde main", vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre. Exigez le sigle "SECONDE MAIN" Mercedes. C'est votre meilleure garantie.



HORIZON concessionnaire
109 r. de la Tombe-Issoire
75014 Paris
588 46 49

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Mirbel PARIS 5e
336. 38. 35 +

ÉTOILE AUTO CONCESSIONNAIRE **MERCEDES BENZ** VEND VOITURES DE DIRECTION
280 E 77 et 76 blanche
280 76 vert métal
250 77 vert métal
280 76 vert métal
280 CE 75 vert métal
200 77 beige
53, rue Marjolin, LEVALLOIS
739-97-40



CABRIOLET 304 1972
COUPE 304 S 1974
CABR. 504 70 - COUPE 504 72
R 5 TL découv. Vitr. teint. 74
R 5 L et TL 1975
P.A.N. - PEUGEOT
77, rue Picpus (12e). - 346-68-81

Part. vd R 5 TS 1976. Très bon état, couleur 2 tons, bleu clair métal et bleu foncé métal. Toit ouvrant, glaces teintées, spoiler avant. Voxon à cartouche. 27.000 km. Prix : 18.000 F. Tél. 875-50-30.

Part. vd VOLVO break 245 DL autom., 76, équipt. spec. gd froid + access. 30.000 + 7.900 T.V.A douane. Tél. 630-23-12, poste 327. Tél. (40) 73-26-63, soir.

MAZDA sous 24 H en leasing sur 4 ans avec 594 F comptant
VILLEMOMBLE AUTO SPORT
738.18.42 738.48.62

boxes-autos

13e. A VDRE r. Boussingault 10 BOXES. Bon placement. 1er sous-sol. 589-49-34.

Pour cause départ étranger vd FIAT 127, 3 portes, spéciale, bleu métal. Nov. 76. Garantie jusqu'au 15 mai 77. 15.900 F. Tél. : 250-39-10.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

17ème Arrdt.

UN PETIT IMMEUBLE DE QUALITÉ
6500 F le m2
ferme et définitif

11 Bd. GOUVION St CYR

Appartement - témoin sur place
Renseignements et Ventes
GEFIC - ALM.98.98
52, Champs Elysées - 75008 Paris

9e imm. pierre de t. Tt conft. ETAT EXCEPTIONNEL **4 P.** Prix 280.000 F. - Visite les 25 et 26 de 14 à 19 h. : 8, RUE DE BELLEFOND.

Mo POMPE Imm. anc. Très calme. Gd 6 p. 220 m2. Tt conft + 3 chbres serv. + 2 caves + téléph. 1.300.000 F. - 522-45-52.

CADET Poissonnière 3e métro. STUDIO 2e étage. Salle d'eau...

TROCADÉRO

13, PLACE DES VOSGES

VOLTAIRE

11e ARRDT vend appt décoré 14e étage, gd livg, cuis. équip., 2 chbres, 1 s. de bs, grand cab. toil. avec douche, 2 wc, 2 caves. Tél. : 200-22-23, du lundi au vendredi.

Paris Rive gauche

CORVISART-TOLBIAC Bel imm. pierre de Taille 1966, ...

QUAI D'ORSAY 500 m² divisibles. 2 portes palières. Exclusivité. FRANK ARTHUR. 766-41-69.

CARDINAL-LEMOINE Imm. classé sur jardin SPLENDIDE DUPLEX 76 M2 Impeccable tout confort. A voir. 722-38-74.

SAINT-MICHEL Part. vd tr. gd liv. + chbre 67 m² + loggia 12 m², Caract. 510.000 F. Tél. : 325-42-03.

Région parisienne

Fontenay-le-Fleury, 5/6 p. 112 m² Ouest, stores, impeccab., cave, parkg. Tél. 385 000 F. 460-31-22.

LOUVECIENNES. Belle résidence, appt 4 p. très soignées, 2 bains, loggia, garage parking, 455 000 SA H. LE CLAIR 65, av. Foch à Chatou. Tél. : 976-30-02.

BECON (près gare) récent 2 et 3 p. tout confort bon état. MARTIN Dr droit. T. 742-99-09.

PORTE-D'AUTEUIL. Bel appt 100 m2 ds imm. b. sta, asc., bis liv., 2 ch., dressing, s. bns, cab. de toil., cuis., ch. serv., 540 000 F. Sur place le vendr. 25 mars, 4, villa Chanez, ...

BEAU 5 PIÈCES

DEAUVILLE 127, rue Victor-Hugo. CALME ET RESIDENTIEL. Une réalisation de grande classe

CAROL PARC du STUDIO au 4 PIECES. Renseignements sur place les week-ends de 10 h. à 18 h.

LUC GERALD 99, av. des Champs-Elysées 8e. TEL. : 720-62-06.

COTE D'AZUR SANARY-S/MER. Bel immeuble neuf de style provenç. 800 m mer av. cuis. équip., ch. élect., park. Studio 31 m² 132.000 F. T 2, 50 m² 172.000 F; T 3, 66 m² 230.000 F. Crédit maxim. frais réduits. Sélection gratuite s/demande. 37-Les Arcades-du-Port, 83110 SANARY (Var). Tél. (94) 74-25-03.

3 km DE DEAUVILLE

BLONVILLE-sur-MER un emplacement privilégié directement sur la plage.

LE YACHT CLUB

LE GARDEN FLEURI

LUC GERALD

appartem. achat

appartements occupés

locations non meublées Offre

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
58-70, boulevard Richard-Lenoir, sur bd et jardins

« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces.
Visite appartement-témoin.

51-55, bd Richard-Lenoir, sur bd, rue et jardins

« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins

« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

PRIX FERMES

S.A. AZED 25-27, boulevard Richard-Lenoir. **Tél : 355-35-34 +**

LES CARLINES DE COMBLOUX

A 4 KILOMETRES DE MEGEVE
Orientées vers le Mont-Blanc, les Carlines de Combloux offrent une architecture traditionnelle type chalet. Duplex, Mezzanine, charpente apparente : chaque appartement a ses particularités. 19 appartements, du studio au 4 pièces, pour que chacun s'y plaise.

PRIX FERMES ET DÉFINITIFS

BOULOGNE

INVESTISSEZ A TOURS

33 RUE CENSIER (5e)

SAINT-MANDÉ (94)

fonds de commerce

LA ROCHELLE

BD SAINT-GERMAIN

bureaux

CHAMPS-ÉLYSÉES

locaux commerciaux

immeubles

Boutiques

échanges

Immobilier (information)

hôtels-partic.

pavillons

villas

terrains

viagers

propriétés

maisons de campagne

BORD MARNE

fermettes

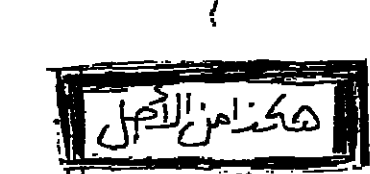
DOURDAN

châteaux

domaines

villégiatures

forêts



EQUIPEMENT

Questions... Comptes d'armateurs ...Réponses

M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay était délégué général du Comité central des armateurs de France depuis 1972. Il quitte ce poste, qu'occupera désormais M. Pierre de Demandolx, délégué général adjoint et ancien directeur de l'outillage du port de Dunkerque. M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay a répondu à nos questions.

— Quel bilan donnez-vous de l'action du Comité des armateurs au cours des cinq dernières années ?

La principale caractéristique de l'évolution de la flotte française pendant cette période, c'est certainement sa croissance assez spectaculaire. C'est le résultat du dynamisme de l'armement, de l'incitation des pouvoirs publics et bien modestement de l'action du Comité des armateurs. Pour la première fois depuis longtemps, le taux de croissance français a été supérieur à celui de la flotte mondiale. Partant de 5,8 millions de Tjb et de 9,1 millions de TPL à la mi-1970, la flotte française a atteint 10,4 millions de Tjb et 18,3 millions de TPL à la mi-1976, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 12,1 % et 15 % respectivement pour le tonnage et pour le port en lourd, contre 10,3 % et 12,4 % pour la flotte mondiale pendant la même période.

Je n'ai fait, pour ma part, que prendre le train en marche pour poursuivre l'action engagée par mes prédécesseurs. Le plan de croissance était le fils du plan de relance et le petit-fils du plan de modernisation. Les objectifs se sont peut-être amplifiés et diversifiés, mais ils procédaient de la même continuité de pensée.

La position vulnérable de la France

— Voilà un bilan économique ; et pour le plan social ?

Si les cinq dernières années ont été caractérisées par un calme assez remarquable dans la marine marchande française, ce fut le résultat d'une politique contractuelle loyale et constructive engagée depuis de nombreuses années et qu'une conjoncture convenable a seule permis d'accentuer.

Sur un plan plus général, on a peut-être réussi à davantage sensibiliser l'opinion publique à l'importance du transport maritime pour l'économie nationale, mais, là encore, nous n'avons fait que reprendre, dans une plaidoirie permanente, des thèmes élaborés de longue date.

Mais on ne peut s'empêcher d'être perplexe et de se sentir quelque peu responsable en réalisant qu'il a été peut-être facile, mais courageux, d'assurer une croissance délibérée de la flotte, mais qu'il eût peut-être été plus difficile, mais nécessaire, d'entamer aussi un processus de réduction du surcoût inhérent au pavillon français. C'était peut-être impossible, sauf à remettre en cause l'ensemble du régime social du marin français, mais la situation présente aurait été moins préoccupante.

— Qu'entendez-vous par surcoût du pavillon français ?

Je voudrais dire d'abord que le surcoût du pavillon français n'entraîne d'aucune manière un surprix pour l'usager. C'est l'armateur qui supporte son propre surcoût. Le fret est toujours un prix international.

Pour un navire moyen de la flotte française, l'ordre de grandeur de ce surcoût, au titre des charges d'équipage et des charges sociales, est de 1 000 dollars par jour par rapport au pavillon britannique, et sensiblement plus par rapport aux pavillons de l'Est, au pavillon grec, aux pavillons du tiers-monde ou aux pavillons de complaisance. En période de haute conjoncture, ce surcoût se traduit par une moindre rentabilité, mais celle-ci peut devenir nulle ou négative en conjoncture plus déprimée.

— Or, comment se présente la conjoncture pour l'armement français ?

La conjoncture n'a jamais été aussi durablement basse. L'excédent de navires par rapport à la demande de transport est considérable pour le transport pétrolier et pour le vrac sec, tandis que la concurrence va en s'accentuant sur tous les trafics de ligne régulière. Et je crains fort, pour ma part, qu'un rééquilibrage de l'offre et de la demande n'intervienne pas avant deux ou trois ans, en étant optimiste, au pétrole, et avant trois ou quatre ans pour les marchandises sèches pondéreuses.

Dans ces conditions, indépendamment des problèmes redoutables qui sont posés à la construction navale, notamment en France, les conséquences pour les compagnies de navigation sont préoccupantes. Et dans ce contexte, même si l'armement français a eu une politique particulièrement prudente, en ne prenant pas trop de risques excessifs, sa position est vulnérable.

— Vulnérable, c'est-à-dire ?

Ce qui fait sa vulnérabilité aujourd'hui, c'est tout d'abord la crise bien entendu, et le fait qu'elle dure depuis deux ans et qu'elle doive durer probablement plus encore ; c'est ensuite le niveau du surcoût du pavillon français qui entraîne que, à taux de fret égal, un navire sera déficitaire, alors qu'il sera peut-être équilibré ou rentable sous un autre pavillon ; et c'est enfin le poids de l'endettement. L'effort d'investissement réalisé dans le passé a porté l'encours de l'endettement total de la profession à plus de 10 milliards de francs, soit davantage que le chiffre d'affaires qui est de 9. Or, quand pour certaines navires, les recettes ne couvrent que les dépenses d'exploitation, cela pose quelques problèmes pour rembourser le capital et payer les intérêts des emprunts contractés. Bien souvent cela ne peut se faire qu'en vendant des navires.

***

Au cours d'une conférence de presse réunie le mercredi 23 mars à Paris, M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay a dénoncé les agissements inquiétants des flottes marchandes de l'Est, « moins apparents mais tout aussi dangereux que ceux des flottes de complaisance ». *L'ancien délégué général du Comité central des armateurs de France a dévoilé que l'U.R.S.S. et la Chine populaire avaient transféré chacune plus de cent navires sous pavillon de complaisance panaméen et qu'aucun de ces deux pays n'a ratifié les conventions internationales en matière de sécurité et de conditions sociales des équipages.*

« Les pays européens, *a dit encore M. Poirier d'Orsay,* laissent tout faire, car une attaque contre les agissements de l'Est serait perçue comme une attaque de nature politique. »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

QUALITÉ DE LA VIE

M. Fourcade au comité de la charte de la nature : plus de dérogations

Le comité de la charte de la nature, qui groupe une vingtaine de grandes associations de défense de l'environnement et de consommateurs, avait adressé à tous les ministres compétents ses chartes urbaine et rurale. Le ministre de l'équipement, M. Jean-Pierre Fourcade, vient de répondre à M. René Richard, l'un des animateurs du comité de la charte, que « *l'inspiration de ces deux documents rejoint tout à fait l'objectif d'environnement à la française défini par le gouvernement* » et qu'elles contiennent des « *propositions concrètes et nouvelles qui méritent un examen attentif* ».

La charte rurale demande notamment de ménager l'espace agricole, de protéger les espaces boisés, de préserver le caractère rural des villages, de mettre la nature à l'abri des pollutions, etc. La charte urbaine propose de « réintroduire la nature dans les villes », de respecter une « échelle humaine » pour les constructions, de limiter la circulation automobile, de lutter contre la pollution, le bruit, de faire participer les habitants, etc.

Après avoir rappelé les lois déjà votées (protection de la nature, urbanisme, architecture), et signalé ses trois circulaires récentes (*le Monde* du 18 mars), le ministre de l'équipement écrit :

« *Je partage entièrement vos vues pour un urbanisme « sans complaisance » et les nouveaux textes ont, dans cet esprit, prohibé les dérogations aux règles d'urbanisme, sauf à titre exceptionnel dans le cas de procédures solennelles et contrôlables par l'opinion publique. Le principe de l'information des citadins pour les projets de zone d'aménagement concerté a été introduit dans la loi et la publicité des demandes de permis de construire est systématique depuis la circulaire que j'ai signée le 31 décembre 1976.*

» *Quant à la participation des usagers, et notamment des associations, à l'élaboration des règles d'urbanisme, un projet de décret actuellement en préparation permettra de l'organiser dans le sens que vous souhaitez.* »

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINS CONDAMNE LA CHASSE AUX BÉBÉS PHOQUES

(De notre correspondant.)

Montréal. — La Chambre des représentants américains a adopté, mardi 22 mars, une résolution condamnant la cruauté de la chasse aux bébés phoques pratiquée au Canada. Le texte demande au gouvernement canadien de revoir sa politique sur ce point.

Cependant, les vingt-huit membres de l'organisation Greenpeace, qui avaient établi un camp sur une île à l'ouest de Terre-Neuve ont dû abandonner à cause du manque d'argent et du mauvais temps. Les écologistes ont livré leur baroud d'honneur. Le chef de leur groupe s'est accroché à un filin servant à remonter les peaux sur les bateaux et a été plongé à plusieurs reprises dans l'eau glacée par les pêcheurs. Les écologistes, nullement découragés, vont se rendre à Ottawa pour rencontrer le ministre canadien des pêcheries et lui demander un moratoire de six ans sur la chasse aux phoques.

Quant à l'expédition de Brigitte Bardot à Terre-Neuve, elle a été accueillie au Canada avec un mélange d'indifférence et d'amusement. Le journaliste suisse Franz Weber et l'écologiste Brian Davies, eux, s'accrochent au terrain. Ce dernier, dont les hélicoptères ont survolé de trop près les chasseurs, pourrait être poursuivi. La chasse, elle, continue. Dernier tableau : cinquante-cinq mille peaux.

ALAIN-MARIE CARRON.

DEUX MOIS POUR EXTRAIRE LE PÉTROLE DU « BOEHLEN »

(De notre correspondant.)

Brest. — Le pompage du *Boehlen* devrait débuter le 3 avril. Il s'effectuera à partir du bâtiment base *Petrel*. Ce navire, qui a servi au colmatage des fuites du pétrolier, est actuellement l'objet de travaux d'aménagement à Brest. Il s'agit d'installer à bord deux chaudières destinées à porter à 80 degrés l'eau de mer qui servira à réchauffer les quelque 6 000 tonnes de pétrole encore contenues dans l'épave. L'émulsion obtenue sera ensuite aspirée à la surface et, après décantation, le pétrole brûlé.

Le *Petrel* appareillera, le dimanche 27 mars, de Brest, pour se livrer à des essais au-dessus du *Boehlen* qui gît par 100 mètres de fond depuis le 14 octobre 1976 à une vingtaine de milles de la pointe de Bretagne. Le pompage demandera environ deux mois si le temps est beau. Il reviendra à 450 000 francs par jour ; les frais de l'opération seront supportés par la marine nationale.

L'opération « métro molto allegro »

MA NON TROPPO...

Animation partout. Il faut à présent « animer ». Même en ce lieu qu'on eût pu croire assez « animé » : le métro. Des couloirs où, aux heures de pointe, passent des gens pressés d'arriver enfin chez eux. Les responsables de la R.A.T.P. ont pourtant fait la gageure de les retenir, debout, pour écouter de la musique. « Musique dans le métro », *tout un programme. On veut ainsi, dit-on, réduire* « le temps apparent du trajet ».

A la station Auber, sono, jeu d'orgue. On n'a pas lésiné. Une vraie scène. L'Accordéon-club de Chartres s'y produit. Des enfants en costume bleu sombre, dirigés epr une dame en robe longue de velours... comme au concert. Inattendu, dans cette salle des échanges, avec ce grand podium à l'endroit même où l'on prend le raccourci pour gagner du temps.

A Montparnasse, du classique : violon et clavecin. Le jeune violoniste explique : « Je n'ai pas pris mon meilleur violon ; ici, c'est risqué. Quant au clavecin, c'est une casserole. » « Je suis venu exprès de Convention pour écouter », *confie un retraité. Il n'y a pas foule autour des duettistes.*

A Nation, l'estrade est belle, pour les « Vaudou vaches maigres » *— des mimes pour enfants. Les* « vaches maigres » *sautent la barrière ;* « elles » *vont dans les couloirs, précisément pour essayer d'« animer ». L'ingénieur en chef de la station les poursuit : ils doivent rentrer dans l'enclos. Résultat : les petits enfants s'en sont allés.*

A Place Clichy, on a voulu installer un atelier musical. Une dame attend dans son kiosque. « On n'a pas vu un enfant de la journée. » *Devant elle, deux gars jouent. Flûte et guitare ; c'est joli.* « C'est vous qui, d'habitude, faites de la musique ici ? » « Oui, mais, aujourd'hui, c'est permis. » *Ils sont au poste assigné.* « L'avantage, évidemment, c'est de ne plus avoir à jeter de regards inquiets au cas où la police bondirait. » *Sous l'affichette de la R.A.T.P.* « Métro, Molto Allegro », *ils sont bien en sécurité. Musiciens sauvages capturés.*

Un besoin du public

A quoi rime toute cette musique ? L'opération servirait à embrigader les violoneux. On parle déjà de leur attribuer une carte renouvelable Sur quels critères ?

« Nous répondons à un besoin du public », *dit-on à la R.A.T.P.* Il y a plus d'un an et demi qu'on prépare cette manifestation. » *Le besoin n'est-il pas plutôt celui de la « fête » qui s'improvise ? Le métro ne manque pas d'animation, puisque c'est d'abord un moyen de transport et c'est peut-être moins le « temps apparent du trajet » qu'il faut réduire que son temps réel. Mais le « métropolitain » c'est aussi un monde avec une âme . les clochards, les accordéonistes pourchassés par la police, font partie du décor Le petit air de flûte qui vous attrape au détour d'une correspondance, la pièce qu'on donne — sans s'arrêter — pour remercier d'un vrai regain de plaisir, tout cela ne peut être récupéré d'un coup et à grand frais par un maître des cérémonies.* Ecouter du clavecin devant *une poinçonneuse automatique, c'est du surréalisme. La vraie vie du métro est ailleurs* « Nous nous vendons des kilomètres, *explique un agent de la R.A.T.P.*, ça, c'est bon pour la salle Gaveau. Je n'y comprends plus rien. Hier, il fallait les empêcher de jouer. Aujourd'hui c'est la R.A.T.P. qui organise. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

TRANSPORTS

TRENTE-TROIS MILLIONS DE PASSAGERS SUR LES AÉROPORTS FRANÇAIS EN 1976

Le trafic de l'ensemble des aéroports français s'élève, en 1976, à près de 33 millions de passagers, soit une progression de 9,9 % par rapport à l'année précédente, indique *l'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports* (UCCEGA). Cette progression reste légèrement inférieure à la moyenne pour les trois plus grands aéroports : Paris (+ 9 %), Marseille (+ 8,8 %) et Nice (+ 7 %).

Les aéroports, tournés traditionnellement vers le trafic international, ne progressent pas de façon sensible à l'exception de ceux qui sont le point de départ d'un trafic charter à destination de l'étranger. L'évolution de ces derniers — Belfort, Limoges, Tours — est d'autant plus forte que cette activité y est plus récente.

Le taux moyen de croissance annuel est légèrement supérieur à la moyenne sur les aéroports de province (+ 8 %), inférieur à Paris (+ 6 %). Exceptions faites de Nice (— 4,9 %) et de Bâle-Mulhouse (— 1,4 %).

Le trafic de fret augmente de 13,7 % en 1976 par rapport à l'année précédente. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux que l'on constatait lors du bilan 1975 par rapport à 1974 (+ 0,6 %). Cette progression est plus forte sur les aérodromes de province que sur ceux de Paris (+ 19,5 % contre + 12,5 %).

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le Conseil économique adopte un rapport sur les aspects humains d'une politique d'exportation

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 23 mars, deux projets d'avis qui lui étaient présentés à partir de rapports sur l'emploi et l'exportation. Le premier, intitulé « Dispositif actuel de prévision en matière d'emploi », et dont le rapporteur était M. Bernard Vinstock, a recueilli 146 voix favorables sur 159 votants (la C.F.D.T. s'est abstenue). Le second texte, dont l'auteur était M. Jean-Paul Neu, concernait « Les aspects humains de la politique de développement de nos exportations » ; il a recueilli 131 voix favorables sur 158 votants ; 27 conseillers se sont abstenus (C.F.D.T., C.G.T. et FEN).

Dans l'énorme projet de construction du métro de Hongkong, les entreprises françaises n'ont rien eu : l'un des « grands » de l'exportation a dû renoncer à y participer, faute, notamment d'avoir pu trouver un ingénieur acceptant de vivre deux ans à Hongkong. Les expositions françaises en Asie — Kuala-Lumpur et Singapour — ont montré que beaucoup de nos chefs d'entreprise et de nos ingénieurs ne parlent pas ou parlent mal l'anglais. Les ministres français eux-mêmes, dans les conversations qu'ils ont sur place avec les responsables locaux, doivent recourir à des interprètes pour comprendre ce qu'on leur dit... en anglais.

Ces exemples montrent ce qui freine le succès des efforts faits par la France pour accroître ses exportations. L'avis présenté à ce propos par M. Neu au Conseil économique demande notamment que « *l'étude d'une langue étrangère soit commencée dès le primaire et avec des méthodes correspondant aux besoins pratiques ; que, dans le secondaire, un aspect plus concret soit donné à l'enseignement des langues et des faits économiques nationaux et internationaux en histoire et en géographie.*

» *Pour l'enseignement supérieur, il faudrait que soit étendue l'expérience déjà entreprise dans quelques universités où une place privilégiée a été faite à l'enseignement des disciplines touchant au commerce international ; que soient, en particulier, développées des études comparatives avec le droit des affaires à l'étranger.* »

Le projet d'avis note très justement :

« *C'est surtout dans l'information générale des Français qui se préparent à partir à l'étranger que des progrès importants sont attendus. Le Conseil économique et social souhaite que soit accélérée au maximum la mise en place de deux organismes créés récemment et dont l'absence se faisait vivement sentir, à la fois pour les demandeurs d'emplois et pour les entreprises : le Service national pour l'emploi à l'étranger, d'une part, qui doit favoriser le placement des Français dans des emplois à l'étranger, avec l'appui des six cents agences en province de l'Agence nationale pour l'emploi et en liaison notamment avec l'Association pour l'emploi des cadres ; d'autre part, le Centre d'information pour les Français en instance de départ pour l'étranger, qui procède actuellement à son installation à Paris avec le concours de l'Union des Français à l'étranger.* »

M. Neu fait beaucoup d'autres propositions, et notamment :

« *Amélioration de la formation technique, ainsi que mise sur pied d'une documentation précise permettant aux techniciens ou cadres, à leur retour de l'étranger, de ne pas être pénalisés dans le déroulement de leur carrière ; dans ce but, intégration dans les conventions collectives françaises des conditions de déplacement hors de France. (...) Le développement de nos exportations passe aussi par celui de la formation des étrangers en France. Cela se fait déjà par le biais des actions de l'Agence pour la coopération technique et industrielle et économique (Action). Mais ces actions devraient se développer avec plus de cohérence.* » — Al. V.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **THOMSON - C.S.F. AURAIT SIGNE UN IMPORTANT CONTRAT EN CHINE.** — De source diplomatique, on indique à Pékin que le groupe français Thomson-C.S.F. aurait signé un important contrat en Chine. Ce contrat — de plusieurs centaines de millions de francs — porterait sur la fourniture à la Chine d'un système de contrôle du trafic de l'aviation civile chinoise. Le groupe Thomson-C.S.F. indique pour sa part que les négociations sont effectivement terminées, mais se refuse à confirmer la signature de l'accord, laissant ce soin aux autorités officielles chinoises.

Syndicats

● **DANS LA LETTRE DE LA C.G.T. AU PREMIER MINISTRE** (*le Monde* du 23 mars) que la confédération cégétiste a envoyée le 22 mars, les revendications portent sur un relèvement substantiel du SMIC, la libre négociation des salaires, la mise au point d'un budget-type servant de base à l'évolution des rémunérations, la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge de la retraite. La C.G.T. demande, en outre, des précisions sur un éventuel relèvement du ticket modérateur pour certains produits pharmaceutiques.

● **NOUVEL AVERTISSEMENT DE M. SEGUY.** — Si les organisations syndicales sont privées de leur droit de négocier, « *il y aura des explosions* », a déclaré le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, dans une intreview à *Ouest-France*, du 24 mars. « *Nous n'avons pas l'intention de poser un ultimatum, mais disons que le mois d'avril ne devrait pas se terminer sans que d'importantes négociations s'engagent pour éviter des conflits sociaux encore plus graves.* » Rejetant toute trêve, M. Séguy estime qu'il « *est parfaitement possible de poursuivre l'action de façon responsable sans tomber dans quelque provocation que ce soit* ».

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONELGAZ

AVIS INTERNATIONAL DE PRÉSÉLECTION

SONELGAZ doit réaliser dans la région de JIJEL (EST ALGERIE) une centrale thermique vapeur à réfrigération par eau de mer en site vierge composée de 4 groupes de taille unitaire d'environ 160 MW chacun

Les travaux d'infrastructure se décomposent principalement en 2 lots :

— Lot no 1 : Fondations profondes ; 1.200 pieux de profondeur moyenne 25 m et de capacité portante 80 à 135 tonnes.

— Lot no 2 : Génie civil de la Centrale composée d'un bloc usine des circuits d'eau de mer de réfrigération et d'ouvrages annexes ateliers, magasins, bâtiments administratifs et sociaux.

Approximativement l'ampleur des travaux se présente comme suit :

— Excavations : 80.000 m3.
— Béton : 50.000 m3.
— Coffrage : 100.000 m2.
— Acier pour béton 5.000 t

Les Sociétés intéressées soumettront leur candidature avec leurs références au plus tard le 15 avril 1977 à l'adresse suivante :

SONELGAZ
DIRECTION DE L'ENGINEERING
SERVICE ENGINEERING DES MOYENS DE PRODUCTION
ALGER

Les dossiers d'appel d'offres seront disponibles à la fin du premier semestre 1977.

(PUBLICITE)

EMIRATS ARABES UNIS

APPEL D'OFFRES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS D'ABU DHABI - ÉMIRATS ARABES UNIS

Lance un appel d'offres aux entrepreneurs en bâtiment internationaux pour la réalisation du projet de la **PRÉFECTURE DE POLICE D'ABU DHABI.**

Il s'agit d'un ensemble d'immeubles d'une surface globale de construction de 21.500 m2 à bâtir sur un terrain d'environ 50.000 m2, situé près de la route de l'aéroport (à mi-distance entre le centre ville d'Abu Dhabi et l'aéroport).

L'ensemble comprend les composants principaux suivants :

1) **Le bâtiment principal** : généralement des immeubles de 2 étages d'une surface de construction d'environ 10.000 m2 comprenant :

a) les locaux administratifs ;
b) les services techniques ;
c) bibliothèque ;
d) salle de réunion.

2) **les casernes** : Des immeubles de 2 étages d'une surface de construction d'environ 4.000 m2, tout confort.

3) **le Laboratoire médico-légal** : Un immeuble de 6 étages d'une surface de construction d'environ 5.750 m2 comprenant :

a) administration ;
b) services techniques ;
c) salle de réunion.

4) **les immeubles des services généraux** : ces immeubles couvrent une surface de construction d'environ 1.500 m2.

5) **clôture et entrées principales.**

6) **l'aménagement de l'environnement et les parkings.**
Le dossier concernant le présent appel d'offres sera disponible fin mai 1977.

Pour obtenir le questionnaire de présélection ou des précisions sur le projet, écrire à :

KHATIB et ALAMI (Consolidated Engineering Co.)
Abu Dhabi Office : P.O. Box 2732 - Tél. 43400.
Dubai Office : P.O. Box 5091 - Tél. 22203/4
Télex : CONSIG 5725 DB.
Sharjah Office : P.O. Box 688 - Tél. 24144.

Les questionnaires doivent être retournés à la même adresse le 17 avril 1977 à 12 h. au plus tard.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

Comment retrouver le plein emploi ?

par ANDRÉ HENRY (*)

EST-CE l'approche des échéances électorales ? L'emploi, ce grand oublié du plan Barre à l'automne, revient au premier plan des préoccupations de nos gouvernants. Le « social » ne serait-il pas plus payant que « l'économique » ?

Comment retrouver le plein emploi ?

Mais ne faut-il pas d'abord poser une autre question : nos gouvernants estiment-ils souhaitable de retrouver le plein emploi ? Officiellement la question ne se pose pas : tout intervenant public, quel qu'il soit, s'affirme en faveur du plein emploi et rejette avec indignation le soupçon d'être favorable au maintien d'un volant de chômage permanent régulateur de l'économie, incitateur de mobilité et frein efficace contre l'emballement des salaires.

Et pourtant, combien d'économistes « libéraux » admettent dans l'intimité que c'est inévitable — et finalement positif. Et le silence de M. Barre sur le problème, durant des mois, n'était-il pas tacite acquiescement ? Jusqu'au jour où, à propos de mobilité justement, étant allé trop loin dans l'aveu, il fut convié à reparler du chômage.

L'autre politique serait-elle à finalité exclusivement sociale et, négligeant l'économie, n'aboutirait-elle pas à aggraver finalement le mal sous prétexte de le guérir ? C'est du moins ainsi que les adversaires de la gauche (qu'il s'agisse de la gauche syndicale ou de la gauche politique) présentent les solutions de celle-ci.

Créer artificiellement des emplois, défendre à tout prix les emplois existants, en développant encore les garanties dont bénéficient actuellement les travailleurs, établir une véritable interdiction de licencier sans reclassement préalable, ce serait, paraît-il, précipiter, dans un pays soumis à la plus rude concurrence internationale, un déclin économique certain (1).

Ainsi, en dépeignant une réalité manichéenne, en opposant préoccupations économiques et préoccupations sociales, pourrait-on ensuite ouvrir la troisième voie raisonnable qui s'imposerait à une France souhaitant encore être gouvernée au centre... et illustrant du même coup « le pluralisme », unique objet de l'horizon présidentiel.

D'autres structures

Une chose est acquise : la restauration du plein emploi, quelle que soit la politique suivie, ne sera pas une opération facile. Elle demandera du temps et une autre politique, tenace et continue. Cette politique ne peut être seulement une politique isolée de l'emploi, mais doit être insérée dans un ensemble cohérent dont les différents éléments agiront sur lui.

Présenter, par exemple, les créations d'emploi, dans les services publics comme une mesure isolée, c'est effectivement prêter le flanc aux arguments budgétaires et aux campagnes faciles que toute inflation des personnels de l'Etat suscite dans certains milieux. Par contre, proposer ces créations d'emplois comme la conséquence d'une autre conception de la croissance à laquelle elles sont indispensables écarte cette objection et donne à ces mesures leur justification.

La FEN l'a souvent répété : vouloir changer de cap sans prendre de virage relève de la plaisanterie et de l'illusion, non pas de l'habileté politique. Le redressement économique de la France implique que la question de la croissance ne soit pas posée en termes de niveau, mais en termes de contenu.

Favoriser les industries créatrices d'emplois relève de la même dialectique économique. Faut-il s'interdire le progrès technique et le remplacement qu'il entraîne du travail par le capital sous prétexte de préserver l'emploi, ou faut-il au contraire que l'Etat intervienne pour aider à une restructuration industrielle aussi indolore que possible socialement, en laissant la seule responsabilité de l'opération aux magnats de l'industrie, comme c'est le cas aujourd'hui pour la sidérurgie ?

Qui ne voit que là encore la solution n'est pas de choisir entre le progrès économique et le progrès social, mais de guider l'évolution en recherchant la combinaison optimale de ces deux nécessités, ce que, le passé l'a prouvé, le simple jeu concurrentiel « libéral » ne permet pas de réaliser, sauf avec des « faux frais humains terriblement élevés !

Il s'agit en fait d'un nouveau type de croissance à imaginer.

Réduire la durée du travail en fait partie, qui, d'une part, facilite ces restructurations nécessaires sans évictions massives, et, d'autre part, oblige à poser le problème de l'utilisation intelligente et profitable du temps libre — donc de la responsabilité des services publics — pour l'impulsion d'une politique de l'animation, du loisir, du tourisme social, de l'éducation permanente.

Les autres pays industriels se sont plus ou moins engagés dans cette voie. La France dans ce domaine aussi est à la traîne.

Enfin, au cœur du problème de l'emploi, se place le problème de l'organisation du travail. Le choix délibéré du système dit libéral en France, celui d'une évolution des qualifications dans le sens d'une dichotomie accrue entre une poignée d'emplois surqualifiés et une masse d'emplois peu ou pas qualifiés, le développement du travail à la chaîne et du travail posté étaient-ils (sont-ils) nécessaires à l'industrialisation ?

L'exemple d'autres pays, la Suède et même l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis, prouve le contraire. On peut obtenir une rentabilité du travail au moins aussi élevée avec une autre organisation du travail. Et si celle-ci n'est pas technologiquement et économiquement inférieure, par contre, quelle supériorité du point de vue social ! Ce que l'on a baptisé, pour une opération spectaculaire de surface, « revalorisation du travail manuel », devrait correspondre en réalité à la révision des grilles de salaires par réduction de l'éventail des rémunérations et par révision profonde des classifications.

mais c'est aussi une profonde réorganisation du travail qui suppose l'association au sein de l'entreprise — publique ou privée — des travailleurs et de leurs représentants à une œuvre d'une importance décisive pour l'avenir de l'entreprise elle-même, comme pour leur vie propre.

Expansion de la formation

Mais ces mesures ne sauraient suffire. Il est significatif que le chômage en France pèse d'abord sur les demandeurs d'un premier emploi (jeunes et femmes). Ce phénomène ne date pas de la crise récente. Il remonte au moins à 1964, ce qui témoigne de sa nature plus structurelle que conjoncturelle. Quelles mesures structurelles peuvent le combattre ?

Il faut écarter, parce qu'elle est rétrograde et néfaste, la fausse solution actuelle qui consiste à accepter en fait le phénomène.

D'une part, l'on espère que la situation actuelle, en se prolongeant, aboutira progressivement à écarter les femmes de l'emploi. D'autre part, en favorisant l'évasion scolaire prématurée des jeunes, comme le fait la loi Haby, et en limitant l'action à des mesures d'adaptation à l'emploi, en substituant un apprentissage étroitement utilitaire à une formation professionnelle initiale assez large pour autoriser une formation permanente ultérieure, on entend freiner l'émancipation des jeunes (comme on entend freiner l'émancipation des femmes) en les obligeant à s'insérer, sauf à ne pas trouver d'emploi, dans les cadres actuels de l'entreprise avec son type d'organisation du travail, avec son type de rapports qualification-classifications-salaires. Le tout à la seule discrétion de la direction.

Une autre politique suppose l'expansion de la formation.

Comme le définit le projet éducatif que la F.E.N. vient d'adopter, la mise en place d'une formation initiale pour tous les jeunes jusqu'à dix-huit ans est un des éléments décisifs de la lutte pour le plein et le meilleur emploi (2). Elle seule peut permettre d'éviter la sortie prématurée du système de formation sans qualification professionnelle.

Ce faisant, elle sera un adjuvant puissant pour obliger l'entreprise à modifier une organisation du travail qui reposait hier sur la possibilité d'importation d'une main-d'œuvre non qualifiée, aujourd'hui sur l'existence d'une main-d'œuvre juvénile sans qualification à la recherche d'un premier emploi.

Elle seule, enfin, peut permettre d'assurer demain dans les meilleures conditions la nécessaire mobilité professionnelle. L'expérience de cinq années d'application de la législation sur la formation professionnelle continue montre que celle-ci est seulement accessible à ceux qui ont reçu une sérieuse formation initiale.

Si l'on veut demain que s'opèrent par ce biais les corrections nécessaires à la situation technologique de l'emploi, c'est bien en donnant à tous les jeunes une formation initiale professionnelle aussi polyvalente que possible, appuyée sur la formation générale la plus solide.

Et qu'on ne nous oppose pas le refus des jeunes de recevoir une telle formation. Ce n'est pas parce que la prolongation de la scolarité, organisée sans moyens et dans les pires des confusions et des contradictions, a été un échec, qu'ils condamnent la nécessaire mise en place d'un véritable système public de formation initiale pour tous les jeunes, tenant compte des réalités du monde industriel contemporain et des besoins des citoyens, et des hommes que devront être les travailleurs.

Bien au contraire. Ils comprendront vite que leur avenir dépend essentiellement des chances de vie meilleure que la formation leur aura données.

(1) Cf. l'article d'Alain Cotta dans « le Figaro » du 5-6 mars 1977. Cf. également, Jean Boissonnat qui écrit dans son éditorial de « l'Expansion » de mars : « Les employeurs ne voudraient embaucher personne — sauf nécessité extrême — tant que l'hypothèque de l'arrivée de la gauche au pouvoir avec son cortège de nationalisations et (plus encore) [nous soulignons] son interdiction de licencier, ne sera pas levée ».

(2) Ce projet vient d'être publié dans un numéro spécial de « FEN-Informations ». Prix 10 F. FEN, 10, rue de Solférino, Paris-7e. C.C.P. 2391-79 H Paris.

★ Secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Avec les Air Canadiens, voyagez sur vol régulier pour le prix d'un vol charter.

Tarif Apex aller-retour Paris-Montréal : 1.800 F*
Les Rocheuses : 2.250 F*.

Le tarif Apex d'Air Canada est même moins cher que les tarifs charters.

Avec en plus l'organisation d'une grande compagnie aérienne.

Avec Air Canada, voyagez confortablement sur Boeing 747. Voyagez le jour de votre choix à destination de la ville de votre choix (31 villes au Canada, et 10 aux États-Unis). Arrivez dans une ville et repartez d'une autre : ex. Paris-Montréal à l'aller et Toronto-Paris au retour : 1.865 F*.

Et partez en toute tranquilité sans risque d'annulation de vol.

Pour bénéficier du tarif Apex, il vous suffit de réserver votre place et acheter votre billet 2 mois à l'avance en prévoyant de séjourner au Canada 22 jours minimum 45 jours maximum. C'est tout.

Pour préparer votre voyage, vous trouverez dans le catalogue "Aventures au Canada" de nombreuses formules de vacances fascinantes.

Air Canada, c'est la façon la plus canadienne de découvrir le Canada.

Pour de plus amples informations sur le tarif Apex et sur le catalogue Aventures au Canada, consultez votre agent de voyages ou renvoyez-nous ce coupon.

Nous serions tellement contents de vous accueillir.

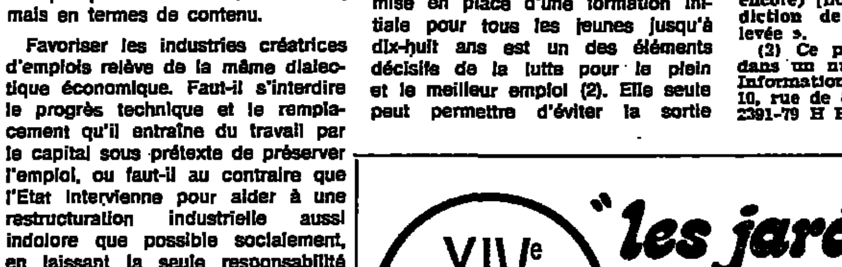
* Supplément juillet-août-septembre Montréal : 485 F - Les Rocheuses : 540 F - Paris-Montréal/Toronto-Paris : 485 F.

Je désire recevoir des renseignements sur le tarif Apex.
Je désire recevoir gratuitement le catalogue
Aventures au Canada

Nom :
Prénom :
Adresse :

AIR CANADA

Air Canada - Service Tourisme - 24, boulevard des Capucines - 75009 PARIS - Tél. : 273.84.00.



petit immeuble de haute qualité donnant sur grand jardin

STUDIOS à 5 PIECES

PRIX FERME ET DEFINITIF - LIVRAISON 3e TRIM. 77

Réalisation FONCIMMO

Renseignements et vente :

GEFICO 924.83.96

Visite appartement témoin tous les après-midi

TEL. 542.67.13

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

•

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SONIPEC - 100, rue de Tripoli - H.-DEY

•

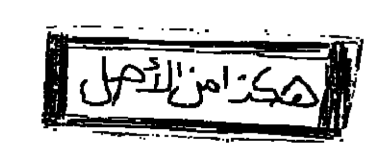
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé en vue de la réalisation d'une étude technico-économique concernant la faisabilité d'un projet destiné à produire des vêtements en cuir, civils et professionnels.

Les organismes intéressés sont invités à retirer le cahier des charges à SONIPEC, Direction des Etudes, 100, rue de Tripoli, Hussein-Dey (ALGER), contre paiement de la somme de 50 DA.

La date limite de remise des offres est fixée à 45 jours à partir de la parution du présent avis.

Les soumissions doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée, sous double pli cacheté portant la mention « Soumission pour la réalisation d'une étude technico-économique : projet vêtements en cuir. Ne pas ouvrir ».



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

'OUR SOUTENIR LES GRÉVISTES DE DUNKERQUE

La Fédération des dockers C.G.T. lance un ordre de grève nationale pour le 26 mars

La Fédération nationale des ports et docks e la C.G.T. a lancé aux dix-huit mille dockers e tous les ports de France un ordre de grève e vingt-quatre heures, samedi 26 mars, afin 'appuyer les grévistes de Dunkerque en onflit avec la société de manutention d'Usinor epuis le 10 mars. M. Gaston Henry, secrétaire énéral de la fédération, a précisé que « la rève nationale du 26 mars n'était pas une in mais un commencement ». « Les dockers, *a-t-il ajouté, refusent toute atteinte à leur* statut. Il faut s'attendre à de nombreuses actions dans les ports si le patronat et le gouvernement maintiennent leur position. » Le dirigeant de la fédération, qui a annoncé qu'une rencontre aura lieu vendredi au ministère de l'équipement avec le directeur des ports maritimes et des voies navigables, a indiqué qu'en cas de discussions positives l'action revendicative serait aussitôt stoppée.

UN DOUBLE PROBLÈME

En décidant lundi 21 mars, pour ı première fois depuis vingt-cinq ns, l'occupation des quais du ort autonome de Dunkerque roisième port français), les eux mille cinq cents dockers ont pectaculairement remis sur le evant de la scène un double proıème qui, depuis plusieurs anées, défraie la chronique sociale : monopole de l'embauche et la rivatisation des quais.

Depuis la loi du 6 septembre 947, les dockers jouissent d'un atut particulier. Obtenue par ette corporation au terme 'âpres et nombreuses luttes, la loi Croizat », comme disent les ockers, aboutit, en fait, à un ontrôle de l'embauche des dokers par le syndicat C.G.T. des orts et docks (1). A bien des gards, c'est une situation idenque à celle qui existe dans les nprimeries de la presse parilenne et qui joue un rôle imporant dans le conflit qui oppose epuis plus de deux ans les ouriers du Livre à la direction du *'arisien libéré*. La loi de 1947 ipule, en effet, que l'employeur e s'occupe pas directement du ecrutement du personnel dont il besoin : il s'en remet au buean central de main-d'œuvre dont ont membres, à parité, des emloyeurs et des délégués des ockers ; dans les faits, ce sont s délégués, presque exclusiveent C.G.T., qui gèrent l'emploi. n contrepartie, les dockers proessionnels bénéficient de la garantie d'un travail réservé et 'une assurance-chômage qui corige le caractère intermittent du ravail qui est fonction des fluctations quotidiennes du trafic ortuaire. Enfin, les dockers uissent de normes de travail lus favorables que celles en vieur dans l'industrie.

A plusieurs reprises, ces priviges, et d'une manière plus généale, le statut du docker ont été ontestés par l'Union nationale es industries de la manutention UNIM). Ainsi, par exemple, lors du très long conflit, ponctué par des grèves de vingt-quatre ou quarante-huit heures, qui eut lieu de septembre 1970 à juin 1971, l'UNIM ne faisait pas mystère du fait qu'elle avait élaboré un projet modifiant la charte de 1947 et dont le trait marquant était de faire rentrer les dockers « dans le droit commun », de les faire redevenir des salariés comme les autres.

Au terme de neuf mois d'un conflit qui s'était soldé par une perte de quelque 300 millions de francs pour les armateurs, le problème de l'emploi des dockers aux postes privés construits par *les industriels dans les ports* — en particulier par Usinor — n'avait pas reçu de solution nette.

Une « déclaration de guerre »

L'accord signé deux ans plus tard, en avril 1973, entre l'Union maritime et commerciale du port de Dunkerque et la Chambre syndicale des ouvriers du port C.G.T. fixait, d'une part, un système de rémunération incitant les entreprises de manutention à conditionner les marchandises de manière moderne, et, d'autre part, supprimait le travail à la pièce. Mais, une fois encore, le problème de la privatisation des quais n'était pas réglé.

Pour le syndicat des dockers, le refus d'Usinor d'embaucher le 10 mars dernier un « débordeur » (ouvrier qui, au pied de la grue, fait des signes à son camarade de la cabine pour orienter l'engin) pour le déchargement d'un cargo japonais sur le quai minéralier est une déclaration de guerre. Car, à ses yeux, ce refus est un premier pas pour tenter de remettre en cause le fameux statut.

A ces accusations, la direction de la firme sidérurgique répond qu'elle ne fait qu'appliquer à la lettre l'accord qu'elle a signé en mai 1975 avec les dockers de Dunkerque, qui stipule que l'embauche de cette catégorie d'ouvriers n'est pas obligatoire lorsque le portique de déchargement n'est pas employé au-dessus d'une cale où se trouve du personnel. Si cet accord a bien été ratifié, il n'avait jusqu'à *présent jamais été appliqué*, la direction ayant promis, selon la C.G.T., de ne pas appliquer la clause relative aux débordeurs. Et pour le secrétaire des dockers, M. Gouvart, « *le fait crée la loi* ».

Derrière ces escarmouches, il est clair pour les deux parties que le fond du problème est le statut des salariés travaillant sur les quais privés. Autrement dit, la loi de septembre 1947 s'applique-t-elle aux quais industriels ?

Pour les dockers, la réponse va de soi : elle est affirmative. Le patronat de la sidérurgie, pour sa part, ne cache pas sa volonté d'appliquer sur ses quais les salaires et conditions de travail en vigueur dans cette branche pour les manutentionnaires de produits finis et semi-finis. En particulier, le régime des 3 × 8, afin de réduire les coûts salariaux et acroître la productivité au moment où les difficultés sont nombreuses pour la sidérurgie française. La mise en service dans le courant avril d'un quai aux aciers pour lequel Usinor dispose d'un bail de cent ans, n'est pas étrangère à la brutale réaction des dockers. Un précédent dans ce domaine risquerait, craignent les dockers, de remettre en cause de proche en proche le statut de 1947. — E. G.

(1) Dans les ports de Marseille, Sète, Bordeaux et Dieppe, un certain nombre de dockers sont affiliés à Force ouvrière.

A. Sainjon (C.G.T.) annonce pour le mois d'avril une « puissante action nationale » des métallurgistes

De notre correspondant

Dunkerque. — Le secrétaire énéral de la fédération C.G.T. de a métallurgie, M. André Sainjon, exposé, mercredi 23 mars, à rande-Synthe (Nord), le point e vue de son organisation sur la ationalisation de la sidérurgie. 'our lui, la formule définie dans programme commun de la anche, celle d'une participation nancière éventuellement majoitaire de l'Etat, doit être revue. La fédération demande que pient prises en compte dans le rogramme commun la nationaliation de la sidérurgie française les revendications des travailurs. « *Pour nous*, a ajouté . Sainjon, *la nationalisation ne gnifie pas l'étatisation, comme prétend le gouvernement, mais contraire une plus grande déocratisation dans la gestion.* » ffirmant qu'il n'existe pas, en matière, de divergences prondes entre la C.G.T. et la F.D.T., M. Sainjon se prononce our une formule de gestion déocratique « *où chacun, à sa ace spécifique, se sentira resonsable* ».

Pour le secrétaire fédéral, il est significatif que la poussée de la gauche aux élections municipales ait été nette dans les centres métallurgiques comme Thionville, Saint-Etienne, Longwy, Le Creusot, Le Mans.

Le 5 avril, la C.G.T. organisera un voyage en Lorraine avec les responsables de la sidérurgie. Deux jours plus tard, un meeting à la Mutualité à Paris, sera « *le tremplin d'une puissante action nationale* » pour « *la mobilisation générale et permanente de tous les métallos français* ». Des conversations sont en cours avec la C.F.D.T. pour l'organisation d'une spectaculaire manifestation nationale le 14 avril.

Cette action, a précisé M. Sainjon, tendra à faire en sorte que les métallurgistes français ne soient plus les seuls en Europe à ne pas avoir de convention collective nationale. Elle tendra aussi à faire aboutir les revendications et s'opposera « *à ce que 12 milliards de francs soient versés à une sidérurgie qui envisage de licencier vingt mille personnes et d'investir à l'étranger* ».

● DEBRAYAGES AU CREDIT DU NORD. — Des mouvements de grève tournante touchent depuis plus de deux semaines certains secteurs du réseau parisien du Crédit du Nord, sur l'initiative de la C.F.D.T. Les revendications portent sur les salaires, notamment pour l'obtention de 20 points minimaux pour tous (soit 105 F).

● A LA S.N.C.F., les fédérations des cheminots C.G.T., C.F.D.T. et autonomes ont déposé un préavis de grève de trois jours, à dater de ce jeudi 24 mars à 0 heure, concernant le réseau Paris-Lyon, pour protester contre des sanctions prises envers des agents de conduite qui n'avaient pas accepté des dépassements d'horaire. Mais les trois syndicats n'ont pas appliqué ce préavis, et la direction indiquait qu'aucune perturbation n'était enregistrée. Pour vendredi et samedi, la décision de débrayages ou non devait être connue dans la journée de jeudi.

OIRES ET SALONS

M. ANDRÉ FOSSET EST ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS

Le Comité français des exposions a procédé le 23 mars, lors son assemblée générale, à élection d'un nouveau président. 'est M. André Fosset qui a été u. Ancien sénateur centriste des auts-de-Seine, ancien ministre la qualité de la vie, M. Fosset, ui vient d'être nommé membre u Conseil économique et social, accède à M. Emile Bollaert, prét honoraire, ancien haut ommissaire de France en Indoine (1947-1948), ancien présient de la Compagnie nationale u Rhône (1949-1960), ancien président de la l'Association du corps réfectoral, qui occupait cette onction depuis 1971.

UN RECTIFICATIF DE LA RÉGIE RENAULT APRÈS LE DÉCÈS D'UN O.S.

La direction de la régie Renault précise que, contrairement aux indications, de source syndicale, données par « le Monde » du 23 mars, l'O.S. employé à l'usine de Douai, qui est décédé le jeudi 3 mars à l'hôpital de Dechy était employé à l'usine depuis le 3 septembre 1975 et non pas depuis six mois, et qu'au retour d'un congé-maladie, le 22 février, il a été placé hors chaîne le lendemain 23 février et non pas une semaine après.

La direction a d'autre part convoqué le comité d'hygiène et de sécurité pour tenter de faire *le point* sur les circonstances de ce décès : il ressort de la discussion au C.H.S. que l'O.S. n'arrivait pas à respecter les cadences de ce poste (montage du joint de pare-brise) et qu'après plusieurs visites à l'infirmerie et consultation du médecin du travail, l'O.S. a été maintenu au montage du joint de pare-brise, « seul poste disponible pour lequel le salarié *était reconnu apte* ». Quant aux circonstances et aux cause du décès — *épuisement ou consommation de médicaments* — elles donnent toujours lieu à des interprétations différentes.

AGRICULTURE

LA CONFÉRENCE ANNUELLE AURA LIEU LE 7 JUILLET

La conférence agricole annuelle aura lieu le 7 juillet, a indiqué mercredi 23 mars, M. Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat à l'agriculture, au terme d'une réunion avec les dirigeants agricoles. Deux thèmes majeurs : l'élargissement du Marché commun et les exportations seront traités au cours de cette conférence, qui sera précédée d'une réunion préparatoire le 26 mai.

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture a également précisé à ses interlocuteurs professionnels le programme des textes de loi qui seront soumis au Parlement lors *de la session de printemps. Il* s'agit plus particulièrement du texte sur la limitation des ateliers de production agricole dite « hors sol » (la production porcine et avicole), de la réglementation des SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural) et d'un texte sur l'identification des animaux, texte attendu depuis la conférence annuelle de 1974, et qui devrait permettre une meilleure connaissance du cheptel français.

Les ventes de beurre à l'U.R.S.S.

LE PARLEMENT EUROPÉEN REJETTE UNE MOTION DE CENSURE CONTRE LA COMMISSION

Une motion de censure déposée par le groupe gaulliste et les communistes français contre la Commission du Marché commun après sa décision d'arrêter les ventes des excédents de beurre de la C.E.E. à l'Union soviétique le mois dernier a été rejetée mercredi 23 mars par le Parlement européen par 95 voix contre 15.

La Commission aurait été contrainte de démissionner si la motion avait été adoptée. Une majorité des deux tiers des cent quatre-vingt-dix-huit membres de l'Assemblée était nécessaire pour son adoption. Les gaullistes, auxquels sont affiliés les représentants du parti Fianna Fail irlandais, et les communistes français, ainsi qu'un parlementaire conservateur britannique, M. Ralph Howell, ont été les seuls à voter pour. Tous les autres groupes, y compris les communistes italiens, ont voté contre.

C'est la deuxième fois qu'une motion de censure est déposée contre la Commission. Une motion soutenue par les conservateurs contre l'incorporation de lait en poudre écrémé dans les nourritures pour animaux avait été également rejetée l'année dernière par le Parlement européen.

Défendant la motion, M. Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture, a accusé la Commission d'avoir pris une décision hâtive en suspendant les ventes de beurre, d'avoir fait preuve de négligence en laissant se constituer des stocks excédentaires et de mettre en danger la politique agricole commune. La Commission, estime-t-il, a pris également une mesure discriminatoire à l'encontre de l'U.R.S.S. et a usurpé le pouvoir de décision politique du conseil des ministres des Neuf. — (Reuter.)

EMPLOI

LE CHOMAGE L'INSEE ET LA C.G.T.

« Les différents organismes qui sont à l'origine des informations sur le chômage utilisent chacun un concept du chômage qui lui est propre. L'utilisation de chaque source présente *des inconvénients certains* », note le rapport du Conseil économique et social sur le « dispositif actuel de prévision en matière d'emploi », dont nous avons rendu compte dans notre précédent numéro (« le Monde » du 24 mars). L'assemblée du palais d'Iéna estime préférable de s'en tenir, nous l'avons dit, à la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail, qu'utilisent aussi bien la C.G.T. que l'INSEE, mais non le ministère du travail.

Mais, contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article paru dans notre première édition, ce sont les évaluations de l'INSEE — et non celles de la C.G.T. — qui sont, selon le Conseil, les plus proches de la réalité du chômage en France. Elles ne différaient, lors de la dernière comparaison faite par l'INSEE il y a un an, que *de 5,5 % du total des* demandes d'emploi recensées par le ministère du travail (932 900 contre 938 000).

(PUBLICITE)

ELECTRICIDADE DE PORTUGAL

EMPRESA PUBLICA

LISBOA

Proposition destinée à des fournisseurs potentiels de matériaux et d'équipements pour installations de transport et distribution.

L'Electricidade de Portugal a reçu un emprunt de la Banque Mondiale, en différentes monnaies, pour un montant équivalant à 36 millions de dollars, en vue du financement de son programme d'investissements, et compte appliquer ces fonds dans les paiements qui résulteront des contrats à célébrer en conséquence de cette annonce de proposition.

Le paiement par la Banque Mondiale ne pourra être fait que sur la demande d'Electricidade de Portugal, et avec l'accord de la Banque Mondiale, suivant les clauses et conditions de l'Accord d'Emprunt et sera soumis dans tous ses détails aux clauses et conditions de cet Accord. A l'exception des cas où la Banque Mondiale en décidera autrement, aucune entité autre que l'Electricidade de Portugal ne pourra invoquer des droits résultant de l'Accord d'Emprunt où présenter des réclamations concernant l'utilisation de l'emprunt.

Le programme inclut notamment, l'achat des matériaux et équipements suivants :

1. EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATIONS (TELECOMUNICATION EQUIPMENT) :
   — EQUIPEMENT A ONDE PORTEUSE SUR LIGNE HT A BANDE LATERALE UNIQUE (BLU) - (POWER LINE CARRIER SYSTEMS, SSB).
   — CONDENSATEURS DE COUPLAGE POUR EQUIPEMENT A ONDE PORTEUSE - (COUPLING CAPACITORS FOR PLC).
   — CIRCUITS BOUCHON POUR EQUIPEMENT A ONDE PORTEUSE - (LINE TRAPS FOR PLC).
   — RADIO TELEPHONES - (MOBILE RADIO SYSTEMS).
   — LIAISONS RADIO ENTRE STATIONS FIXES - (RADIO LINKS BASE AND REPEATER STATIONS).
   — LIAISONS RADIO POUR TELEACTION - (RADIO LINKS FOR REMOTE CONTROL AND SUPERVISORY SYSTEMS).
   — FAISCEAUX HERTZIENS (DE 6, 12 ET 24 CANAUX) - (RADIO LINKS WITH 6, 12 AND 24 CHANNELS).
   — ANTENNES, CABLES ET CONNECTEURS COAXIAUX - (ANTENNAS, FEEDERS AND CONNECTORS).
   — SYSTEME A VOIE MULTIPLE POUR CABLES TELEPHONIQUES - (CARRIER SYSTEMS FOR TELEPHONIC BALANCED CABLES).
   — CABLES COAXIAUX - (COAXIAL CABLES).
2. EQUIPEMENTS ET OUTILLAGE POUR TRAVAUX SOUS TENSION - (LIVE LINE WORKING EQUIPMENT AND TOOLS).
3. PARATONNERRES POUR M.T. ET H.T. - (LIGHTNING ARRESTERS MEDIUM AND HIGH VOLTAGE).
4. EQUIPEMENT DE TELECONDUITE POUR DISPATCHING CENTRAL - (REMOTE CONTROL AND SUPERVISORY SYSTEMS FOR CENTRAL LOAD DISPATCH).
5. EQUIPEMENT DE TELECOMMANDE POUR ECLAIRAGE PUBLIC - (PUBLIC LIGHTING REMOTE CONTROL EQUIPMENT).
6. BATTERIES DE CONDENSATEURS POUR RESEAUX MT ET HT - (*ELECTRICAL NETWORKS CAPACITORS FROM 6 UP TO 60 kV*).
7. BATTERIES D'ACCUMULATEURS ALCALINS (ALKALIN BATTERIES).
8. ACCESSOIRES ET PREFORMES POUR LIGNES AERIENNES M.T. ET H.T. - (ACCESSORIES AND PREFORMED PARTS FOR OVERHEAD LINES FROM 6 UP TO 60 kV).
9. ACCESSOIRES POUR INSTALLATIONS DE CABLE TORSADE (ACCESORIES FOR PREASSEMBLED CABLES).
10. ACCESSOIRES POUR JEU DE BARRES DE SOUS-STATIONS (BUSBAR ACCESSORIES).
11. MATERIEL COMPACT POUR COUPURE ET MANŒUVRE M.T. ET H.T. - (METALCLAD COMPACT SWITCHGEAR FROM 6 UP TO 60 kV).
12. *DISJONCTEURS* AUTOPNEUMATIQUES ET COUPE-CIRCUITS FUSIBLES POUR M.T. - (AUTO-PNEUMATIC CIRCUIT BREAKERS AND FUSES FROM 6 UP TO 30 kV).
13. « SECCIONALIZERS AND RECLOSED » AUTOMATIQUES - (SECTIONALIZERS AND RECLOSERS FROM 6 UP TO 30 kV).
14. COMPTEURS D'ENERGIE ELECTRIQUE AVEC INDICATEUR DE POINTE, COMPTEURS HORAIRES, COMPTEURS SPECIAUX ET INTERRUPTEURS HORAIRES - (WATT-HOUR, METERS WITH MAXIMUN INDICATOR, HOUR METERS, SPECIAL METERS AND TIME SWITCHES).
15. CELLULES PHOTO-ELECTRIQUES - (PHOTO-ELECTRIC CELLS).
16. RELAIS DE PROTECTION ET CONTACTEURS - (PROTECTIVE RELAYS AND CONTACTORS).
17. GROUPES GENERATEURS DIESEL DE SECOURS (DIESEL GENERATORS).
18. INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION CONTRE INCENDIES - (FIRE PROTECTION EQUIPMENT).
19. VEHICULES SPECIAUX POUR SERVICE DANS LES RESEAUX ELECTRIQUES - (SPECIAL VEHICLES FOR ELECTRICAL NETWORKS MAINTENANCE).
20. EQUIPEMENT POUR LABORATOIRE - (LABORATORY EQUIPMENT).
21. LOCALISATEURS DE DEFAUTS - (FAULT LOCATORS).
22. EQUIPEMENTS D'ESSAIS POUR RELAIS DE PROTECTION STATIQUES ET ELECTROMECANIQUES - (TESTING EQUIPMENT FOR STATIC AND ELECTROMECHANICAL PROTECTIONS).

On prévoit le groupement approprié de ces items en environ quinze concours concernant les besoins de E.D.P. en équipements pour lesquels les fabricants nationaux n'ont pas l'adéquat habilité. Cependant, il sera permis aux concurrents de présenter des offres pour le tout ou n'importe laquelle des parties de chacun des appels d'offres.

Aux concours à lancer par Electricidade de Portugal n'auront accès que les fournisseurs et fabricants de la Suisse et de tout pays membre de la Banque Mondiale. Les concurrents potentiels qui désireraient être inclus dans une liste d'adresses, de façon à être invités à participer dans les concours à lancer en 1977 et 1978, devront manifester leur intérêt par lettre adressée à :

ELECTRICIDADE DE PORTUGAL
Direcçao Operacional de Distribuiçao Tejo,
Rua Camilo Castelo Branco, 43 - LISBOA.

Les réponses pourront inclure des catalogues ou d'autres éléments techniques relatifs aux matériaux et équipements qu'ils sont à même de fournir et aux normes internationales auxquelles ils doivent obéir.

Les lettres devront se référer d'une façon explicite aux matériaux et équipements pour lesquels les intéressés prétendront présenter des offres.

Pour les items 3 et 4, l'inclusion dans la liste d'adresses ne sera garantie que pour les réponses reçues pendant les trente jours suivants à l'issue de cette annonce. Cependant la E.D.P. essaiera d'envoyer des appels d'offres à tous les intéressés qui les demanderont avant la date d'ouverture des offres du concours respectif.

SILENCE

Moteurs 4 cylindres ou 6 cylindres en V, étonnants de silence et de souplesse.
• Habitacle entièrement insonorisé. • Suspension à 4 roues indépendantes.
La Ford Granada est une grande routière.
• Il existe 4 modèles : Granada, Luxe, GL et Ghia. • Moteurs à 4 cylindres : 10 CV et 11 CV. • Moteurs à 6 cylindres : 13 CV, 15 CV et 17 CV.
Essayez-en une chez un des 610 concessionnaires, agents et points de vente Ford en France.

PRIX TARIF H.T. GARANTI 3 MOIS
Au jour de l'acceptation de la commande par l'organisme vendeur.

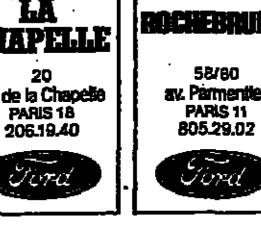


Ford Granada
Légendaire robustesse et sécurité. Ford

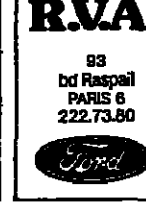
CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS :



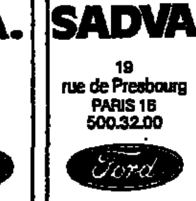
ETS. BUFFARD
110/112 bd de l'Hôpital
PARIS 13
707.79.19



LA CHAPELLE
20 bd de la Chapelle
PARIS 18
206.19.40



ROCHEBRUNE
58/60 av. Parmentier
PARIS 11
805.29.02



R.V.A.
93 bd Raspail
PARIS 6
222.73.80



SADVA
19 rue de Presbourg
PARIS 16
500.32.00



SAFI
76 rue de Longchamp
PARIS 16
553.18.40

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



EXPANSO S.D.R.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU SUD-OUEST

Le conseil d'administration d'Expanso S.D.R., qui s'est réuni fin février, a examiné les résultats de l'exercice écoulé.

Expanso a participé, en 1976, au développement industriel des six départements de son ressort d'activité en finançant les investissements de cent vingt-deux sociétés régionales, sous forme de prêts à long terme, de crédits « procédure export », de crédits à moyen terme et de prises de participations pour un montant total de 95 468 000 F.

Les résultats de l'exercice font ressortir un bénéfice brut avant amortissements, provisions et impôt de 4 129 000 F (contre 3 383 000 F en 1975).

Le bénéfice net ressort a 1 million 748 772 F (contre 1 481 093 F en 1975). Il sera proposé à l'assemblée générale du 25 avril 1977 la distribution d'un dividende de 7,25 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,625 F.

D'autre part, le conseil a décidé de procéder à une augmentation de capital en espèces pour le porter de 8 880 000 F à 13 320 000 F. Cette opération s'effectuera entre le 18 avril et le 20 mai 1977. Elle a pour but de permettre à Expanso de développer ses prises de participation dans les P.M.I. performantes régionales, afin de les aider à renforcer leurs fonds propres ainsi que de favoriser la création d'entreprises nouvelles.

« L'Association DROIT ET COMMERCE » — qui réunit 300 membres appartenant aux professions judiciaires et au monde des affaires — organise les 7 et 8 mai 1977 un Séminaire sur le thème « Rôle et Responsabilité des Banques ». Ce Séminaire, animé par M. le Professeur Vasseur, réunira de nombreuses personnalités dont M. Monguilan, Premier Président de la Cour de Cassation, M. le Doyen Roger Houin, des Magistrats, des Professeurs de Droit, de nombreux Avocats, des représentants des banques et de diverses entreprises, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'Association DROIT ET COMMERCE, Tribunal de Commerce, 1, quai de Corse, 75004 Paris.



Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Vento (Pays-Bas) le 13 avril 1977. Les actionnaires peuvent se faire représenter en déposant leurs titres avant le 8 avril au Crédit lyonnais ou au Crédit industriel et commercial.

(PUBLICITE)

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SOGEDIA

13, avenue Claude-Debussy - 13 ALGER

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres est lancé pour la fourniture de 8.000.000 (huit millions) de boites métalliques format 6 OZ, aux caractéristiques suivantes :

— Boites 6 OZ aux dimensions suivantes : 52,6 x 95 mm contenance 17,5 cl en fer blanc électrolytique d'une épaisseur de 0,20 à 0,22 mm, verni intérieur total fond et couvercle, verni intérieu ret extérieur, intérieur de la boite reverni après soudure.

Recouvrement d'étain 100 à 150 livres maximum.

Les offres doivent être soumises pour deux variantes :
1) Ouverture tire open ;
2) Ouverture normale (à l'aide d'un ouvre-boites).

Les plis doivent parvenir à SOGEDIA, 13, avenue Claude-Debussy, ALGER, sous double enveloppe faisant apparaître sur le pli intérieur de façon apparente la mention : « Appel d'offres international, boites 6 OZ - Ne pas ouvrir ».
Les délais de réponse sont fixés au 15-4-1977, délai de rigueur.

loterie nationale

PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

prix du billet 230F
le 1/10 25F



tirage le 26 mars

Gros lot 3millions de f

D 12

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

POUR SOUTENIR LA REPRISE ET ENRAYER LE CHOMAGE

Bonn lance un programme exceptionnel d'investissements publics : 16 milliards de deutschemarks

• La TVA sera portée de 11 à 13 % (taux normal) le 1er janvier 1978

De notre correspondant

Bonn. — Après cinq heures de délibérations, le gouvernement fédéral allemand a pris, mercredi 23 mars, trois importantes décisions de politique économique et énergétique. Il a adopté un programme exceptionnel d'investissements publics destinés à soutenir l'activité de l'industrie, de la construction et des travaux publics, arrêté un projet de loi sur l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée, et préparé les grandes lignes du programme énergétique jusqu'en 1985.

Le volume global du programme d'investissements, qui devait d'abord se situer entre 10 milliards et 12 milliards de deutschemarks, a augmenté au fil des semaines. Il atteint maintenant 16 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs environ). C'est, dit-on, le programme d'investissements le plus important qui ait jamais été décidé par un gouvernement allemand. Sur ce total, 13,7 milliards de deutschemarks seront supportés par les collectivités publiques (60 % par l'Etat fédéral, 25 % par les länder, 15 % par les communes) et 2,3 milliards de deutschemarks par les sociétés privées du secteur énergétique.

Le choix des objectifs a été dicté par deux considérations :

● D'une part, les commandes doivent pouvoir être passées le plus rapidement possible (3 à 3,5 milliards de deutschemarks déjà pour cette année) et concentrées sur un petit nombre de projets ;

● D'autre part, les investissements doivent être « orientés » vers l'avenir ; il s'agit d'améliorer les infrastructures publiques pour favoriser la poursuite de la croissance économique. L'amélioration de la sécurité routière, le développement du réseau de communications, l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, l'utilisation rationnelle et non polluante de l'énergie, l'amélioration de l'habitat et la protection des villes historiques auront la priorité.

L'effort accompli par les pouvoirs publics est très proche des souhaits des syndicats et de la gauche du parti social-démocrate, qui, partisans d'une action importante contre le chômage, proposaient un programme de 19 milliards de deutschemarks. Avec son programme qui s'intitule *« Précautions pour la croissance et l'environnement »*, le gouvernement fédéral veut éviter deux reproches. Il ne veut pas rester inactif alors que la priorité accordée aux investissements privés parait avoir eu peu d'effet sur le marché de l'emploi, et alors que les partenaires européens et les Américains poussent Bonn à relancer vigoureusement l'activité économique. L'Allemagne ne veut pas cependant d'un programme conjoncturel du type de ceux (quatre en tout) qui ont été adoptés depuis 1973. Bonn fait confiance à la croissance « naturelle » de l'économie allemande (cette année, le P.N.B. devrait augmenter de 5 à 5,5 % en volume).

La relance globale encouragée par les pouvoirs publics aurait, selon les dirigeants de Bonn, des effets inflationnistes et des conséquences négatives sur le marché financier, si le programme d'investissements avait été plus élevé.

La hausse de deux points du taux normal de la T.V.A., qui passera en principe à partir du 1er janvier 1978 de 11 à 13 %, devrait rapporter des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 10,5 milliards de deutschemarks. Environ la moitié sera redistribuée sous forme d'allègements de l'impôt sur le revenu, d'augmentation des allocations familiales et de baisse de l'impôt sur les fortunes (dont le taux passera de 0,7 à 0,5 % pour les personnes physiques, de 1 à 0,7 % pour les sociétés).

DANIEL VERNET.

BAISSE DU CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE

Le chômage a diminué en Grande-Bretagne pour le deuxième mois consécutif. Le nombre des sans-emploi adultes, en baisse de 10 300 — c'est la baisse la plus forte enregistrée depuis 1973, — atteint 1,32 million, soit 5,6 % de la population active. Ces chiffres, qui ne tiennent pas compte des jeunes gens à la recherche de leur premier emploi, constituent au gré de M. Albert Booth, secrétaire d'Etat à l'emploi, un *« encouragement »* pour le gouvernement. La baisse récente du chômage tient sans doute aux mesures adoptées pour accroître l'emploi.

Les offres d'emploi, en hausse de 6 800 à la mi-mars, ont augmenté de 25 % par rapport au troisième trimestre de 1976. Compte tenu du faible taux d'expansion de l'économie britannique et de l'augmentation de la population potentiellement active, il avait été prévu que le nombre des chômeurs s'accroîtrait encore pour atteindre 1,5 million à la fin de 1977.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

DU 30 MAI AU 1er JUIN
La conférence ministérielle Nord-Sud aura lieu à Paris

La réunion ministérielle de la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), qui doit conclure le dialogue Nord-Sud, aura lieu à Paris du 30 mai au 1er juin prochain. Ainsi en a-t-il été décidé par les vingt-sept pays membres de la C.C.E.I., qui ont adopté les propositions que leur ont soumises les deux coprésidents de la conférence, MM. Allan Maceachen et Perez Guerrero.

Le calendrier suivant a été adopté : du 26 au 28 avril, se tiendra à Paris une réunion des coprésidents et des présidents des quatre commissions de la Conférence (énergie, matières premières, développement et questions financières). Au même moment se réuniront, également à Paris, au niveau des hauts fonctionnaires, le groupe des dix-neuf pays en voie de développement et celui des huit pays industrialisés, qui se seront déjà réunis de façon informelle le 6 avril.

Toutes ces réunions permettront la mise au point de directives dont s'inspireront, dans leurs travaux, dès le 29 avril et jusqu'au 14 mai, les groupes de contact créés par les commissions et éventuellement les commissions elles-mêmes. Enfin, le 26 et 27 mai, une réunion de la conférence au niveau des hauts fonctionnaires mettra la dernière main à la préparation de la conférence ministérielle des 30 et 31 mai et du 1er juin.

Cette conférence ministérielle, qui devait avoir lieu le 15 décembre dernier, a dû être ajournée, les quatre commissions de la C.C.E.I. n'ayant abouti, en 1976, à aucun résultat substantiel. A cette époque, quelques pays en voie de développement avaient même envisagé une rupture du dialogue Nord-Sud.

Finalement, ils s'étaient ralliés au point de vue général selon lequel les élections présidentielles en 1976 avaient contraint les Etats-Unis, dont l'importance est capitale dans le dialogue Nord-Sud, à adopter une position très réservée. Il convenait dès lors d'attendre que le nouveau président des Etats-Unis fût « intronisé » pour se remettre au travail.

C'est ainsi qu'en février les Dix-Neuf et les Huit se sont successivement réunis à Paris et qu'ils ont chargé les deux coprésidents de proposer aux gouvernements des vingt-sept pays membres de la C.C.E.I. la date et les modalités de la reprise du dialogue Nord-Sud.

J. S.

● *Le Parlement européen*, réuni mardi 22 mars, à Luxembourg, a voté, à l'unanimité, une résolution déclarant : *« Le Parlement insiste pour que la Communauté, en tant que telle — Conseil et Commission — soit représentée au prochain « sommet » économique occidental de Londres. »* — (A.F.P.)

AUTOMOBILE

LA PRODUCTION A AUGMENTÉ DE 14,40 % EN FÉVRIER

L'activité est restée très soutenue en *février* dans l'industrie automobile. Les ventes ont progressé de 1… sur le marché intérieur et de 14,… à l'exportation par rapport à février 1976, qui avait déjà atteint un niveau élevé. La production d'automobiles atteint 153 800 unités, soit 18,4 % de plus que l'an passé.

En revanche, en dépit d'un progrès des ventes à l'exportation (+ 9,6 %), la production de petits véhicules utilitaires (jusqu'à 6 tonnes) a légèrement diminué (— 0,8 %), du fait de la faiblesse du marché français (— 2 %). Enfin, la production de camions, d'autocars et d'autobus a fléchi de 3,6 %, atteignant 4 036 unités, les exportations ayant chuté de 18,1 % par rapport à l'an passé.

En 1976, le commerce extérieur de la branche automobile a dégagé un solde positif de 15,8 milliards de francs. Les exportations ont atteint 34,68 milliards de francs, soit environ 13 % des exportations totales françaises, et les importations 18,87 milliards de francs. Dans une note de conjoncture, les constructeurs précisent que « les rentrées de devises réalisées grâce aux exportations de l'industrie automobile ont dépassé d'environ 60 % les sorties de devises occasionnées par la consommation de carburant de l'ensemble du parc ».

Avis financier

GÉNÉRALE SUCRIÈRE

SUCRERIES ET RAFFINERIES SOL BOUCHON SAINT-LOUIS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est réunie le 23 mars 1977 a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1975-1976 qui avaient été arrêtés par le conseil dans sa séance du 21 décembre 1976.

Elle a fixé à 9,50 F le dividende de l'exercice 1975-1976 qui, majoré de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), constitue un revenu global de 14,25 F par action. Ce dividende sera mis en paiement le 28 mars 1977.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Bernard Le Vavasseur et ratifié la nomination de M. Alfred Marchal qui avait été faite à titre provisoire par le conseil du 24 mars 1976.

Au cours de son allocution le président a évoqué les conséquences pour la société de la très mauvaise campagne sucrière qui vient de s'achever, conjuguées à la pénalisation que représente le taux de change du franc vert. Il a indiqué aux actionnaires qu'il était vraisemblable qu'il ne pourrait pas leur être proposé de dividende au titre de l'exercice en cours.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MARS 1977

Le rapport du conseil, dont vous venez de prendre connaissance, laisse prévoir que le compte d'exploitation de notre société pour l'exercice en cours sera déficitaire.

Il n'est jamais agréable pour un président d'insister sur de telles nouvelles, mais je crois nécessaire de vous confirmer que, comme pour la plupart des sociétés sucrières françaises, les recettes de l'exercice ne permettront pas d'équilibrer les charges d'exploitation. Il est malheureusement vraisemblable qu'il ne pourra pas vous être proposé de dividende au titre de l'exercice en cours.

Ceci mérite de ma part des explications et justifie des mesures sur lesquelles je souhaiterais m'étendre.

***

La sécheresse de 1976 et ses conséquences sur la campagne écoulée, la plus mauvaise depuis plus de quinze ans — et ceci venant après deux campagnes médiocres — expliquent en partie ce résultat.

La production de sucre à l'hectare en France a été de 4,8 tonnes, alors que la moyenne des cinq dernières années était de 6,2 tonnes et qu'en année normale le rendement peut être estimé à 6,5 tonnes.

Mais cette raison conjoncturelle ne justifie pas à elle seule la situation actuelle de l'industrie sucrière française. Le problème est beaucoup plus grave, les raisons en sont beaucoup plus profondes. Elles s'expliquent avant tout par la réglementation de Bruxelles et la faiblesse de la monnaie française, et peuvent se résumer simplement de la façon suivante :

L'industrie sucrière française n'utilise pas la même monnaie pour ses recettes et ses dépenses.

Ses recettes sont calculées suivant le taux représentatif du franc français par rapport à l'unité de compte agricole européenne, parité inchangée depuis le 1-7-1975 et qui n'a pas subi la dévaluation de fait que le franc a connue dans les échanges monétaires. Par contre, ses dépenses sont faites en francs courants, donc dévalués, c'est-à-dire que les coûts salariaux, l'énergie, les achats de matériels, représentent une charge très supérieure à celle de nos partenaires dont la monnaie est demeurée forte.

Entre ces deux valeurs du franc, se situe le glissement de la monnaie française qui est à l'heure actuelle de plus de 15 %.

Le mécanisme de fixation des prix agricoles explique cet état de choses. Il a aussi pour conséquence de grever nos exportations d'un montant compensatoire monétaire qui nous reprend l'avantage que nous serions en droit de trouver dans cette dévaluation du franc. Il est bon de rappeler à ce sujet que l'industrie sucrière française exportera cette année, malgré la sécheresse, le tiers environ de sa production. Notons au passage que, en année normale, les exportations peuvent représenter 3 milliards de francs en devises, contribution très importante à la balance commerciale française.

Un chiffre illustre la situation économique de notre profession : le prix du sucre départ usine, en mars 1977, n'est supérieur au prix d'octobre 1975 que de moins de 1 %. Encore faut-il ajouter que ce prix est amputé d'une redevance de stockage très supérieure à celle de 1975 et d'une cotisation à la production sur les sucres B qui n'existait pas en 1975.

Cela veut dire que la recette nette au quintal du fabricant, en mars 1977, est inférieure à ce qu'elle était en octobre 1975. Les propositions de la Commission de Bruxelles pour la prochaine campagne sont malheureusement insuffisantes pour redresser cette situation.

Aucune entreprise, quels que soient ses efforts de productivité, ne peut résister dans ces conditions, surtout si elle a été victime d'une sécheresse sans précédent qui, pour notre société, par exemple, a entraîné une diminution de production de 15 % par rapport à celle de l'an dernier et de 30 % par rapport à ce que nous pouvions raisonnablement attendre.

De surcroît, la commission de Bruxelles nous menace de ramener notre quota maximum de production de 135 à 125 %. Nous avons demandé au gouvernement français de se battre avec la dernière énergie pour maintenir à la France son quota maximum, seul garant de la spécialisation voulue par le traité de Rome.

Il serait, en effet, inconcevable, alors que notre gouvernement se préoccupe d'encourager et d'aider les industries françaises à se développer et à investir pour exporter, que, dans le même temps, il ne défende pas une profession comme la nôtre qui a fait des efforts d'investissements considérables au cours de ces dernières années, conformément d'ailleurs aux orientations définies par la C.E.E. et qui est déjà prête pour développer son activité à l'exportation.

***

Pour compléter ce tableau de l'industrie sucrière française face à la compétition européenne, je voudrais ajouter deux remarques :

— Certains de nos partenaires sucriers européens obtiennent de leur gouvernement des aides indirectes très substantielles, ceci en contradiction formelle avec la réglementation édictée par les autorités de Bruxelles. Il nous parait indispensable que cessent ces pratiques.

— Le développement de l'isoglucose se poursuit, bénéficiant d'une position privilégiée par rapport à la production sucrière, et ceci est préoccupant.

Nous souhaitons fermement que les propositions de la Commission de Bruxelles instituant pour l'isoglucose, comme pour le sucre, une cotisation à la production soient retenues par les ministres des Neuf.

***

Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Pour le présent, si nous avons maintenu le programme de développement de la sucrerie de Cagny, nous avons, par contre, été amenés à réduire à leur plus simple expression les investissements dans les autres usines. Sans préjuger les décisions ultérieures qui seront prises par votre conseil, il est vraisemblable que l'an prochain, comme pour l'ensemble de la profession sucrière française, nous arrêterons nos investissements.

Je suis parfaitement conscient des conséquences, directes et indirectes, qu'une telle décision ne manquera pas d'avoir sur l'emploi dans notre profession : elle se traduit déjà par des fermetures d'usines, du chômage partiel, des licenciements. En ce qui nous concerne, nous étudions actuellement certaines mesures d'allégement des structures qui nous permettront de réduire nos charges.

A ce sujet, je tiens à souligner que nos cadres de direction sont parfaitement sensibilisés sur cette situation et conscients de nos difficultés actuelles. Ils ont pour consigne de tout mettre en œuvre pour réduire les frais d'intercampagne.

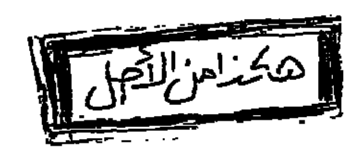
Dans le domaine agricole, et pour la première fois depuis 1968, c'est-à-dire depuis l'ouverture du Marché commun, les surfaces ensemencées en betteraves en France vont diminuer. Pour notre société, nous estimons cette baisse à plus de 5 % par rapport à l'an dernier.

Une telle mesure ne peut avoir que des conséquences néfastes sur nos exportations et sur l'emploi, sans parler de son incidence psychologique.

***

Notre profession ne demande pas d'aide particulière. Elle demande simplement à ne plus être pénalisée par rapport à ses partenaires européens. Ceci veut dire que l'industrie sucrière française doit bénéficier des mêmes marges que ses partenaires, soit sous forme de dévaluation du franc vert, soit sous forme d'aide nationale. En outre, la production d'édulcorants à partir du maïs doit avoir les mêmes contraintes que la production de sucre. Si ces deux mesures sont adoptées, notre entreprise retrouvera la rentabilité qu'elle aurait dû maintenir au cours de ces deux dernières campagnes, rentabilité particulièrement justifiée par l'effort d'investissement de ces dernières années.

P. ESCUDIER.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 MARS

Léger redressement

La meilleure tenue des valeurs françaises déjà constatée la veille s'est confirmée mercredi à la Bourse de Paris où, à l'issue d'une séance consacrée à la liquidation mensuelle, l'indicateur instantané affichait une hausse moyenne de 0,53 %.

Ce léger redressement opéré dans un marché beaucoup plus calme que les jours précédents, n'aura cependant pas permis — loin s'en faut — d'effacer toutes les pertes subies durant le mois boursier écoulé. D'une liquidation à l'autre, les cours ont perdu, en moyenne, plus de 4,8 %.

Le nombre des hausses l'a toutefois nettement emporté, ce mercredi, sur celui des baisses dans la proportion d'une pour deux environ.

Quelques compartiments, tels les établissements de crédit et les laboratoires pharmaceutiques (sauf Mérieux), ont été franchement bien orientés, tandis qu'une grande irrégularité a régné partout ailleurs.

Les meilleurs scores de la séance ont été réalisés par C.E.M. (+ 7 %), Labo. Bellon (+ 4,8 %), Pernod-Ricard (+ 4 %) et Pierrefitte (+ 4 %). A l'inverse, les titres les plus touchés ont été Chiers-Châtillon (— 6 %), D.B.A. (— 5 %) et D.M.C. (— 4,5 %).

Le choc provoqué par le résultat des élections municipales paraît s'être, pour le moment du moins, atténué autour de la corbeille. La sérénité est pourtant loin d'être revenue, et l'amélioration enregistrée aujourd'hui doit beaucoup, semble-t-il, à la baisse du dollar sur le marché des changes, ainsi qu'au léger fléchissement du loyer de l'argent à court terme.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines, faiblesse des pétroles internationaux, mais reprise des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 55 francs à ses gains précédents, pour s'inscrire à 24 500 francs, tandis que le napoléon s'adjugeait 3 francs à 247 F après 246,90 francs.

LONDRES

BIEN DISPOSÉ

Soulagé par le dénouement de la crise politique, le marché maintient ses meilleures dispositions des deux dernières séances. Stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 153 25 contre 152 80

VALEURS	CLOTURE 22/3	COURS 24/3
War Loan 3 1/2 %	30 ...	30 ...
Beecham	450 ...	452 ...
British Petroleum	838 ...	838 ...
Shell	582 1/2	581 1/2
Vickers	176 ...	178 ...
Imperial Chemical	367 1/2	363 1/2
Courtaulds	122 ...	122
De Beers	268 1/2	266 1/2
*Western Holdings	15 1/8	15 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	223 ...	223 ...
*West Driefontein	18 ...	.. ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LEGRAND S.A. — Le bénéfice net consolidé du groupe a progressé de 78 % en 1976, s'élevant à 47 millions de francs. Le résultat de la société mère a atteint 36 millions de francs, en hausse de 120 % sur le précédent (16,3 millions). Le dividende global progressera dans la limite autorisée : 6,5 % (30 F en 1975).

L.M.T. — Bénéfice net pour 1976 : 60,14 millions de francs contre 52,27 millions en 1975.

A.D.G. — Bénéfice net pour 1976 : 5,95 millions de francs contre 14,08 millions. Dividende global : 6 F contre 7,05 F en 1975.

IMMINDO S.A. — Résultat net de l'exercice 1976 : 13,57 millions de francs contre 13,20 millions en 1975. Dividende : 10 F contre 9,50 F.

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Bénéfice net de 75 millions de francs en 1976, pratiquement égal à celui de 1975. Dividende global : 30,60 F (+ 4,62 %).

CREDIT CHIMIQUE. — Bénéfice net, hors plus-values, pour 1976 : 13,1 millions de francs contre 12,4 millions de francs en 1975. Dividende global : 25,50 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/4 %

NEW-YORK

Nouveau repli

Cinquième séance consécutive de baisse à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu 8,64 points à 942,32. Après une avance timide à l'ouverture, le marché fléchissait à nouveau et accentuait même son repli.

Un certain pessimisme continue à régner dans une atmosphère fort morose. Les hausses de prix se multiplient, notamment dans l'alimentation, sous l'effet conjugué de la vague de froid et de la sécheresse. La crainte d'une tension sur les taux d'intérêt pèse à nouveau sur Wall Street. Plus profondément, les milieux d'affaires continuent à suspecter les intentions du gouvernement du président Carter, que ce soit dans le domaine de l'énergie ou dans celui des dépenses budgétaires.

Sur le plan technique, le fait que l'indice Dow Jones soit à nouveau redescendu en dessous de 950 a jeté un froid et n'incite guère les opérateurs à prendre des initiatives.

VALEURS	COURS 22/3	COURS 23/3
Alcoa	58 1/4	58 1/4
A.T.T.	62 5/8	62 1/2
Boeing	44 7/8	43 7/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 3/4
Du Pont de Nemours	133 5/8	132 7/8
Eastman Kodak	71 ...	70 ...
Exxon	50 3/8	49 3/4
Ford	57 3/4	56 7/8
General Electric	51 ...	50 7/8
General Foods	31 1/8	31 1/8
General Motors	71 1/4	70 1/4
Goodyear	21 1/4	20 5/8
I.B.M.	285 1/4	282 5/8
I.T.T.	32 7/8	32 3/8
Kennecott	28 1/2	28 1/4
Mobil Oil	67 5/8	66 1/8
Pfizer	28 1/2	28 1/2
Schlumberger	59 3/4	59 1/2
Texaco	27 1/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 5/8
Union Carbide	59 3/8	58 5/8
U.S. Steel	47 7/8	47 1/2
Westinghouse	17 3/8	17 1/4
Xerox	48 5/8	47 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/3	24/3
1 dollar (en yens)	279 ..	277 80

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	89,6	89,9
Valeurs étrangères	102	102

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,1	58,3

BOURSE DE PARIS - 23 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation partiée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 983	4 982	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 781	4 747	4 71
Allemagne (100 DM)	208 650	208 650	205 50
Autriche (100 sch.)	29 420	29 380	29 35
Belgique (100 F.)	13 587	13 604	13 45
Danemark (100 krd)	85 200	85 310	83 50
Espagne (100 pes.)	7 283	7 267	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 561	8 562	8 57
Italie (1 000 lires)	5 620	5 616	5 525
Norvège (100 k.)	95 070	95 070	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 500	199 850	198 50
Portugal (100 esc.)	12 930	12 910	12 75
Suède (100 krs)	118 430	118 490	117 50
Suisse (100 fr.)	195 850	196 325	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	24210	24425
Or fin (kilo en lingot)	24445	24500
Pièce française (20 fr.)	244	247
Pièce française (10 fr.)	200 20	204 40
Pièce suisse (20 fr.)	219 90	220 ..
Union latine (20 fr.)	204 90	207 ..
Souverain	224 90	230 ..
Pièce de 20 dollars	1240	1140 40
Pièce de 10 dollars	600	594
Pièce de 5 dollars	...	
Pièce de 50 Pesos	976 50	974 50
Pièce de 10 florins	218 ..	220 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Au « Figaro »*, M. Robert Lacontre — envoyé spécial de ce quotidien à Rome — vient d'être nommé chef du service étranger. Il remplace à ce poste M. Jacques Guillauré-Brulon, qui a récemment démissionné de ces fonctions.

● *Les conditions de la création théâtrale* sont le thème d'un stage organisé du 12 au 17 avril au Centre régional d'éducation populaire de Paris. 1, rue rue du Docteur-Le Savoureux, 92290 Chatenay, par la direction régionale de la jeunesse et des sports de Paris. Ce stage est l'une des unités de valeur du CAPASE.

★ Inscriptions à la direction de la jeunesse et des sports, 12, rue Léonidas, 75014 Paris, tél. 273-01-42

MEURTRIER DE PIERRE OVERNEY

M. Jean-Antoine Tramoni est tué par des inconnus

Cinq ans après la mort de M. Pierre Overney, tué par balles le 25 février 1972, devant la porte Zola des usines Renault, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), le meurtrier du jeune militant maoïste, M. Jean-Antoine Tramoni, quarante et un ans, ancien employé des services de surveillance de la régie Renault, a été, à son tour, tué de cinq balles de 11,43, mercredi 23 mars, dans une rue de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Les deux meurtriers de M. Tramoni se sont enfuis à motocyclette, et les barrages aussitôt installés dans la localité et dans les villes voisines n'ont pas permis de les intercepter. M. Tramoni, qui avait été arrêté le jour même de la mort de M. Overney, fut condamné, le 13 janvier 1973, à quatre ans de prison par la cour d'assises de Paris. Il bénéficia d'une libération conditionnelle le 29 octobre 1974.

L'attentat contre M. Tramoni a été revendiqué dans la soirée par l'existence n'avait jamais été signalée auparavant. L'enquête a été un « Noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney », *dont confiée à la brigade criminelle.*

Limeil-Brévannes : une commune de seize mille habitants, des rues kilométriques tracées au cordeau entre des pavillons et des jardinets, sur fond de tours en forme d'artichauts de la ville nouvelle de Créteil. C'est dans cette banlieue-dortoir que l'ancien employé des services de surveillance de la régie Renault a été tué à coups de pistolet, au soir du mercredi 23 mars. Marié, père de trois enfants, il exerçait, depuis sa libération, le métier de moniteur dans une auto-école de la rue Salengro, une rue animée de la localité. Il terminait d'ordinaire son travail vers 19 heures et regagnait ensuite son domicile à Alfortville (Val-de-Marne).

Mercredi soir, il a quitté l'auto-école à l'heure habituelle et s'est avancé vers sa voiture garée non loin de cet endroit. C'est alors que deux inconnus, circulant sur une moto qui roulait à faible vitesse, se sont approchés de lui. Alors qu'ils arrivaient à la hauteur de M. Tramoni, des coups de feu ont éclaté. Atteint de cinq balles de 11,43, M. Tramoni s'effondra, mortellement blessé, tandis que ses agresseurs prenaient la fuite. La police locale, puis la douzième brigade territoriale, ont aussitôt quadrillé la commune de Limeil-Brévannes et les villes voisines. Des suspects auraient été interpellés et interrogés. Mais à la préfecture du Val-de-Marne comme à la préfecture de police de Paris, on observe un silence total sur les développements de l'enquête.

Au moment du meurtre, la plupart des policiers du secteur, avertis par plusieurs appels téléphoniques, organisaient une battue dans les bois de la région, à la recherche d'un avion supposé s'y être écrasé. Il ne fait aucun doute maintenant que les agresseurs ou leurs complices avaient provoqué cette fausse alerte pour désorganiser les forces de l'ordre.

Au cours de la nuit, vers 22 heures, un correspondant anonyme téléphonait un message à l'agence France-Presse et revendiquait l'attentat au nom d'une organisation déclarant s'appeler « Noyau armé pour l'autonomie populaire Pierre-Overney ». « *Il y a quatre ans*, déclarait le correspondant, *Tramoni, flic privé de Renault, assassinait l'ouvrier révolutionnaire Pierre Overney. Tramoni est resté le symbole de la terreur patronale impunie. Alors que les organisations dites révolutionnaires ont été incapables de tenir le serment de venger Pierrot, fait par deux cent mille personnes sur sa tombe, nous montrons aujourd'hui que naissent de nouvelles forces révolutionnaires décidées à accorder leurs actes à leurs paroles et à ne rien laisser impuni.* »

C'est la première fois qu'une organisation répondant à cette appellation se manifeste. Mais on observe que, depuis le drame de Boulogne-Billancourt, des voix anonymes n'avaient cessé de proclamer que « *la justice populaire* » pallierait « *la mansuétude de la justice de classe* » à l'égard de celui qui était devenu pour certains « *le symbole de la répression anti-ouvrière* ».

A Limeil-Brévannes, où le maire communiste, M. Berjal, s'est fait réélire dès le premier tour le 13 mars à la tête d'une liste d'union de la gauche, on n'est pas loin de considérer que l'assassinat du meurtrier de Pierre Overney est « *une provocation* ».

J. B.

● *Une réaction de M. Geismar.* — Ne désirant point être « *importuné par trop de journalistes* » et ne sachant sur « *quels critères fonder entre eux une discrimination* », M. Alain Geismar, qui comptait parmi les principaux dirigeants de l'ex-Gauche prolétarienne au moment de l'assassinat de Pierre Overney, nous a indiqué, ce jeudi matin 24 mars, qu'il se réservait de commenter le meurtre de M. Tramoni dans les colonnes du journal *Libération*. M. Geismar a cependant consenti à nous déclarer : « *Je suis contre la peine de mort, même si la victime était un de mes amis.* »

Il y a cinq ans, à Billancourt...

« Pierre Overney a rejoint les morts de la Commune. Mais, quand un ouvrier tombe, un autre le remplace... » Ainsi s'exclamait un avocat au procès de Jean-Antoine Tramoni, jugé pour le meurtre du jeune militant maoïste tué le 25 février 1972, à l'entrée des usines Renault.

Faut-il voir une relation de cause à effet entre l'indignation provoquée à l'époque par cette affaire et le crime d'aujourd'hui, dont les conséquences, sinon les mobiles, apparaissent très politiques ?

La sentence prononcée à l'encontre de J.-A. Tramoni — quatre ans de prison — avait paru bien légère à ceux qui dénonçaient, par la même occasion, la « violence patronale ».

Les faits étaient accablants. Ce 25 février, une fois de plus, des gauchistes étaient venus inviter les salariés des usines Renault de Boulogne-Billancourt à participer le soir même à une manifestation au métro Charonne en faveur d'un travailleur immigré, militant maoïste, licencié parce qu'il vendait « la Cause du peuple » dans l'enceinte de l'entreprise.

Depuis trois semaines, les incidents se succédaient. « Pierrot » Overnay, jeune ouvrier licencié lui aussi en raison de ses activités politiques, revenait quotidiennement haranguer les O.S. aux portes des ateliers avec ses compagnons du Comité de lutte de Boulogne-Billancourt, émanation de l'ancienne Gauche prolétarienne, dissoute par le conseil des ministres sur la proposition de M. Raymond Marcellin. Mais les gardiens, bien qu'excédés, finissaient par s'habituer aux démonstrations des « maos ». Vers 15 heures, une bousculade eut lieu. Très brève, d'autant plus que le flot des ouvriers, au moment de la relève, allait s'écouler par les grilles ouvertes. Des horions sont échangés, des hampes de drapeaux rouges sont brisées. Mais, jusque-là, rien de grave.

Soudain, plusieurs manifestants reconnaissent des vigiles en civil. La scène qui suit se déroule très rapidement. L'un des vigiles se détache du groupe. C'est un homme trapu, de taille moyenne, vêtu d'une gabardine : Jean-Antoine Tramoni, employé administratif du service de surveillance. A quelques mètres de Pierre Overney, il sort de sa poche un pistolet. « Tire, si tu l'oses ! », lance ce dernier. J.-A. Tramoni fait feu.

Reconnu par des témoins et photographié à l'instant du meurtre, Jean-Antoine Tramoni avait plaidé la légitime défense, sans parvenir à convaincre ses juges. Au procès, il était apparu comme un être assez fruste, retors et vindicatif. Il avait été condamné à quatre ans de prison ferme.

Membre de la direction du personnel de Renault, M. Robert Nogrette avait été enlevé, le 8 mars 1972, par un « commando » se réclamant de la Nouvelle Résistance populaire, puis séquestré pendant quarante-huit heures. Mais certains amis d'Overney, peut-être, n'avaient pas oublié celui qu'ils poursuivaient plus particulièrement de leur vindicte et qui incarnait, à leurs yeux, les « chiens de garde du patronat ».

Etaient-ils prêts pour autant à recourir à des mesures extrêmes pour « tester » l'impact de la méthode violente qu'ils préconisent parfois ? — J. B.

M. HENRI PASCAL COMPARAITRA EN CORRECTIONNELLE

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a décidé ce jeudi 24 mars de renvoyer, en correctionnelle, dans cette même ville, M. Henri Pascal, qui était poursuivi pour violation du secret de l'instruction. Cette poursuite avait été engagée après que le magistrat de Béthune eut accordé un entretien à l'hebdomadaire « Paris-Match », que celui-ci publia dans ses éditions du 28 septembre 1974 sur le meurtre de Bruay-en-Artois.

M. JEAN DUBUFFET DÉBOUTÉ DE SON ACTION CONTRE LA RÉGIE RENAULT

La première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, a débouté, le 23 mars, M. Jean Dubuffet, sculpteur, de son action contre la régie Renault (*le Monde* du 26 février).

Par un contrat du 26 novembre 1973, la régie Renault avait commandé à cet artiste les maquettes, plans et descriptifs nécessaires à l'édification d'un ensemble monumental intitulé par la suite « Salon d'été », destiné à être implanté sur le terrain de son siège social, à Boulogne-Billancourt.

Après avoir engagé des travaux, les dirigeants des usines Renault s'inquiétèrent à la longue des dépenses que cette réalisation allait entraîner. En conséquence, ils décidèrent, en septembre 1975, de renoncer au projet, de restituer la maquette à M. Dubuffet et de démolir les constructions déjà effectuées. Le sculpteur s'y opposa, invoquant son droit moral.

Les magistrats ont finalement adopté l'argumentation de la régie Renault, en remarquant : « *(...) Jean Dubuffet a formellement accepté, en signant la convention du 26 novembre 1973, que le monument conçu par lui ne soit pas réalisé. (...)* »

En Éthiopie

CINQ MORTS A ADDIS-ABEBA AU COURS DE PERQUISITIONS ORDONNÉES PAR LA JUNTE

Cinq hommes ont été tués et deux autres blessés au cours de perquisitions, à Addis-Abeba, mercredi 23 mars, jour de lancement de la vaste « chasse aux armes à feu » décidée par les autorités militaires, annonce l'Agence éthiopienne de presse.

Selon l'agence, ces hommes étaient des « anarchistes » qui ont ouvert le feu sur les équipes chargées des perquisitions. Des explosifs, des pistolets automatiques et des plans d'assassinats et d'enlèvements ont été découverts au cours des recherches qui ont suivi l'incident, ajoute l'agence.

Dans l'ensemble, cependant, la capitale éthiopienne, où le couvre-feu a été fixé de 22 heures à 5 heures du matin, est restée calme mercredi. Tandis que se déroulaient les perquisitions à domicile et dans les véhicules, des barrages étaient mis en place dans les rues, et le trafic était pratiquement interrompu vers midi.

La radio éthiopienne a précisé que les opérations de fouille sont conduites par des ouvriers, des gardes des « kebele » (quartiers), des représentants des enseignants et des jeunes progressistes. Ces équipes, qui doivent être munies d'un mandat délivré par la junte, pourront prendre des « mesures révolutionnaires immédiates » contre ceux qui leur opposent une résistance, a déclaré Radio-Addis-Abeba.

Enfin, un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée a annoncé, jeudi 24 mars, à Rome, la prise de Nakfa, chef-lieu de district situé dans le nord de l'Erythrée, après cinq mois de siège. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

● *La première centrale nucléaire finlandaise*, située à Lovilsa, à 80 kilomètres à l'est d'Helsinki, a été inaugurée mercredi 23 mars par le président Urho Kekkonen, qui était accompagné par M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique. Cette centrale, construite avec une importante aide soviétique, produira 420 MW d'énergie électrique. — *(A.F.P.)*

Premier train de décisions des ASSEDIC de Besançon

Dans deux cas sur trois, les « Lip » perdent le droit à l'indemnisation à 90 % du salaire

De notre correspondant

Besançon. — La commission paritaire des ASSEDIC Doubs-Jura a étudié le cas des quelque soixante ouvriers de Lip qui présentaient devant elle leur dossier de prolongation des indemnités de chômage. Selon la règle des ASSEDIC, le versement des allocations de chômage peut être remis en cause tous les trois mois, les bénéficiaires devant fournir la preuve des démarches qu'ils ont pu effectuer pour trouver du travail. Cette disposition est appliquée avec plus ou moins de rigueur.

Il semble qu'on ait voulu, à Besançon, démontrer aux « Lip » qu'ils avaient dépassé l'« épreuve du temps », comme titrait l'éditorialiste de leur journal *Lip unité*, pour en arriver au temps de l'épreuve. Sur soixante-trois dossiers présentés au terme du troisième trimestre d'indemnisation, trente-neuf (deux sur trois) ont été rejetés, mercredi 23 mars, par la commission paritaire des ASSEDIC composée de cinq représentants des employeurs (à voix prépondérante) et de cinq représentants des organisations syndicales (C.G.C., C.F.T.C., F.O., C.F.D.T., C.G.T.).

Sauf à faire appel devant la commission paritaire nationale des ASSEDIC, ces trente-neuf ex-salariés de Lip ne devraient plus percevoir 90 % de leur salaire à compter du 13 mars. Si la commission paritaire ne change pas d'attitude les 13 avril et 13 mai, le reste des chômeurs de Lip devraient voir leur demande également rejetée, au terme de neuf mois d'indemnisation.

L'enjeu est donc d'importance et c'est ce qui explique que trois cents ouvriers de Lip soient venus, mercredi, attendre devant le bâtiment des ASSEDIC à Besançon les décisions de la commission paritaire. Attente patiente à laquelle les enfants avaient été mêlés dans l'espoir que leur présence influencerait les représentants patronaux. Il n'en fut rien.

Un adjoint au maire molesté par la police

A la nuit tombante on vit arriver deux voitures noires et deux fourgons. « *Métier difficile* », « *Exécution des ordres préfectoraux* ». Lamento classique de policiers soucieux de préserver l'ordre public et qui, l'instant d'après, ayant troqué le képi contre le casque, tombaient à matraque raccourcie sur un adjoint au maire de Besançon venu aux nouvelles. « *On a*, disaient-ils *jeté des cailloux contre les vitres des ASSEDIC.* » C'était faux. « *Peut-être, mais on a jeté des cailloux contre la voiture des renseignements généraux, et puis on séquestre actuellement les représentants patronaux.* »

L'adjoint au maire pénètre dans les locaux des ASSEDIC et s'enquiert de la situation : « *Non*, dit M. Luc, président des ASSEDIC Doubs-Jura et membre patronal de la commission paritaire, *nous n'avons pas été agressés. Nous ne sommes pas séquestrés et nous n'avons pas le sentiment d'être retenus ici contre notre gré.* » M. Luc confirme ces propos au préfet par téléphone. Les troupes se retirent. Jeudi, tout le monde devait se retrouver... à la préfecture où une réunion était prévue à 16 heures.

C. F.

LES COTONNIERS DEMANDENT « UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE COHÉRENTE »

« *Nous demandons seulement aux pouvoirs publics d'avoir une politique cohérente. Le problème est simple : la France doit-elle conserver une industrie cotonnière ? Si oui, à quelles conditions ? Sinon, comment préparer la reconversion ? Pour l'heure, il n'y a pas, en dépit de déclarations de bonnes intentions, de ligne industrielle cohérente à l'égard de ce problème* », a déclaré M. Sauvegrain, président du Syndicat de l'industrie cotonnière, le 23 mars, en présentant l'étude réalisée à la demande du syndicat sur les perspectives de la branche à moyen terme.

En 1976, la production du secteur a progressé de 9 % par rapport à son niveau de 1975, mais elle est demeurée inférieure de 10 % au niveau — considéré comme normal — de 1974. En outre, les importations ont progressé de 31,6 %, atteignant 4,2 milliards de F. En dépit d'une augmentation de 20 % des exportations (3 milliards de F), le solde du commerce extérieur de la branche a été pour la première fois largement déficitaire (de 1,2 milliard de F), le taux de couverture n'atteignant que 67 %. Les industriels ont souligné leur déception face à l'absence de soutien des pouvoirs publics, précisant qu'en dépit des promesses faites lors du conseil interministériel de décembre 1976, aucune mesure concrète n'avait été prise en faveur du textile.

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1977 a été tiré à 569 975 exemplaires.

MATH-SECOURS
Cours secondaire privé
STAGES INTENSIFS : 6e à Terminales
5 JOURS A PAQUES
en MATHÉMATIQUES - PHYSIQUE
(16e) Muette 504-11-11 - (6e) ODEON 326-56-58 - (8e) St-Lazare 293-68-68

Pour les grandes tailles la nouvelle collection
AUTEUIL
MODELES EXCLUSIFS
TAILLES 44 A 60
41, RUE LA FAYETTE - PARIS
99, RUE DE PASSY - PARIS
ouvert le lundi
Fastral

LA SEIGNEURIE
Pour les amoureux du passé qui veulent épouser leur siècle

VERSAILLES
74-78, avenue de Paris
La prestigieuse voie d'accès au Château, large de 122 m
hall d'honneur de 260 m² donnant sur un grand jardin paysagé à la française
murs en pierre de taille de 40 cm avec doublage
toits en ardoise - portes palières blindées
le duplex de 143 m², le 7 pièces de 150 m²
séjours de 35 m², 55 m², 78 m² avec la cheminée à feu de bois
des prix sages (exemples : 4 P. de 90 m² : 500 à 550 000 F, 7 P. de 150 m² : 987 000 F)
du studio au 7 pièces - livraison 3e et 4e trimestre 1977
BUREAU DE VENTE OUVERT DE 14 h à 20 h SEPT JOURS SUR SEPT tél. 951.32.67
cervi 20, rue Chauchat, 75009 Paris

A B C D E F G